REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIV^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

DE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1924

L'ÉPOPÉE DE TAHITI

I. — EN 1914, NOTRE VICTOIRE EST SUR LA MER

Ce qui suit nous va reporter à la septième semaine de la grande guerre; exactement au 22 septembre de 1914.

La Marne est gagnée. Mais les fronts se sont figés. De la mer du Nord à la frontière de Suisse on a creusé les deux terribles fossés parallèles, par où s'écoule intarissablement le sang des deux multitudes adverses désormais immobiles.

Et, depuis le 4 août, le crédit privé de douze nations s'est effondré : l'argent a disparu; les affaires s'arrêtent; le trafic mondial est, net, paralysé.

Tant et tant que 850 millions d'êtres humains (1), engagés, de près ou de loin, dans l'immense lutte, fixent anxieusement les yeux vers les tranchées, tendent l'oreille au fabuleux tumulte des batailles...

Mais personne, ou presque personne, ne songe à regarder la mer.

Pourtant, c'est de la mer qu'en fin de compte viendra la victoire ou la défaite. Les peuples ont besoin d'être sans cesse ravitaillés en vivres, en munitions, en matériel, en combattants même. Colonies, dominions, pays neutres, — neutres d'une neutralité bienveillante, — peuvent être coupés du front allié. Auquel cas c'est le désastre inévitable : on n'aura reculé que pour mieux sauter!

(1) *850 millions d'êtres humains*; c'est-à-dire un peu plus de la moitié des habitants de la planète. Telle fut, réellement, l'extension de la guerre de 1914-1918.

Le sort des peuples libres repose essentiellement sur les lourds cargos, sur les puissants paquebots de ravitaillement. Et il faut que les routes navales demeurent *libres et sûres*, d'un bout à l'autre de la guerre. Maintenir cette liberté et cette sécurité, telle sera, quatre années durant, la tâche continue, acharnée, ingrate et obscure des marines de guerre alliées.

Évidemment, — et fort heureusement, — les marines alliées disposent, contre leurs adversaires, d'une formidable supériorité numérique.

La Grande Flotte britannique dans le Nord, l'armée navale française dans la Méditerranée couvrent les ports d'arrivée des convois en Europe. Mais il y faut toutes les unités de combat de la France et de l'Angleterre. Il est vrai que le blocus rigoureux des Empires centraux est obtenu du même coup.

Mais, en mers lointaines, les Allemands possèdent *huit* croiseurs au début de la guerre. Contre ces huit bâtiments, les Alliés viennent de mobiliser *quatre-vingts* unités. — Dix contre un! C'est beaucoup, dites-vous? — Non : c'est peu, trop peu! car il ne s'agit pas de courir après un adversaire introuvable (la mer est grande!) mais de surveiller les carrefours, tous les carrefours! Or, il n'en manque pas. Et, de parti pris, nous négligeons le long ruban des routes : pour le garder, ce n'est pas quatre-vingts croiseurs qu'il faudrait, mais huit cents!

L'ennemi a donc le choix absolu du lieu et du temps. Formidable avantage!

Bien heureux sommes-nous encore que jadis von Tirpitz, homme méthodique, ait préparé *sa* guerre navale en commençant par le commencement, c'est-à-dire par les escadres cuirassées, et que cette guerre ait éclaté dix ans trop tôt : les escadres de ligne de l'Allemagne ne sont pas tout à fait prêtes, et ses escadres de croisière ne le sont pas du tout. Sans quoi, l'Entente en verrait de cruelles (1)...

N'importe : huit croiseurs allemands, c'est déjà assez...

Leurs noms sont connus : *Scharnhorst*, *Gneisenau*, *Emden*, *Nürnberg*, *Dresden*, *Leipzig*, *Karlsruhe*, *Kœnigsberg*. Il y faut ajouter, bien entendu, un nombre illimité de croiseurs auxiliaires, naguère innocents paquebots, vite armés en guerre. Et,

(1) Si l'Entente n'eût pas été maîtresse de la mer, sa défaite aurait été consommée dès 1914, après, au plus, cinq mois de lutte.

comme il est juste, tous les charbonniers utiles. Avec de l'or, sur mer comme sur terre, on a ce qu'on veut.

La flotte japonaise, déjà formidable (1), garde les mers de Chine. Nul danger par là. Partout ailleurs, c'est l'inconnu : *alias*, l'épée de Damoclès.

Le *Kœnigsberg* a déjà détruit un croiseur anglais à Zanzibar. Le *Leipzig* a bloqué San Francisco quinze jours durant, et coulé un grand pétrolier qui allait en Californie : on en est sans nouvelles. Le *Dresden* et le paquebot armé *Kronprinz Wilhelm* ont envoyé par le fond trois cargos dans l'Atlantique Sud. Sept autres navires ont disparu au large du Brésil, détruits, croit-on, par le *Karlsruhe*. Enfin, l'*Emden* a supprimé neuf vaisseaux marchands... Tous porteurs de blé, ou de viande ou de munitions dont chacun représentait le ravitaillement d'un corps d'armée pendant huit jours !

Tel est le bilan des six premières semaines de guerre. Et la trace des corsaires est perdue...

Leur action terrifie le trafic. Leur menace, davantage encore : les taux d'assurance ont doublé ; les ports d'exportation et de transit sont engorgés, les armateurs affolés. Sur les quais, dans les docks, les marchandises, par milliers de tonnes, pourrissent sur place.

Bien entendu, nulle riposte du tac au tac n'est possible : les flottes marchandes germaniques sont à l'abri au fond des ports allemands ou neutres. L'Allemagne compte, pour vivre, sur ses chimistes d'abord, experts en *ersatz*, sur la Hollande, sur la Suisse et sur les Scandinaves...

Et voilà donc, sans qu'aucun Français s'en doute, l'issue de la guerre « sur l'Océan... »

II. — L'ESCADRE FANTÔME

Du cap Horn au Canada, de Panama aux Philippines, de l'Australie au détroit de Behring, de Sumatra à Aden, une menace plus redoutable que celle des corsaires pèse d'ailleurs sur les océans, du double poids de sa force et de son mystère !

(1) Elle a doublé depuis ce temps, tandis que notre flotte française tendait rapidement et continue de tendre vers un minimum fâcheux.

L'escadre allemande de l'Est-Asiatique a disparu (1).

Quinze jours avant la déclaration de guerre, elle s'est effacée brusquement, comme absorbée par un banc de brume.

Malgré la trame serrée des câbles sous-marins, malgré le réseau invisible des ondes de T. S. F. diffusant instantanément les nouvelles, *on ne sait pas* où est cette force que commande le vice-amiral comte von Spee. Pis encore : on ignore le nombre des navires qui ont rallié son pavillon !

Mystère total...

Habituellement cette escadre, qu'on nomme aussi l'escadre allemande des croiseurs, compte, à elle seule, cinq des huit bâtiments allemands d'outre-mer : deux croiseurs cuirassés du type le plus moderne, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* ; et trois croiseurs légers, le *Nürnberg*, le *Leipzig* et l'*Emden*.

Le 7 septembre, un croiseur inconnu, battant pavillon français, a stoppé inopinément devant l'île Fanning (2) et a coupé le câble télégraphique Australie-Canada. On a supposé, par la suite, que c'était le *Nürnberg*, lequel avait mouillé six jours avant à Honolulu. Opère-t-il seul ou en liaison avec son escadre ?

Sur la côte Ouest du Mexique, on a vu le *Leipzig* le 10 septembre ; c'est le dernier renseignement. Ce croiseur va-t-il rejoindre son amiral ?

De l'*Emden* on n'a que trop de nouvelles ! Douze croiseurs sont à sa recherche, et ne le trouvent pas...

Quant aux deux croiseurs cuirassés allemands, une série de fausses nouvelles les a signalés le 5 août aux îles Salomon, le 16 en Nouvelle-Guinée, le 18 aux îles Marshall, le 20 aux Samoa. Bien entendu, rien de tout cela n'est vrai, et l'on ne sait rien.

Évidemment, tous ces vaisseaux-fantômes sont quelque part entre l'Australie et l'Amérique. Partout ailleurs ils auraient été tôt repérés. Mais le Pacifique est un désert d'eau sans fin ni borne, et l'on y peut rester caché pendant des mois, sans que l'univers civilisé soupçonne votre gisement ; il y a tant d'espace entre ces constellations d'îles, entre ces archipels séparés par

(1) Une des dix mille preuves, et non la moindre, de la préméditation allemande.

(2) Fanning est une île isolée, en plein centre du Pacifique, sensiblement à mi-chemin entre les Samoa et les Hawaï.

des semaines de navigation : les Carolines, les Mariannes, les Marshall, les Gilbert, les Phénix, les Marquises, les Pomotou, les Gambier, et tant d'autres....

Une escadre d'autrefois, une escadre à voiles, pouvait vivre là, ignorée du monde entier, jusqu'à ce que le plus jeune de ses mousses eût des cheveux blancs.

Aujourd'hui, il faut évidemment en rabattre ; la question du charbon, la plus grave de toutes les questions, celle dont dépendent tous les plans de guerre, se pose, inexorable (1).

Mais les Allemands sont bien pourvus. Ils ont prévu, préparé, voulu la guerre. Et, fin juillet, nombre de grands charbonniers aux ordres de Berlin ont quitté le Japon, les Philippines, les îles de la Sonde, Shanghaï, Tsing-Tao, pour destinations inconnues.

Comme l'escadre, ils ont disparu. Disparus aussi plusieurs grands paquebots qui vont peut-être, eux, reparaître un jour, armés en course, et ravager les routes. En fait, si l'escadre fantôme se disperse, cinq corsaires, pareils à l'*Emden* ou plus forts que lui, vont s'abattre en même temps sur cinq régions différentes : cinq ou sept, ou huit même, pour peu que l'Allemagne arme quelques longs-courriers.

Pour les tenir en échec, cinq escadres alliées (2) tiennent la mer au delà de Suez ; cinq escadres anglo-françaises. Car, dès l'aube du conflit, à l'inverse des armées, les marines ont réalisé

(1) Le *Scharnhorst* et le *Gneisenau*, dont les soutes contenaient 2000 tonnes de charbon, pouvaient marcher, sans ravitaillement, vingt et un jours et demi à 10 nœuds (Wilhelmshaven à Rio de Janeiro) ou dix jours à 15 nœuds, ou quatre jours et demi à 20 nœuds (Wilhelmshaven à Malte). Les croiseurs légers, qui embarquaient chacun 850 tonnes, pouvaient tenir vingt jours à 10 nœuds ou dix jours à 15 nœuds ou quatre jours à 20 nœuds. Le *Dresden*, navire à turbines, dévorait tout son combustible en quatorze jours à 10 nœuds, en neuf jours à 15 nœuds, en quatre jours à 20 nœuds. Ces rayons d'action sont purement théoriques, car, en temps de guerre, il faut toujours garder, dans ses soutes, une large réserve pour pouvoir chasser ou prendre chasse à toute vitesse, si bien qu'on charbonne dès qu'on en a l'occasion et on s'efforce de garder toujours plein au moins un tiers de ses soutes.

(2) *Escadre de Chine*, basée sur Singapour et surveillant les routes entre Hong-Kong et Colombo ainsi que les Philippines et les Indes Néerlandaises; *Escadre Australienne*, chargée de l'Australie et de toute l'Océanie ; *Escadre des Indes Orientales*, couvrant les routes de Colombo à Aden et jusqu'à Zanzibar ; *Escadre du Cap*, gardant la région entre Zanzibar et le Cap de Bonne-Espérance ; *Escadre de l'Ouest-Amérique*, patrouillant du Canada à Panama. Le Japon surveillait toute la mer de Chine, et surveillait bien.

le commandement unique (1). Cinq escadres, par conséquent, dont les ignorants disent qu'« elles ne font rien ; » car les ignorants ne comprennent pas que, sans ces escadres, le front des armées de terre serait affamé, et privé des si précieux renforts coloniaux de France et d'Angleterre : Anzacs, division marocaine, tirailleurs, canadiens, etc...

Or, si l'amiral allemand garde ses croiseurs concentrés, il est assez fort pour battre une de ces cinq escadres-là, au hasard : celle qu'il aura choisie.

Victoire sans lendemain ! car von Spee viderait ses soutes à munitions, d'un coup. Mais victoire tout de même ; coup terrible porté au prestige des deux premières puissances coloniales de la planète. Et les colonies d'une nation battue sur mer sont promptes à perdre confiance dans la métropole, à s'irriter, à se révolter, voire à s'affranchir.

On a froid dans le dos, quand on pense à ce qui aurait pu advenir dans les mers lointaines, si le Japon n'avait jeté dans la balance le poids formidable de sa flotte, de cette flotte, aujourd'hui la première du monde, de laquelle les imbéciles ont dû dire également qu'« elle ne faisait rien, » alors qu'elle a empêché l'amiral allemand de courir d'emblée à la bataille...

Que fait l'Angleterre pendant ces premiers jours ? Elle flatte prudemment ses dominions du Pacifique, en chargeant l'escadre australienne, la plus puissante des forces d'outre-mer (2), d'escorter, fin août, les Néo-Zélandais qui s'emparent des Samoa, et, le 15 septembre, les Australiens qui s'attribuent tout un lot d'autres colonies allemandes : Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Poméranie, Archipels Bismarck et Salomon.

(1) La France commandait en Méditerranée, l'Amirauté britannique partout ailleurs.

(2) L'escadre australienne, commandée par l'amiral sir George Patey, comprenait le magnifique croiseur de bataille *Australia* (8 canons de 30 centimètres), les grands croiseurs protégés *Sydney* et *Melbourne*, les petits croiseurs *Encounter* et *Pioneer*, trois destroyers et deux sous-marins. Le croiseur cuirassé français *Montcalm*, battant pavillon du contre-amiral Huguet, s'était rangé sous les ordres de l'amiral Patey, de même que les trois vieux croiseurs de la division navale néo-zélandaise *Psyché*, *Pyramus* et *Philomel*. L'escadre australienne était la seule force navale lointaine susceptible de faire réfléchir l'amiral allemand à cause de la présence redoutable de l'*Australia*.

Principe stratégique : les objectifs géographiques doivent toujours être tenus pour secondaires.

Principe politique : le sort des colonies se règle toujours après la victoire.

Mais, dit la Sagesse des Nations : mieux vaut tenir que courir.

Et la Grande-Bretagne est une nation sage. Les idéologies perdront toujours la France.

Au total, tout l'empire colonial allemand du Pacifique n'est déjà plus qu'un souvenir, faute d'une marine suffisante pour le conserver.

Avis à nous pour demain....

Mais, au point de vue naval, au point de vue maîtrise de la mer, les conquêtes des Anglais n'ont pas fait avancer la question.

Conquêtes d'ailleurs faciles : les Samoa se sont rendues à la première sommation. En Nouvelle-Guinée, l'ennemi s'est battu pendant un jour et a parlementé pendant trois avant de capituler...

Auraient-elles pu résister, ces colonies minuscules?

Peut-être...

En tout cas, leur chute n'est pas rassurante. Et chacun pense que, s'il prend fantaisie à l'amiral von Spee d'attaquer à son tour quelque île anglaise ou française du Pacifique, éloignée de tout secours, l'issue n'est évidemment pas douteuse...

... A moins qu'un chef énergique et têtu ne se dresse, résolu à tenir coûte que coûte, jusqu'au bout.

Or, telle va être l'histoire d'un petit officier de marine français qui, tout seul et contre tous, osa se mettre en travers de cette fantaisie du vice-amiral von Spee, et sut contraindre la formidable escadre allemande à faire demi-tour, et à boire sa honte.

III. — TAHITI, TERRE BIENHEUREUSE

En plein milieu du Pacifique, hors de toutes les grandes lignes de navigation, à 7 000 kilomètres de Sydney, à 9000 kilomètres de Valparaiso, à cinq ou six jours de navigation de ses voisines civilisées les plus proches, soit Marquises, soit Samoa, il semble que Tahiti se soit volontairement exilée pour s'entêter à demeurer, malgré siècles et civilisations, un paradis.

Paradis qu'a chanté Loti. En parler après lui serait un

sacrilège. Tout de même, ce n'est plus, aujourd'hui, la Tahiti d'il y a cinquante ans.

Le progrès s'est abattu sur elle.

Certains pays supportent le progrès, et se transforment, en plus laid généralement; d'autres s'anémient et s'étiolent; d'autres enfin ne peuvent s'adapter et meurent...

Le Japon de Madame Chrysanthème s'est transformé ; le Stamboul d'Azyadé agonise ; la Tahiti de Rarahu est morte.

Mais le ciel et la terre n'ont pas changé, et la mer est toujours immuable.

Dominant cette mer, deux blocs de volcans éteints s'élèvent vers ce ciel, deux massifs géants, habillés d'une forêt tropicale, d'une forêt dont l'exubérance ne cache aucune plante mortelle, aucun insecte exaspérant, aucun reptile dangereux, aucune bête de proie, la seule forêt connue qui soit toute de douceur et d'humanité, la seule forêt qui, tous les jours de l'année, invite aux longues siestes d'amour.

Deux massifs, ai-je dit. La vraie Tahiti d'abord : vue du large, c'est un cône tronqué à pentes douces et régulières, montant jusqu'à 1500 mètres, pour former là un groupe de vastes cirques, anciens cratères changés en lacs qu'alimentent mille torrents et cent cascades. Tout cela dévale le long des flancs du grand Aorai ou du majestueux Orohena qui vont chercher, à plus de 2000 mètres, la caresse humide des nuages.

Nul sentier n'escalade les sommets; aucune route ne viole les vallées sillonnées de rivières de cristal aux noms très doux, Pounouarou, Toharoué, Fatahoua, dans lesquelles se mirent les pandanus impudiques, les niros dont le bois est de rose, les robiniers dont le bois est de fer, et les sandals qui embaument, et les maiorés qui sont les arbres à pain, et les bouraos, et les goyaviers aux fruits de miel, et les manguiers au feuillage noir, et les orangers au parfum de rêve.

L'autre massif, qui s'appelle la presqu'île de Taiarapu ou, plus simplement, « la presqu'ile, » est relié à la vraie Tahiti par l'isthme étroit de Taravao. A voir l'ensemble sur la carte, on dirait deux péniches toutes rondes reliées par un filin trop court. Ici les montagnes d'un bleu vert ont des parois à pic, avec des trous d'ombre insondables, comme si quelque marteau de titan avait fendu d'un seul coup un bloc autrefois compact.

Si bien que Taiarapu ressemble, plus qu'à toute autre chose, à une immense grenade ouverte, posée sur l'Océan.

Luxe suprême, la robe verte de Tahiti est frangée de corail. Les deux blocs sont bordés, tout en bas de leurs pentes, juste au niveau de la mer, par un balcon madréporique, dont le bord tombe à pic dans l'eau. Ainsi court, tout autour de l'île, une plaine large de six kilomètres par endroits, corniche bien plane, que les éboulis, les alluvions et les débris de la grande forêt ont feutrée d'une précieuse couche d'humus, où toutes les cultures prospèrent miraculeusement, sans effort, presque sans travail. Là s'élèvent les jolis villages avec des maisons clairsemées, perdues dans les cocotiers.

Une route suit le balcon, faisant le tour de l'île. Une simple route au bord de l'eau. Rien d'extraordinaire, en somme. Pas de grandes falaises déchiquetées, pas de décor imposant. Mais ce simple chemin longe une eau tellement calme que, sur le sable blanc des plages, la mer n'a pas même un frisson, et que la dentelle des cocotiers qui s'y mirent s'y reflète aussi fidèlement que dans un miroir de cristal. La transparence est merveilleuse, une transparence d'un bleu profond que la Méditerranée elle-même ignore; jusqu'à quinze mètres sous la surface, on distingue les plus délicats détails du fond : les algues, les coraux aux ramures tourmentées, et les merveilleux plongeurs polynésiens qui récoltent les huîtres perlières avec des gestes aussi aisés, aussi élégants que s'ils opéraient en plein air. Des pirogues chargées de fruits ou de beaux poissons glissent sur ces eaux tranquilles.

De l'autre côté du chemin, c'est la forêt : grandes palmes, fleurs violentes, fruits magnifiques, grosses lianes enchevêtrées, troncs d'arbres guêtrés de fougères, habillés d'orchidées. Sur la route elle-même, ni pierres, ni boue; la pluie mouille à peine le sol : un sol très doux aux pieds nus des gens que vous rencontrez; et ce sont des hommes couleur de thé, très grands, très souples, le visage doux, les paroles amènes, le sourire irrésistible; et des femmes d'une beauté très pure, dont le corps rappelle celui des statues grecques, avec une délicieuse nonchalance en plus, des femmes qui s'avancent avec une allure de déesse, et, contraste étrange avec l'invraisemblable souplesse de leur corps, portent une tête haute et droite, une face impassible et presque dédaigneuse qui, soudain, en réponse à votre

salut, s'éclaire d'un sourire extraordinaire, d'un sourire d'enfant et d'enfant gâté.

Rien de très pittoresque, en somme : rien de grandiose. La plus pure beauté, mais toute nue. Les gens qui n'ont pas vu Tahiti, et à qui l'on présente des photographies de l'île, sont presque toujours déconcertés. C'est que l'étonnement est manifestation inconnue, déplacée même dans ce pays. On admire à peine. Tahiti échappe à toute description comme à toute image. Car, images et descriptions sont impuissantes à faire sentir le charme à la fois profond et délicat qui pénètre, qui envoûte tous les êtres capables, dans cette île élue, de communier avec la nature. Les Maoris sont de ces êtres-là ; tous les Maoris, d'abord ; et beaucoup de Français avec eux ; et quelques étrangers aussi... Stevenson en était... quelques étrangers donc, mais très, très peu...

Les marins goûtent plus profondément que quiconque l'accueil miraculeusement doux de la terre Tahiti. Elle est, comme tant d'îles polynésiennes, entourée d'un récif de corail, d'une digue naturelle, élevée jusqu'à fleur d'eau, qui arrête les plus furieuses lames. Entre cette digue et la terre s'étend un lac annulaire, parfaitement calme. L'irrésistible force de la nature qu'est la grande houle du Pacifique s'arrête ainsi, respectueusement, à une distance du rivage qui varie de quelques centaines de mètres à deux kilomètres. Pour les navires, bousculés par les grandes vagues, cette surface tranquille apparaît vraiment comme un port idéal qui semble inaccessible. Sur le récif, la mer brise formidablement, par gros paquets d'écume ; mais, tout à coup, une brèche se présente, mince coupure dans la digue de corail ; on s'y engage : jusqu'aux derniers instants il semble que le terrible bouillonnement va engloutir le bâtiment. Puis brusquement, en quelques secondes, tangages et roulis s'apaisent et vous êtes sur une mer d'huile, limpide et profonde, et la douceur de ces eaux immobiles et fraîches vous donne un avant-goût des délices encloses dans cette terre, qui devrait être protégée contre l'agitation des hommes comme la nature l'a préservée du tumulte de l'Océan.

La plus belle de ces rades tranquilles est sur la côte Nord-Ouest de Tahiti : entre les pointes Faré-Uté et Nuu-Téré. Là, le récif extérieur est à 1 200 mètres du rivage. Le balcon de corail qui borde le pied des montagnes atteint 300 mètres de largeur

sur 2 kilomètres et plus de développement. Papéété, la capitale, s'allonge là, paresseusement. Une brèche dans le récif extérieur, chenal large de 300 mètres, donne accès à la rade. Mais le passage en est dangereux, semé de pâtés de coraux noyés ; et la passe praticable n'a que 70 mètres de largeur.

A Papéété mouillent couramment plus de deux cents voiliers, presque tous montés par des indigènes, marins consommés : cotres faisant la pêche dans les eaux merveilleusement poissonneuses de Tahiti ; goélettes se livrant au cabotage sur les côtes de l'île et parmi les archipels voisins : Pomotou, Gambier, Tubuai, îles de Cook... ; les pirogues indigènes n'hésitent pas à pousser jusqu'aux Marquises.

Telle est Tahiti, l'île des beaux Maoris et des *vahinés* (1) harmonieuses, la terre la plus charmante, la plus accueillante, la plus adorable de toutes les terres du monde ; la terre des caresses et des paresses, la terre bénie, dont seuls étaient dignes nos colons de France, les moins brutaux qui soient... Hélas ! sur Tahiti se sont tout de même abattus, venant d'Europe, d'Amérique et de Chine, un trop grand nombre de gens prétendus civilisés et qui ne tarderont pas à faire de l'île délicieuse un très quelconque et très banal comptoir.

Et telle est Papéété, paradis autrefois, aujourd'hui simple cité gentille, où se débattent trop âprement mille rivalités commerciales, politiques et religieuses...

Quoi qu'il en soit, le pavillon français continue d'y flotter. Et c'est en vain que le 22 septembre 1914 l'escadre allemande de l'amiral von Spee tenta d'amener ce pavillon-là.

IV. — TAHITI, PLACE FORTE

Il fut un temps où la Marine avait la haute main sur les Colonies et sur leurs troupes.

Alors la flotte française était la deuxième du monde. La France était aussi la deuxième puissance coloniale. La France a conservé son empire d'outre-mers. Mais inutile de chercher désormais son rang comme puissance navale. Inutile, et déchirant pour tout cœur patriote.

(1) *Vahiné*, en tahitien, femme, épouse.

Les grands marins et les grands coloniaux marchaient la main dans la main pour conquérir, pour gouverner et pour défendre le magnifique collier de nos perles exotiques, dont Tahiti était, continue d'être, non pas le plus précieux, mais le plus chatoyant joyau.

A présent, comme tout chacun sait, les colonies sont un ministère autonome, les troupes coloniales relèvent de la Guerre... Et quant à la Marine...

On dit qu'elle va renaître. Soit. Mais quand Jésus ressuscita Lazare, Lazare fleurait déjà le sépulcre.

Tahiti, financièrement parlant, n'existe, en tout cas, plus guère.

Elle est loin de tout; trop loin. Les vapeurs y arrivent, forcément, les soutes vides. Et nul meilleur point de charbonnage, à mille ou deux mille lieues à la ronde. Un stock de 5000 tonnes de Cardiff y est donc entretenu, en permanence. Riche aubaine, — ce stock et cette rade, — pour tous conquérants sans scrupules.

Dès l'annexion, — dès 1880, — la Marine s'est méfiée. Elle a construit un fort, une batterie, des lignes de défense. Lentement, car tout ça coûte cher. Mais prudemment, et sérieusement. Si bien que, dès 1888, les ouvrages étaient construits et les canons à pied d'œuvre. Canons de fort calibre pour l'époque : d'anciens modèles, certes; mais tout le monde sait que, contre une côte qui résiste, les bateaux, fussent-ils légion, ne peuvent rien (1). Au total, la Marine avait envoyé deux pièces de 19 centimètres et sept de 16, lesquelles furent hissées au sommet du mont Faiéré : et la batterie dominait ainsi toute la rade de Papéété.

Puis, comme la défense classique de l'époque devait comporter à la fois batteries hautes et batteries basses, six autres pièces de 16 furent postées à la batterie de l'Embuscade, au bord de l'eau, juste en face de la passe d'entrée. L'Embuscade embouquait toute la délicieuse vallée de la Reine qu'arrose la rivière Tipaerui.

Voilà, pour repousser une attaque venant de la mer.

Pour refouler un ennemi débarqué, on installa, à l'Ouest,

(1) Je pense que l'échec des Dardanelles a fini par convaincre de cet indiscutable axiome les utopistes les plus têtus.

près de la batterie basse, le camp retranché de l'Uranie, et, à l'Est, des lignes fortifiées s'étendant du Faiéré jusqu'à la mer.

Ajoutez à cela : une direction d'artillerie, avec outillage moderne, vrai petit arsenal qui avait coûté quatre millions, une compagnie d'infanterie de marine et une demi-batterie d'artillerie de marine.

Bien entendu, Tahiti ou plutôt tout l'ensemble des îles de la Société avait son navire de guerre : d'abord, une goélette, puis une canonnière. Et l'aviso de la station du Pacifique s'y montrait souvent.

Les années passèrent et la Marine, — laquelle, en France, est, comme nul n'ignore, un ministère sans grande importance, — la Marine se laissa enlever joyeusement les Colonies et les troupes coloniales, voire bien d'autres choses dont la disparition fit reculer la France de bien des rangs parmi les puissances mondiales...

Toutefois, restons à Tahiti. Quinze ans après l'annexion, un commandant d'aviso, au cours de la visite périodique de l'archipel, poussait un cri d'alarme.

C'était en 1903 (1).

La direction d'artillerie était vide. Plus un homme. On y trouvait pourtant 218 fusils ou mousquetons Lebel et 158 000 cartouches.

Au fort Faiéré les deux pièces de 19 étaient mollement couchées sur le sol, parmi les fleurs et les mousses; leurs affûts, un peu plus loin, étaient fort élégamment tapissés de plantes grimpantes. Les affûts de 16 portaient leurs canons, solidement assujettis par un inextricable enchevêtrement de lianes vivaces du plus heureux effet; le tout était incapable de tirer, incapable

(1) Évidemment ce n'était pas le premier cri du même genre poussé par un marin, — ces gens-là ne sont jamais contents. — Seulement, en 1903, le moment était bien choisi pour crier (*in deserto*); car les Américains, se substituant au pauvre Lesseps, venaient d'achever le canal de Panama. En regardant la carte, le marin en question avait constaté que Tahiti était sur la route directe de Panama à Sydney, et aussi sur la route des navires partant d'un point quelconque entre Acapulco ou Guayaquil pour aboutir en Australie ou en Nouvelle-Zélande : également sur les routes de Valparaiso en Chine et de Lima aux Nouvelles Hébrides. Toutes ces routes étant trop longues, la nécessité d'un port de charbonnage à mi-chemin crevait les yeux les moins prévenus. L'ouverture de Panama devait donc donner à Tahiti une importance primordiale, et déchainer toutes les convoitises. Le canal de Panama fut ouvert à la navigation le 15 août 1914. On aurait eu, de 1903 à 1914, largement le temps d'agir. On ne fit rien.

même de saluer. Ce mélange inattendu d'appareils guerriers et de flore tropicale était le seul indice qui révélât l'existence d'un fort, car la forêt avait repris ses droits et enseveli tout l'ouvrage.

La batterie de l'Embuscade et le camp retranché de l'Uranie avaient été, de la même façon, dévorés par la brousse exubérante.

Une partie des lignes de l'Est avait succombé sous l'assaut végétal; la mer s'était chargée de démolir ce que la forêt avait épargné.

Il ne restait, pour défendre Papéété, que six pièces de 80, deux de campagne et quatre de montagne. Elles auraient pu servir si Tahiti avait possédé des routes. Mais Tahiti n'avait qu'une manière de chemin circulaire, que les raz de marée avaient coupé presque partout...

Garnison : un capitaine d'artillerie, commandant d'armes, 5 officiers, 192 hommes (1).

Bref, matériel et personnel additionnés, Tahiti, au point de vue militaire, faisait assez bien l'effet de ces maisons exagérément accueillantes dont la porte, large ouverte, est surmontée d'un écriteau : « Entrez sans frapper, le chien ne mord pas. » Tels sont les moulins, s'il faut croire le proverbe.

A Santiago de Cuba, quelques mauvaises batteries, servies Dieu sait comme! ont suffi à tenir l'escadre américaine à distance respectueuse du port. Il eût fallu qu'elle risquât quelque chose pour entrer; et ce quelque chose, si peu risqué qu'il fût, était tout de même hors de proportion avec le résultat à atteindre.

Figurez-vous que les Espagnols avaient mis des canons sur les affûts et des artilleurs derrière les pièces! Tahiti n'en était pas là!

Tout de même, j'exagère en disant que personne n'avait rien fait. Des gens avaient parlé, — à Paris...

En 1902, le comité technique militaire des Colonies avait étudié l'installation d'un réduit central au-dessus de Papéété, sur les hauteurs qui séparent la vallée de Sainte-Amélie de la vallée de la Reine; soit deux batteries sur le mont Uruva et plusieurs fortins sur le pic Rouge, tout cela, bien entendu, *préconisé;* sans davantage.

(1) 192 hommes en 1903; mais en 1914, comme on le verra plus loin, la garnison était réduite à 60 soldats d'infanterie coloniale, commandés par un lieutenant.

Passant aussitôt à l'exécution, le comité avait, un an plus tard, supprimé purement et simplement la direction d'artillerie; — sans, bien entendu, lui rien substituer.

De la sorte on économisait la solde du personnel de la dite direction.

En revanche, il fallait payer, chaque année, le charbon que brûlait le stationnaire de Tahiti pour se rendre à Nouméa afin de faire visiter son artillerie et ses poudres, 5000 milles aller et retour (10 000 kilomètres).

C'était beaucoup plus cher. Mais la rue Royale payant, la rue Saint-Dominique n'en savait rien, ou feignait de n'en rien savoir. Seuls les contribuables s'en aperçurent, eux.

Et nous ne sommes point ici pour dénigrer Paul ni pour exalter Pierre. Tout de même, quand la seule Marine intervenait aux colonies, et quand il n'y avait qu'un secrétaire d'État pour Tahiti, au lieu de trois, les économies, s'il s'en faisait par hasard, étaient réelles au lieu d'êtres fictives.

Et vous allez voir que, sans les marins, ça aurait coûté infiniment plus cher à la France : matériellement et moralement.

V. — L'ENNEMI SORT DE LA BRUME

L'escadre allemande est en route vers le Chili.

Silencieusement, à toute petite vitesse, — car l'Amérique est loin et le charbon est rare, — treize navires cheminent.

Deux croiseurs-cuirassés : *Scharnhorst*, *Gneisenau;* un croiseur rapide : *Nürnberg;* deux croiseurs auxiliaires : *Prinz-Eitel-Friedrich*, *Titania;* et huit charbonniers.

De temps à autre, ainsi qu'une caravane s'arrêtant dans une oasis, l'escadre mouille dans la lagune intérieure de quelque atoll isolé. Aussitôt les cargos s'amarrent le long des croiseurs. Fiévreusement on charbonne ; puis on repart.

Ainsi des Carolines aux Mariannes, des Mariannes aux îles Brown, des îles Brown aux Marshall, des Marshall à l'île Christmas, l'amiral von Spee déhale ses bâtiments.

Tous guettent les émissions de la T.S.F.; la longueur d'onde ou le son révèle l'origine. Parfois on intercepte une phrase en langage clair : fausse nouvelle le plus souvent.

L'intensité plus ou moins grande des vibrations est le seul

indice du péril plus ou moins proche. Car, pour cette escadre, tout est péril; et, par instants, les ondes japonaises (1) résonnent terriblement près.

De plus en plus rares sont les notes musicales des *Telefunken* allemands.

Depuis le 12 août, la puissante station des Carolines occidentales, la station de l'île Yap, se tait. La dernière liaison de l'escadre avec les postes du continent asiatique est coupée. Depuis le 30 août, le silence d'Apia prouve que les Samoa ne sont plus allemandes. Depuis le 10 septembre, on n'entend plus Nauru qui pourtant est à portée. Il reste bien, dans les Palaos, le poste d'Angaur, mais il est trop loin et trop faible; impossible de savoir s'il peut encore parler!

Ainsi, les seules voix que perçoit l'escadre de von Spee sont à présent des voix ennemies...

Von Spee, libre encore, est déjà au secret.

De sa liberté il ne peut user que pour fuir, fuir devant les escadres du Japon...

Mais nul ne sait s'il ne se décidera pas à faire tête, tout de même, en désespéré.

Et, comme sa fuite est ignorée, elle demeure, malgré tout, une terrible menace.

L'escadre allemande est une flotte en potentiel, — une *fleet in being*, — qui agit par le seul fait qu'elle existe, quelque part, on ne sait où...

Toute sa force réside dans son secret qui lui assure le bénéfice de la surprise, donc la probabilité d'une victoire.

Découvrir ce secret avant l'heure de l'attaque serait une faute impardonnable, incompréhensible, fatale.

Or, le comte Spee va commettre cette faute, le 14 septembre, aux Samoa.

A l'aube, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* se présentent devant la rade d'Apia. L'amiral compte surprendre, au mouillage, quelques croiseurs britanniques, proie facile pour une attaque rapide, menée à fond, au petit jour.

La rade est vide. A terre flotte le drapeau néo-zélandais. On aperçoit des soldats en khaki...

Les deux croiseurs cuirassés, bredouilles, s'éloignent vers le

(1) Pour l'escadre de von Spee, la rencontre d'une des divisions cuirassées japonaises eût été un désastre total et foudroyant.

Nord-Ouest. Ils ont révélé eux-mêmes le secret de leurs mouvements.

Comment le chef allemand a-t-il bien pu commettre pareille bévue, alors qu'il avait sous la main le *Nürnberg* qui s'était montré le 2 septembre à Honolulu, le *Nürnberg* qu'il fallait dépêcher à Apia, tout seul, en éclaireur, prêt à entraîner les croiseurs anglais vers le gros de l'escadre?

Tactique élémentaire, à la portée du plus novice. Le comte Spee n'a pas même été ce novice-là!

L'escadre allemande est sortie de la brume.

Les amiraux alliés qui commandent en Extrême-Orient, Jerram, chef de l'escadre de Chine, Patey, chef de l'escadre australienne, ont tous deux compris que Spee est en route vers l'Amérique. Tous deux clament vers Londres leur conviction. Tous deux réclament l'honneur de poursuivre l'ennemi, tandis que les escadres japonaises monteront la garde à leur place.

Mais les Allemands ont mis le cap au Nord-Ouest en quittant les Samoa. L'Amirauté britannique conclut qu'ils retournent vers les Carolines.

Et personne n'est expédié sur la bonne piste...

Et personne ne prévient les colonies françaises, — Marquises, îles de la Société, — qui pourtant sont sur la route que vont suivre les croiseurs allemands.

Par bonheur, il y a des hommes qui savent être toujours prêts.

VI. — L'ENNEMI S'APPROCHE

18 septembre, *Scharnhorst* à *Gneisenau* : « *J'ai l'intention de battre les navires de guerre ennemis que nous pourrons trouver à Tahiti, de saisir le charbon et d'exiger des vivres. On enverra d'abord un canot parlementaire; à son retour, les navires entreront. Si on n'obéit pas à nos exigences, nous attaquerons. On prendra d'abord pour objectifs les endroits d'où on tirera sur nous, puis les ouvrages armés, l'arsenal, les bâtiments publics, etc. Répartition des objectifs suivant la position des bâtiments. Pour les opérations de saisie, prévoir des canots armés. Tenir l'appareil de dragage de mines prêt à fonctionner.* »

Voilà! C'est très simple. Pas besoin de tenir conseil. Un

simple signal à bras suffit avec un « *et cætera* » de bombardement qui laisse rêveur, et un « *saisie,* » qui se doit trop clairement traduire par « pillage. »

Les historiens allemands nous racontent que von Spee s'attendait à trouver Tahiti défendue par seize canons de 16 centimètres et quatre de 14.

A d'autres ! Vous pensez bien que le réseau d'espionnage allemand s'étendait sur Tahiti comme sur le reste du monde. Dans toutes les îles d'Océanie, les Boches, depuis plus de vingt ans, sapaient à grands coups sourds l'influence anglaise et française, dans les possessions respectives de l'Angleterre et de la France. Cook, Bougainville, Lapérouse et les autres grands conquérants de la mer auraient ainsi travaillé pour le roi de Prusse.

Aux Marquises, des bandes entières de rivage étaient, de par des conventions inouïes, propriétés allemandes. A Tahiti, où sévissait une banque germanique, le consul du Kaiser était un des plus gros commerçants. Chez nous comme dans bien des îles anglaises, les agents de la *Société commerciale*, firme germanique gorgée de privilèges et de monopoles, tenaient le haut du pavé. Au fait, c'était là comme en Europe, simplement.

Dès lors, il est évident que le chef ennemi était, depuis fort longtemps, parfaitement renseigné sur le néant de la défense.

Le travail d'espionnage continuait d'ailleurs, car les Anglais s'étaient gardés de toucher aux non-combattants ennemis. En Australie, aux Indes, partout, les hommes d'affaires blonds et obséquieux étaient libres, et ils surveillaient au lieu d'être surveillés.

Spee éprouve quand même le besoin de parfaire ses renseignements. L'île des caresses ne serait-elle pas, par hasard, ou plutôt par magie, devenue l'île des canons ?

Le mieux est de tâter le terrain dans quelque îlot français.

Le 21 septembre, les croiseurs cuirassés arrivent devant deux jolies îles vertes : Bora-Bora (1) et Toopua, deux turquoises jumelles qu'un seul récif de barrière entoure d'un unique écrin de corail. Devant les navires s'ouvre la passe de Teavanui, large et facile, dont les deux balises en maçonnerie, demeurées intactes malgré la guerre, indiquent la direction.

(1) Bora-Bora, du groupe des Petites îles Sous-le-Vent, est à environ 120 milles dans le Nord-Ouest de Tahiti : 12 heures de marche à 10 nœuds.

Tranquillement, ils pénètrent dans la rade, sans pavillon, les noms des bâtiments masqués par des prélarts en toile, et point de ruban aux bonnets des matelots.

A 500 mètres de terre ils mouillent, leurs ravitailleurs accostent, le charbonnage commence.

Consignes formelles :

Si les embarcations s'approchent, les équipages doivent garder le silence et se cacher.

Seuls pourront se montrer les officiers qui parlent anglais ou français.

Il est bien évident qu'à Bora-Bora, les Européens, s'il y en a, peut-être une dizaine en tout, ne doivent guère connaître l'existence d'un petit livre, infiniment précieux par instants, et qui s'appelle le *Carnet de silhouettes des navires de guerre*. Les Français, en tout cas, sont connus et célèbres pour leur ignorance de toutes choses maritimes. Il n'est donc que d'attendre paisiblement les événements.

Et voici justement que s'avance, pavillon tricolore à l'arrière, une grande pirogue avec douze pagayeurs indigènes et deux Européens.

Elle accoste. Revêtu de son uniforme, un brigadier de gendarmerie, suivi d'un civil, franchit la coupée, joint les talons et salue :

— Je suis, dit-il, le représentant du Gouvernement français à Bora-Bora et je me mets à la disposition de l'amiral.

Bruyamment, non loin de la coupée, deux officiers discutent en anglais. L'un d'eux s'avance et, en français cette fois :

— Quelles nouvelles de la guerre?

— Aucune, mon capitaine; ici, nous avons appris, par un bateau anglais, que vous avez déclaré la guerre à l'Allemagne, mais je ne sais pas si la France s'en est mêlée.

— La France marche à nos côtés, contre l'Allemagne, réplique, sans rire, l'Allemand, et je crains même que la flotte ennemie n'ait pris Tahiti où nous devons aller charbonner. Savez-vous quelque chose?

— Ma foi! non. Mais, si on a attaqué Tahiti, ça n'a pas dû être long et vous y trouverez les Allemands installés.

— Pourtant, l'île a dû se défendre...

— Impossible, répond le gendarme. Comme batteries, elle n'avait que les canons de la *Zélée*, installés à terre. La *Zélée* est

amarrée dans le port. Comme garnison, il y avait tout juste 25 coloniaux et un lieutenant. Il est vrai qu'on aurait pu y ajouter les 20 gendarmes et leur adjudant; mais tout ça réuni ou rien, c'est la même chose.

Le civil se mêle à la conversation. C'est un colon de l'île qui s'offre à ravitailler les navires. Il complète les renseignements. Avant de désarmer, la *Zélée* aurait capturé un charbonnier ennemi avec 3 000 tonnes de charbon. Les Allemands de Tahiti seraient internés sur l'île Motu-Uta, au milieu de la rade de Papéété.

Un verre de champagne bu à la victoire et le brigadier regagne la terre, afin d'exécuter au plus vite les commandes des croiseurs. Bientôt accostent des pirogues chargées de fruits, de poissons, de porcs, tout un ravitaillement en vivres frais qui va enfin faire oublier pendant quelques heures le goût du lard salé, du singe et des fayots.

Dans l'après-midi, les croiseurs cuirassés appareillent, charbonnage terminé. Au moment où ils mettent le cap vers la passe de sortie, un grand pavillon tricolore est déferlé à terre. A cette politesse, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* répondent en hissant les couleurs allemandes.

Et l'infortuné brigadier comprend peut-être, alors?

Somme toute, excellentes nouvelles pour von Spee et les siens! Ce ne sont pas les pauvres canons de 10 centimètres et les quatre malheureux 65 millimètres de la *Zélée* qui pourront retarder d'une seule minute les croiseurs allemands trois cents fois mieux artillés.

Dieu est avec l'Allemagne! En capturant le cargo et ses 3000 tonnes de combustible, les Français n'ont fait que travailler pour l'escadre allemande. On va leur reprendre ce charbon-là, en douceur ou à la dure, ça dépend d'eux ; on y ajoutera les 5 ou 6000 tonnes du dépôt. Le résultat compensera le léger crochet qu'on va faire. Quant aux marins de la *Zélée*, ils feront bien de prendre le maquis, s'ils ne veulent pas faire connaissance avec la cale et les cachots du *Scharnhorst*.

La route est donnée sur Tahiti, la vitesse des croiseurs cuirassés réglée pour y arriver à l'aube du 22 septembre. Les cargos du convoi suivront à l'allure économique pour se tenir hors de vue pendant l'action.

La nuit s'écoule chaude, calme, pluvieuse. La brise du Sud, légère et moite, apporte aux navires l'arome enivrant des terres polynésiennes imprégnées de pluie. Puis le calme se fait. A l'aube, la brise saute au Nord.

A l'aurore, Tahiti, la resplendissante, sort des eaux. Voici donc cette escale qu'attendent avec fièvre tous ces hommes qui, depuis deux mois, n'ont foulé que tôles brûlantes et n'ont respiré que poussière de charbon. Ils vont enfin quitter pour quelques heures leurs ponts instables et fouler le sol parfumé, frais, immobile, sûr.

La saveur retrouvée des beaux fruits exotiques, extorqués à Bora-Bora, a donné à tous la fringale de Tahiti, comme d'une terre promise. Oh ! si l'on pouvait s'arrêter là pendant quelques jours ! respirer, se détendre ! Et pourquoi pas, mon Dieu ? Tout est calme. Les escadres alliées sont loin ; on va pouvoir « tirer bordée, » se saouler du contact de l'herbe grasse, s'imbiber des effluves savoureux de la grande forêt, et, joie suprême pour tous ces jeunes hommes, connaître ces Tahitiennes dont les livres disent la beauté et la facilité, ces douces filles candides qui ne marchandent point leurs baisers aux guerriers blancs.

Comme par une coquetterie de jolie femme, Tahiti, maintenant, se voile derrière un écran de pluie légère, puis reparaît. par intervalles, chaque fois plus proche, chaque fois plus belle.

Peu à peu, on distingue la ligne argentée du récif. Toutes les longues vues cherchent l'amers classique d'atterrissage : le phare de la pointe Vénus. Le voici ; et, près de lui, le gigantesque tamarinier que planta Cook, lui-même. En gouvernant maintenant vers l'Ouest, on verra bientôt Papéété.

On reconnaît les hauteurs qui dominent la ville : la coupée de la Fautaua, entre le grand escarpement de l'Aorai et le mont Marao. Tout au fond de la vallée, en arrière-plan, surgit le majestueux Diadème. Mais il est temps de rappeler au branle-bas de combat : le Diadème va se cacher derrière les hauteurs du premier plan ; la passe de Papéété va s'ouvrir.

Un commandement : sifflets, klaxons, tambours. Chacun à son poste pour la bataille ! Vacarme étrange dans cette atmosphère de mollesse et de douceur !

Mais tout cela n'est que pour la forme. Tahiti, n'est-ce pas? ne peut pas résister...

VII. — UN CHEF

Toute la sûreté de Tahiti repose sur la vieille canonnière la *Zélée* : 700 tonnes, 100 hommes, 13 nœuds, 2 pièces de 10 centimètres et 4 de 65 millimètres.

La *Zélée* est commandée par le lieutenant de vaisseau Destremau.

Nous avons, nous qui écrivons, connu cet officier au *Borda*, puis à l'école des torpilles, puis aux sous-marins de Toulon. Il était le meilleur de nos commandants de submersibles.

Et, disons de lui ceci, sans plus : qu'aux yeux de tous ses camarades, Destremau fut un parfait exemple de ce que doit être ce type d'homme assez précieux et assez rare : l'officier de marine complet.

Un marin et un chef : homme d'honneur, homme de science, homme d'action, homme d'instinct aussi, et réunissant en soi cet ensemble de qualités multiples, impossibles à définir, dont l'Océan imprègne ses élus : *le sens de la mer*...

Au physique : un homme haut et large, blond, très robuste, très doux, très paisible, avec, tout de même, dans ses yeux couleur d'ardoise, de brusques éclairs, parfois.

Destremau commandait la *Zélée* depuis janvier 1914. Ses séjours à Papéété étaient assez rares. Sa mission en Océanie consistait en effet surtout à montrer le pavillon de la France d'archipel en archipel, et jusque dans les moindres atolls, et les plus abandonnés.

Sa grande joie était de rencontrer un îlot oublié ou omis par les grands découvreurs de jadis, les La Pérouse, les Cook, les Dumont-d'Urville, les Dupetit-Thouars... « Depuis hier, écrivait-il le 25 février 1914, nous naviguons d'une façon vraiment étrange. Nous avons traversé tout un grand lagon d'une soixantaine de kilomètres dont la carte n'existe pas et qui est plein de roches noyées. On les distingue au changement de coloration de l'eau et on les évite comme on peut. Après quatre heures de cet exercice sous un soleil de plomb, on est bien content d'arriver au mouillage, où je trouve un charmant petit village caché dans les cocotiers. Comme jamais la *Zélée* n'était allée là, on nous a fait une véritable ovation.

Réunion sur le bord de l'eau de toute la population en grande toilette ; cadeaux de noix de coco et de poulets, organisation de chants pour le soir. Chœurs ravissants, voix extrêmement justes, harmonies d'un modernisme vraiment étonnant. Tout juste dix hommes et dix femmes qui suffisent à composer un ensemble en six parties au moins, avec des appels en solo, un rythme et une mesure admirables. »

Journal d'un poète ou d'un navigateur plus que d'un homme de guerre, dirait-on. Mais journal d'un marin. Et il était réservé à ce marin, qui s'indignait ailleurs si fort du vandalisme de l'administration coloniale (1), de se révéler, à l'heure utile, soldat héroïque et tacticien merveilleux.

VIII. — LA DÉFENSE S'ORGANISE

Le 6 août 1914, la *Zélée*, mouillée à Raiatea (2), a appris, par un cargo anglais, que l'état de guerre existe entre l'Allemagne et l'Angleterre.

C'est tout. Désormais, jusqu'au 29 août, plus de nouvelle : Tahiti ignore si la France, oui ou non, est elle-même en guerre ou en paix.

Pour le commandant de la *Zélée*, les instructions de mobilisation sont formelles : désarmer son navire, débarquer les canons ; prendre le commandement de la défense.

Tout est prévu dans les grandes lignes ; tout, sauf le moyen d'être fixé sur la mobilisation elle-même... A-t-on mobilisé, ou pas ? Destremau n'en sait absolument rien.

La *Zélée* a bien des matelots brevetés de T. S. F., mais d'appareil point... Le poste, refusé aux essais, est resté à Toulon.

Et Destremau, certes, pourrait attendre les nouvelles officielles, lesquelles n'arriveront que le 29 août. Personne n'aurait à lui reprocher la moindre chose. Du reste, à Tahiti, il ne manque pas de gens qui prétendent qu'il ne devrait pas agir sans ordre de Paris.

(1) « Quand on songe, écrivait le commandant Destremau, que les beaux tombeaux de pierre des anciens rois tahitiens, monuments mégalithiques sculptés il y a mille ans, ont été débités par l'administration actuelle pour empierrer les routes ! C'est à pleurer. »

(2) Tout près de Bora-Bora.

Ajoutez ce détail : que cette colonie « française » compte 280 Français, 350 Anglais, 100 Américains, 215 Chinois et 30 Allemands...

Destremau, lui, n'hésite pas. Il admet d'emblée que la guerre doit être déclarée, puisqu'elle *peut* l'être; et il se donne cinq jours pour organiser la défense.

Pourquoi cinq jours? Parce que les deux vieux croiseurs d'Océanie, le *Geier* et le *Cormoran*, pourraient être aux Samoa et, de là, piquer droit sur Tahiti. Auquel cas, ils attaqueraient le 12 août (1).

Cinq jours pour tout faire !

La *Zélée* quitte Raiatea le 6 août et s'amarre à Papéété le lendemain soir. Au travail : tout d'abord, il faut mettre à terre le charbon, les vivres, le matériel, les canons, tout. Chacun s'y met, jusqu'au médecin de bord, le docteur Michaud, qui se charge de la pièce de 10 centimètres de l'arrière. Inutile de débarquer celle de l'avant, car on n'a, au total, que 39 coups de 10 à tirer. Le reste est à Nouméa. La direction d'artillerie en fait la visite; la direction d'artillerie qu'on a enlevée de Tahiti.

Pour manipuler les poids lourds, aucun appareil de levage, aucune grue, on se débrouille avec quelques crics et des palans de bout de vergue, comme au temps de la marine en bois.

Canons et munitions doivent escalader la colline qui domine la rade. Cent mètres à grimper... Pour les 65 millimètres, ça va : les marins gréent un transbordeur aérien. Mais la pièce de 10 est trop lourde...

Après tout, les Pharaons ont construit les pyramides à force d'hommes. Pourra-t-on réussir avec ces Tahitiens réputés si indolents ?

Paresseux ! Allons donc. Quand on sait leur parler, leur énergie se réveille. Destremau s'en charge. Mais, comme il faut

(1) En réalité, le *Cormoran* est à Tsing-Tao. Incapable d'un service de guerre sérieux, il va être désarmé ; les Allemands n'aiment pas à mettre à la mer des proies faciles. Quant au *Geier*, il est, depuis longtemps, détaché sur la côte Est d'Afrique. Mais notre service des renseignements ignore ces détails. Les eût-il connus, qu'il n'eût certes pas songé à tenir le commandant de la *Zélée* au courants des déplacements de ses ennemis éventuels. Entre autres choses, la guerre nous a appris que les renseignements ne sont pas uniquement faits pour être serrés dans un coffre-fort avec l'étiquette « secret, » mais doivent être transmis à ceux qui peuvent s'en servir.

visiter tous les districts et faire vite, il se partage la besogne avec Octave Morillot, enseigne de vaisseau de réserve, frère de Roland Morillot, qui mourra en héros à bord du *Monge* (1).

Octave Morillot, depuis huit ans, vit retiré à Tahaa, dans les Iles Sous-le-Vent. Artiste plus original et plus puissant que ne fut Gauguin, il a consacré sa vie à révéler la Polynésie à l'Europe. Et ses tableaux, peints selon un procédé qu'il inventa, font pleurer de nostalgie les Tahitiens qui les voient en France.

La guerre a arraché l'artiste de son extase et c'est lui qui porte aux indigènes la pensée du nouveau chef blanc.

A sa voix, les Maoris se précipitent.

En tous les points de la côte, où il faut, dans une hâte fébrile, refaire la route du tour de l'île, creuser des tranchées, édifier des abris pour les pièces légères, par villages entiers, musique en tête, escortés par les *vahinés* couronnées de fleurs, les Tahitiens accourent. Jour et nuit, jusqu'à la fin du travail commandé, ils attaquent la brousse, abattent, défrichent, creusent, nivellent, maçonnent et refusent, indignés, tout salaire pour la grande œuvre de guerre qu'ils accomplissent en chantant.

Sur les épaules nues et dorées de 70 hommes, s'appuient de grands bambous entrecroisés, berceau de la lourde pièce de 10 qui gravit ainsi les pentes et s'installe sur son affût à vingt mètres plus haut que les quatre 65. Petites dents bien aiguës, prêtes à mordre; batterie édifiée selon les règles, à contre-pente, invisible du large et pouvant battre toute la rade et la passe d'entrée.

De chaque tournée dans l'intérieur, Morillot ramène des volontaires, trop de volontaires : on n'a bientôt plus de fusils pour les armer.

Accourent aussi les réservistes français, à chacun desquels un poste est assigné. De la brousse, on voit surgir, la barbe longue, la peau tannée, des Français imprégnés par la terre

(1) On n'a pas encore oublié, j'espère, la fin du sous-marin *Monge* dans la mer Adriatique. Dans la nuit du 28 au 29 décembre 1916, en plongée, il est abordé par un torpilleur autrichien. Voyant que son bâtiment ne peut plus tenir l'immersion, ni venir en surface sans être pris par l'ennemi, le lieutenant de vaisseau Roland Morillot fait évacuer, un par un, tous ses hommes, puis redescend dans son poste central, ouvre les prises d'eau et coule avec son navire. Le sous-marin allemand *U. B. 26*, capturé devant le Havre, porte actuellement le nom de *Roland-Morillot*.

Tahiti et devenus plus Maoris que les Maoris eux-mêmes, des hommes qui vivent, aiment et pensent en tahitien. Les premiers instants, ils hésitent un peu à parler la belle langue de France, mais bien vite ils la retrouvent dans les crânes chansons de marche qu'ils entonnent chaque jour au cours des randonnées du service en campagne, si dures sous le soleil du tropique.

Bref, quand le gouverneur, enfin persuadé, lance l'ordre de mobilisation, le commandant Destremau a déjà, depuis longtemps, mobilisé tout le monde, — et sauvé la colonie, — lui seul.

La besogne se poursuit, hâtive. Seule l'heure des repas interrompt l'effort. C'est aussi l'heure où Destremau échange, avec ses compagnons d'armes, chaque jour plus chers à son cœur, les idées, les conseils, les critiques. En face de lui est assis son second, l'enseigne Barbier (1), le chef sûr et perspicace à qui son commandant réserve le poste d'honneur.

Voici les autres enseignes : Barnaud, chef des 42 fusiliers de la *Zélée*, robuste et rond, taillé en force, avec une tête de proconsul romain, franc et lisse comme le marbre, toujours plein d'entrain, officier qui a l'âme d'un marin d'autrefois et la science d'un marin d'aujourd'hui; et Charron, le fin canonnier que nous retrouverons près de ses pièces.

Voici les midships, — les aspirants à un galon, — prime jeunesse, vie en fleur : Dyèvre, un enfant de Bretagne, fanatique de son métier; des six autos-canons (2), qu'il commande, il a fait un groupe impeccable d'entrain et de tenue ; Lebreton, chef de la section cycliste (3), un gamin tout frêle, qui brûle sa vie à tirage forcé, comme s'il se doutait de la fin superbe qui l'attend, quatre ans plus tard, au Moulin de Laffaux.

Et puis le Dr Michaud, organisateur hors de pair, à qui Destremau confie, comme à un frère, ses pensées profondes, ses secrètes préoccupations. Enfin, chef plein d'ardeur des soixante marsouins de Tahiti, le lieutenant d'infanterie coloniale Lorenzi, conseiller militaire ingénieux et sûr du groupe des marins.

(1) Barbier (Louis, Stanislas, Marie).

(2) Qui sont, tout simplement, des voitures Ford que Destremau a réquisitionnées et sur lesquelles il a installé les six canons de 37 millimètres de la *Zélée*.

(3) 20 bicyclettes réquisitionnées également.

Un intermède joyeux est venu, le 12 août, pimenter le travail de défense. La goélette de Makatea a annoncé la présence, devant cette île, du vapeur allemand *Walküre* venu pour charger des phosphates. Vivement on rembarque une douzaine de coups de 10 c. sur la *Zélée*. Barbier appareille et va cueillir le Boche qui, naturellement, ignore l'état de guerre. Dyèvre, armé jusqu'aux dents, saute à bord... et a fort à faire pour empêcher l'équipage du cargo de massacrer son propre capitaine; car sept matelots sont anglais et un huitième russe. Si la vie du commandant est sauve, sa cave y passe en entier. Si bien que, deuxième besogne, le revolver de Dyèvre doit amener devant les feux les chauffeurs totalement ivres. Providentielle ébriété, grâce à laquelle le manomètre des chaudières descend, à mesure que monte la pression intérieure des chauffeurs. Ainsi la *Zélée* peut suivre sa prise, qui marche à vitesse réduite au lieu de filer les treize nœuds qu'elle atteint facilement quand le personnel n'a pas fait le grand plein. Elle est quand même haletante, cette pauvre *Zélée;* et c'est à bout de souffle qu'elle parvient à entrer à Papéété en même temps que le vaisseau ventru, trois fois plus gros qu'elle. A terre, toute la colonie, prévenue, acclame la première prise de guerre.

Le 20 août, tout est prêt. Le littoral entier est en état de défense. Papéété peut, en confiance, attendre l'ennemi.

Dans le Nord, le récif la défend. Les balises d'alignement de la passe sont minées. La passe elle-même est commandée par le canon de 10, les quatre 65 de la batterie, les six 37 des autos-canons et les 150 fusils de la garnison.

Le point fortifié de l'Est est à 18 kilomètres de la ville, à Taa. Là, la route côtière traverse une lagune entre le récif et la montagne à pic. Garnie de tranchées, cette route peut être prise en enfilade par les autos-canons. Les troupes arrivent à Taa en 20 minutes, par de grands camions automobiles.

Dans le Sud, les montagnes forment un rempart infranchissable. Aucun sentier; les indigènes eux-mêmes ne peuvent passer d'une vallée à l'autre que par le bord de l'eau.

Dans l'Ouest, enfin, à 5 kilomètres de Papéété, la route est creusée de tranchées et commandée par un abri où six affûts attendent les canons de 37.

Au total, la position ne peut être ni prise, ni tournée. Si

l'ennemi débarquait, par surprise, il serait reçu à la baïonnette sur la plage ou sur le quai, puis fusillé dans les rues, de maison en maison.

D'ailleurs, une surprise est invraisemblable.

Un chapelet de postes d'observation entoure l'île : postes que commandent des chefs indigènes ou des timoniers de la *Zélée*, postes où se succèdent jour et nuit des guetteurs tahitiens à la vue perçante. Le plus infime voilier aperçu au large est aussitôt signalé par téléphone au chef de la défense.

Et, à Tahiti, de mai à octobre, l'atmosphère limpide permet de voir jusqu'à 180 kilomètres pendant le jour ; et les nuits sont d'une transparence unique.

IX. — LE VENT DE GUERRE

Septembre est le dernier mois de l'hiver tahitien ; l'alizé du Sud-Est souffle, immuable, pas encore dévié par l'appel d'air chaud des Pomotou.

L'aube du 22 septembre va poindre. Tahiti dort ; mais ses guetteurs ouvrent l'œil. Aucune nouvelle encore de l'effrayant tumulte d'Europe. Raison de plus pour que les marins, de qui toute la vie n'est qu'une incessante veille, et les Maoris, hommes primitifs, se méfient de ce calme trompeur.

En somme, on est comme de quart sur cette terre Tahiti, navire immense et verdoyant, toujours à l'ancre...

La grand-chambre du sémaphore domine Papéété et sa rade. Destremau y a son lit de camp, et à côté de lui, sur un autre lit tout pareil, un ami partage son demi-sommeil : le prince indigène Salmon, fils de Roi, et du sang des Pomaré, lesquels, jadis, réunirent en un seul les neuf États rivaux qui partageaient Tahiti. Parfois, la belle princesse Tekaou, sœur de Salmon, monte jusqu'au sémaphore, pour causer gravement avec son frère et avec le grand chef français, maître de l'île après Dieu : — la princesse Tekaou : un corps de Diane bronzé dans des robes de Callot ou de Poiret.

La veille au soir, très tard, Destremau et Salmon ont conversé. Et voici les dernières paroles du Tahitien :

— Mes ancêtres ont connu le temps où nos volcans vomissaient la flamme. Tahiti était comme ton navire qui crache des fumées noires et vibre joyeusement au moment de prendre la

mer. Maintenant les feux de l'île sont morts. Et l'île est toute froide comme étaient devenus froids les cœurs des hommes (1). Mais je bénis cette guerre, ô Tomana-Api (2), elle t'a fait, ici, le maître de tous. Ta force et ton regard ont su réveiller, en tous mes frères, l'âme des anciens guerriers. Ainsi la brise du large rallume les bûchers mal éteints...

Les Tahitiens de race pure, si proches de la nature, vibrent mystérieusement, dès que se manifeste l'inattendu.

Ce matin, avant l'aurore, une impression vague réveille Salmon qui se lève et, du seuil, appelle Destremau.

— O Tomana, voici un signe étrange. Les nuées enveloppent l'île. La mer est invisible et la pluie commence. La brise souffle des Pomotou plus de dix semaines avant l'époque ordinaire. C'était, autrefois, signe certain de combats, et nos Anciens nommaient cette brise-là le vent de guerre!

Destremau, debout, devant la porte, essaie de percer le brouillard avec ses jumelles de nuit. Mais le rideau est impénétrable. Il se tourne alors vers son compagnon et, souriant :

— Puisses-tu dire vrai, Salmon! L'aube est proche, nous saurons bientôt si le vent de guerre souffle vraiment.

X. — DES LUEURS SUR MOOREA

Ils regardent, ils écoutent. La pluie, rabattue par la brise du Nord, claque contre le mur du sémaphore. Le vent fait vibrer les drisses du mât de signaux en une harmonie douce. Nul autre bruit. Par instants, on dirait que l'atmosphère ruisselante essaie de se dégager; les nuées qui voilent la mer sont un peu moins denses. A l'Est, le ciel pâlit légèrement.

Pourtant, c'est vers l'Occident que se penche, tendu, le fils des rois. Destremau, à présent, se sent lui-même envahi par une appréhension confuse.

Soudain une sonnerie : le téléphone. Les deux hommes se jettent sur les écouteurs.

(1) En langage de là-bas, « les hommes » sont les Maoris, les Polynésiens de race pure.

(2) Les Tahitiens ont coutume de baptiser à leur guise les étrangers qui séjournent quelque temps dans Tahiti. Ainsi, jadis, l'aspirant Viaud fut baptisé, à Papéété, Loti. Tomana-Api (chef jeune) était le nom tahitien du commandant Destremau.

Ici le Pic Rouge. Le veilleur indigène voit deux feux sur Moorea.

Moorea est un îlot placé en sentinelle tout près de Tahiti, dans le Nord-Ouest. Un îlot dont les crêtes sont la plus exquise dentelle de laves qui se puisse rêver. Une des plus pures joies de là-bas est de regarder, à la fin du jour, le soleil couchant envahir de sa brume rouge les pentes d'émeraude de Moorea.

Au sommet de l'îlot de grands bûchers sont prêts, qui doivent s'allumer pour signaler toute présence suspecte sur la mer.

Du sémaphore on ne voit pas les lueurs annoncées... Fausse alerte peut-être. Qu'importe! Si le veilleur indigène a rêvé, ce ne sera qu'un bon exercice de plus. On y est accoutumé dans l'île toujours prête.

Et Destremau téléphone à tous les postes de Papéété : *Alerte immédiate! Visibilité presque nulle! Tenir les hommes rassemblés prêts à marcher vers le point que j'indiquerai. Faire prévenir le Gouverneur.*

Tous les hommes du sémaphore sont éveillés. Le téléphone maintenant n'a plus de cesse. L'un après l'autre, les postes de la côte signalent que tout est paré.

Le vieux canon de bronze, canon de signaux du sémaphore, envoie trois coups d'alarme. Une salve pareille, tirée par le Pic Rouge, lui répond.

Ainsi la ville est prévenue dc l'approche probable des suspects.

Six heures trente. — Brusque, une risée plus fraîche balaie la brumasse qui couvrait la terre et les eaux...

Et, surgis soudain de la mer, deux grands vaisseaux de guerre, distants d'à peine quinze mille mètres, apparaissent, deux grands vaisseaux couleur de brume, marchant droit sur la terre Tahiti.

XI. — DEUX NAVIRES EN VUE

... Deux très grands navires qu'on relève dans le Nord-Ouest... Du premier coup d'œil, Destremau les a reconnus : les deux mâts égaux, les trois cheminées égales, l'étrave à éperon... Plus de doute, ce sont les deux croiseurs cuirassés allemands de l'Est-Asiatique : — *Scharnhorst* et *Gneisenau*. — Le vent du Nord était bien vent de guerre.

Scharnhorst et *Gneisenau*, en fait de croiseurs cuirassés, rien n'est plus formidable au monde! Par la vitesse, par l'armement, par la cuirasse, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* ne le cèdent à nulle unité flottante, sauf aux irrésistibles dreadnoughts et à leurs frères, les croiseurs de bataille, — d'ailleurs deux fois plus énormes et trois fois plus coûteux. Tahiti, devant l'agression de ces géants, est exactement comme serait un enfant débile devant l'attaque de deux guerriers armés de toutes pièces.

Destremau, très calme, n'en prend pas moins, dans l'instant, toutes les mesures utiles. Et d'abord, il téléphone au P. C. de Papéété, où se tient le second de la *Zélée* : *Barbier, faites sauter les balises de l'alignement d'entrée. Mettez le feu au dépôt de charbon. Puis, rendez vous à bord de la* Zélée *avec dix hommes, allumez les feux, et, sitôt en pression, jetez-vous sur le premier des croiseurs allemands qui se présentera dans la passe, en l'abordant par le travers. Si vous n'avez pas le temps d'appareiller avant qu'il entre, faites-vous sauter au milieu de la passe pour les enfermer et rendre leur sortie impossible.*

Réponse : *Entendu et merci. Tout sera fait.*

Et maintenant, Destremau calcule ses chances. Il a quatre canons de 65 et un de 100 ; c'est-à-dire zéro en chiffre. L'ennemi amène seize grosses pièces de 210 et douze assez grosses de 150. De quoi couler bas une escadre. Et l'escadre anglaise de l'amiral Cradock s'en apercevra. Beaucoup de gens, s'ils étaient Destremau, se rendraient sans combattre. Ainsi ont fait les commandants allemands des Samoa et de la Nouvelle-Guinée...

Mais Destremau hausse les épaules. A côté de lui, voici venir Salmon, l'héritier des rois Pomaré :

— O Tomana, quels sont ces navires?

Destremau ne ment pas :

— Salmon, ce sont deux gros vaisseaux de guerre, plus grands et plus forts que tous les vaisseaux de guerre français que tu as jamais vus. Tout de même, ce soir, le pavillon tricolore de France continuera de flotter sur Tahiti, je t'en donne ma parole!

Et le Tahitien, fils de vieux guerriers, répond :

— O Tomana, nous, les hommes d'ici, t'aiderons. Et si les ennemis arrivent à mettre pied à terre, nos sagaies travailleront à côté de tes baïonnettes...

Ainsi la France sait, outre mer, se faire aimer.

Voici la batterie, — la batterie des quatre 65 et du 100 $^{m}/_{m}$. L'enseigne Charron, grand garçon grave, qui rit rarement, en dépit de ses vingt-cinq ans, salue le chef.

— Charron, vous ouvrirez le feu par salves lentes sur le croiseur de tête. Dès qu'il montrera ses couleurs, cessez le feu : nous ne pouvons pas, de loin, leur faire le moindre mal. Inutile donc de leur révéler l'emplacement des pièces. Mais, s'ils s'engagent dans la passe, feu de nouveau et jusqu'au bout !

Les croiseurs maintenant sont à portée. Ils courent parallèlement à la côte, à quelque 2000 mètres du récif.

La batterie tire. Immédiatement, *Scharnhorst* et *Gneisenau* arborent le petit pavois d'Allemagne (1). Trois salves seulement, et, selon les ordres reçus, la batterie cesse le feu. Déjà les Allemands sont dans l'axe de la passe. On distingue, à leurs bossoirs, leurs canots à vapeur dont les cheminées fument. Évidemment, les compagnies de débarquement sont prêtes à être jetées sur Tahiti. L'instant est décisif. Destremau en hâte quitte la batterie, et court vers la ville. Charron rouvrira le feu dès qu'il faudra, toujours selon les ordres : les 65 $^{m}/_{m}$ ne peuvent rien contre les cuirasses des croiseurs : mais ils pourraient beaucoup contre des embarcations chargées de matelots en armes...

Tiens ! Changement de décor ! Les Allemands, tout d'un coup, sont venus sur la droite et défilent le long de l'île, sans oser risquer l'attaque de vive force, et leurs mâts se couvrent de signaux...

XII. — LE COMBAT

Le canon s'est tu. Silence. Et, même, silence absolu. Destremau, qui vient d'atteindre les premières maisons de la ville, s'arrête net, et s'étonne. Devant lui, c'est le désert.

Papéété est abandonnée : mais, là, ce qui s'appelle abandonnée : plus une âme. Au premier coup de canon, la panique s'est déchaînée sur la ville (2) : tout le monde a fui à l'intérieur.

(1) Le petit pavois, qui est pavois de combat, comporte, en plus de la grande enseigne de l'arrière, un pavillon national en tête de chaque mât.

(2) Ce n'est pas quand les croiseurs allemands tirèrent : ce fut beaucoup plus tôt, dès les coups de canon d'alarme tirés par la pièce du sémaphore, que la population non mobilisée prit la fuite.

Vous entendez bien : *tout le monde*... à la seule exception, naturellement, des hommes mobilisés qui, eux, sont à leurs postes. Mais le reste, Européens, étrangers, métis, Chinois, indigènes, ftt! plus rien. A peine quelques enfants oubliés, trop faibles pour courir, geignent. Et les gendarmes, trop rares, ont renoncé à retenir les fuyards.

Maisons vides, portes ouvertes, lumières allumées : on s'est sauvé si vite qu'on a oublié d'éteindre. Indiscutablement, le sang-froid de la population ne doit pas être compté parmi les facteurs qui aidèrent le commandant Destremau à sauver Tahiti.

C'est au point que lui-même, impressionné par cet effarant silence, hésite, puis s'inquiète. Et il y a de quoi s'inquiéter. Le téléphone, grand Dieu! Qui va se charger du central téléphonique?

Vite à la poste! Là, heureusement, réconfort : la demoiselle du téléphone, — nommons-la, et saluons-la très bas! — M[lle] Jeanne Drollet (1), une vraie, une noble Française, ne s'est pas sauvée, elle. Elle ne se sauvera pas : elle restera à son poste, jusqu'au bout, et même sous les obus...

Brève conversation :

— Vous êtes là, mademoiselle? Toute seule?

— Mais oui, commandant! Les autres sont partis...

— Je vais vous envoyer un matelot.

— Oh! c'est bien inutile : pour les communications militaires, je peux suffire... et pour les communications privées, j'ai comme une idée que les abonnés ne me dérangeront pas aujourd'hui!...

Et Destremau ne peut pas s'empêcher de rire.

— Je crains bien que vous n'ayez raison, mademoiselle. Bonne chance et merci!

Destremau a traversé la ville. Dans la dernière rue parallèle au rivage, les grands camions destinés au transport des troupes sont prêts. Qui sait, en effet, où l'ennemi débarquera? Réservistes français, volontaires tahitiens, l'arme au pied, attendent...

Et sur le plus haut édifice flotte le plus grand pavillon tricolore qu'on ait pu trouver. Un matelot veille à la drisse, revolver au poing. Quiconque parlera d'amener, quiconque parlera de hisser le drapeau blanc sera exécuté à la minute : ordre du chef.

(1) M[lle] Jeanne Drollet a-t-elle reçu la croix de guerre? Les auteurs l'ignorent et posent la question.

Non loin, dans l'ombre des grands bouraos, et bien dissimulées aux vues du large, les troupes ont formé les faisceaux : Lebreton et sa section cycliste ; Barnaud et la compagnie de la *Zélée* ; Lorenzi et ses marsouins.

Ah ! estafette : les Allemands ont viré de bord et reviennent vers l'entrée. Vers l'entrée ? Allons, allons ! le comte Spee n'est pas un grand stratège : c'était si facile de débarquer n'importe où, un peu plus loin de la capitale, et de revenir prendre les défenseurs à revers ! Tahiti était enlevée du coup. Car on se serait battu, certes : mais on aurait été battu, à coup sûr : 100 hommes n'en valent pas 500...

Sept heures quarante. — Voilà soixante-dix minutes que l'ennemi est à distance de tir. Et il n'a rien fait encore... Ah ! bah ?...

Contre le flanc noir du charbonnier allemand prisonnier, — la *Walküre*, — la petite coque de la canonnière française, — la *Zélée*, — étincelle de blancheur. Son commandant par intérim, l'enseigne Barbier, a pris ses jumelles, et regarde les croiseurs allemands qui, pour la seconde fois, gouvernent droit sur la passe. Allons ! c'en est fait de la *Zélée*... Pour avoir de la pression aux chaudières, trois bonnes heures sont nécessaires. On a eu beau pousser les feux dès qu'on a pu, la canonnière ne serait prête à marcher qu'à neuf heures et demie, au plus tôt. Et, déjà, l'heure funeste sonne...

L'heure funeste ? Pas encore, peut-être... Car voilà les Allemands qui refont demi-tour, et recommencent à prolonger la côte, comme ci-dessus, à quelque 2 000 mètres du récif. Pourquoi diable ? Et que cherchent-ils ? La batterie ? l'invisible batterie, qui les a arrosés de trois salves et puis qui s'est tue, mystérieusement ? Seigneur ! s'ils savaient que cette batterie ne compte pour tout potage que quatre 65 et qu'un 100 millimètres, ils s'en soucieraient certes assez peu. Mais, visiblement, ils ne savent pas. Et, alors, ils se méfient et ils hésitent, et ils tâtonnent. Bien mieux ! les voilà qui ouvrent le feu ! — contre la forêt vierge ! — Et ce sont leurs canons de 210 qui entrent en action ! Que d'honneur pour nos infimes pétoires (1) !

Bien entendu, les 65 n'ont garde de riposter.

(1) L'obus de 65 millimètres pèse 4 kilogrammes ; et l'obus allemand de 210 125 kilogrammes.

Coups longs, coups courts, la batterie est dûment encadrée. N'ayez crainte, cela ne lui fera pas grand mal (1). Au premier obus, tout de même, deux hommes, vaguement harnachés en guerre, s'approchent du commandant Destremau :

— Commandant... nous ne savions pas très bien quel était notre poste... mais puisque les Allemands tirent contre la batterie, notre poste est à la batterie. On y va.

Et Destremau salue, très respectueusement; de ces deux hommes, qui font office de brancardiers volontaires, l'un s'appelle le docteur Bachimont, un vieux praticien à barbe grise, et l'autre est Mgr Hermel, l'évêque de Tahiti.

Côte à côte, le prélat et le vieux médecin escaladent le sentier à découvert, cependant que les 210 Allemands creusent, çà et là, des entonnoirs autour d'eux.

Huit heures. — Les grosses pièces allemandes tirent toujours. Sur le quai, nos hommes invisibles et épargnés commencent à s'amuser beaucoup.

Le comte Spee qui, lui, doit s'amuser un peu moins, estime, à la longue, qu'en voilà tout de même assez. Pour la troisième fois, il met le cap sur la passe. Allons! le sort en est jeté, et la pauvre *Zélée* a vécu. Il s'en faut de 90 minutes que ses chaudières soient en pression, — que son hélice puisse tourner. Bref, rien à faire, rien à tenter, sauf exécuter purement et simplement l'ordre formel reçu naguère de l'amiral français commandant de la division d'Extrême-Orient : *En cas d'attaque par des forces supérieures, coulez votre bâtiment.*

— Barbier! larguez vos amarres, évacuez le navire, et ouvrez les prises d'eau.

Et la *Zélée*, pavillon français cloué à sa corne, commence lentement de s'engloutir.

Huit heures vingt.— Les Allemands touchent à l'orée du chenal. On peut entrer, c'est facile : une des balises, insuffisamment détruite, est encore bien visible. On n'aurait qu'à gouverner droit dessus, le cap au S.40° E. Mais non. Demi-tour encore, demi-tour pour la quatrième fois! Et les croiseurs rouvrent le

(1) Une batterie de côte à peu près organisée ne risque rien, sauf des coups de plein fouet, frappant droit sur une pièce ou sur un affût. Cas, naturellement rarissime.

feu sur cette invisible et muette batterie qu'ils doivent, en fin de compte, terriblement redouter, pour perdre tant et tant de gros obus contre elle. 32 coups sont encore tirés. Alors, suprême tentative : *Scharnhorst* et *Gneisenau*, en ligne de file, piquent sur la passe, résolument. Ils vont entrer, cette fois... ou alors, s'ils n'entrent pas, c'est qu'ils ont peur. Peur de quoi ? Il n'y a devant eux ni canons, ni torpilles... Il n'y a qu'un homme brave, qui commande à d'autres hommes, braves aussi. Rien davantage. Malgré quoi, le comte Spee, c'est positif, n'ose pas. Ce pavillon tricolore qui s'obstine à flotter au vent, ces adversaires qui s'obstinent à recevoir des coups et à ne pas les rendre, quel incompréhensible mystère ! Et voilà von Spee, tout près de forcer le facile passage, qui hésite et s'arrête une dernière fois. Ce n'est pas possible ! Tant d'insolent courage cache nécessairement un piège (1). Après tout, si le chenal était miné? Peut-on risquer le *Scharnhorst*, peut-on risquer le *Gneisenau* dans ces eaux inquiétantes? Peut-on même risquer les compagnies de débarquement contre cet adversaire invisible, dont on ne sait qu'une chose, c'est qu'il a tiré, tout à l'heure, qu'il a donc des canons et que, depuis, il ne s'est pas rendu ?

On ne peut pas. On ne peut certainement pas. Et l'amiral von Spee, depuis plus de deux heures, promenant sa formidable escadre devant un simple pavillon, qui ne veut pas s'amener, s'aperçoit tout à coup du mortel ridicule dans lequel il s'enfonce, lui, et les siens avec lui.

S'en aller ! S'en aller tout de suite ! Il n'y a plus que cela à faire, à moins...

A moins d'employer la méthode allemande la plus classique, et de substituer au ridicule, l'odieux...

Il est neuf heures vingt. — La *Zélée* n'a pas encore achevé de couler bas. Elle flotte encore, au milieu de la passe, et tout près de chavirer. Soudain, la canonnade allemande éclate. 14 coups de 210, 35 coups de 150 jaillissent des croiseurs cuirassés; 49 obus, en tout. Et deux de ces obus vont frapper la canonnière, l'aidant à mourir plus vite, cependant que les 47 autres, tous trop longs, s'abattent sur la ville, sur la ville ouverte, sur Papéété, qui flambe immédiatement comme une torche.

Erreur de pointage? Oh ! que non pas ! Le *Scharnhorst* est

(1) Se souvenir de Guillaume d'Orange à Steinkerque : « Oh ! l'insolente nation ! »

champion d'honneur du tir pour toutes les flottes allemandes; et le but à battre n'était pas à 3000 mètres de ses crans de mire. Le *Scharnhorst* a tiré où il voulait tirer, et le *Gneisenau* de même. De quoi vous étonnez-vous, d'ailleurs? On peut bien bombarder Papéété, ville ouverte, quand on a bombardé la cathédrale de Reims.

Mauvaise action? Peuh!... mauvaise affaire, plutôt : car ces 49 obus-là manqueront cruellement au *Gneisenau* et au *Scharnhorst* dix semaines plus tard, le jour vengeur des Falkland!

Et c'est fini. L'escadre allemande de l'Est-Asiatique, vaincue par l'énergie d'un simple petit officier français, s'en retourne, tous ses projets avortés.

De notre bord, deux tués, quelques blessés. Et le tiers de Papéété, — ville ouverte, — en cendres. Tel est le bilan du combat de Tahiti, perdu par l'amiral von Spee, gagné par le lieutenant de vaisseau Destremau.

XIII. — *IN MEMORIAM*

Midi, le même jour. — Quatre Maoris, qui ont bravement plongé sur l'épave de la *Zélée*, remontent à la surface, radieux; ils ont sauvé la grande enseigne de la canonnière, le glorieux pavillon tricolore naguère cloué à la corne, et que les obus allemands ont magnifiquement déchiqueté de leurs éclats.

Cortège. Une garde d'honneur, matelots, coloniaux, baïonnette au canon, escorte l'étamine encore ruisselante, et la porte en triomphe de la plage jusqu'au sémaphore. Mais, — ainsi Destremau l'ordonne, — ce seront les indigènes qui soutiendront jusqu'au bout, sur leurs épaules, le glorieux emblème qu'ils ont sauvé des eaux; juste hommage rendu par la mère patrie à sa pupille Tahiti; car tous les Tahitiens, d'un bout de l'épreuve à l'autre, sont demeurés fidèles, loyaux et braves.

***

Ce pavillon-là, le pavillon de la *Zélée*, chacun peut, encore aujourd'hui, le contempler. Il flotte toujours, dans l'humble salon d'une humble maisonnette toulonnaise. Car la veuve du commandant Destremau, dont les fils seront marins comme

fut leur père, s'est réfugiée non loin du vieil arsenal de Suffren et de Latouche-Tréville, dans le vieux faubourg chanté par le poète Daguerches, au Mourillon.

Là, à côté du pavillon de la *Zélée*, est suspendue une croix de guerre : celle du vainqueur de Tahiti, une croix de guerre que Destremau n'a jamais vue; quand on la lui a décernée, il était mort depuis huit mois...

Mort en mars 1915, dès son retour en France, mort de chagrin... peut-être tué par l'attente de cette croix de guerre qui ne venait pas...

Il est juste d'ajouter que, quatre bonnes années plus tard, — le 25 février 1919, — l'amiral de Bon, chef d'état-major général de la Marine, lui rendait justice en demandant pour lui, à titre posthume, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Et l'amiral libellait en ces termes les motifs de sa demande :

M. le lieutenant de vaisseau Destremau, commandant la défense de Tahiti, après le désarmement de la Zélée, *a su, malgré le peu de concours apporté par les autorités locales, organiser la défense de l'île de manière à empêcher le* Scharnhorst *et le* Gneisenau *de s'en emparer.*

Claude Farrère et Paul Chack.

LA DEMI-MORTE

La descente des troupeaux dans le silence des rues de Cauterets, par une nuit déjà froidie de la fin septembre, est encore le souvenir d'enfance qui me donne le plus de frissons, cercles indéfinis d'une eau dormante où s'est abattu un oiseau d'automne.

Pourquoi?...

Écoutez.

L'âme angoissée des vacances qui vont finir, on s'est endormi avec un malaise de tristesse qui vous ressaisit dans le brusque réveil. Au loin, dans les rues sonores, une rumeur insolite se propage. Un frémissement de claires clarines que bat une sonnaille plus grave. La voix sévère du Gave qui roule ses eaux tumultueuses près de la maison domine encore cet orchestre pastoral dont le son grandit et enfin déferle. Le troupeau de brebis, et ses béliers, les bergers et les chiens passent là-bas, au bout de la rue, sur la place éclairée. Vite, on se lève. L'air est glacial. Qu'importe! On veut voir, à la clarté des réverbères, passer le moutonnement musical. De fois à autre, le coup de sifflet du pasteur éclate et les chiens, s'élançant au flanc du troupeau, y ramènent par leur seule menace la bête qui s'écartait. Tout ce dévalement dure quelques instants et disparaît. Les bruits diminuent, s'assourdissent, meurent. On ferme la croisée pour rentrer dans le lit tiède. Mais il vous reste dans les yeux les cristaux des étoiles frissonnantes et dans le cœur ces carillons.

Alors, on rêve. Au lieu de rentrer au collège et de se cloîtrer dans les études, contre les pupitres noirs, tandis que la Nature déroule par les monts et les plaines le cycle de ses beautés,

pourquoi ne pas jouir, comme le berger, de la vie indépendante et contemplative des hauts pâturages, toute parfumée des fleurs et des herbes vierges? Pourquoi ne pas avoir sa cabane de pierres roulées, son toit de gazon, son lit de fougères, le laitage qui glace dans le torrent et la syrinx de buis pour enchanter son rêve? Au lieu de subir les vulgarités, l'atmosphère épaisse du dortoir, pourquoi ne pas se dilater l'âme des aurores et des soirs sublimant les sommets et des larges nuits pures par lesquelles l'esprit est, comme le sang, dessouillé? Ah! liberté, liberté chérie!... L'enfant se rendort, mais un souvenir de vie bucolique, plus sûr que celui qu'il acquiert dans Virgile, est scellé pour la vie dans son être.

***

Aussi, les moutons commençant à descendre de la montagne, suis-je allé en septembre passer quelques jours à Saint-Savin, chez ma tante qui habite une vieille maison, berceau de ma famille paternelle. La charmante demeure! Basse sous la hotte de son toit, elle est pleine d'antiques armoires et de bahuts de noyer ciré ouvrés jadis par des artisans rustiques. Du côté du jardin, une vétuste galerie de bois qu'étaie une forte glycine emmêlée aux balustres court le long de sa façade. A côté, un colombier croule sous les bignones. Le courtil, très simple, plein de fleurs de curé, n'est séparé du verger que par une épaisse haie de buis et un ruisselet d'eau vive dont le chant monotone compose la trame éternelle sur quoi les oiseaux brodent leurs trilles. Peut-être bien qu'en fin de compte c'est là que je consentirais à vieillir et, dans le cimetière proche, exposé aux bruits de la vallée, reposer à jamais.

Mais s'agissait-il d'une morne et rêveuse retraite dans ce vieux refuge familial? C'était toute la vie rurale que je voulais revoir afin d'y retrouver mes images d'enfant. Dès le lendemain de mon arrivée, je traversai avec ma tante le cher village. Il n'avait pas changé et semblait encore s'éveiller du passé. Les archaïques maisons de pierre grise s'enveloppaient toujours du bruit des eaux courantes et de riants vergers où les vignes s'enlacent aux arbres, comme dans les campagnes antiques. Devant les seuils, des vieilles, le visage bruni sous la fanchon noire, pareilles aux figures sur bois des imagiers du Moyen âge, filaient la quenouille de laine et tournaient le fuseau, conti-

nuant leurs aïeules... Nous gagnâmes enfin le petit plateau de Piétat qui se termine par un éperon portant la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Encapuchonnée d'un lourd clocheton d'ardoise, elle semble un moine en méditation. A l'ombre de quelques cerisiers plantés çà et là dans la prairie qui sépare le sanctuaire des champs d'alentour, des moutons paissaient, descendus de l'avant-veille. Sur les marches du portail Renaissance dont les frustes pilastres soutiennent le cintre en anse de panier, une jeune paysanne était assise, la tête inclinée vers une cage où s'effarait une tourterelle.

— C'est Bernadette l'idiote, me dit ma tante.

Je m'approchai. La jeune fille, au bruit de mes pas, leva son visage inexpressif. Aucune parole ne sortit de sa bouche ouverte. Mais, dans son regard dardé sur nous, je discernai, à travers le brouillard de l'hébétude, un fond lointain de bonté et de douleur. Puis, saisie d'effroi et nous regardant toujours, elle se coucha sur sa cage qu'elle entoura de ses bras, comme si nous voulions l'en déposséder. La tourterelle se débattit, froissant ses ailes aux barreaux.

— Laisse cette malheureuse, me dit ma tante. Respectons sa tranquillité.

Contournant la blanche chapelle, nous allâmes nous asseoir derrière le chevet, sur le banc de pierre de la terrasse, ombragée de tilleuls, qui surplombe la vallée du Gave. L'air de la matinée était vif et pur, imprégné du premier parfum d'ambre de l'automne et de la rumeur lointaine du torrent dont un cordon de peupliers soulignait le cours écumeux. Le ciel était mouvementé de nuages fuyards. Leurs ombres, pareilles à de subtiles fumées, couraient au flanc de la montagne où parfois un faisceau de soleil avivait la blancheur d'un village. Au delà de Saint-Savin et de l'octogone de son clocher roman, posé sur les toits comme une couronne ecclésiastique, la chaîne des Soums, qui se détache du pic de l'Estibette, barrait l'horizon du côté de la plaine. Sa falaise de granit rosé réverbérait la jeune lumière. Autour de nous les premières feuilles jaunies s'envolaient dans le bruissement de la brise qui ne cesse d'assaillir ce haut promontoire champêtre.

Autrefois, appuyé à la sereine chapelle consacrée à la pitié, j'aimais recueillir, montant vers elle, l'esprit de la vallée, mon univers. Plaisir auquel, ce matin, je ne m'abandonnai pas. Le

visage de Bernadette, lourd d'angoisse et des mystères de l'inconscience, me tourmentait. J'interrogeai ma tante, qui consentit à me narrer la douloureuse histoire de cette simple. Enveloppée de l'atmosphère de poésie que les songes d'une année ont déposée en moi autour d'elle, voici l'aventure de la paysanne Bernadette Harriat et du chevrier Sylvain Vignalou.

***

Bernadette était la fille unique de paysans propriétaires dont les champs étendent leur damier au-dessus de Saint-Savin, en bordure de la route qui mène au village montagnard d'Arcizans. La maison est posée au milieu du domaine. Son pignon à degrés et son toit d'ardoises moussues s'appuient à un bouquet de noyers.

Les deux frères de Bernadette avaient été tués à la guerre; aussi le vieil Harriat veillait-il sur sa fille dont il calculait l'union avec le fils d'un riche paysan du village. Bernadette était son orgueil. Elle avait grandi, enfant soumise et laborieuse, aidant sa mère aux soins du ménage. Dure à la besogne, depuis la disparition de ses frères elle secondait son père aux travaux agricoles. Elle savait gauler les noix, conduire les vaches lors des labours, biner les sillons au printemps, faner et enveilloter le foin, le charger sur la charrette et, lors de la moisson, son père ni les journaliers, quelle que fût la chaleur, n'avaient pas à regarder, la main au-dessus des yeux, si elle sortait de la maison, le panier sur la tête, lourd du repas méridien. En tout, elle était diligente, ponctuelle. Le curé, qui venait souvent chez les Harriat, bons paroissiens, la proclamait la plus sûre brebis de son troupeau d'enfants de Marie.

A la procession du 15 août, c'était elle qui portait la bannière peinte de la Vierge de Lourdes. En même temps qu'en sagesse, elle croissait en vigueur et beauté. Plutôt petite de taille, mais sans lourdeur, elle épanouissait des formes rustiques et saines. Son visage coloré résistait au hâle des journées de soleil dans les champs et sa chevelure abondante avait, comme la châtaigne, des coulées plus claires sur le brun foncé. Ses yeux profonds ruisselaient, quand ils vous regardaient, de franchise et de bonté.

Attenant au verger planté de hautes vignes, qui prolongeait jusqu'à la route le courtil de la maison, le plus fleuri du village

en roses trémières, était une borde où, lors de la montée vers les pâturages en mai ou bien à la descente, fin septembre, les bergers demandaient et obtenaient la permission, durant la halte d'un jour, de parquer leurs troupeaux. C'était une tradition dans la famille Harriat, — contre laquelle en soi-même bougonnait parfois le vieux laboureur, — de se montrer hospitalier envers les pâtres transhumants. Bernadette ne manquait jamais de les inviter à entrer dans la maison, afin d'y partager le repas de famille. C'est ainsi qu'un soir de mai 1920, elle connut le chevrier Sylvain Vignalou.

Il arriva vers la fin d'un après-midi, à l'heure où le soleil glissant derrière la montagne retire des champs sa lumière et cède à la rosée. La mère Harriat qui le regardait venir lui permit d'abriter ses bêtes dans la borde et le prévint que pour sa nuit il aurait une bonne place au grenier, dans le foin. Il avait remercié, touché son béret. Quand Bernadette fut rentrée de chez une voisine malade, sa mère lui dit :

— J'ai oublié d'inviter ce garçon à manger la soupe avec nous. Va donc le chercher.

Elle était allée le trouver. Assis sur le talus de la route, son chien entre les jambes, un sac de peau d'isard à son côté, une brune couverture de cadis sur les épaules (car l'air avait fraîchi), le berger coupait un morceau de pain où s'étalait une lame de jambon et en donnait parfois une bouchée au labrit qui l'épiait, l'oreille agile et haute. Il reçut la jeune fille sans délicatesse, et même avec mauvaise humeur. Il n'avait besoin de rien. Elle l'avait regardé, stupéfaite de cet accueil auquel elle n'était pas habituée. Elle insista. Et comme il levait ses yeux ténébreux, obscurcis encore par l'ombre d'une forte arcade sourcilière, elle y avait discerné une flamme de tristesse âpre et volontaire. La moustache rude, le visage osseux, la peau brunie accentuaient son air farouche et taciturne. Il ressemblait à ces cailloux enfumés des maisons qui demeurent à l'abandon, après que l'incendie les a dévastées. Seul le labrit s'était approché de Bernadette, quêtant des caresses du regard et de la queue mobile. Elle était à la fois intriguée et émue d'une réponse maussade où elle devinait de la souffrance.

La voix un peu étranglée, elle demanda :

— Quel est votre nom et d'où venez-vous? Vous ne ressemblez pas aux autres qui passent.

La bonté qu'il percevait au fond de la voix tremblante et des yeux étonnés de la jeune paysanne décida le berger à causer. Sans cesser de manger, il avait dit s'appeler Sylvain Vignalou, d'Arrens, au pied du Gabizos. Longtemps il avait été chevrier. Pendant la belle saison, il menait autrefois son troupeau à Pantin. Et, jouant de la *flabute*, le fouet pendu à l'épaule sur la blouse, il parcourait les rues, offrant aux ménagères le lait mousseux dans la tasse d'étain. Beaucoup de mères croyaient y retrouver pour leurs nourrissons un peu des vertus de la montagne. L'hiver, retiré à Arrens dans sa famille, il gagnait sa vie en fabriquant dans le buis les flabutes à sept tuyaux et sculptant divers objets, chiens des Pyrénées, vaches avec leurs clochettes, qui se vendaient, l'été, dans les bazars des villes d'eaux. A la mobilisation, il était parti pour le front où il avait gagné la médaille militaire, mais il ne la portait pas. Il en voulait à la guerre qui lui avait coûté sa fiancée. Lasse de l'attendre, elle s'était mariée avec un petit commerçant de Lourdes enrichi, tandis que lui se battait. Et maintenant la vie trop injuste ne lui souriait plus.

Il avait essayé de reprendre son ancien métier, mais celui-ci devenait difficile. Pantin s'était tellement agrandi depuis la guerre qu'il lui fallait aller trop loin, chaque après-midi, à la recherche de quelque gazon pour faire brouter ses bêtes. Il avait eu aussi de la malchance, des ennuis avec son patron pour deux chevreaux perdus dans les rues populeuses, enfin, un procès-verbal d'un agent, parce que son bouc, pendant qu'il trayait, dérobait des légumes à l'étalage d'une maraîchère. Alors, dégoûté, afin de mieux fuir les hommes et la vie moderne, il s'était fait berger pour le compte d'un riche paysan des environs de Lourdes. L'été, il allait à la montagne, près du Balaïtous, prenant au passage les brebis des propriétaires de Préchac et d'Artalens, de l'autre côté du Gave; elles avaient, les unes, l'oreille fendue, les autres, une croix brune marquée sur la laine, tandis que les siennes portaient une croix bleue. L'hiver, il surveillait le troupeau près de la ferme de son patron et aidait celui-ci à divers travaux : les semailles, le dépiquage du maïs, l'achat ou la vente du bétail dans les foires du pays.

En se confiant ainsi à la jeune fille, il s'était étonné de son audace et de son abandon. Il ne mangeait plus, par politesse;

par curiosité aussi, pour mieux la regarder. Une bonne lumière descendait sur lui des yeux de Bernadette qui, une main sur la hanche arrondie et l'autre sur la tête du labrit qu'elle caressait, écoutait ce garçon pitoyable.

— Venez donc à la maison, dit-elle. Cela vous fera du bien. On est de bonnes gens, vous savez; et votre chien et vous y serez mieux régalés. Ménagez vos provisions pour la montagne.

Afin de le décider, elle saisit son sac d'isard et le lui tendit, l'engageant à la suivre à la ferme.

Il la suivit.

Après le repas que Bernadette avait servi, en donnant à Sylvain les meilleures portions, longtemps le vieux père Harriat causa avec le berger. Le paysan voulait s'instruire. Ce qui l'étonnait, c'est qu'on pût aimer vivre, comme Sylvain, en vagabondant, en somme. Ce fut tout de suite entre eux l'éternelle dispute du sédentaire et du nomade. Bernadette, tandis qu'elle essuyait la vaisselle avant de la ranger dans le bahut de cerisier, s'approchait parfois pour mieux entendre, et placer son mot, quand le père animé avait d'âpres paroles à l'adresse du berger errant. Exprimant la revendication habituelle du cultivateur contre le pasteur, il n'était pas loin de le traiter de fainéant et de pillard. Le ménage fini, la jeune fille s'assit près de la table, à la lueur de l'unique lampe, pour repriser les bas de sa mère.

Ce qu'elle entendit, la chaleur d'âme que Sylvain mettait dans ses propos accentua la sympathie qu'elle éprouvait déjà pour lui quand, une heure auparavant, il était au coin de la grange, rembruni et seul avec son chien, mangeant du pain bis.

Il disait qu'il ne détestait pas le travail des champs lorsque son patron l'y employait, au temps des brûlis, des labours et des semailles. Il aimait bien la ferme où il rentrait chaque midi et chaque soir. Elle n'était pas, comme ici, appuyée à un bois ni juchée sur un coteau, mais isolée dans la plaine nue qui s'étend entre Lourdes et Tarbes. Certes, l'infinité des champs bigarrés, coupée par les platanes de la grandroute, les villages massés de loin en loin autour de leur clocher, la haute bordure, sur l'horizon, des Pyrénées bleues, coiffées de neige, c'étaient de bien belles choses agréables à regarder. Mais

toujours pareilles. Il était fait pour la découverte de sites nouveaux, à chaque étape de ses parcours de berger, et semblable au marin dont chaque escale renouvelle les émotions.

Le paysan, lui, défendait le charme quotidien de la maison et des cultures. Quel plaisir de les voir prospérer, de les améliorer, à force de travail et d'épargne, et de garder autour de soi les mêmes compagnons, les toits familiers du village, les cloches dont le son qu'on retrouve, vieillard, tel qu'il vous avait bercé enfant et suivi homme mûr, au long des joies ou des deuils, était doux au cœur comme la voix d'une amie! Et quand on errait de lieu en lieu, que devenait la tombe des siens, et soi-même où laisserait-on ses os?

Sa fille l'appuyait et le complétait. N'était-ce pas meilleur, plutôt que cette perpétuelle errance, de posséder un foyer avec une femme et des enfants qu'on avait la fierté de nourrir et le bonheur d'aimer? Comment s'attacher à rien en restant, ainsi qu'il était, sans feu ni lieu?

Mais Sylvain répondait au père qu'il n'avait pas été habitué à goûter les douceurs d'une maison et d'un village. Aussitôt capable de gagner quelques sous, sa famille trop pauvre l'avait loué pour garder des moutons ou promener des chèvres à la ville. Et à la jeune fille, en la regardant avec de bons yeux qui semblaient dire : « Auriez-vous oublié ce que tout à l'heure je vous ai confié? » il répondait qu'elle disait vrai, mais qu'il n'était pas né sans doute pour ces bonheurs-là. Les siens, c'étaient la solitude avec ses bêtes dans la tranquillité de la montagne, la pêche de la truite dans les eaux vertes du torrent, le grand air pur, le parfum des herbages non foulés, et, sur les névés des cimes, l'admirable lumière des aubes et des soirs, — et c'était aussi, dans l'émouvant silence du val sensible à l'écho, la plainte qu'il confiait à sa musette, quand il avait le cœur trop gros des peines de sa vie, de ses espoirs déçus, avec son labrit seul pour l'écouter et le comprendre.

Sylvain partit au petit jour. Bernadette s'était levée pour lui donner la soupe et lui préparer un œuf frit, du fromage, agrémentés de plusieurs verres de vin. Du seuil elle le regarda monter lentement sur la route; de la main elle lui fit signe, jusqu'à ce qu'il eût disparu sous la voûte bleuie d'un bois de châtaigniers.

*
* *

Tout l'été, Bernadette songea à Sylvain, à la vie calme et profonde baignée de primitive nature qu'il avait vantée devant son père, un soir de mai. Elle ne se reconnaissait plus. D'où venait cet émoi dont elle était doucement remuée, malgré elle, comme un bois silencieux au passage d'une brise inattendue? Les bergers, longs contemplateurs des étoiles, ne sont-ils pas tous un peu magiciens? Quel charme opérait en elle? Les réminiscences de sa race jadis pastorale s'éveillaient peut-être dans son sang, ou, plus simplement, à un appel mystérieux, n'étaient-ce pas ses forces de tendresse et d'amour, longtemps endormies, qui se mettaient à sourdre? Sa vie d'enfant pieuse avait développé ses puissances de charité et Sylvain l'attirait pour la douleur dont il était la victime et qu'elle désirait consoler, pour l'âme exempte de bassesse que ses confidences lui avaient révélée, pour sa franchise et sa limpide probité.

Devant ce trouble invincible et secret qu'elle éprouvait, Bernadette avait déjà son idée.

Elle verrait bien si elle ne se trompait pas, quand, à l'automne, le berger descendrait vers la plaine.

Depuis le quinze de septembre, chaque jour elle l'avait attendu et guetté. Elle regardait souvent s'il débouchait de l'arceau de feuillage sous lequel en mai il avait disparu. Deux, trois troupeaux étaient déjà passés. Leurs sonnailles faisaient frémir son cœur. Toutes ses pensées étaient en elle inquiètes et un peu ivres, comme les hirondelles des soirs d'été. Enfin, à la tombée du crépuscule, un jour, il frappa à la porte, tandis qu'elle s'occupait du ménage. Elle l'avait deviné et reconnu à son pas, avant qu'il apparût. Quand il toucha sa main, à son trouble, à son bonsoir tremblé, il comprit qu'elle avait songé à lui tout l'été, comme lui à elle, dans la solitude de la montagne. Alors, prétextant la lassitude de son troupeau, il demanda la permission de rester à la borde la journée du lendemain. Il voulait parler à la jeune fille et savoir s'il avait enfin trouvé, comme il le pressentait, un cœur qui fût à lui.

A l'aube, elle vint à la fontaine de la route où il abreuvait sa mule dans l'auge de bois, sa mule qui portait ses provisions et d'aventure les brebis blessées ou les agnelets précoces. D'un

cabas du cacolet, il retira un bouquet d'edelweiss qu'il lui offrit. Il les avait cueillis, la veille de son départ du pâturage, dans un lieu escarpé, non loin du glacier de Néouvielle dont ils gardaient la fraicheur et l'éclat. Il n'avait pas songé à Bernadette que ce jour-là; il pouvait affirmer sans mentir, foi de berger, qu'elle avait habité son cœur plus souvent sans doute qu'il n'était permis.

La jeune fille s'était extasiée devant ces étoiles de velours blanc qu'elle n'avait jamais vues et qui lui représentaient la candeur paisible de la vie pastorale dont le récit du pâtre, à son précédent passage, l'avait charmée. Devant la déclaration de Sylvain, tout simplement le rose lui monta aux joues, un sourire brilla dans ses yeux élargis et, sans timidité, elle dit :

— Moi aussi, j'ai fait comme vous. Mais je ne me reproche rien.

Il lui demanda alors s'il pourrait un jour l'épouser. Elle lui répondit qu'il lui faudrait d'abord être un paysan, et non plus un berger, et convaincre son père qu'il saurait devenir un bon laboureur.

Aux repas de midi et du soir, il se déclara dégoûté du métier de pâtre et décidé à se fixer au travail des champs. Le paysan lui en donna quelques verres de vin de plus, et, comme dans l'après-midi, Sylvain habile avait été voir travailler dans les maïs le vieil Harriat, auquel il donna un coup de main pour rentrer le fourrage; le père de Bernadette et lui se quittèrent bons amis.

La jeune fille engagea sa foi au berger et lui promit de disposer ses parents, durant l'hiver, à l'accepter pour gendre.

***

Les jours, les mois passaient, sans qu'elle osât confier son secret, même à sa mère. Elle en parla au curé, brave homme qui, sous son aspect rude de paysan, cachait une âme évangélique, affinée par la culture cléricale. Il aimait approfondir les textes des psaumes et passait le temps que lui laissait son ministère à déchiffrer les manuscrits des moines de Saint-Savin ou gratter la chaux qui recouvrait les fresques de son église abbatiale. Il reprocha à Bernadette de s'être engagée si vite à un inconnu, mais, discernant le degré de passion de cette enfant sérieuse, il prit le parti d'écrire au fermier qui employait Sylvain, pour avoir des renseignements sur ce

garçon. Il demanda aussi à son collègue d'Arrens ce que valait la famille Vignalou. Les avis qu'il reçut furent bons. Il aborda, un jour de février, la mère Harriat, dont il savait le mari au marché d'Argelès. La brave femme fut épouvantée du rôle qu'il lui confia : préparer son *homme* à la nouvelle de l'engagement secret de leur fille unique! Il se révolterait. Avoir ainsi méconnu l'autorité de son père, qui seul devait la marier et qui n'accepterait jamais un vagabond sans argent, étranger à la commune! Avoir ainsi tout caché à sa mère! Bernadette pleura, mais ne renonça pas à son idée. Elle préférait ne se marier jamais, plutôt que de renier la parole donnée à un garçon sympathique et malheureux dont elle serait tout le bonheur. D'âme fine, elle n'acceptait pas d'être la servante trop souvent rudoyée d'un paysan riche. Il ne lui déplaisait pas, étant une héritière, de donner beaucoup, avec elle-même, à son *promis* infortuné.

Avril survint. Les neiges remontaient vers les cimes, les oiseaux chantaient plus fort dans le courtil, les bourgeons pointaient sur le brun violâtre des branches, maintes primevères déjà soufraient les talus de la route, et le bétail, qui devinait le printemps, s'agitait dans les granges. On allait bientôt réentendre les sonnailles des premiers troupeaux montants. Et la mère Harriat n'avait encore rien osé dire à son mari!

Quand enfin le premier berger se fut arrêté à la borde, elle prit peur et avoua tout à Harriat, tandis que Bernadette dans l'étable trayait les vaches. Le paysan frappa sur la table, sacra, jura qu'il chasserait plutôt sa fille que d'admettre qu'elle se mariât, malgré lui, à un gueux venu d'on ne savait où. Mais il contint sa colère quand Bernadette rentra. Il ne lui dit rien. Il se refusait à discuter de cette émancipation insensée.

Quelques jours plus tard, quand Vignalou se présenta à la porte, il l'injuria, le traitant de voleur de fille, de brigand, de mendiant en maraude et, Bernadette étant survenue à ces cris, il la poussa dans sa chambre et l'y enferma d'un tour de clé, puis, une fourche en mains, pressant devant lui le berger, il ouvrit la barrière de la borde, et, à grands cris et menaces, fit sortir les bêtes qu'il pourchassa sur la route jusqu'à la limite de ses champs. Sylvain, sans mot dire, se croyant abandonné, trahi, comme il en avait l'habitude, suivit son troupeau, en prit bientôt la tête et, sans se retourner, monta vers Arcizans.

Quand il eut disparu, le vieux paysan rentra chez lui. Il ordonna à sa femme de signifier à Bernadette qu'il n'entendit plus parler de cette folie.

Mai et juin s'écoulèrent et leurs travaux. Personne n'eût pu soupçonner qu'un orage domestique avait éclaté, un soir de mai, chez les Harriat. Bernadette ne donna lieu à aucun reproche. A sa mère elle avait seulement répondu qu'elle ne parlerait plus de ce mariage, mais, dans son cœur obstinément fermé et fidèle, elle gardait à Sylvain son sentiment. La nuit parfois, elle se couvrait la tête de ses draps pour étouffer ses sanglots et empêcher ses parents, qui dormaient dans la chambre contiguë à la sienne, de soupçonner son chagrin. L'idée que Sylvain était reparti sans l'avoir vue et pouvait croire qu'elle ne l'aimait plus, qu'elle était une fille de rien, comme l'autre qui l'avait délaissé, lui était intolérable. Sa conscience d'enfant charitable exagérait son remords. Comment lui faire savoir qu'elle n'était pas coupable de ce dont avec vraisemblance il l'accusait? Là-haut, solitaire, à peu près désœuvré, comme il devait souffrir et la détester! Ce qu'elle ferait devant la volonté impérieuse de son père, elle ne le savait pas. Ce qu'elle savait, c'est qu'il avait été d'une brutalité inique envers ce garçon et qu'il eût dû mieux respecter la loi de l'hospitalité. Elle ne discutait pas les droits paternels, mais elle sentait en son cœur des droits et un appel plus puissants que tout. Ce brusque et irrésistible amour lui semblait inspiré par la pensée divine qui emplit l'univers et commande à toutes les créatures. Le curé, informé de qu'il était advenu entre elle et ses parents, lui avait conseillé de se soumettre, de réfléchir, de laisser faire le temps, et de prier. Souvent, le soir, au retour des champs, elle s'échappait dans la pénombre de l'église nue, monacale et rustique. Elle priait, comme l'y avait exhortée son pasteur, et Dieu ne lui paraissait pas contre son amour. Les saints bienveillants des autels et le grand Christ miséricordieux de la muraille, le Christ qui, dans la nuit de Noël, avait marqué aux bergers ses premières faveurs, lui semblaient prendre sous leur protection Sylvain tourmenté d'une angoisse injuste.

* * *

Un matin de juillet, tandis qu'elle remplissait sa cruche de bois cerclée de cuivre à la fontaine où elle aimait s'attarder,

parce qu'en cet endroit tous deux s'étaient parlé, elle entendit trois appels de sifflet. Elle leva la tête; ils semblaient venir de la haie qui longeait un des côtés de la borde. Les trois coups de sifflet retentirent à nouveau et une main battit comme un oiseau qui volète, au-dessus du feuillage.

— Bernadette !

Elle reconnut sa voix. C'était lui, et qui l'appelait par son nom ! Il était donc toujours confiant et ne l'avait point oubliée. Elle ne s'était pas trompée ; elle avait eu raison de lui garder sa foi. Ce sentiment domina la surprise et l'angoisse qu'elle éprouva à penser que de la maison Sylvain fût découvert. Discrètement, elle aussi fit un signe de la main, puis s'avança de quelques pas le long de la haie en faisant semblant de l'émonder.

Elle entendit la voix qui lui troublait l'âme, murmurer :

— C'est moi, Sylvain. Je vous attends sous la châtaigneraie, au tournant de la route.

Sans répondre, le cœur d'abord arrêté, puis battant à grands coups, elle descendit à la fontaine, et, la cruche sur la tête, un bras levé, rentra songeuse à la maison. Sa mère n'avait rien vu; son père était aux champs, dans une prairie de bas-fond. Elle dit que le curé la demandait pour parer l'autel, en vue de l'office dominical du lendemain. Depuis quelque temps il n'y avait plus de benoîte et Bernadette en remplissait l'office. La mère Harriat trouva naturelle cette absence.

La jeune fille descendit la rue entre les maisons muettes. Elle traversa la grande place animée de la fontaine à quatre filets d'eau, tandis que de l'austère église qui la domine tombaient gravement les coups de huit heures. Elle tressaillit et se jeta dans une ruelle pour rejoindre, entre les vergers et les champs, le bois de châtaigniers où l'attendait son ami.

Ce bois lui était mystérieux et cher. Dans son ombre, au printemps, s'enfonçait Sylvain, à la tête de son troupeau, et c'était son ombre encore qu'elle épiait pour le voir, en septembre, reparaître.

Elle pénétra, le cœur anxieux, sous la voûte de feuillage transpercée de soleil. La route et le terrain herbeux, feutrés de chatons morts, semblaient tachés de gouttelettes d'huile lumineuse. Dans l'air déjà lourd de chaleur, quelques oiseaux répandaient, comme une source sonore, le filet de leur chant.

Elle étouffait d'angoisse, de pudeur, de bonheur mêlés. Elle avait pour Sylvain menti à sa mère, elle, une fille honnête et pieuse! Avait-elle raison de venir à ce rendez-vous clandestin du pâtre? Où l'entraînerait-il? Arrivée sur la route, elle s'arrêta, regarda autour d'elle. Ainsi jadis une nymphe dans un hallier hanté des faunes.

Trois coups de sifflet, comme tout à l'heure, éclatèrent dans le silence animé du sous-bois. Elle aperçut Sylvain qui se montrait au coin d'une grange déserte, dans le haut de la châtaigneraie. Elle monta vers lui et se glissa derrière le mur. Là, il saisit ses mains et la regarda au fond des yeux. Elle sourit, le visage à demi relevé. Toute inquiétude, tout remords s'abîmèrent dans un éblouissant vertige de félicité.

Il murmura :

— J'ai eu raison de ne pas douter de toi.

Il lui disait ce qu'elle-même avait pensé à la fontaine... Ici personne ne les viendrait surprendre. De la route, les rares passants ne pouvaient les voir ni les entendre. Attachée à un piquet, près de lui, sa mule broutait. Sylvain raconta qu'ils étaient là-haut plusieurs bergers. Tandis que ses compagnons gardaient les troupeaux, le sien avec les leurs, il était descendu à Arcizans, afin de renouveler les provisions pour tous et vendre les fromages qu'ils avaient pressés. Il voulait la revoir, ne pouvant vivre dans l'incertitude de ce qui se passait chez elle et surtout dans son cœur. Avait-elle renoncé à lui? Qu'était-il advenu pour que son père, au printemps, l'eût ainsi chassé?

Pendant qu'il l'interrogeait, il s'approcha de la mule chargée de sacs et de cabas vides qu'il remplirait tout à l'heure; il en détacha une cage d'osier tressée par lui où était enfermée une jeune tourterelle, capture de hasard qu'il destinait à son amie. Elle dirait qu'un marchand de passage la lui avait vendue. Bernadette, honteuse du mensonge qu'il lui faudrait faire encore, mais heureuse de la tendresse de Sylvain, prit la cage, s'émerveilla de l'oiseau au plumage bistré et de son collier noir. Puis, elle s'assit à côté de Vignalou contre le mur de la grange, la cage posée près d'eux. Et, comme la tourterelle gémissait, elle fit « chut » à cette imprudente qui les pouvait dénoncer, en riant d'un rire silencieux.

Ils causèrent. Elle assura que son père ne céderait pas à une instance nouvelle, parce qu'il avait son idée pour le

mariage de sa fille. Et, comme Sylvain s'inquiétait, elle le rassura en lui jurant qu'elle-même ne changerait son idée pour celle de personne. Elle serait à lui. A la fin de l'automne, puisqu'elle était majeure, elle quitterait la maison dont son père sans nul doute la chasserait, pour s'engager comme domestique à Lourdes, en attendant leur mariage. Elle éprouvait une étrange volupté à sacrifier ainsi, pour l'amour du pâtre, sa tranquillité, son orgueil d'héritière. Elle abandonna ses mains, sa taille, sa tête renversée...

Elle resta plus d'une heure avec lui et rentra à la maison, les joues en feu, le cœur affolé, éperdue, fuyante, honteuse de traverser le village avec son trouble et son oiseau.

* * *

Jour à jour, août et septembre s'égrenèrent, sans qu'il y eût la moindre discussion dans la famille Harriat. Bernadette était docile et ardente au travail, aussi bien aux champs qu'au ménage. Mais, assombrie, elle avait perdu, même avec les siens, toute gaieté et se tenait souvent à l'écart, dans le petit jardin que les roses trémières n'éclairaient plus. Ses traits se tiraient et parfois on voyait bien qu'elle avait pleuré. Ses parents s'en étaient aperçus; mais le père ne voulait et la mère n'osait lui faire une observation. « Ça passera, pensaient-ils. Son idée a du mal à la quitter. Il faut être patients. » Cependant le curé s'alarmait, car Bernadette était moins assidue à parer l'église, insistait pour qu'une autre en fût chargée à l'avenir. Au 15 août, elle n'avait pas voulu communier, ni porter la bannière de la Vierge, à la procession de l'après-midi. Elle était triste et sans ferveur. Cette mélancolie ne durerait pas, assurait-elle ; qu'on la laissât souffrir en paix et recouvrer sa tranquillité ! Après maintes objections, le curé s'était résolu à ne pas la brusquer, mais gardait quelque inquiétude.



Déjà octobre avait apporté des jours pluvieux et les rapides crépuscules. Plusieurs troupeaux étaient passés, non celui de Sylvain. Bernadette le guettait avec fièvre. Un jour elle n'y tint plus et interrogea un berger pour savoir s'il le connaissait et ne serait pas un de ses voisins de pacage. Sylvain Vignalou ? Il ne le connaissait pas. Après un silence et le temps de boire le

verre de vin qu'elle lui avait offert, il annonça qu'un berger était mort, disait-on, quelques jours plus tôt, d'un accident. Gêné par la soudaine pâleur de la jeune fille, il ajouta :

— Je ne veux pas dire qu'il s'agit de celui que vous m'avez nommé.

Elle ne répondit rien, comme absente. Il toucha son béret, siffla son troupeau et s'éloigna, interdit de l'angoisse qu'il avait provoquée sans le vouloir.

L'attente de Bernadette devint alors de la terreur. Elle ne dormait plus, épiant, chaque nuit, les sonnailles qui descendaient. Dès leur lointaine rumeur, elle se levait, passait un jupon, tordait en hâte ses cheveux, mettait des sandales pour que de la chambre voisine ses parents ne l'entendissent point, ouvrait en silence la fenêtre, l'enjambait et courait à la route. Dès la troisième nuit, le berger qu'elle arrêta lui dit :

— Sylvain Vignalou? Il est mort. Tenez, je ramène son troupeau.

La nuit indulgente cacha la décomposition de son visage. Elle eut le cœur de demander des détails, d'une voix presque indifférente, au pâtre sans méfiance. Le troupeau que Vignalou ne parquait plus était, un jour de la fin septembre, arrivé, conduit par le chien, jusqu'à lui qui était un peu plus bas, aux abords du lac d'Estaing. Il pensa qu'une chose anormale s'était passée. Il le rechercha et trouva son cadavre au pied d'un rocher. Le malheureux s'était sans doute brisé la jambe en tombant, avait dû appeler vainement au secours et mourir d'inanition, après quelques jours d'agonie. Il l'avait enterré à l'endroit même de sa chute : un tertre de gazon, entouré de cailloux et planté d'une croix de hêtre. C'était tout.

Il avait aussi déposé sur la tombe un bouquet d'edelweiss que Vignalou tenait dans la main.

Alors Bernadette, laissant dans l'ombre le pâtre étonné, s'enfuit au verger et s'écroula sous la vigne, la tête cachée dans les feuilles mortes et le gazon. Quand l'aube pâle commença de poindre, ayant épuisé ses ressources de larmes, elle rentra vacillante dans sa chambre.

Dieu décidément était contre elle. Elle sentait s'appesantir sa muette et toute-puissante réprobation. Plusieurs jours elle vécut, morte intérieure, en face de ses parents silencieux et inquiets de sa mine, l'imagination ployée sur le récit du pâtre :

Sylvain agonisant et sa tombe solitaire où se flétrissaient les edelweiss mortels. Pour elle il s'était aventuré à les cueillir, quelques jours avant sa descente, en souvenir de ceux qui naguère lui avaient plu. Qu'il était bon, ce garçon sauvage! Elle avait su le deviner sous ses rudes apparences. Et comme il l'aimait! Son rêve de mettre en commun leur vie et leur amour, elle s'y était obstinée, malgré ses parents, malgré tout ce qui les séparait. Rêve fauché et noyé dans le sang, ô douleur! Rêve, hélas! qui s'abîmait aussi dans la honte!

Si elle guettait son retour avec une hâte anxieuse, c'est qu'elle portait en elle l'enfant de leur péché. En juillet, à l'ombre de la châtaigneraie, elle s'était abandonnée à lui, follement, toute. Dieu maintenant la punissait. Elle avait attiré le malheur sur Sylvain. Il était un passionné et un triste, d'une nature un peu sauvage. Plus raisonnable et bonne chrétienne, elle aurait dû lui résister. Elle n'avait pas su. Un étrange émoi de sa tendresse et de ses sens, aux premiers baisers de Sylvain et dans leur première étreinte, l'avait surprise. Quelle inattendue et totale déroute alors de sa pudeur, de sa conscience! Tout ce qui arrivait était le châtiment de sa faute. Elle revoyait Sylvain tombant du rocher, souffrant plusieurs jours, seul, loin de tout, l'appelant. Ah! l'épouvantable supplice! Que n'était-elle morte avec lui?

Et maintenant, que devenir? Elle avait perdu celui qu'elle aimait, et c'était son cœur brisé. Mais pour s'être donnée à lui, c'était sa vie déshonorée. Combien elle avait été folle! Jusqu'ici, elle avait pu rassurer sa mère inquiète. Mais, avec les mois qui viendraient, elle devrait tout dire. Comment cacher sa faute? Elle n'avait même pas osé l'avouer en confession : que serait-ce quand le village entier en deviendrait le témoin et le juge? Elle ne pouvait s'enfuir au couvent où elle ne serait pas acceptée. Elle pressentait son martyre et celui de ses parents, les tourments et les larmes de sa mère, les justes emportements de son père. Le scandale qui allait éclater rejaillirait aussi sur la religion. La présidente des Enfants de Marie : quel sujet de raillerie dans la bouche des paysans! Ainsi, la pauvre Bernadette s'épuisait, chaque nuit, après le dur travail du jour, sanglotante sous ses draps, à considérer l'avenir. Elle n'entrevoyait que la honte, la honte publique pour elle et sa famille. Cela, il fallait l'éviter à tout prix.

Plusieurs fois elle alla chercher du réconfort auprès de la

Vierge de Pitié, dans sa chapelle solitaire. Elle lui apportait, tous les ans, au mois de mai, des bouquets de fleurs des champs. Sans doute lui serait-elle maintenant secourable. Mais la Vierge, toute à sa douleur devant le cadavre du Christ, victime innocente, demeurait impassible pour une enfant coupable. Elle ne lui conseillait, semblait-il, que de se résigner à une expiation inévitable. Bernadette quittait le sanctuaire, déçue de n'y avoir pas trouvé l'apaisement. Elle acceptait l'idée d'un dur rachat de son péché, mais non celle du déshonneur.

***

Un soir de la fin d'octobre, tandis qu'elle travaillait à la lessive, elle eut un rapide évanouissement et dut s'asseoir contre le banc de la maison, la tête chavirée, appuyée au mur. Sa mère avait dit : « Je vais chercher le médecin. » Ranimée par la terreur, elle eut l'énergie de continuer le travail. Il lui fallait enfin prendre une décision.

Au repas, elle fut particulièrement bonne pour les siens et diligente à leur plaire. Elle causa davantage, sourit, alluma la pipe de son père et lui passa les bras autour du cou. Sa mère rapiéçant un jupon de laine, en prévision des froids prochains, elle ne lui laissa pas cette peine et, sous la lampe, veilla un peu plus tard pour terminer le raccommodage. Le paysan et sa femme se regardaient, avec une étincelle de bonheur qui depuis longtemps n'avait pas brillé dans leurs yeux. Ils se disaient : « Notre fille redevient comme autrefois; notre fille est guérie! »

Quand la maison fut endormie, Bernadette, qui ne s'était pas dévêtue, enjamba la fenêtre de sa chambre, ses souliers à la main. Doucement, elle s'approcha de l'angle du mur pour décrocher la cage de la tourterelle que lui avait donnée Sylvain. Avec prudence, dès la nuit venue, elle avait enfermé le chien dans la grange, pour qu'il n'aboyât pas en la voyant partir. Sur le foin où il serait heureux, il dormirait pesamment.

Au bout du verger, sur la route, elle s'arrêta, s'assit sur le talus du fossé pour mettre ses souliers, reprit sa cage, eut un regard furtif pour la borde, enclos funeste où avaient commencé ses malheurs, puis considéra longuement la maison qu'elle discernait dans la nuit transparente. La brise lui apporta le bruissement des noyers, murmure de réprobation des choses. Alors, ramenant de la main gauche son fichu de laine pour le refermer

sur sa gorge, de la droite tenant la cage où parfois battait de l'aile l'oiseau anxieux, elle descendit la route jusqu'au sentier qui contournait le village. Elle ne voulait pas être aperçue. Elle fut bientôt sur le chemin d'Argelès. Toute la nuit elle marcha ainsi, évitant les grandes rues éclairées. Elle allait, elle allait, conduite par son idée fixe d'échapper au monde, à la vie. Dans les ténèbres, rien ne l'arrachait à cette noire flamme intérieure. Seule, à l'horizon, vers la plaine, scintillait, se mêlant aux constellations, la croix lumineuse du sommet de Jer qui domine Lourdes. Bernadette en détournait le regard. Elle lui rappelait la grotte sainte et sa patronne dont elle était désormais indigne, la pieuse et pure enfant qui glanait du bois mort, près du Gave, et à laquelle la Vierge était apparue.

Avant l'aube elle arrivait au bas de la crête des Soums. Cette arête nue qu'elle apercevait de la maison, elle la connaissait bien; c'était sur ses roches exposées au levant qu'elle suivait l'avance de l'aurore. Région chauve et qui contrastait avec les autres croupes, vêtues et riantes, qui enclosent la vallée. Quand, au prône, le curé parlait du Purgatoire, c'était un site semblable que, dans son imagination de paysanne ne sachant rien d'autre que sa contrée natale, elle entrevoyait. Vers cette retraite sauvage, elle s'enfuyait, Madeleine rustique, mais tenaillée d'une honte inconnue de la sainte pécheresse pardonnée qui ne brûlait plus que de l'amour divin.

Dans la nuit, sous les étoiles tressaillantes, elle monta au hasard vers cette falaise désertique, s'arrêtant de fois à autre, accablée de fatigue ou de larmes. A mi-côte de la lande pierreuse, elle perçut dans l'ombre le bruit d'une source. Elle avait soif; elle hésita, puis continua sa route, s'étant refusé l'allégement de boire. Elle gagna enfin le pied des rocs que l'aube commençait à pâlir. Il était temps d'arriver! Elle longea la haute muraille et finit par y découvrir une faille profonde. Elle y pénétra, écartant les branches de buissons qui en embarrassaient l'entrée. Dans cette anfractuosité, elle serait bien. C'était l'abri qu'elle cherchait.

Bientôt les rais de l'aurore éclairèrent le lieu. Le sol était recouvert de gazon. Vers le ciel montait roidement le roc où s'agrippaient de rares saxifrages. Les parois étaient suintantes d'humidité. Bernadette se mit à genoux, ouvrit la cage et y versa des poignées de graines qu'elle avait emportées. Elle prit

avec précaution la tourterelle, la serra sur son cœur aussi battant que l'oiseau même, la baisa. Le dernier souvenir de Sylvain! Elle la remit dans la cage et s'étendit à côté, les mains jointes, après avoir fait un grand signe de croix. Là, loin de tous, perdue, à jamais introuvable, elle attendrait de mourir d'une mort naturelle.

***

Elle n'avait pas osé se tuer : Dieu le défendait et elle ne voulait pas damner son âme. Se tuer n'eût pas d'ailleurs épargné le scandale. On aurait su la vérité! Elle s'était résolue à disparaître pour que toujours on ignorât sa faute, pour que toujours subsistât sur elle l'incertitude qui évitait aux siens la honte. Ici elle se confiait à la justice et aussi à la miséricorde divines. Il lui semblait que cet acte n'était pas un suicide et que Dieu reconnaîtrait son souci d'éviter un éclat qui eût atteint la religion dont elle était la servante. Et le supplice qu'elle allait endurer lui vaudrait sans doute le pardon, ainsi qu'à Sylvain dont elle ne voulait pas être séparée dans l'au-delà.

Bientôt un flot de soleil pénétra dans la faille du rocher. Elle releva la tête. O tourment! Entre les branches des buissons, elle aperçut Saint-Savin, posé sur son promontoire, et dont les fumées déroulaient, au-dessus des toits, leurs banderoles bleues. A cette heure, sa fuite était découverte. Elle entendit retentir dans son cœur le cri de sa mère pénétrant dans sa chambre vide, les jurons de son père et peu à peu les questions des voisins, leurs cancans et la nouvelle coulant de porte en porte jusqu'au curé : « Bernadette Harriat a disparu! » Puis c'était la brigade de gendarmerie qu'on avertissait pour la rechercher, tandis que ses parents gémissaient, désolés et fous, assis près de l'âtre sans feu. Elle laissa retomber durement sa tête sur le sol et éclata en sanglots.

Le supplice commença : la soif, la faim, la soif encore et, plus horrible, le soleil de midi dardant à pic sur son visage des rayons de feu. Souvent le sommeil la ravissait à ses douleurs; mais les tortures de la soif ou la plainte de la tourterelle la réveillaient et lui assenaient le coup de poignard du réel se dressant devant sa conscience retrouvée.

Le soir vint et le vent d'Est lui apporta la sérénade des Angelus s'éveillant, traînée sonore, aux clochers des villages

qui enguirlandent la vallée : Lau, Beaucens, Argelès, Vidalos, Ouzous, Saint-Pastous, Bôo-Silhen. L'enfant de Marie pleura à nouveau et chercha dans les carillons à reconnaître celui de Saint-Savin. Les tintements éclataient dans son cœur, comme des reproches et comme un glas. Ah! les huit coups de la cloche, lorsqu'elle se rendait à la châtaigneraie maudite! Ces huit coups avertisseurs, pourquoi ne les avait-elle pas écoutés? Sa tendresse téméraire, et aussi une curiosité mêlée de désir, l'avaient emporté sur la sagesse et l'obéissance. Elle expiait maintenant, elle allait mourir. Mais la mort lui était délivrance. Son tourment, c'était d'ignorer si, après cette passion offerte en rachat de sa faute, Dieu lui pardonnerait.

La nuit enfin amena l'épouvante. Les ténèbres et un souverain silence la séparaient du monde. Dans l'obscurité opaque de sa retraite, en proie aux bruits secrets des germinations souterraines et aux frôlements des bêtes nocturnes, elle se crut enfermée dans un tombeau. Elle se sentait vivante dans la seule compagnie de la mort. Jusqu'à l'aube traversèrent son insomnie des hallucinations terrifiantes où elle saisissait tout ce qu'avait de tragique sa solitude et d'inhumain sa décision désespérée. Mais les lueurs du matin la rassérénèrent et elle put s'endormir.

***

Les jours, les nuits, les aubes et les soirs se succédèrent, accroissant ses tortures physiques et morales. Elle souffrait tant qu'elle retournait la tête pour mâcher les plantes qui étaient à portée de sa bouche et souvent elle se traînait jusqu'à l'humide paroi du roc pour y lécher l'eau qui calmerait sa soif.

Une pensée lui revenait sans cesse qui éclairait sa souffrance. Elle agonisait comme Sylvain, seule, au pied d'un rocher. Elle murmurait son nom, elle l'appelait, comme lui-même l'avait dû faire là-bas, dans la haute montagne. Mais elle chassait cette idée trop consolante. Peut-être n'avait-elle pas le droit d'évoquer, pour adoucir sa peine, l'image de son compagnon de péché.

Un jour, par un midi violent, elle vit tournoyer dans le bleu intense du ciel un milan qui fonça enfin droit sur elle. Elle se débattit et poussa un cri, ayant senti sur sa face le souffle des ailes. Elle regretta ensuite d'avoir chassé l'oiseau de

proie (peut-être eût-il hâté sa mort), mais frémit en songeant qu'il reviendrait déchirer sa chair décomposée.

Dans un affreux cauchemar elle pressentit, un soir, qu'elle serait damnée. N'aggravait-elle pas une faute qui aurait dû être expiée par l'aveu et la pénitence, comme la loi chrétienne l'ordonne? Elle était une criminelle, puisqu'elle tuait aussi son enfant! Elle se dressa alors, s'appuyant à la roche, bouleversée de remords, de terreur, pour regagner son village. Mais, ses forces l'abandonnant, elle s'effondra.

Elle eut un dernier chagrin. Sa tourterelle gisait inanimée au fond de la cage. Ses tortures, le sommeil, la demi-inconscience avaient effacé en elle l'idée de lui rendre la liberté, une fois épuisée la provision de graines. L'oiseau la précédait.

Un matin, annihilée déjà par la souffrance et la faiblesse, elle entr'ouvrit encore les yeux et aperçut, au bas du ciel rosi d'aurore, clignant à grands battements de rayons et paraissant la regarder, l'étoile du berger, l'étoile de Sylvain.

N'était-ce pas un signe, un appel de miséricorde vers une malheureuse qui avait assez expié?

Elle acheva de perdre conscience.

***

Tout le pays connaissait la disparition de la fille des Harriat. Personne n'avait vu la pauvre enfant. Gardes champêtres et gendarmes avaient battu en vain les alentours des villages. L'oubli allait recouvrir la jeune paysanne plus sûrement que l'abîme de l'océan une naufragée.

Quelques semaines après ce clandestin et surprenant départ, un paysan de Vidalos, hameau sis au pied des Soums où Bernadette, à l'insu de tous, s'était isolée pour mourir, un paysan recherchait une brebis perdue. Il explorait les environs de son pacage, jusqu'à l'extrême limite de l'herbe, jusqu'au pied de la falaise granitique. C'était le début d'un après-midi nuageux de novembre. Des abois violents, inhabituels, de son chien l'appelèrent. Il se hâta, réjoui soudain, pensant retrouver sa bête égarée. Il pénétra dans la faille du rocher. Son épagneul aboyait à un cadavre de femme étendu sur le flanc, recroquevillé dans une position de douleur et d'angoisse. Il retourna le corps qui n'était pas glacé et vivait peut-être! C'était sans

doute la fille Harriat disparue depuis un mois (1). Il repéra le lieu, descendit rapidement au village, prévint le maire et remonta, avec deux voisins et son âne, chercher la demi-morte. Il la chargea sur sa bête et la ramena dans sa maison. Une voiture d'ambulance était déjà à Vidalos. La jeune fille fut transportée à l'hospice d'Argelès.

Au bout de quelques jours, ranimée, elle rouvrit les yeux, pour se sentir vivante, dans la pénombre d'une chambre étrangère, et voir, penché sur elle, le regard aigu et curieux derrière des lunettes cerclées d'écaille, un homme inconnu. Horreur! c'était la vie, la vie et toutes les hontes auxquelles elle croyait avoir échappé qui venaient la ressaisir!

* * *

Oh! l'angoisse de Bernadette recouvrant sa pleine connaissance! L'anxiété des mourants est plus sereine. Il y a, dans la prise de possession d'un malade par la mort, un apaisement et comme la douceur d'un enfoncement dans les brouillards. L'agonie engourdit. En même temps qu'elle diminue les forces, elle apporte un état de grâce qui fait accepter la souveraine endormeuse des douleurs.

Ici, la vie reconquérait, malgré elle, cette moribonde, pour torturer son être ranimé et reprenant conscience du martyre qui l'attendait. Là-haut, dans son sépulcre de rochers, à mesure que les affres physiques devenaient plus intolérables, la consolation d'échapper aux tourments à venir charmait cette malheureuse. Le bonheur de mourir l'avait soutenue et maintenant la douleur de vivre la terrassait. Du calme profond où elle était enfin plongée, voici qu'elle remontait, avec ses forces revenues, dans le cercle du supplice perpétuel!

Pendant tout un jour, Bernadette gémit ou hurla comme une prisonnière, — prisonnière de la vie, — soumise à la question. Avec une monotonie tragique, aux interrogations qu'on lui posait, elle répondait par ce cri de supplication : « Laissez-moi mourir! laissez-moi mourir! » On dut la calmer et la rendormir à l'aide de piqûres.

Le lendemain, à son réveil, on fit entrer ses parents. Quand

(1) Le vrai dépasse toujours le vraisemblable. Dans le fait authentique qui est à l'origine de cette nouvelle, la jeune paysanne ne fut retrouvée qu'au bout de deux mois.

elle les vit près d'elle, — sa vieille mère défaite et pleurante sous le capulet noir, le mouchoir sur la bouche, son père, les cheveux en désordre, le visage raviné de fatigue et de souci, et qui, tordant son béret dans ses mains jointes, la regardait sans mot dire avec une pitié dure, — Bernadette comprit qu'ils savaient tout. Elle revit dans un éclair l'existence qu'elle devrait passer avec ceux qu'elle avait déshonorés. Comment pourrait-elle supporter leur présence, leurs regards et ceux des voisins et ceux du curé et ceux des enfants auxquels elle avait enseigné le catéchisme? Elle ne serait plus qu'un objet de risée et de mépris. Finies les douces journées de travail mêlé de bonté et d'orgueil rustiques, dans la maison familiale! Finie sa fierté de passer entre les maisons et de rendre leur bonjour aux paysans! Finis l'honneur et la joie de parer de fleurs blanches l'autel de la Vierge, au mois de mai! Le pardon même qu'elle demanda aux siens, et qu'ils lui donnèrent avec une tendresse contrainte et résignée, ne la consola pas. Elle s'évanouit...

Lorsqu'elle revint à elle, ses parents voulurent lui parler; mais à ses yeux hagards, à sa bouche qui demeurait entr'ouverte, à ses vagissements, ils reconnurent que, victime de trop de douleurs, Bernadette était « arrêtée. » C'est ainsi que le langage populaire, toujours imagé et juste, dénomme dans nos pays les pauvres idiots.

A Saint-Savin, tous disent que Dieu eut pitié de cette malheureuse en lui retirant sa connaissance. Il n'avait pas voulu d'une mort criminelle. Mais il avait fait grâce à sa manière.

Sa connaissance, Bernadette ne l'a vraiment plus. Toutefois, une lueur de souvenir subsiste en elle. Ses parents ont remarqué qu'elle retrouve le calme et une sorte de joie, quand on lui montre des moutons ou bien la cage que lui donna Sylvain. Et lorsqu'on la laisse aller par les rues, c'est toujours vers le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié qu'elle se dirige. Voilà pourquoi j'ai pu la voir, à la chapelle de Piétat, à côté d'une tourterelle et paissant des brebis.

François Duhourcau.

NOUVELLES ÉTUDES SUR L'*ODYSSÉE*

II (1)

LE TEXTE HOMÉRIQUE

Les trois critiques d'Alexandrie, Zénodote, Aristophane de Byzance et Aristarque, qui éditèrent successivement Homère au long des IIIe et IIe siècles avant J.-C., n'avaient pas seulement le sentiment et la certitude que les deux Poèmes contenaient nombre de morceaux rapportés, d'interpolations courtes et longues, — vers, passages, épisodes et même chants tout entiers : — ils en avaient la preuve matérielle.

Dans la grande Bibliothèque royale d'Alexandrie, où les Trois se succédèrent comme administrateurs, les Ptolémées avaient réuni toutes les œuvres et tous les commentaires de la littérature hellénique : Aristarque, Aristophane et Zénodote avaient donc sous la main les copies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, que l'industrie privée du monde grec fabriquait pour les lecteurs de tout âge, les éditions savantes qu'avant eux, durant deux ou trois siècles, avaient annotées et revues Théagène de Rhégium, Euripide d'Athènes, Stésimbrote de Thasos, Métrodore de Lampsaque, Antimaque de Colophon, Aristote, etc., et les copies ou les originaux des exemplaires officiels, que les cités et confédérations de la Grèce avaient fait dresser pour l'usage de leurs écoles, récitations et concours, — les éditions d'Athènes, de Sinope et de Marseille, *l'Argolique*, *la Crétoise*, *la Chypriote*, etc.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

Or, de l'un à l'autre de ces Homères, les trois Alexandrins constataient de graves différences, non dans la lettre et la teneur des vers (c'est à peine s'ils nous signalent une centaine de changements, de variantes, appréciables parmi les vingt-sept ou vingt-huit mille hexamètres de notre *Vulgate*), mais dans le nombre de ces vers. En certaines de ces éditions ou copies antiques, le texte avait comme foisonné : l'une d'elles était même appelée communément la « Plurale, » *Polystichos*, à cause des « vers nombreux, » qu'on y pouvait lire ajoutés. Un auteur, Timolaos de Larissa, avait doublé, vers par vers, toute l'*Iliade*, en insérant un hexamètre de son cru derrière chaque vers homérique. Un autre, ajoutant un pentamètre de sa main entre les hexamètres du Poète, avait mis l'*Iliade*, sinon en rondeaux, du moins en distiques.

Zénodote, Aristophane et Aristarque, durant près de deux siècles, s'efforcèrent de débarrasser le grand chêne homérique de cette végétation parasite. Ils firent deux parts de ces vers ajoutés : il en était que les faussaires avaient inventés de toutes pièces ou composés de fragments authentiques, mais disparates ; il en était dont l'authenticité complète ne pouvait faire aucun doute, mais que récitants, puis éditeurs avaient pris l'habitude de répéter en des places où ces vers homériques n'avaient pourtant que faire. Les Alexandrins nommaient les premiers « bâtards, » et les seconds, « superflus » ou « en surnombre. » Ils condamnaient les uns et les autres, et prononçaient contre tous l'expulsion, la « mise de côté, » *athétèse*, ou, comme ils disaient encore, la « mise à la broche, » *obélisation*. Fort prudents néanmoins (le texte homérique était chose sacrée !), ils n'exécutèrent leurs sentences que contre une minorité indéniablement suspecte : ils ne biffèrent de leurs éditions que quelques vers « superflus » et conservèrent les plus « bâtards, » même quand ils les tenaient et désignaient pour tels, même quand ils les déclaraient « inconvenants, » « ridicules, » voire « invraisemblables » et « sots. »

Mais, en leurs marges de gauche, au-devant de ces vers condamnés, ils inscrivirent une marque d'infamie qui variait suivant les cas : devant les vers bâtards, c'était une broche simple, *obel* ou *obélisque*, qui faisait mine de transpercer le suspect; devant les vers superflus, c'était une broche à l'étoile, — *obel à l'astérisque*.

ADDITIONS ET RÉPÉTITIONS

Personne n'a jamais nié que la répétition fût l'un des procédés de la poésie homérique et que, pour exprimer les mêmes idées et servir aux mêmes besoins, les mêmes vers revinssent à plusieurs reprises. Mais, sur les 27 803 hexamètres de l'épos (15693 pour l'*Iliade*, 12110 pour l'*Odyssée*), 1804 font l'objet de répétitions qui les ramènent 4 730 fois dans notre texte : si l'on compte ceux qui, sans être tout à fait identiques, sont fabriqués de formules semblables, on arrive au total de 9 253, — 5 605 pour l'*Iliade*, 3 648 pour l'*Odyssée* ; — plus d'un tiers des Poèmes serait fait de répétitions !

Personne ne songe donc plus à contester que, dans ces répétitions, il en est d'abusives : depuis un siècle, nos éditeurs d'Homère ont dû, bon gré mal gré, prendre parti contre certains vers, que les uns déclarent inutiles et enferment simplement entre crochets, que les autres proclament gênants et relèguent en bas des pages, que quelques-uns seulement s'obstinent à considérer comme une sorte de marque de l'ouvrier et presque un certificat d'origine. Tout au long du XIXe siècle, jusqu'en 1890, ce fut un des grands sujets de querelle entre Wolfiens et Unitaires. Au bout de quatre-vingt-dix ans, le débat semblait vidé, quand la découverte, puis l'abondante apparition des papyri homériques remirent tout en cause.

Ce qui sembla le plus neuf, en effet, dans ces papyri, ce fut l'étrange floraison de vers en surnombre : comparé au texte de la *Vulgate*, celui de tel papyrus le dépassait de 30 et 35 pour 100. Le débat reprit de plus belle : de 1890 à 1920, il faudrait citer dix ou vingt exposés contradictoires et renvoyer, en fin de compte, à tous les auteurs qui, de près ou de loin, ont touché à la question homérique. Pourtant, dans la plupart des cas, on peut déterminer, je crois, en quels passages les vers incriminés sont indispensables, en quels autres ils ne sont qu'inutiles, en quels autres enfin ils sont vraiment intrus et doivent être expulsés. L'important est, ici comme ailleurs, de retrouver les jugements véritables des Alexandrins.

Car à peine Zénodote, Aristophane et Aristarque eurent-ils dénoncé dans leurs éditions et commentaires ces vers superflus ou bâtards, qu'il se trouva d'autres critiques pour infirmer

leurs sentences : les gens de Pergame, la rivale d'Alexandrie, se firent les champions du bloc homérique. Cette ancienne forme de la dispute apparaît toute semblable à celle qui se déroule entre nos esthètes du XXe siècle et les critiques du XIXe.

Nos esthètes s'efforcent d'étayer l'unité des deux Poèmes que, durant cent ans, les critiques s'étaient efforcés de démolir : après le siècle « wolfien » des Allemands, nous vivons les années « unitaires » des Anglais et des Américains. Ce n'est pas autrement que, jadis, les audaces révolutionnaires des Alexandrins passèrent de mode et firent place à ce conservatisme dont Macrobe nous donne la formule, quand il énumère les trois opérations que la sagesse populaire de son temps jugeait impossibles : « arracher à Zeus sa foudre, à Hercule sa massue et l'un de ses vers à Homère. » Les « Jeunes, » qui louangeaient ou excusaient ce que les « Vieux » avaient censuré, n'eurent pas, d'ordinaire, à rétablir dans le texte les vers condamnés, qui n'en étaient jamais sortis; car il faut répéter encore que la condamnation des « Vieux » n'était que l'adjonction en marge d'un *obel*. Mais, passant bientôt à l'offensive, les Jeunes se donnèrent la triple tâche d'embellir, de compléter et d'éclairer le texte homérique, en y faisant entrer par des répétitions inlassables tous les vers qui pouvaient y prendre place. A leur goût, telle description manquait d'ampleur, tel discours, de piquant, telle conversation, de charme : ici, comment ne pas voir qu'il manquait quelque chose pour achever la symétrie ou parfaire le tableau?... là, comment hésiter à remettre tel détail dont le Poète ornait ou couronnait les passages similaires?... pourquoi hésiter à corriger une amphibologie dans les mots, une incohérence dans la phrase, une « difficulté » dans le récit? On remédiait, disait-on, à quelque faute des manuscrits, à quelque oubli du vrai texte, quand une comparaison avec les scènes ou passages analogues pouvait fournir le remède.

Les usages, routine et abus de la profession homérique surajoutèrent leurs apports. Au long des siècles, les professionnels d'Homère, — rhapsodes et récitants au temps jadis, scribes et correcteurs aux temps classiques, — furent journellement incités ou entraînés à des répétitions volontaires ou involontaires. La plupart de ces répétitions semblent des méfaits de la mémoire : derrière un vers authentique, la ressemblance des mots ou du sens, la similitude des situations ou du récit ame-

naient la séquence d'un autre vers authentique. Au chant V, vers 228-323, Ulysse et Calypso se réveillent :

De son berceau de brume, à peine était sortie l'Aurore aux doigts de roses, qu'Ulysse revêtait la robe et le manteau. La Nymphe se drapa d'un grand linon neigeux à la grâce légère; elle ceignit ses reins de l'orfroi le plus beau; d'un voile retombant, elle couvrit sa tête, puis fut toute au départ de son grand cœur d'Ulysse.

Au chant X, vers 540, se termine l'entretien nocturne d'Ulysse et de Circé, que le héros raconte aux Phéaciens :

A peine elle avait dit que l'Aurore parut sur son trône doré. [La Nymphe me donna la robe et le manteau. Puis elle se drapa d'un grand linon neigeux à la grâce légère; elle ceignit ses reins de l'orfroi le plus beau; d'un voile retombant, elle couvrit sa tête.] A travers le manoir, je réveille mes gens, allant de l'un à l'autre et disant à chacun, de mon ton le plus doux...

Il est visible que les vers entre crochets [.....] pourraient disparaître sans dommage et sans trou. Il me paraît certain qu'ils doivent disparaître, car leurs mots et formules ne sauraient convenir ici : Calypso est une « nymphe » à laquelle, par courtoisie, ses interlocuteurs peuvent donner de « la déesse » (on dit *mon capitaine* aux simples lieutenants), mais que le Poète n'appelle jamais que « la Nymphe; » Circé au contraire est une déesse, celle que les Latins adoraient, non loin du Monte Circeo, sous le nom de *Feronia*, la « Déesse aux Fauves; » ni ses interlocuteurs ni le Poète ne lui font l'impolitesse de la ravaler au titre de « nymphe. » De même, ce n'est jamais au lever des héros, c'est seulement après le bain que le Poète leur fait donner la robe et le manteau par leurs hôtesses...

Méfaits de la réminiscence, il pourrait sembler que les répétitions furent, avant tout, l'œuvre des récitants : la mémoire du rhapsode était comme un torrent fougueux, gonflé des trente et quarante mille vers qu'il fallait savoir pour exercer la profession et qui formaient entre eux comme des chaînes liquides, dont le premier élément entraînait toujours derrière lui la même séquence. Mais ces méfaits de la réminiscence nous apparaîtraient peut-être aussi grands dans l'œuvre des éditeurs antiques, si nous connaissions mieux les détails de leur métier.

Homère fut durant vingt siècles l'auteur le plus lu, le livre de classe le plus répandu sur toute la surface du monde gréco-

latin : pour le recopier en milliers et milliers d'exemplaires (le papyrus était une matière si cassante, si éphémère!), il dut exister des ateliers, qui fabriquaient « en série ; » soit un lecteur, soit un récitant y dictait à haute voix le texte que copiait une équipe. Est-il invraisemblable que scribes et lecteur, spécialisés en cette fabrication et passant toutes les heures de leur vie à ce travail unique, aient eu bientôt la mémoire aussi farcie d'Homère que celle des rhapsodes? souvent, dans leur dictée ou dans leur copie, devaient se dérouler les mêmes séquences que dans la récitation publique ; involontairement, ils donnaient à une formule abrégée, à un vers isolé, le prolongement de tel passage similaire.

L'habileté, la spéculation et, pour tout dire, la supercherie commerciales se mirent de la partie : les profits du métier incitèrent les fabricants et vendeurs de livres aux extensions qui grossissaient le volume et, dans une édition « revue et augmentée, » gonflaient le chiffre de vers inscrit à la fin de chaque chant. Car le client voulait des copies bien complètes, où rien ne fût oublié, où chaque rhapsodie eût tous ses vers comptés et vérifiés. Le manuscrit *Harleianus* est l'une des meilleures copies que nous ayons de l'*Odyssée*. Au bout du chant IX, il porte l'annotation, *Fin de la rhapsodie : 565 vers* (la *Vulgate* en a 566); au bout du chant X, *Fin de la rhapsodie : 562 vers* (la *Vulgate* en a 574); au bout du chant XI, *Fin de la rhapsodie : 632 vers* (la *Vulgate* en a 640); au bout du chant XII, *Fin de la rhapsodie : 448 vers* (la *Vulgate* en a 453); au bout du chant XIII, *Fin de la rhapsodie : 431 vers* (la *Vulgate* en a 440). Voilà donc un manuscrit beaucoup plus court que nos éditions courantes.

En résumé, les erreurs des récitants, les efforts des Jeunes et les calculs des libraires antiques nous ont valu le texte dilué, que nos premiers éditeurs modernes ont hérité de Rome et de Byzance et dans lequel ils admirèrent de bonne foi, comme l'une des beautés les plus homériques, ces vers inlassablement, parfois illogiquement, souvent même absurdement répétés : ils n'y virent que le fruit précieux de cette « simplicité, » de cette « naïveté, » dont ils révéraient jusqu'aux maladresses; le Poète, avait dit Horace, n'a-t-il pas l'habitude de sommeiller un peu? Loin de remédier à ces opérations des Anciens, les Modernes les complétèrent : c'est un éditeur anglais,

Barnes, qui, en 1711, fit entrer dans notre texte odysséen le vers 295 du chant XV; aucun de nos manuscrits ne le porte. Vers la fin du XVIII[e] siècle, les lecteurs d'Ossian renchérirent encore, en alléguant les naïvetés toutes pareilles des autres poésies populaires : la sobriété et la variété étant de règle, disaient-ils, dans l'écriture des lettrés, la répétition et le verbiage sont de style dans la parole chantée du peuple.

Nous avons, à notre tour, hérité et pieusement conservé ce texte homérique : malgré tous les efforts du XIX[e] siècle, nous faisons encore expliquer à nos enfants et admirer à nos contemporains, en ce début du XX[e] siècle, des passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* où figurent telles répétitions absurdes, dont nos critiques eux-mêmes ne se sont pas toujours aperçus, dont nos esthètes sont tout prêts à admirer la grâce et dont on peut trouver les plus beaux exemples, je crois, en comparant entre elles les descriptions de repas ou d'embarquements.

En voici deux exemples entre cent : je les choisis comme les plus courts, non pas comme les plus scandaleux...

Au chant XXI, après l'échec des autres prétendants, Antinoos demande qu'interrompant les essais de l'arc, on fasse les libations et qu'on remette au lendemain la suite du concours. On fait ainsi (vers 269-275) :

> Tous ayant approuvé ces mots d'Antinoos, *les hérauts leur, donnaient à laver sur les mains*; la jeunesse emplissait jusqu'aux bords les cratères; pour les libations, on versa dans les coupes et l'offrande achevée, chacun but son content...

La présence de ces hérauts est incompréhensible. Le Poète, aux vers 276-279 du chant précédent, nous disait :

> Les prétendants faisaient au manoir le service : les hérauts, ce jour-là, conduisaient par la ville une sainte hécatombe vers le bois d'Apollon.

Les hérauts ne peuvent être en même temps hors du manoir et dans la salle du festin; leur présence rendrait d'ailleurs invraisemblable le récit du massacre. C'est à dessein que le Poète les a écartés ce jour-là : témoins ou acteurs, ils pourraient empêcher la vengeance du maître, soit en prenant parti contre lui, soit en allant donner l'alarme en ville et ameuter les familles et domesticités des prétendants... Plusieurs de nos

bons manuscrits omettent ce vers 270 du chant XXI, qui n'est pas seulement inutile: c'est la répétition fâcheuse et gênante des vers I, 146 et III, 338...

A la fin du chant XV, Eumée et Ulysse s'endorment après s'être conté leurs longues aventures; mais leur sommeil est court, car voici l'aube (vers 493-494) et déjà, sur la plage du bas, Télémaque et ses compagnons, qui rentrent de Pylos, viennent d'échouer leur navire, de le tirer à terre, *à sec*; ils carguent les voiles et démâtent (495-496), puis... se mettent aux rames pour atteindre la cale (497); ils jettent enfin l'ancre, attachent l'amarre (498), prennent pied sur la grève, d'où Télémaque va monter chez Eumée.

Comment un navire *mis à sec* peut-il être poussé *à la rame* vers le rivage? et pourquoi jeter l'ancre d'un navire échoué? Les deux vers 497-498 sont copiés de l'*Iliade* (I, 435-436). Mais, dans l'*Iliade*, il s'agit d'un vaisseau qui, le long du rivage, était encore en eau profonde et voguait à la voile; l'équipage démâte, amène la voilure, puis se met à la rame pour atteindre la cale où le navire reste à flot...

On ne s'étonnera donc pas que j'aie expulsé du texte et de la traduction, relégué en note et en petits caractères, nombre de ces vers superflus, qu'omettent les uns ou les autres de nos manuscrits... Et l'on m'excusera d'avoir conservé dans le texte, — mais enfermé entre crochets droits [...] et en interlignes différents, — un plus grand nombre de ces vers bâtards, — parfois deux, parfois dix, parfois aussi cent et même trois cents vers, — que flétrissaient déjà les Alexandrins et qu'au long du XIXe siècle, ont répudiés les moins audacieux de nos critiques.

INTERPOLATIONS ET ANACHRONISMES

Il est de ces bâtards dont la nuisible invraisemblance, — pour ne pas dire, avec les Alexandrins, la stupidité, — éclate à première lecture : dans le fond et dans la forme, ils constituent des anachronismes que fait saillir la moindre étude précise de la langue et des réalités homériques.

Les Anciens signalaient déjà certains de ces anachronismes comme des supercheries du patriotisme local. Ils savaient qu'en pareille matière, les Grecs étaient capables des entreprises les plus audacieuses.

Athènes, aux temps homériques, n'était autour d'un petit manoir qu'une bourgade : son autorité ne put s'étendre sur les territoires et les îles du voisinage qu'à une époque beaucoup plus récente. Aristarque condamnait donc le vers de l'*Iliade* II, 558 qui annexait Salamine au domaine primitif des Athéniens : à cette invention athénienne, le patriotisme des Mégariens en avait substitué une autre, plus honorable pour l'antiquité et le renom de leur cité.

Une pareille invention du patriotisme athénien nous a valu les trois vers de l'*Iliade* II, 553-555 sur l'habileté tactique du chef athénien Ménesthée : les Athéniens fondaient sur ces trois vers leur revendication du commandement suprême contre les Barbares. On peut démontrer que les gens de Chypre, de Crète et de Céphallénie en avaient usé de même : Zénodote remplaçait le nom de *Sparte* par celui de *Crète* dans l'itinéraire de Télémaque. Mais rien n'est plus visible dans l'*Odyssée* que telles flatteries à l'amour-propre des cités du Far-West sicilien.

Les Grecs n'abordèrent en Sicile qu'au milieu du VIIIe siècle avant notre ère. Les récits et contes odysséens sur les monstres de la mer occidentale sont antérieurs : le Poète et ses premiers auditoires ne connaissaient *de visu* ni l'Italie ni la Sicile; son texte même nous fournit la preuve de cette ignorance. Quand les Hellènes, en effet, connurent *de visu* la Sicile, ils lui donnèrent le nom le plus conforme à sa configuration vraie : ils l'appelèrent l'« Ile aux Trois Pointes, » l'« Ile du Triangle, » *Trinakrie*. Jusqu'à nous, sur leurs cartes scolaires ou dans leurs jeux de billes, c'est ainsi que nos enfants représentent cette île. Dans notre *Odyssée*, il n'est pas douteux que le Poète nous décrit, au voisinage de Charybde et de Skylla, sur le pourtour du Port Creux, les rivages de Messine : « Port Creux » est en deux mots la meilleure description de ce port de Messine que les indigènes appelaient « la Faucille », *Zanklon*, à cause de la presqu'île recourbée qui l'enferme. Or, cette terre où paissent les bœufs du Soleil (les quais de Messine en sont encore encombrés), le Poète la nomme l'« Ile du Trident, » *Thrinakie* : il se la figure donc comme une sorte de Chalcidique ou de Péloponnèse, tendant vers la haute mer trois doigts parallèles ou divergents. Pareille erreur ne saurait être imputée à des marins qui auraient caboté dans ces mers. Elle ne peut venir que de la mauvaise interprétation ou traduction d'un nom transmis par

d'autres... C'est une autre marine, — ce n'est pas une marine achéenne, — qui exploitait ou colonisait alors ce détroit de Messine et les havres voisins... Et pourtant, notre texte actuel nous parle de relations avec la Sicile.

Le chant XXIV mentionne trois fois la vieille de « Sicile, » qui soigne Laerte, et une fois la « Sicanie ; » mais les Alexandrins savaient que le vers 296 du chant XXIII est la fin de l'*Odyssée* : au delà, les derniers vers de XXIII et tous les vers de XXIV ne sont qu'une « Finale, » ajoutée par quelque éditeur beaucoup plus récent. Dans l'*Odyssée* authentique, la Sicile ne paraîtrait donc qu'en XX 383; mais nous avons en ce vers une menace proverbiale qui revient trois fois, — avec un changement, non de texte, mais de lettres. Mettez l'une au-dessus de l'autre la formule originale et la copie :

ΕΙΣΕΧΕΤΟΝ, dit la première
ΕΣΣΙΚΕΛΟΥΣ, dit la seconde.

Il eut peu de chose à faire, le rhapsode qui conquit pour les Siciliens cette place dans l'armorial de l'*Odyssée*.

Avec la Sicile, la Sardaigne entra dans les Poèmes : nous avons le fameux « rire sardonique, » le « rire de Sardaigne, » dans l'épisode du pied de bœuf que lance contre Ulysse Ctésippos, l'un des prétendants. Les Anciens savaient bien que le Poète n'avait pas pu connaître la Sardaigne ; ils hésitaient pourtant à condamner ce bel épisode, — sans noter un indice d'origine qui peut nous renseigner : c'est dans la corbeille à pain que Ctésippos prend son pied de bœuf!... Sur les tables homériques, comme sur les nôtres, ce n'est pas la viande, c'est le pain seulement qu'on met dans les corbeilles ; dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, — sauf en cette interpolation, — les mots *pain* et *corbeille* sont toujours unis ; les viandes sont servies à même sur les tables « luisantes, » qu'on lave à l'éponge après le festin. La viande dans les corbeilles est de même homéricité que tel autre passage du chant XXIV, où les cendres d'Achille sont mises dans une amphore de Dionysos : les restes de Roland dans une bordelaise !... L'âge homérique ne semble pas avoir encore adoré le dieu du vin.

Toute certitude, à coup sûr, est impossible en ces matières : comment prouver la complicité secrète qui entraînait acteurs et spectateurs aux inventions les plus fantaisistes et introdui-

sait sur la scène des fictions auxquelles ils ne croyaient ni les uns ni les autres ? Diodore de Sicile dit avec raison : « Au théâtre, qui peut admettre et pourtant qui veut nier l'existence des Centaures et autres monstres? »... Quand le patriotisme local était en cause, ceux-là mêmes des Grecs, qui ne croyaient pas un mot de la légende, voulaient, selon le mot du même Diodore, « grandir de leurs applaudissements » cet honneur fait à la patrie.

Sur le texte récité, comment mesurer les effets d'une autre exigence que le public des rhapsodes dut avoir, comme le bon public de tous les temps?... Dans l'une de nos villes de province, j'ai vu représenter *Carmen* avec l'air fameux du toréador répété à tous les actes, et comme j'en exprimais quelque surprise : « Le dernier spectateur du poulailler, me répondit-on, sait bien que la chanson devrait ne venir qu'une fois dans la pièce ; mais que voulez-vons ?... le plaisir d'entendre et de fredonner un air connu !... »

La « Toile de Pénélope » et l' « Apparition devant les prétendants » ont toujours été les épisodes les plus populaires du récit odysséen : quel succès pour le rhapsode, quand les chances du concours ou la demande de l'auditoire l'amenaient à les réciter en la place où l'assistance entière les attendait ! mais quelle surprise et quel enthousiasme, quand ces vers, secrètement désirés de tous, arrivaient soudain en un passage où, ne figurant pas d'ordinaire, ils n'étaient pas attendus et ne semblaient pourtant pas déplacés ! La toile de Pénélope revient trois fois dans le texte actuel, — et, quatre fois, Pénélope apparaît dans la grande salle, « ramenant sur ses joues ses voiles éclatants. » De ces quatre apparitions, à vrai dire, l'une, au moins, se présente en mauvaise compagnie, au chant XVIII. Ce chant XVIII tout entier n'est fait que de morceaux disparates, que les plus banales des formules soudent à peine les uns aux autres, et l'inutilité, la nuisance même de l'ensemble apparaissent presque indéniables.

Le chant XVII nous a décrit la première journée de Télémaque et d'Ulysse rentrés au manoir d'Ithaque : Ulysse est encore inconnu de tous, sauf de son fils ; Antinoos a lancé son tabouret contre ce mendiant, que Pénélope a envoyé chercher par Eumée ; Ulysse a refusé de monter chez la reine ; mais l'entrevue est préparée pour le soir, après le départ des convives ;

Eumée quitte le manoir et rentre à ses porcheries; la journée semble finie; les prétendants n'ont plus qu'à s'éloigner à leur tour, pour permettre la première entrevue de Pénélope et d'Ulysse... C'est alors que le chant XVIII vient interposer ses quatre épisodes :

1° le pugilat d'Iros;
2° l'apparition de Pénélope;
3° les insultes de Mélantho;
4° l'escabeau lancé par Eurymaque.

De ces quatre épisodes, trois ne sont que répétitions d'un thème connu : Pénélope est déjà descendue aux chants I et XVI et va redescendre encore au chant XXI; les insultes de Mélantho sont proches parentes des insultes de Mélanthios, son frère, au chant XVII, et l'escabeau lancé par Eurymaque ne diffère pas du tabouret que vient de lancer Antinoos. Seul, le pugilat peut sembler original; mais comment en expliquer certains détails?

Je ne dis rien des mots surprenants qui y abondent ni des formes non moins surprenantes de grammaire et de versification. Laissons encore les mœurs, occupations et plaisirs de ces nobles prétendants, et cette cuisine sur le foyer de la grande salle, avec ces estomacs de chèvres, bourrés de graisses et de sang : ces boudins, dont l'un sera le prix de la lutte, sont destinés à un repas du soir que les prétendants oublient de prendre ensuite et qui ne semblait pas, en effet, de grande utilité après cette longue journée de festin... Mais comment remettre la scène dans l'ensemble du drame?

L'un des éléments constitutifs de ce drame est le moyen qu'Ulysse a de se révéler, aussitôt qu'il voudra : il n'a qu'à montrer la cicatrice de la blessure que jadis le sanglier du Parnasse lui fit à la cuisse; femmes et hommes, princes et servants, tous au manoir et dans l'île en ont entendu parler; que l'on aperçoive cette cicatrice, et le maître aussitôt est reconnu; quand, par la suite, Ulysse, se débarrassant de ses haillons, saute tout nu sur le seuil pour envoyer sa première flèche dans la gorge d'Antinoos, personne n'hésite à saluer en ce mendiant « Ulysse d'Ithaque. » Or, s'il est une heure et une assistance où Ulysse ne doit pas encore être reconnu, c'est en ce chant XVIII : rien n'est encore préparé pour lui fournir les armes et les alliés de sa vengeance. Et voici que, pour lutter, les deux mendiants se troussent jusqu'aux reins; Ulysse se

dévêt, « montre ses belles et grandes cuisses, » et personne parmi les prétendants, personne parmi les femmes et gens de service ne voit la cicatrice!... Voilà, dit Eustathe, qui mériterait une explication !

Nombre de critiques modernes ont-ils eu tort de voir une interpolation en ces 157 premiers vers du chant XVIII?... et d'en voir une autre dans l'apparition de Pénélope qui vient ensuite?

Athéna met dans l'esprit de la reine de paraître devant les prétendants « pour les allumer encore et se faire valoir elle-même aux yeux de son mari et de son fils. » L'intendante conseille donc à sa maîtresse de se farder. Pénélope refusant ou du moins hésitant, la déesse l'endort pour la farder de ses propres mains. Fardée comme une fille, Pénélope descend en la grande salle et donne quelques conseils à son fils. Puis elle répond aux galanteries d'Eurymaque, en réclamant des prétendants les cadeaux de coutume : chacun offre le sien, et Pénélope rentre chez elle avec ses femmes, qui emportent ce joli butin...

On comprend qu'aux yeux de son mari et de son fils, « elle acquiert ainsi plus de prix : » la joie s'empare d'Ulysse en voyant sa femme duper si mielleusement ses amoureux et leur soutirer de si riches présents!... Le mari vaut la femme : est-ce bien le couple princier que nous décrit le poème authentique? et ne pouvons-nous pas, ici encore, découvrir, tout au fond de cet épisode, une raison décisive de l'écarter?... Si l'on cherche quel motif a pu l'amener et doit le maintenir dans la structure du poème, un seul apparaît : selon la prédiction de Tirésias, Ulysse doit trouver sa femme assaillie de prétendants qui la courtisent et font déjà leurs « cadeaux » (XI, 117), *hedna*; Athéna a prévenu le héros (XIII, 378) qu'il en était ainsi : les prétendants font déjà leurs cadeaux, *hedna*.

Or, ce mot homérique a un sens précis et n'en a qu'un : il désigne toujours le prix que l'on verse au père de la fiancée pour obtenir sa fille ; le mariage homérique est encore une vente, soit de gré à gré, soit aux enchères ; le père « fixe le prix, » ou les prétendants « rivalisent d'offres ; » quelquefois, le père veut bien donner sa fille gratis ; quelquefois même, le père consent ensuite à verser une dot ; quelquefois aussi, le prétendant constitue un douaire ; mais alors, c'est le mot *meilia*, et non plus *hedna*, que le Poète emploie... Ici, dans les

cadeaux remis à Pénélope et non pas à son père, l'interpolateur croit qu'il s'agit des *hedna* prédits par le devin et annoncés par la déesse ; il ne connaît donc plus la valeur exacte du terme homérique.

Cette *Apparition de Pénélope* nous est ainsi datée et, du même coup, le *Pugilat* dont elle est inséparable : le texte primitif s'arrête à la fin du chant XVII, quand Eumée quitte le manoir; il reprend (après trois cents vers interpolés) au vers 304 du chant XVIII, quand les prétendants vont suivre Eumée. Mais voici qu'en cent vingt vers (XVIII, 307-426), sont contés deux nouveaux épisodes, grossièrement imités de récits antérieurs, les *Insultes de Mélantho* et ce *Coup d'Eurymaque*, dont nous venons de parler.

En ces deux épisodes, laissons encore de côté les mots et les formes étranges, qui sont aussi nombreux que dans les deux précédents : comme plus haut, n'attachons d'importance qu'aux anachronismes du fond.

L'épisode de Mélantho se déroule autour de torchères que l'on allume pour éclairer le mégaron quand vient le soir. Or, dans le reste du poème, le seul éclairage du mégaron vient du foyer : on ne connaissait pas encore la lampe, et l'on ne prenait des torches que pour circuler dans les cours ou les corridors du manoir; il en était encore ainsi dans la plupart des maisons turques de l'Asie Mineure vers 1890, avant l'introduction de la lampe à pétrole; j'ai vécu durant des mois avec le seul éclairage du foyer, été comme hiver... La présence de torchères ou de torches dans le mégaron d'Ulysse rendrait incompréhensibles les scènes les plus importantes.

Quand Euryclée a préparé le bain de pieds, Ulysse vient s'asseoir sur le foyer et, tournant vite le dos à la flamme, ne découvre son pied et sa cicatrice que dans l'obscurité (il n'a donc pas de torchères en face). De même, aussitôt baigné, Ulysse couvre soigneusement la cicatrice, avant de rapprocher son escabelle du feu pour se réchauffer : à quoi servent donc ces torchères que Mélantho et ses compagnes avaient rechargées « pour éclairer et, tout ensemble, chauffer la salle ? » De même, après la longue journée de festin et l'essai de l'arc par tous les prétendants, quand, le soir venu, doit commencer le massacre, il n'est pas besoin de torchères pour éclairer la salle et permettre à Ulysse de viser en cette ombre : la lueur du

foyer suffit; le Poète a pris soin de faire raviver le feu. Et quand Pénélope, réveillée par la nourrice, descend enfin pour retrouver son Ulysse, elle s'assied en face de lui « dans la lueur du feu » qui éclaire l'époux...

« Quand nous affirmons qu'Emerson n'a pas connu le *kodak*, — dit un des champions anglais de l'esthétisme, — ce n'est pas seulement parce que le mot ne se rencontre pas en ses vers, c'est que nous savons, à n'en pas douter, — et d'une autre source que ses œuvres, *outside evidence*, — qu'il vécut avant l'invention de cet appareil. »

On ne saurait mieux dire; mais si nous trouvions dans une pièce attribuée à Emerson le mot de *kodak*, notre *outside evidence* ne nous permettrait-elle pas de conclure que cette pièce ou, tout au moins, ce vers est apocryphe? et si quelque éditeur d'aujourd'hui essayait de glisser dans les œuvres de Racine ou de Molière l'éclairage électrique ou le bec de gaz, devrions-nous, pour des raisons esthétiques, maintenir un pareil apport?

Pour les torchères de Mélantho, nous avons dans le texte même de l'interpolateur des indices certains. Comment expliquer le rechargement de ces torchères, sur lesquelles « on entasse de vieux bois très secs, fraîchement fendus à la hache et mélangés de torches? » Les premiers de ces vers sont une mauvaise copie : au chant V, on en retrouve tous les mots dans la construction du radeau d'Ulysse; mais là, tous ces mots ont leur sens précis et plein... Et les vers suivants sont imités maladroitement de l'*Hymne* homérique à *Hermès* et des *Travaux et Jours* d'Hésiode...

En tous ces épisodes de notre chant XVIII, on est donc en droit de reconnaître trois « airs du toréador » qui n'ont rien à voir, pour le fond ni pour la forme, avec les poèmes originaux. L'étude d'une autre *Apparition de Pénélope* au chant XVI nous conduirait à des conclusions plus formelles encore. Sans pouvoir les motiver ici, point par point, je voudrais les énoncer nettement. Il me paraît certain :

1° que notre *Odyssée* fut disposée en son ordre actuel pour y faire entrer des interpolations, dont la qualité est médiocre, et l'utilité, plus discutable encore;

2° que ces interpolations, se retrouvant en tous nos manuscrits sans exception, doivent avoir figuré déjà dans toutes les copies que connurent les Alexandrins, « éditions d'auteurs, »

ou « éditions de villes, » *Crétoise*, *Chypriote*, *Marseillaise*, etc. : elles doivent en conséquence remonter plus haut que ces éditions de l'âge classique; pour s'imposer à toutes les copies publiques et privées des Anciens, elles ont dû prendre place à l'origine dans une *Odyssée* qui fit ensuite autorité à travers tout le monde grec, — la première édition d'Athènes, sans doute, celle que l'antiquité attribuait au tyran Pisistrate ou à ses fils (VI[e] siècle avant J.-C.);

3° que, témoignant d'une connaissance hypermnésique du texte original, mais d'une science fort imparfaite des mœurs et coutumes homériques, elles sont d'une époque où, les savants n'ayant pas encore pris le contrôle du texte, les rhapsodes faisaient la loi; témoignant surtout d'une connaissance aussi imparfaite du style et du ton homériques, elles n'ont aucune des qualités que les Anciens vantaient déjà dans le langage et l'œuvre du Poète.

TON ET STYLE HOMÉRIQUES

Car les Anciens ont bien senti et défini les trois ou quatre qualités fondamentales qu'exigeaient de l'épos les premiers auditoires aristocratiques et cultivés qu'elle eut à conquérir : la réunion de ces qualités, disaient les Anciens, faisait le ton et le style vraiment homériques; ceux-là seuls ne les goûtaient pas ou en supportaient l'absence, qui « ne pensaient pas homériquement. »

La première de ces qualités est la musicale adaptation du langage aux nécessités de la récitation et aux jouissances de l'oreille, l'*euphonie*, la *calliphonie*, le « beau parler, » l'harmonie des lettres, des mots, des sons, devant laquelle tout doit céder, même la régularité grammaticale, même la correction, sinon réelle, du moins apparente.

La seconde est une clarté soutenue, rarement fulgurante, plus rarement encore estompée, grande et vive lumière qui se joue sur toutes les façades de l'œuvre, où mots, phrases, discours, récits, tout est calculé, « bâti, » pour en recevoir et en répercuter l'éclat.

Vient enfin le groupe des qualités « urbaines, » « civiles, » le goût et l'élégance, le mouvement et la variété, le sourire et la finesse de la ville, — par opposition à la lourdeur, à la

rudesse, à la grossièreté, au ridicule et à la monotonie de la campagne, à la rusticité. Car les Anciens n'ont jamais connu dans le Poète cette naïveté et cette simplicité des mots, cette énergie enchainée ou déchaînée du ton, cette violence de la parole et cette contention de l'âme que, depuis un siècle, on veut nous faire admirer en ses vers.

Il nous faut oublier Ossian et Shakspeare, si nous voulons goûter Homère comme le goûtaient les contemporains de Socrate, qui s'y connaissaient : le Poète est, avant tout, un « citadin. » Les épisodes « les plus champêtres » ne sentent pas plus le village ou l'étable que l'éloge virgilien, *Géorg*. II, 457 :

> *O fortunatos nimium, sua si bona norint*
> *agricolas!*

C'est une « partie de campagne » qu'Ulysse et Télémaque font chez Eumée, « le commandeur des porchers. » En cette heureuse porcherie, les manières, le sourire et l'esprit sont de règle, et telle épithète louangeuse ou protocolaire, telle description de sacrifice ou de naufrage ont une pointe de parodie, qui suppose une connaissance familière aussi bien des beautés de l'épos que du parler et des mœurs de la ville : ce gardien de cochons est le fils d'un roi, l'élève d'une reine, le commensal ordinaire, le « vieux frère » de son prince; seul, le voisinage des chiens féroces et des pourceaux lui donne parfois quelques reflets de rudesse; s'il gardait des moutons, sa bergerie n'eût point trop dégoûté nos Deshoulières ou nos Marie-Antoinette.

Les petites prêtresses en marbre de l'Acropole archaïque, que renversèrent les soldats de Xerxès et qu'enterrèrent pieusement les électeurs de Thémistocle, ont été rendues à la lumière par les fouilles des archéologues. Drapées dans leurs lainages teints, parées de leurs ornements peints, souriantes, un peu fardées, élégantes, toutes gracieuses, elles ont repris dans l'Athènes d'aujourd'hui leur vie sereine et sage. Elles sont bien plus près de nous que les nobles figures de l'âge classique. Elles inspirent à leurs visiteurs un sentiment plus vif que l'admiration, moins vif pourtant que l'amour, moins confiant que l'amitié. On les devine un peu distantes et sans abandon. Le même demi-sourire et le même regard un peu bridé leur donnent à toutes la même expression ironique ou ambiguë. De l'une à l'autre, les traits et caractères individuels sont si peu

accusés, la coupe et les plis du vêtement, le geste des bras, la structure du masque osseux, les pommettes saillantes, le front étroit sont si pareils qu'elles semblent des sœurs bien plutôt que des contemporaines : on ne sait à laquelle on pourrait adresser tout son cœur.

C'est à ces familières de « Notre-Dame de la Ville, » — d'Athéna Polias, — à ces incarnations de l'urbanité ionienne, que ressemblent de tous points celles des XXIV rhapsodies de notre *Odyssée* qui sont authentiques. Peu importe qu'elles soient ou ne soient pas toutes du même père : elles sont toutes sœurs par les traits, l'allure, l'élégance, le costume à grands et petits plis, la parure un peu avivée, la dignité sans hauteur, la réserve sans raideur, le même air de sagesse avertie, un peu rusée, et, surtout, par le même sourire des yeux et des lèvres.

Des deux autres qualités homériques, la moins difficile à rendre pour un Français est assurément cette belle et sereine clarté dont notre langue a reçu le même amour et la même capacité à l'école du XVIII[e] siècle. Quant à l'*euphonie*, le traducteur aura dès l'abord une décision à prendre sur l'allure de son propre texte.

Nos homérisants acceptent enfin une très ancienne vérité : c'est que toute la langue dite homérique fut dominée par les nécessités du rythme. L'épos est d'abord une musique d'hexamètres, où tout s'incline devant sa seigneurie le dactyle. Ce que peut retrouver l'étude de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ce n'est ni un dialecte ni une grammaire homérique; c'est une « diction épique, » comme dit J. van Leeuwen dans le titre de son *Enchiridium Dictionis epicae*; c'est, plutôt encore, une « diction dactylique, » puisque déclinaison et conjugaison, syntaxe et accords, vocabulaire, style et orthographe, tout est régi par le dactyle et ses commodités : la langue de l'épos est fille de l'hexamètre, *die Sprache des griechischen Epos ist ein Gebilde des Hexameters*, dit avec raison M. K. Witte.

Quelle que soit l'impuissance de nos oreilles les plus érudites à saisir les beautés sonores des mètres anciens, il n'est pourtant pas un lecteur de l'*Odyssée* qui ne sente l'agilité, l'harmonie, le port élégant, en même temps que la tenue et la force, bref le charme souverain de cette parole rythmée. Quand Ulysse débarque en son île, Athéna lui apparaît sous les traits et les habits d'un jeune pastoureau qui serait fils de roi. Tout pareil

est le vers homérique : sa jeunesse éternelle et son apparente simplicité laissent deviner une longue ascendance et une éducation royale. Nous ignorons les origines et la vie antéhomérique de cet hexamètre; mais comment ne pas attribuer quelques siècles de formation, de perfectionnement, d'usage, — je dirai même : d'usure, — à ce vers et à ces périodes de vers, qui juxtaposent dans un même épisode la robustesse d'un Corneille, l'aisance d'un Racine, la facilité d'un Regnard et parfois, — pour dire toute ma pensée, — les négligences et la prolixité d'un Crébillon ou d'un Voltaire?... quand encore les ajoutés d'un interpolateur ne viennent pas nous rappeler que notre tragédie finissante eut ses Laharpe et ses Ponsard.

Pour rendre cet hexamètre épique, l'alexandrin de nos tragédies et de nos comédies donne, je crois, au français du xxe siècle l'outil indispensable. Hexamètre d'alors et alexandrin d'aujourd'hui, les deux vers s'équivalent en longueur et, souvent, en capacité : ils se superposent, comme d'eux-mêmes, dans une oreille française; tous nos traducteurs en prose d'hexamètres homériques ont involontairement parsemé d'alexandrins leur texte français.

Ce ne sont pourtant ni des considérations théoriques, ni des idées préconçues qui m'ont amené à chercher dans une « diction alexandrine » l'équivalent de la *dictio dactylica*; c'est une expérience assez longue et des tâtonnements pénibles.

J'avais d'abord essayé d'autres voies pour rendre l'allure et la démarche de ces récits et de ces discours : de 1910 à 1912, j'avais rédigé, fait imprimer, puis corrigé sur trois épreuves successives une traduction complète d'où le souci du rythme était presque banni, puis j'avais tâché, sur deux autres épreuves encore, d'introduire dans la prose heurtée de cette première traduction quelque fluidité régulière, rapide et sonore, qui en permît la lecture à haute voix; je mettais quelques espoirs dans un essai de prose cadencée... La fréquentation des modèles m'a découragé de l'entreprise.

En septembre 1846, dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, E. Egger dressait le compte des *Traductions françaises* d'Homère. Il étudiait dix traductions complètes des deux Poèmes, — dont sept en prose et trois en vers, — sans compter neuf traductions de la seule *Iliade* (dont quatre en vers), une en prose de l'*Odyssée* et de nombreuses traductions partielles en vers. Il concluait :

Un célèbre critique, jugeant la traduction de Dugas-Montbel, termine par cet étrange conseil : « Un traducteur d'Homère doit lire et lire sans cesse le *Télémaque;* voilà la règle! voilà le modèle! »

Le style de *Télémaque*, que Voltaire déjà recommandait tant aux traducteurs d'Homère, on peut le dire plus conforme que celui d'aucun autre ouvrage français à l'esprit de la poésie héroïque, sans l'offrir pour cela comme une règle suprême à tous ceux qui voudront nous faire comprendre le plus ancien poète de la Grèce. J'ouvre le *Télémaque* et, malgré cet exquis naturel qui caractérise le génie de Fénelon, je suis frappé d'énormes différences entre ce style abstrait et le langage antique.

Malgré les cadences variées qui balancent chaque phrase de Fénelon, cette suite de nobles causeries, de poétiques descriptions, d'homélies politiques ou morales, de courtoises ou pieuses remontrances, bref cette musique de salon, de chapelle ou d'académie n'a rien du son plus banal peut-être, moins distingué, mais combien plus puissant et rythmé de la *dictio epica!* Egger ajoutait :

Aucune traduction, surtout en prose, ne reproduira l'admirable beauté d'Homère; mais une *prose bien conçue* pourra en reproduire les qualités secondaires et constantes, la forte simplicité, le naturel et même la cadence musicale. Il faudrait pour cela renoncer aux prétentions d'auteur, à quelques scrupules de l'Académie et du beau monde, admettre çà et là certaines coupes de phrase un peu brusques, puiser au besoin dans notre vieille langue des mots encore faciles à comprendre aujourd'hui...

Cette « prose bien conçue, » que réclamait Egger, est-ce *Salammbô* qui nous la donne?... On sent en la moindre phrase de Flaubert, qu'il l'a fait, suivant son mot épique, passer d'abord par son « gueuloir. » Mais on sent bien aussi qu'un public grec n'eût goûté qu'à demi ces sonorités trop savantes ou trop profondes, ces coupes trop heurtées, cette harmonie trop raffinée : les sens et l'esprit d'un Grec voulaient dans l'œuvre d'art plus de simplicité et même de sécheresse, plus de symétrie, même monotone; un temple grec est d'abord un rectangle de colonnades; une statue grecque est un corps nu ou une retombée de vêtements aux plis réguliers; les anatomies trop scientifiques, les muscles trop saillants, les gestes ou les visages trop expressifs n'apparaissent qu'avec la décadence de la statuaire vraiment hellénique :

C'était à Mégara...

Après cet hémistiche qui ouvre *Salammbô*, on attend la fin de l'alexandrin... Brusque changement de rythme; voici un vers de cinq pieds, suivi d'un autre vers de sept pieds :

C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar.

Puis un bel alexandrin rétablit la cadence :

Les soldats qu'il avait commandés en Sicile...

Mais écoutez la suite :

Les soldats qu'il avait commandés en Sicile se donnaient un grand festin pour célébrer le jour anniversaire de la bataille d'Éryx.

Comment s'y retrouver?

Le public français approuvera-t-il la patience que, de 1919 à 1923, j'ai dépensée sur quatre et cinq épreuves nouvelles pour donner à toute ma traduction un rythme alexandrin? J'ai gagné du moins à ce travail le sentiment plus vif de la parenté et de la parité d'âge qui unissent notre alexandrin du xxe siècle à l'hexamètre de l'épos. Après trois siècles de services tragiques, comiques et épiques, ce grand vers récité de France a acquis la pleine maturité, la plasticité et toute la souplesse, qui caractérisaient le grand vers récité d'Ionie, voilà plus de vingt-cinq siècles.

Les héros de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, qui parlent toujours en vers de six pieds, qui vivent toujours en vers de six pieds, ne créent presque jamais autour d'eux une atmosphère et un ronron de monotonie, — alors que leur vocabulaire est si restreint, que les « mots d'auteur » y sont si rares et que les mêmes personnages et les mêmes objets ramènent si souvent les mêmes épithètes et les mêmes événements. L'une des raisons principales de ce privilège est la variété merveilleuse qu'a l'hexamètre épique dans le nombre de ses syllabes et dans la coupe de ses pieds.

De douze à dix-sept syllabes, l'hexamètre est extensible ou compressible comme à plaisir. Notre alexandrin du xviie siècle, strictement limité par la rime, ne comportait pas d'ordinaire ces extensions et ces compressions de « grandeur métrique, » suivant le mot d'Eustathe : il n'avait que ses douze syllabes, non comptée la muette des rimes féminines. Mais, enjambant sur la rime et annexant dans les vers suivants toutes les

syllabes qu'il lui plait, notre alexandrin du xxe siècle varie, en vérité, de douze à dix-huit, à vingt-quatre et même à trente et trente-six syllabes : pratiquement, nous avons des alexandrins de toutes les tailles. Prenons *le Mariage de Roland* dans *la Légende des Siècles* :

L'homme a vu le vieux comte; il rapporte une épée et du vin, de ce vin qu'aimait le grand Pompée et que Tournon récolte au flanc de son vieux mont.

L'épée est cette illustre et fière Closamont que d'autres quelquefois appellent Haute-Claire...

L'homme a fui.

Les héros achèvent sans colère ce qu'ils disaient.

Le ciel rayonne au-dessus d'eux.

Olivier verse à boire à Roland, puis tous deux marchent droit l'un vers l'autre et le duel recommence.

Que l'on supprime la rime qui jalonne de douze en douze syllabes cette « diction alexandrine » et l'on aura, je crois, un modèle de la prose que, suivant le conseil d'Egger, on peut concevoir pour obtenir en français un rythme équivalent à celui du texte homérique.

J'appelle « diction alexandrine, » comme on voit, non pas une suite d'alexandrins complets, mais un rythme de six, douze ou dix-huit syllabes, admettant toutes les coupes de notre alexandrin : coupe médiane 6-6, coupe ternaire 4-4-4, coupes paires 2-10, 4-8, 8-4, 10-2, coupes impaires 3-5-4, 3-3-3-3, etc. Il se peut que je n'aie pas su parfaire et manier cet outil : d'autres viendront qui le perfectionneront et en useront mieux. L'expérience, néanmoins, m'a convaincu que ce rythme est indispensable pour donner à des oreilles françaises l'écho du texte homérique.

Si jamais l'idée ne m'est venue que la rime fût nécessaire, ni même utile à cette diction alexandrine, ce n'est pas que certains effets et certaines conséquences de la rime au bout de l'alexandrin eussent été contraires à certains effets et à certaines conséquences du dactyle au cinquième pied de l'hexamètre : tout au contraire. Parmi ces conséquences, il en est une au moins sur laquelle je dois au lecteur quelques explications : il pourrait s'étonner de ne pas trouver dans mon français toutes les épithètes dont le grec homérique passe, depuis des siècles, pour avoir l'insatiable besoin.

ÉPITHÈTES HOMÉRIQUES

Notre alexandrin des XVIIe et XVIIIe siècles avait souvent recours à l'épithète pour « attraper » la rime. Notre alexandrin du XXe a un peu perdu ce besoin de l'épithète rimante, bien qu'il en apprécie toujours la commodité. L'hexamètre homérique, quoi qu'il en paraisse d'abord, est plus semblable à notre alexandrin du XXe siècle qu'à celui des XVIIe et XVIIIe. Il garde de sa vie antérieure tout un bagage d'épithètes dactyliques. Mais beaucoup d'entre elles constituent avec les substantifs ou les noms propres des formules de récitatif, de salutation, de politesse, etc., qui sont devenues clauses de style, phrases protocolaires, et qui doivent être traitées en conséquence. Un grand nombre d'autres sont des épithètes, non de qualité, mais de désignation et de nature : elles ne traduisent, liées au substantif, qu'une seule idée simple; un seul terme français peut et doit rendre cette couple. Je n'en donnerai qu'un exemple : *nèus thoè* n'est pas, à vrai dire, « un vaisseau rapide; » c'est, dans les flottes du temps, l'unité de combat ou de transport destinée aux opérations rapides, — le croiseur, l'aviso, voire le torpilleur, — par opposition aux unités de lente et lourde marche. Nos gens du XVIe et du XVIIe siècle auraient exactement rendu cette couple de mots homériques par une couple de mots français :

SUBTILE, dit A. Jal en son *Glossaire nautique* : appliqué à un navire, cet adjectif signifiait « étroit relativement à sa longueur. » Parmi les galères, les plus étroites, surtout à la poupe, prenaient le nom de *galères subtiles*, par opposition aux *galères bâtardes*, dont la poupe était plus largement assise sur l'eau : « Il me semble être grandement duysible à Vostre très-haulte Majesté (Henri II) avoir et tenir en ceste mer Méditerranée le nombre de vingt-quatre galères subtiles. »

Il ne m'a paru « ni peu ni prou duysible » au public du XXe siècle d'avoir des *galères subtiles* en sa flotte homérique : galère subtile eût été pour nos oreilles un archaïsme que *nèus thoè* n'était pas pour les oreilles ioniennes; dans le français du XXe siècle, c'est par le seul mot de *croiseur* qu'il convient de traduire la couple *nèus thoè*.

Telle est la règle que je compte suivre dans tous les cas similaires.

Chaque siècle, d'autre part, et même chaque génération a sa façon d'utiliser les divers éléments du langage : il est des temps, des années, des saisons où l'adjectif « se porte » plutôt que l'adverbe et le substantif; il en est d'autres où le style télégraphique réserve toutes ses places pour le substantif et le verbe. Le français du XVII[e] siècle avait su garder à chaque espèce de mots son rôle propre : il se servait de tous. Le français du XX[e] fait du substantif et du verbe un usage immodéré, et il donne à l'adverbe un rôle aussi grand, plus grand même qu'à l'adjectif... Dans le langage de l'épos, l'épithète est souveraine : non seulement, elle remplace l'adverbe qui n'est le plus souvent qu'un neutre d'adjectif; mais elle sert à des fins où le substantif nous paraît aujourd'hui de rigueur.

On trouvera donc en cette traduction beaucoup moins d'adjectifs et beaucoup plus de substantifs que dans le texte :

Des lignes de fleurs blanches, toutes se suivant une à une, décrivaient sur la terre couleur d'azur de longues paraboles, comme des fusées d'étoiles. Les buissons pleins de ténèbres exhalaient des odeurs chaudes, mielleuses. Il y avait des troncs d'arbres barbouillés de cinabre qui ressemblaient à des colonnes sanglantes; au milieu, douze piédestaux de cuivre portaient chacun une grosse boule de verre, et des lueurs rougeâtres emplissaient confusément ces globes creux, comme d'énormes prunelles qui palpiteraient encore...

Ces admirables phrases de *Salammbô* ne sonnent aux oreilles de notre grand public que comme un exercice de littérature ou un inventaire de science. Même pour nos lettrés, ce sont mots d'auteur, travail de gens de lettres, que notre génération, un peu lassée des écritures trop artistes, n'attend pas de Celui qui passe pour avoir été le moins auteur, le moins « gendelettre » des poètes. A voir défiler dans la traduction de Leconte de Lisle tel épisode de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, tout chargé d'adjectifs en couronnes et en gerbes, tout empanaché de fleurs éclatantes ou modestes, exotiques ou champêtres, on pense moins à une résurrection qu'à des funérailles...

Homère ne peut revivre parmi nous que si, délié des bandelettes mortuaires, dont l'enserrent depuis la Renaissance les épithètes homériques, il se reprend à parler comme un homme, et non plus comme un livre.

Il restera toujours assez de ces épithètes pour s'interposer

entre notre entendement et la claire et blanche lumière du texte : trop souvent, le sens vrai de ces mots archaïques nous échappe, comme il échappait déjà aux plus vieux éditeurs et régents d'Athènes. Dès le temps de Périclès et de Socrate, on essayait vainement d'expliquer nombre de ces vocables désuets, dont on enseignait aux enfants le glossaire et dont se raillait déjà Aristophane en ses *Convives*. Au IVe siècle avant notre ère, Démocrite d'Abdère en dressait un recueil. Vers la fin du IIIe, Straton, dans l'une de ses comédies, parodiait un semblable recueil de Philétas de Cos. Les Alexandrins en firent ensuite des catalogues et en fournirent les doubles, triples, quadruples explications. Les siècles suivants se les transmirent en même temps que les valeurs traditionnelles que le vulgaire attribuait à ces mots inconnus. C'est en vain que, depuis un siècle, les plus patients et les plus érudits de nos linguistes ont voulu en éclairer le mystère. A la fin d'une vie consacrée tout entière à la science, Michel Bréal (*Pour mieux connaître Homère*, p. 133-309) « voulait montrer par quelques exemples le secours que l'on peut tirer des enseignements de la linguistique en s'inspirant de l'esprit d'exactitude et de vérité... »

Je me suis toujours demandé comment, aux XXXe ou XLe siècles de notre ère, cette « exactitude » et cette « vérité » des linguistes expliqueraient les épithètes poétiques, que nos textes auraient conservées, mais dont nos successeurs ignoreraient l'origine et la transmission historiques, comme nous ignorons la transmission et l'origine de telles et telles épithètes antéhomériques... Voici, je crois, le type de ces adjectifs traditionnels, dont notre prose et nos vers depuis trois siècles et demi se sont parés : *rocs sourcilleux*, *monts sourcilleux*.

« *Sourcil*, poil en forme d'arc au-dessus de l'œil, » dit Littré : un mont sourcilleux, un roc sourcilleux sont-ils donc un panache d'arbres, de broussailles ou de forêts ?... Telles seraient assurément la vérité et l'exactitude linguistiques. Mais la vérité historique est tout autre.

Le même Littré nous dit : « sourcilleux : *fig. et poétiquement*, haut, élevé, comme est le sourcil dans le corps humain ; » et il cite les vers de Voltaire :

. . . . Leur insensible pente
Vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux
Qui pressent les Enfers et qui tendent les cieux.

Mais, au temps de Voltaire, cet adjectif était usé déjà par des siècles de circulation fiduciaire : dès le xvie siècle, Garnier connaissait « ces monts sourcilleux qui commencent à jaunir sous le char de ce dieu qu'ils regardent venir. » D'autre part, Littré nous dit que « sourcilleux, *fig. et dans le langage élevé*, » désigne un être qui « exprime par ses sourcils la hauteur, l'orgueil, la sévérité; » un front sourcilleux est « un front où se peint l'orgueil, l'inquiétude ou la tristesse; » l'homme « sourcilleux » est celui « à qui les sourcils froncés donnent l'air hautain ou sévère : » un roc sourcilleux peut donc être une cime « altière; » mais *altier* a pour synonyme *hautain, dominateur*, non pas *haut, élevé*...

Qui dira à nos lointains successeurs, — aux linguistes et philologues de Melbourne, de Boston ou de Tokyô, qui éditeront dans mille ou deux mille ans nos tragédies françaises, — comment il faut traduire avec « exactitude et vérité » ce mot *sourcilleux*? S'ils cherchent les origines probables de cette figure poétique, ils découvriront que, lecteurs des Anciens, nos écrivains du xvie siècle l'avaient empruntée aux auteurs grecs. Strabon, décrivant le lac de Némi, cet œil sombre au fond d'un cratère éteint, parlait du « sourcil » de montagne qui, tout autour, abrupt, domine et enferme en ce creux profond les eaux et le temple. Bien plus loin même que Strabon, il faut remonter à l'*Iliade*, à la « sourcilleuse » Ilion, aux « Sourcils de Callicolonè. » Mais Eustathe et les Scholies nous disent que déjà ce mot homérique est une figure et semblent hésiter dans l'explication : *hauteur* seulement? ou *herbages élevés*?

Homère, à son tour, fut-il le premier inventeur de cette figure? La perfection de son mètre nous indique, à elle seule, qu'il eut en terres helléniques de nombreux prédécesseurs, et tels mots de l'*Odyssée* nous prouvent qu'il usa de pensées et de formules aussi étrangères d'origine et aussi lointaines de date que son texte put ensuite le devenir pour la Rome de Virgile et d'Ovide.

Le conte de Protée est tout pareil à ces contes de la vieille Égypte que nous rendent les papyri hiéroglyphiques des xiie et xiiie siècles avant notre ère, — donc antérieurs au Poète de quatre siècles au moins. En ces contes merveilleux, où le Pharaon s'appelle aussi *Prouti*, on voit des magiciens, comme dans notre épisode de Protée, prendre les formes les plus étranges :

le crocodile, le lion, la panthère et l'hippopotame, — que les Égyptiens appelaient *le cochon* (et non pas *le cheval*) *du Fleuve*, — y paraissent et nous expliquent, je crois, les métamorphoses de notre Protée homérique en dragon, lion, panthère, *gros cochon*, et en cet « arbre à panache » qu'est en Égypte le palmier...

L'astronomie et l'astrologie chaldéennes, dont vécut tout le monde hellénique, avaient pu fournir à l'Hermès de l'épos les « rayons clairs » de sa planète, et nos linguistes ont peut-être raison de chercher, derrière le calembour mythique *Argeiphontès*, « le meurtrier d'Argos, » un original plus réaliste : *Argeiphantès*, « le dieu aux rayons clairs, blancs ou rapides » (suivant le sens que l'on donne au mot *argos*). C'est ainsi que, pour ma part, je compte traduire cette épithète homérique, estimant qu'en ces matières, on peut, non pas trouver l'exactitude et la vérité, mais chercher des précisions et des vraisemblances. Par-dessus tout, croyant qu'il fallait maintenir à ce texte déclamé son allure et ses gestes, je me suis efforcé de faire sentir ces gestes, soit dans la coupe de la phrase, soit dans les mots eux-mêmes, et parfois mes souvenirs de la Grèce actuelle m'ont suggéré telle ou telle traduction qu'à première rencontre, le lecteur français jugera peut-être inexacte.

Pour peu que l'on ait vécu parmi les Grecs d'aujourd'hui, — ou, sans aller si loin, parmi nos gens de Provence et de Toulouse, — on sait comment, dans leur conversation, l'accent et le geste donnent une valeur doublée à tel ou tel adjectif. Que deviennent, prononcées par un Moraïte d'aujourd'hui qui vante ses troupeaux ou ses richesses, les deux épithètes *nombreux* et *beaux*? Point n'est besoin d'un superlatif pour faire entrer ce *nombre* et cette *beauté* dans l'esprit de l'auditeur : l'accent final et le coup de voix qui l'accompagne, suffiraient déjà, sans le balancement de la tête ou de la main qui les souligne encore.

Au début de l'*Odyssée*, j'ai cru traduire exactement les *beaucoup* qui reviennent trois fois en trois vers :

C'est l'Homme aux mille tours, Muse, qu'il faut me dire, Celui qui *tant* erra quand, de Troade, il eut pillé la ville sainte, Celui qui visita les cités de *tant* d'hommes et connut leur esprit, Celui qui, sur les mers, passa par *tant* d'angoisses, en luttant pour survivre et ramener ses gens.

De même, dans la formule « une belle aiguière d'or » qui revient fréquemment, j'ai cru ne rien ajouter en ajoutant un mot : « Vint une chambrière qui, portant une aiguière en or *et du plus* beau, leur donnait à laver sur un bassin d'argent. »

Je crois de même que les conjonctions et les exclamations ont une valeur qui variait avec le geste et le ton du récitant : voyez combien de sens peut avoir à nos oreilles notre conjonction *mais*, suivant les phrases qu'elle oppose ou qu'elle relie. Il m'a donc paru inexact autant qu'enfantin de traduire par des *et* tous les *kai* et tous les *te* du grec, par des *mais* tous les *de*, par des *donc* tous les *oun* : neuf fois sur dix, notre ponctuation suffit à rendre les liaisons ou les contrastes que devaient établir ces mots et particules; la dixième fois, il m'arrivera de donner soit une traduction, soit un équivalent du mot grec; il est des passages où le geste qui l'accompagnait faisait qu'*alla* équivalait à *mais*, en d'autres à *eh bien!* à *ah!* à *même*, à *n'est-ce pas* ou *hélas!* Et c'est ainsi qu'il faut le traduire de différentes sortes, si l'on veut garder à l'ensemble le ton et l'allure de la déclamation.

En maints endroits enfin, j'ai voulu suppléer au geste par les signes de ponctuation, — points d'interjection ou points de suspension. Sans noter en marge les sanglots, hurlements ou sourires du rhapsode, dont nous parle Plutarque, j'ai souvent, très souvent, essayé d'en marquer les pauses pour isoler et faire mieux saillir tel détail de la phrase ou tel mot du vers.

Bref, j'ai voulu présenter au public français une *Odyssée* que, devant un auditoire, pourrait réciter un acteur, — ou même un phonographe, — et je rêve de représentations homériques où les projections de la photographie éclaireraient encore le texte, en lui donnant comme fond de scène et décors les paysages si minutieusement et si fidèlement décrits par le Poète. J'ai toujours eu présent à l'esprit un mot des Commentateurs anciens, que nous rapportent Eustathe et le Pseudoplutarque, mais qui doit remonter à l'enseignement d'Aristote et des Sophistes, plus haut peut-être : « En résumé, l'on peut dire que poèmes d'Homère ne sont rien autre chose que drames. »

VICTOR BÉRARD.

L'ADMINISTRATION MILITAIRE DES PAYS RHÉNANS

SOUS LE RÉGIME DE L'ARMISTICE

I

La Convention d'armistice, signée le 11 novembre 1918, prévoyait que les « pays de la rive gauche du Rhin seraient administrés par les autorités locales, sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des États-Unis. » Cette brève formule devait servir de base à un régime qui allait durer plus d'un an et ne prendre fin que le 10 janvier 1920, jour de la mise en vigueur du traité de paix.

Quels étaient au début de cette période la répartition des forces alliées et l'état des pays rhénans? Comment l'autorité militaire chargée de contrôler leur administration s'acquitta-t-elle de sa tâche? Quels furent ses principes et ses moyens d'action? Quelle situation enfin laissa-t-elle à la Haute Commission interalliée appelée à lui succéder, de par les stipulations du traité de Versailles?

Pour traiter d'une façon plus précise ces différentes questions, nous les examinerons dans le cadre de la 10e armée française, devenue plus tard, par fusion avec la 8e armée, l'armée française du Rhin.

L'unité de commandement, qui avait conduit à la victoire en 1918 les armées alliées, allait être maintenue, dans une certaine mesure, pour l'occupation des pays rhénans. Le maréchal

Foch continuait à exercer le commandement d'ensemble. Toujours secondé par le général Weygand comme major général, il disposait, en plus de son état-major militaire, de la direction générale des communications et des ravitaillements aux armées, sous les ordres du général Payot et, en outre, d'un organisme nouveau, le contrôle général de l'administration des territoires rhénans. La direction de cet organisme fut confiée à M. Tirard, le futur président de la Haute Commission interalliée.

Chacune des armées américaine, belge et britannique, dépendait directement du maréchal Foch. Quant aux armées françaises d'occupation, la 8e dans le Palatinat, commandée par le général Gérard, la 10e dans la région de Mayence, commandée par le général Mangin, elles formaient un groupe d'armées sous les ordres du général Fayolle, résidant à Kaiserslautern.

La répartition géographique des forces d'occupation procédait tout naturellemont du dispositif de bataille existant au moment de l'armistice, et des zones de marche qui avaient amené les troupes alliées jusque sur le Rhin.

Au Nord, la région d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la frontière de Hollande, était occupée par l'armée belge, renforcée des éléments français qui venaient de combattre dans les Flandres. — Dans la région de Cologne et de Bonn était l'armée britannique. — Tout le long de la vallée de la Moselle, de Trèves à Coblence, s'installait l'armée américaine. — De la Sarre à la tête de pont de Mayence, cantonnait la 10e armée française, qui, au moment de l'armistice, s'était trouvée rassemblée en Lorraine à côté de la 8e armée, pour l'attaque décisive en direction de Sarrebrück. — Enfin, tout à fait au Sud, le Palatinat était occupé par la 8e armée française.

Quand ces deux armées formèrent, en octobre 1919, l'armée française du Rhin, sous les ordres du général Degoutte, celui-ci prit en même temps le commandement des forces alliées d'occupation.

Tandis que sa voisine occupait un territoire formant, au point de vue administratif, une unité, le Palatinat bavarois, la 10e armée avait ce privilège singulier de comprendre dans sa zone différentes provinces ou États allemands, sans posséder sur son territoire aucun de leurs chefs-lieux.

Elle occupait, en premier lieu, une partie du grand-duché de Hesse, dont la capitale Darmstadt restait très voisine, mais en dehors des limites de la tête de pont de Mayence; en second lieu, la moitié de deux districts de la province rhénane; Coblence, à la fois chef-lieu de province et de district, se trouvait en zone américaine, ainsi que l'autre chef-lieu de district, Trèves.

La province rhénane englobait la principauté de Birkenfeld, dépendant du duché d'Oldenbourg, situé en Allemagne non occupée. Sur la rive droite du Rhin, enfin, nos troupes occupaient une partie de la province prussienne de Hesse-Nassau : sa capitale Cassel nous échappait également.

Pour qui connaît le particularisme des États allemands, les différences de législation et d'administration d'un État à un autre, il est facile de concevoir les difficultés et les complications que devait entraîner le contrôle d'organes administratifs, dont toutes les têtes étaient soustraites à notre autorité.

Dans ses grandes lignes, l'organisation administrative allemande comprenait :

Des communes, urbaines ou rurales, dirigées par un bourgmestre. — *Des cercles* (*Kreis*) correspondant à nos arrondissements français, et administrés par un *Landrat*. — *Des districts ou provinces* formés de plusieurs cercles. Le district, qui correspond à notre département, a à sa tête un *Regierungspräsident*. La province est dirigée par un Président supérieur, nommé, en Prusse, *Oberpräsident*, et en Hesse, *Provinzialdirektor*.

Au mois de novembre 1918, tous ces hauts fonctionnaires, dévoués serviteurs de Guillaume II, et ne cachant nullement leurs sentiments profondément monarchistes avaient été maintenus en place par le Gouvernement socialiste de Berlin. En France, la moindre crise ministérielle déplace une douzaine de préfets : en Allemagne, une révolution laisse en place tous les administrateurs de province, de district et de cercle. Les fonctionnaires impériaux n'étaient pas seuls à être restés à leurs postes; beaucoup de personnages princiers avaient réintégré leurs châteaux. L'ex-grand-duc régnant de Hesse était rentré dans sa bonne ville de Darmstadt, où le Gouvernement socialiste du président Ulrich avait laissé à sa disposition son

château et sa liste civile. Certains Mayençais irrévérencieux prétendaient même qu'en plus de ses revenus anciens, le grand-duc s'était fait allouer l'indemnité de chômage, décrétée par le Gouvernement révolutionnaire pour les sans-travail.

Le prince de Hesse, beau-frère de Guillaume II, était rentré dans son château de Kronberg, près de Francfort. Craignant quelque coup de main de la part des Comités d'ouvriers et de soldats particulièrement actifs dans cette ville, il n'hésita pas à demander au général Mangin de faire cantonner dans son château des troupes françaises, afin d'assurer sa sécurité.

* * *

Quelle était, au moment de l'armistice, la situation matérielle et morale des pays rhénans?

Comme le reste de l'Allemagne, ils étaient visiblement appauvris par quatre années de guerre et de blocus. Tandis que les Alliés avaient mis en commun leurs moyens militaires, financiers et économiques, les Allemands s'étaient contentés de rançonner les territoires étrangers occupés par leurs armées, et, pour le reste, avaient dû vivre sur leurs propres ressources. Il en résultait, au moment où la guerre prenait fin, une situation assez curieuse.

Les prix étaient presque restés ceux d'avant-guerre pour la plupart des articles; le mark avait encore conservé plus de la moitié de sa valeur; enfin tous les moyens de production étaient intacts. Mais le pays était vidé par le blocus : il n'y avait plus de stocks, et les magasins de détail présentaient des vitrines désertes. Les compartiments de chemins de fer avaient été dépouillés de leurs rideaux et le velours des banquettes avait disparu sous le canif de voyageurs désireux de reconstituer, à peu de frais, leur garde-robe. Les *ersatz* les plus invraisemblables avaient remplacé les articles d'avant-guerre : l'arsenal de Sarrebrück était plein de harnachements d'artillerie où du papier ayant subi une préparation spéciale tenait lieu de cuir; des morceaux de pierre ponce figuraient, faute de savon, dans les boutiques des parfumeurs; les pneus de bicyclette étaient remplacés par une série de petits ressorts à boudin comprimés entre une double jante métallique; les chaussures avaient des semelles de bois, etc... Quant aux produits alimentaires, la graisse, les denrées coloniales, le chocolat, faisaient

totalement défaut; les épiceries et les charcuteries ne contenaient plus guère que des choses indéfinissables et difficilement comestibles.

L'Allemagne n'avait pas été séparée du monde civilisé au point de vue matériel seulement; elle s'était également repliée sur elle-même intellectuellement et moralement. Au moment de l'armistice, les habitants de la rive gauche du Rhin étaient manifestement dans un grand désarroi; la soudaineté avec laquelle avait succédé, aux victoires annoncées par les communiqués de Ludendorff, l'occupation de leur pays par les armées alliées, avait profondément déconcerté les Rhénans.

Quelques-uns s'étaient orientés tout de suite vers une entente avec leurs anciens adversaires et désiraient se séparer de la Prusse. Dès le mois de décembre 1918, 5000 citoyens réunis à Cologne, — en zone britannique, — et venus des partis les plus différents, acclamaient l'idée d'une République rhénane. Ils votaient à l'unanimité un ordre du jour où ils exprimaient le désir que, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le peuple rhénan pût s'affranchir de la tutelle prussienne et se constituer en république autonome dans le cadre de l'Empire.

D'autres avaient cherché à éluder les conséquences de la défaite en organisant partout des conseils d'ouvriers et de soldats, dont le but essentiel était de bolchéviser les armées alliées. A leur grand dépit, ces soviets ne furent jamais pris au sérieux par les autorités militaires, qui se bornèrent à les ignorer et n'eurent de rapports qu'avec les fonctionnaires réguliers.

« Pourquoi, demandait au général Mangin, au cours d'une réception, un conseiller municipal socialiste de Mayence, pourquoi, si la France se pique d'être une nation démocratique, ses représentants se refusent-ils à reconnaître nos conseils d'ouvriers et de soldats?

— Monsieur, répondit le général, vous êtes de bien jeunes révolutionnaires. Vous n'êtes en république que depuis un mois. Nous autres Français, nous avons fait notre Révolution il y a plus d'un siècle. Quand vous aurez un peu plus d'expérience, vous apprendrez ce que nous savons depuis longtemps : dans les révolutions, ce qui monte à la surface tout d'abord, c'est l'écume; c'est précisément ce que sont vos comités d'ou-

vriers et soldats. Voilà pourquoi les vieux révolutionnaires que nous sommes ne tiennent pas du tout à causer avec eux. »

Quant au Gouvernement de Berlin, si dans les premiers jours de la révolution, il avait reconnu ces comités, il n'avait pas tardé à les annihiler en les noyant au milieu de toute sorte de groupements similaires : comités de paysans, comités d'élèves et d'étudiants, comités de fonctionnaires et employés. Tous ces organismes, qui recevaient docilement le mot d'ordre de Berlin, furent bientôt les meilleurs auxiliaires du pouvoir central.

En résumé, les autorités d'occupation allaient avoir à administrer un pays certainement éprouvé par la guerre, mais disposant d'un outillage intact, et capable de se relever rapidement. La population y était très disposée à exécuter ponctuellement les ordres des vainqueurs, non pas du tout qu'elle eût conscience de ses torts envers eux, mais uniquement parce qu'ils étaient les plus forts. Cette soumission, nécessitée par les circonstances, ne trompait d'ailleurs pas nos chefs sur leurs sentiments intimes; il est vraiment frappant de voir le général Mangin mettre la phrase suivante en tête des instructions qu'il donnait à ses troupes sur la conduite à tenir en pays occupé : « Il est signalé, d'après des renseignements de source sûre, que les Allemands cherchent à éviter par tous les moyens à leur disposition, agents, presse, radio, déclarations officielles, etc., de payer les frais de la guerre et les ravages de toute sorte causés à notre pays... »

Pourquoi cet avertissement lancé de Mayence, *le 13 décembre 1918*, n'a-t-il pas été entendu dans les capitales alliées, et notamment à Paris, où l'opinion publique allait se laisser bercer si facilement par la rassurante formule : « Les Boches paieront tout? »

***

Dès le 15 novembre, une instruction du maréchal Foch avait fixé les principes de l'administration civile des territoires occupés. Il convient de reproduire les passages essentiels de cette instruction qui a constitué la charte sur laquelle se sont fondés, dans les différentes armées, les organismes militaires chargés de contrôler les autorités allemandes :

« Conformément aux principes posés par les règlements de la Haye, le contrôle des administrations allemandes appartient

aux généraux commandant les armées alliées, sous l'autorité suprême du maréchal commandant en chef.

« Les fonctionnaires allemands continueront à exercer les emplois dont ils ont la charge, ils assureront l'administration des territoires occupés sous la direction et le contrôle des autorités militaires.

« Les généraux commandant les armées auront, sur l'étendue du territoire sous leurs ordres, les attributions des hautes autorités du pays en matière de décisions administratives ; ils prendront en conséquence les arrêtés qui doivent être appliqués sur l'ensemble de leur territoire.

« Ils désigneront les officiers qui, dans chacune des circonscriptions territoriales des pays occupés, seront chargés du contrôle de l'administration civile, indépendamment des fonctions militaires qui pourront leur incomber par ailleurs du fait de leur emploi.

« Ces officiers contrôleront, dans l'étendue des circonscriptions administratives qui leur seront confiées, l'administration des fonctionnaires allemands.

« Les arrêtés concernant la police, l'ordre public ou la sécurité des armées seront pris par les commandants militaires alliés ou visés par eux, s'ils émanent des autorités allemandes.

« Toute mesure qui aurait dû faire l'objet d'un décret ou d'une loi sera soumise au maréchal commandant en chef les armées alliées.

« Les lois et règlements en vigueur, au moment de l'occupation, seront respectés en tant qu'ils ne porteront pas atteinte au droit de l'occupant et ne compromettront pas sa sécurité.

« Tous les approvisionnements nécessaires à la population devront être laissés à sa disposition.

« L'organisation des services publics devra être maintenue sous le contrôle étroit de l'autorité militaire alliée. Celle-ci s'efforcera d'assurer la reprise de la vie locale ; elle autorisera et provoquera, au plus tôt, le fonctionnement normal des écoles, des cultes, des tribunaux, des œuvres d'assistance, des hôpitaux, des hospices, des crèches, la réunion des assemblées administratives, des chambres de commerce, des conseils d'administration, etc... »

Lorsque, à la fin de novembre, les armées alliées atteignirent

le territoire allemand, elles promulguèrent des arrêtés, en vue de l'application de cette instruction.

A la dixième armée, l'arrêté du général Mangin, daté du 1er décembre, contenait les dispositions essentielles suivantes :

« Obligation d'une déclaration de résidence sous la responsabilité du bourgmestre, pour toutes les personnes domiciliées ou séjournant dans la zone de l'armée ;

« Interdiction de pénétrer dans la zone de l'armée ou d'en sortir sans une autorisation du général commandant l'armée ;

« Liberté de la circulation de jour dans l'intérieur de la commune ;

« Nécessité, pour la circulation en dehors de la commune, d'un sauf-conduit délivré par l'autorité militaire locale ;

« Interdiction de la circulation par moyens rapides (chemin de fer, automobile, motocyclette), sans autorisation du général commandant l'armée ;

« Subordination des réunions et assemblées de toute nature, à une permission de l'autorité militaire locale et approbation du programme de la réunion par cette autorité ;

« Défense de publier, journal, livre, brochure, affiche, etc., sans autorisation de l'autorité militaire ;

« Interdiction de répandre des nouvelles fausses ou susceptibles de troubler l'ordre public ;

« Obligation de déposer dans les mairies, pour acheminement par les soins de l'autorité militaire, les lettres et télégrammes; — interdiction d'usage du téléphone, sauf autorisation du général commandant l'armée; — déclaration obligatoire des pigeons voyageurs; — dépôt obligatoire des armes et des munitions; — défense de vendre des boissons alcoolisées ; — affichage des prix de toutes les marchandises ou denrées mises en vente. »

Ces mesures peuvent paraître rigoureuses : elles ne tardèrent pas d'ailleurs à subir des atténuations très importantes, dès que le commandement fut fixé sur la docilité de la population. Mais, au moment où nos troupes mettaient le pied pour la première fois sur le territoire allemand, suivant à courte distance l'ennemi en retraite, il était indispensable de prendre des précautions vis-à-vis d'un adversaire qui nous avait habitués à toutes les déloyautés.

D'après les règlements militaires, les rapports avec la popu-

lation civile en territoire ennemi incombent aux deuxièmes bureaux des états-majors d'armée et de corps d'armée. Mais la constitution des états-majors de la guerre ne répondait pas aux nécessités d'une situation toute nouvelle. Les deuxièmes bureaux continuant à recueillir des renseignements sur l'ennemi et à s'occuper de la sûreté de l'armée, ne pouvaient assumer, en outre, la charge du contrôle des administrations allemandes.

Il était nécessaire de constituer un organisme nouveau. Le général Mangin décida donc la création d'un bureau des Affaires civiles, dans lequel il fit entrer un certain nombre d'officiers de l'active et d'officiers de complément choisis parmi les fonctionnaires mobilisés.

Le bureau des Affaires civiles comprit à l'origine : une section de législation et d'administration ; une section politique ; une section de ravitaillement civil ; une section économique ; enfin, des officiers spécialement qualifiés s'occupaient du contrôle des Travaux publics, des Postes et Télégraphes, des Finances, de l'Enseignement, des Cultes, de la Justice, etc...

Plus tard, la section dite d'information, dépendant du Grand Quartier Général, chargée des rapports avec la presse et de la propagande, fut également rattachée au bureau des Affaires civiles, dont l'effectif, lorsque son organisation fut entièrement achevée, dépassa 50 officiers.

A cet organisme central, qui fonctionnait sous l'impulsion directe du commandant de l'armée et celle du colonel Hellé, son chef d'état-major, il fallait, sur toute l'étendue des territoires occupés, des agents d'exécution.

Dans chaque cercle, auprès du *Landrat* fut placé un officier portant le titre d'administrateur. Cet officier était le contrôleur permanent du sous-préfet allemand. Il pouvait se faire présenter toute sa correspondance officielle et avait qualité pour juger chacun de ses actes. Il servait, d'autre part, d'intermédiaire entre la population du cercle et les troupes qui y tenaient garnison. A un échelon plus élevé, un administrateur supérieur se trouvait auprès du *Regierungspräsident* ou du *Provinzial-direktor*. Cet officier remplissait, pour toute l'étendue du district ou de la province, des fonctions analogues à celles des administrateurs de cercle dont il était le supérieur hiérarchique et auxquels il transmettait les instructions du commandement.

Telle était du moins l'organisation théorique. Car, dans la pratique, il était impossible de placer des administrateurs supérieurs Français auprès des hauts fonctionnaires Allemands, résidant soit en Allemagne non occupée, soit en zone américaine, et il fut nécessaire d'adapter l'organisation à la situation particulière de chaque région.

Dans la province rhénane, les cercles du district de Trèves, qui formaient le bassin minier et industriel de la Sarre, présentaient une importance toute particulière. La dévastation de nos mines du Nord et la pénurie de charbon rendaient nécessaire une exploitation aussi intensive que possible des mines de cette région placées sous le contrôle français. Aussi, dès le mois de janvier, le général Mangin chargea-t-il le général Andlauer, commandant la 18e division, de remplir les fonctions d'administrateur supérieur pour tous les cercles du district de Trèves, occupés par la 10e armée française. Il eût été certainement désirable à bien des égards de placer sous la même autorité les cercles du Palatinat bavarois qui faisaient partie du bassin de la Sarre et qui étaient occupés par la 8e armée, mais le groupe d'armées ne crut pas devoir les détacher de la province dont ils faisaient partie administrativement.

Pour établir la liaison indispensable avec les autorités américaines qui contrôlaient les hauts fonctionnaires des districts de Trèves et Coblence, le général commandant la 10e armée détacha dans ces deux villes des officiers de liaison spéciaux.

Tous les administrateurs étaient attachés au territoire et indépendants des grandes unités. Cette mesure avait l'avantage de faire parvenir rapidement aux fonctionnaires allemands les directives du général commandant l'armée et surtout d'assurer, auprès des populations, la permanence des personnes et la continuité des vues.

Subordonner les administrateurs aux commandants de corps d'armée ou de division, ainsi que cela fut souvent demandé, c'eût été s'exposer à changer de méthode au fur et à mesure des déplacements de troupes : or, ceux-ci furent très nombreux pendant toute la période d'armistice. Les retraits et dissolutions de régiments entraînés par la démobilisation, la concentration opérée à la fin de juin 1919, en vue de la marche en avant qui aurait suivi la non-signature par l'Allemagne du traité de paix,

les relèves qui amenèrent des troupes françaises à Trèves à la place des Américains, et à Bonn à la place des Anglais, modifièrent constamment l'emplacement des grandes unités.

Tandis que dans les villes rhénanes quantité de commandants d'armes se sont succédé depuis l'armistice, les administrateurs qui y ont été placés en décembre 1918 sont restés longtemps en fonctions et souvent même sont encore en place, comme délégués de la Haute Commission.

***

Il ne saurait être question de suivre les administrateurs et le bureau des Affaires civiles dans tous les détails de leur action sur les administrations allemandes.

Nous nous bornerons à étudier les quelques grandes questions qui ont été au premier rang des préoccupations de l'autorité militaire : la surveillance générale de l'Administration allemande, le fonctionnement de la justice, l'action sur la presse et la propagande, les mesures prises pour le ravitaillement civil, et enfin les questions religieuses.

La surveillance générale de l'Administration allemande incombant, comme on l'a vu, aux administrateurs, était rendue d'autant plus délicate dans la zone de la 10e armée, que les sous-préfets allemands des territoires occupés continuaient à dépendre des hauts fonctionnaires en résidence en dehors de la zone de l'armée.

La première mesure à prendre consistait évidemment à contrôler les ordres qu'ils recevaient de ces hauts fonctionnaires et les rapports qu'ils leur adressaient. Au mois de février, une instruction du groupe d'armées réglementa la correspondance administrative entre les territoires occupés et l'Allemagne non occupée. Celle-ci dut être remise ouverte aux administrateurs, qui, après en avoir vérifié la teneur, l'acheminaient sur sa destination, ou renvoyaient à l'armée, pour examen plus complet, les pièces sujettes à caution.

Au mois de mars 1919, une instruction du maréchal Foch avait établi la liberté de la correspondance privée à l'intérieur des territoires occupés, et, sous certaines réserves, entre ceux-ci et les pays alliés, neutres et ennemis. Mais toutes les lettres passaient par des commissions de contrôle postal, installées dans les diverses zones des armées alliées.

Les communications télégraphiques et téléphoniques furent également, dès le mois de mars, autorisées,sous certaines conditions de contrôle, pour la population des pays rhénans. Les télégrammes devaient être, au préalable, visés par les autorités militaires; quant à l'usage du téléphone, il resta, sauf exception dûment motivée, limité à l'intérieur des territoires occupés.

Enfin, après la signature du Traité de Versailles et la levée du blocus de l'Allemagne, les communications postales, télégraphiques et téléphoniques, furent rendues entièrement libres à l'intérieur des pays rhénans, ainsi qu'entre ceux-ci et l'extérieur. Les télégrammes ne furent plus soumis au visa préalable de l'autorité militaire et les commissions de contrôle postal ne durent plus procéder que par sondages. Les communications téléphoniques furent aussi rendues libres, mais les lignes allant en Allemagne non occupée passèrent obligatoirement par des centraux contenant des tables d'écoute. Le contrôle de la correspondance administrative fut également limité à de simples sondages exercés par les administrateurs. Ainsi la gêne imposée à la population fut réduite au minimum, sans que l'autorité militaire abdiquât toutefois un moyen de surveillance extrêmement précieux sur les territoires dont elle avait la charge.

L'arrêté du 1er décembre 1918 avait imposé, comme on l'a vu, des restrictions très sérieuses à la circulation des habitants; dès le mois de mars, il parut possible de la réglementer de façon beaucoup plus large. A condition d'être pourvus d'une carte d'identité délivrée par l'administrateur local, les Allemands purent circuler librement, à pied, à cheval, en voiture, à bicyclette ou en chemin de fer, à l'intérieur du district. Un sauf-conduit spécial, délivré par les mêmes administrateurs, leur permettait de se déplacer dans la totalité des territoires occupés par les armées françaises. Pour se déplacer en automobile ou à motocyclette, pour se rendre dans la zone de l'une des armées alliées, l'autorisation devait être demandée au groupe d'armées.

Mais si la circulation des personnes était ainsi facilitée, le principe posé par la convention d'armistice d'après lequel le blocus de l'Allemagne était maintenu, continua à être appliqué dans toute sa rigueur. Aux frontières du territoire occupé, des postes de contrôle furent chargés de s'opposer à toute exportation illicite de denrées et d'objets manufacturés. A partir du jour où les autorités militaires commencèrent à ravitailler

les pays rhénans, une contrebande formidable s'organisa pour écouler, à l'intérieur de l'Allemagne, les denrées destinées aux territoires occupés. Le service douanier, qui était en train d'installer ses agents aux frontières de l'Alsace-Lorraine, n'avait pas de personnel à envoyer en pays rhénans. Ce furent donc les administrateurs, aidés par des militaires prélevés sur les garnisons voisines, qui durent faire l'office de douaniers. Certains d'entre eux s'en acquittèrent à merveille. A Höchst, petite ville industrielle située aux portes de Francfort, un administrateur particulièrement compétent et énergique réalisa une organisation modèle. Les contrebandiers, dépistés par les patrouilles, voyaient leurs marchandises saisies, entreposées dans un magasin et vendues aux enchères chaque semaine, au profit du trésor français. Leurs compatriotes accouraient en grand nombre à ces ventes et poussaient les prix sans limites, lorsqu'il s'agissait de denrées aussi recherchées que le chocolat, le savon ou la graisse. Les marchandises d'une certaine valeur, telles que bicyclettes, machines à coudre, etc... étaient exposées dans un magasin de la ville et vendues à prix fixe. Les troupiers, qui collaboraient à ces prises, recevaient une prime de 10 p. 100 de la valeur des marchandises saisies, ce qui augmentait leur zèle dans des proportions considérables.

***

Au point de vue judiciaire, l'action exercée par l'autorité militaire répondait à deux ordres d'idées différents.

D'une part, il était nécessaire d'assurer le contrôle de la justice rendue par les tribunaux allemands comme celui de toutes les autres administrations. Il fallait veiller à ce que les ressortissants allemands ne fussent pas inquiétés à raison des relations qu'ils auraient pu avoir avec des membres de l'armée d'occupation ou des services qu'ils auraient rendus à celle-ci. A cet effet, le général commandant l'armée plaça au début, auprès de chacun des administrateurs supérieurs, un officier contrôleur judiciaire. Cet officier devait examiner les rôles et les procès-verbaux d'audiences, les extraits de jugements, etc... Une place devait toujours lui être réservée aux audiences.

Cette première organisation fut remplacée au mois de mai 1919 par un contrôle judiciaire centralisé, fonctionnant au bureau des Affaires civiles de l'armée. L'inspecteur des services

judiciaires eut dans ses attributions la haute surveillance du personnel des tribunaux et établissements pénitenciers allemands, le contrôle des actes et jugements, ainsi que l'examen de certaines questions d'état civil et de nationalité. Les autorités judiciaires allemandes durent lui envoyer, par l'entremise des administrateurs supérieurs, tous les documents nécessaires. L'officier inspecteur avait qualité pour se rendre sur place, en cas de besoin, et compléter son contrôle par des tournées et des enquêtes dans les différents centres judiciaires allemands.

D'autre part, il était nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles la justice militaire fonctionnerait vis-à-vis des sujets allemands. Les Conseils de guerre jugèrent les crimes et les délits. Mais la traduction devant ces tribunaux d'individus prévenus d'infractions peu importantes aux arrêtés et ordres de l'autorité militaire n'était guère dans la mentalité française. Le système des amendes et des jours d'emprisonnement, infligés sans autre forme de procès par le commandement militaire, pouvait, à la longue, présenter des inconvénients.

Aussi, dès le mois de février, certaines modifications furent-elles apportées à l'arrêté du 1er décembre 1918, qui avait fixé les bases de l'administration des territoires occupés. Un tribunal militaire de simple police, chargé de juger les infractions aux arrêtés et ordres de l'autorité militaire qui ne constituaient ni un crime, ni un délit, fut organisé au chef-lieu de chaque cercle. Il prononçait des peines allant jusqu'à trois mois de prison et 2000 francs d'amende. Un tribunal supérieur de simple police fonctionna au chef-lieu de chaque subdivision militaire; il pouvait prononcer des peines allant jusqu'à six mois de prison et 5000 francs d'amende. Chacun de ces tribunaux était composé d'un officier, choisi parmi les adjoints de l'administrateur, remplissant les fonctions de juge; d'un autre officier, ministère public, d'un sous-officier, greffier. En outre, au siège de chaque conseil de guerre, fut organisé un tribunal des appels de simple police, comprenant un officier supérieur, président, deux officiers, juges, un commissaire rapporteur près le Conseil de guerre, ministère public, et un greffier.

Cette décentralisation de la justice militaire présentait le grand avantage d'un fonctionnement rapide, n'obligeant pas les prévenus à une longue détention préventive et à des déplacements onéreux. En revanche, d'un tribunal à l'autre, les différences

d'appréciation pour un même fait pouvaient être considérables. Aussi le tribunal des appels de simple police était-il nécessaire pour tout remettre au point, et notamment réduire les peines exagérées. Ses arrêts étaient portés à la connaissance de tous les tribunaux de simple police, de sorte que peu à peu une jurisprudence s'établit, qui évita, d'un cercle à l'autre, de trop grandes différences de pénalités.

Les tribunaux de simple police servirent également à réprimer certaines infractions qui, pour ne pas viser directement les troupes d'occupation, ne pouvaient néanmoins être tolérées par elles.

Les troupiers français, dans leurs différents cantonnements, n'avaient pas manqué de faire la connaissance des jeunes filles de la localité. On dansait ensemble dans les restaurants, on allait se promener à la campagne, et le prestige de l'uniforme était tel auprès des jeunes Rhénanes que beaucoup d'entre elles en oublièrent leurs amoureux allemands. Le sentiment patriotique se mit au service de la jalousie, et dans l'été de 1919 des bandes de jeunes gens se formèrent un peu partout, qui, n'osant attaquer les troupiers français, s'en prirent aux jeunes filles qui avaient été vues se promenant avec eux. Ils imaginèrent de leur couper les cheveux, parfois de les déshabiller et de leur barbouiller le corps de cirage, ou bien d'afficher leurs noms dans les rues avec des commentaires calomnieux. Certains de ces jeunes gens purent être reconnus et arrêtés. Il fut établi, au cours des débats, que les cheveux coupés par eux étaient remis contre argent à un coiffeur qui en faisait commerce : chez l'Allemand, le patriotisme le plus exalté se concilie parfaitement avec l'instinct commercial.

Mais, dans la plupart des cas, les auteurs de ces attentats ne purent être incarcérés. Le général commandant l'armée décida alors que les bourgmestres des communes, où ces faits se produiraient sans que les coupables soient arrêtés, seraient traduits devant les tribunaux de simple police pour négligence dans leurs fonctions. Cette mesure suffit à mettre fin aux incidents de cette nature, et la paix régna à nouveau parmi les amoureux de Rhénanie.

Indépendamment des condamnations prononcées à la suite de jugements, les sanctions administratives (telles que fermeture d'établissements, expulsions, suspension de journaux, etc...) faisaient l'objet d'une simple décision du général commandant

l'armée ou des administrateurs auxquels il avait délégué ses pouvoirs. Les intéressés pouvaient interjeter appel contre ces décisions, soit auprès du général commandant l'armée pour les mesures prononcées par les administrateurs, soit auprès du général commandant le groupe d'armées, pour celles infligées par le commandant de l'armée.

Parmi ces sanctions, les amendes collectives ne pouvaient être édictées, conformément aux prescriptions de l'article 50 du règlement de la Haye, qu'à raison d'actes hostiles collectifs. En raison du calme qui régnait dans les territoires occupés et de la bonne tenue générale de la population, M. Tirard décida, dès la fin de mars 1919, qu'il ne serait plus prononcé d'amendes collectives, sauf en cas d'événements graves.

* * *

L'arrêté du 1er décembre 1918 du général commandant la dixième armée avait subordonné la publication des journaux à une autorisation de l'autorité militaire. En fait, les journaux purent paraître dans toute la zone occupée, mais en étant soumis à la censure des administrateurs.

Les directeurs et rédacteurs étaient tenus pour responsables des articles tendancieux contenus dans leur journal. L'interdiction momentanée ou définitive était la sanction habituelle : les cas particulièrement graves pouvaient donner lieu à poursuites devant les tribunaux de simple police ou les conseils de guerre.

Pour guider les directeurs de journaux et leur éviter de pécher par ignorance, l'autorité militaire porta à leur connaissance les consignes suivantes données à la censure :

« Il est interdit de publier :

1° Des articles donnant des renseignements militaires sur les effectifs et les unités de l'armée d'occupation ;

2° Des articles hostiles à la France et au régime français, ou attentatoires à son honneur, ou à l'honneur de nos armes ;

3° Des articles portant atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique, ou à la sécurité des troupes d'occupation.

« Il y a lieu de laisser passer les articles de politique intérieure (élections, forme du gouvernement, séparatisme, etc...) qui ne constituent pas une provocation ou une excitation au désordre.

« La publication, malgré la défense de la censure, d'articles rentrant dans les trois catégories ci-dessus fera l'objet de pour-

suites devant le Conseil de guerre, indépendamment des peines prévues en pareil cas.

4° Sont également interdits les articles ne rentrant pas dans les trois catégories ci-dessus, mais jugés par la censure militaire de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations. »

La décentralisation extrême de la presse en Allemagne, où chaque chef-lieu de cercle a un ou plusieurs petits journaux, rendait très difficile une action bien coordonnée de la part de la censure française. Les journaux des territoires occupés recevaient leurs informations politiques de l'Agence Wolf : telle nouvelle jugée subversive par l'administrateur d'un cercle, trouvait grâce devant celui du cercle voisin. Il en résultait, vis-à-vis des journaux, des différences de traitement que l'autorité militaire était très désireuse d'éviter.

Une réunion des directeurs de journaux de la zone de la 10e armée eut lieu à Mayence, le 5 avril, sous la présidence du chef de bureau des Affaires civiles pour élaborer un système qui facilitât à la fois la tâche de la censure et celle des journalistes. Il fut décidé dans cette réunion de créer à Mayence une agence télégraphique dénommée Agence M.Z., à laquelle devaient aboutir toutes les informations envoyées soit par Wolf, soit par Havas, ou provenant de toute autre source. Auprès de cette agence se trouvait un officier du bureau des Affaires civiles, qui contrôlait les informations reçues, donnait son visa à celles qui pouvaient être insérées sans inconvénient et supprimait les autres. L'Agence M.Z. transmettait ensuite à tous les directeurs de journaux de la zone de l'armée, les dépêches visées par l'officier en question. Les administrateurs de cercles furent avisés qu'ils n'avaient plus à contrôler les informations paraissant précédées de l'indication M. Z., ce qui simplifia et accéléra énormément leur tâche.

Ce système, rapidement organisé, donna en peu de temps complète satisfaction et établit une uniformité aussi complète que possible dans le fonctionnement de la censure. Les sanctions contre les journaux des pays rhénans devinrent de plus en plus rares.

Quant à ceux de Francfort, qui jetaient chaque jour feu et flamme contre les Alliés et répandaient dans la population les mensonges les plus audacieux, ils furent l'objet d'un contrôle serré. Tous les matins, un officier du bureau des Affaires civiles

se rendait à la gare à l'arrivée du train, parcourait rapidement les journaux et les saisissait s'ils contenaient des attaques contre les Alliés. Au bout de peu de temps, la presse de Francfort vint à composition : un directeur proposa même de soumettre bénévolement sa feuille à la censure préalable. Quant aux directeurs de journaux de Mayence, ils se félicitaient de voir monter leur propre tirage, en proportion des saisies exercées sur leurs confrères d'Outre-Rhin.

***

Mais il ne suffisait pas d'empêcher les contre-vérités à l'égard des Alliés d'être propagées dans les pays rhénans ; il fallait s'efforcer également d'y faire pénétrer quelques notions exactes sur les causes et les conséquences de la guerre et sur la façon dont elle avait été menée. Ce fut l'objet des services de propagande qui n'eurent jamais pour mission d'entreprendre une action politique en faveur de la France, mais seulement de lutter contre l'ignorance systématique dans laquelle la population rhénane avait été tenue, au sujet des dommages causés à la France et à la Belgique et des responsabilités encourues dans la déclaration de guerre. Si étonnant que cela puisse paraître, au moment de l'armistice, des Allemands de bonne foi étaient persuadés que la guerre avait été provoquée par des violations de frontière du fait de la France, que les atrocités dont il avait été question dans la presse se résumaient à celles que des civils et des femmes belges avaient exercées sur des blessés allemands, que les troupes allemandes s'étaient conduites de façon exemplaire pendant leur séjour en France, etc...

Le général commandant la 10e armée fit ouvrir des salles de lecture dans lesquelles les habitants pouvaient consulter gratuitement les journaux français, des publications illustrées, des revues, et acheter à bas prix certains livres. Ils y trouvèrent également, à côté du *Livre jaune* français sur les origines de la guerre, des publications allemandes qu'avait utilisées notre service de propagande pendant les hostilités, telles que le livre : *J'accuse*, les *Mémoires du comte Lichnowsky*, etc... Les murs étaient tapissés de belles photographies fournies par le service photographique de l'armée, et représentant les vues les plus saisissantes des régions dévastées. A la vitrine s'étalaient des reproductions des arrêtés, publiés par l'autorité allemande

pendant la guerre, choisis de manière à faire comprendre quels avaient été les traitements infligés à la population française.

Ces salles de lecture eurent dès le début le plus grand succès; de nombreux Allemands stationnaient longuement devant les étalages, y entraient à toute heure, pour lire les journaux ou acheter des livres; leurs femmes et leurs filles décalquaient ou copiaient fiévreusement les gravures de mode.

Le général Mangin, suivant cette question de très près, ne cessait d'insister à Paris pour obtenir des envois plus abondants et mieux choisis de publications. Il payait de sa personne dans cette œuvre de propagande et dans les fréquentes audiences qu'il donnait à ses administrés, il s'efforçait de leur montrer le devoir de réparation qui leur incombait à l'égard de la France. Ces entretiens se transformaient parfois en discussions où joutaient en combat inégal la finesse latine et la pesanteur germanique.

« Monsieur le général, lui dit un jour un Allemand, qui avait préparé à loisir une grosse insolence, vous nous parlez toujours des dévastations commises par les armées allemandes en France et en Belgique : ces dévastations ne sont-elles pas de toutes les guerres? Nous en avons eu un bien cruel exemple dans le ravage du Palatinat par les troupes de Louvois. — Pardon, riposta le général, ne savez-vous pas qu'au XVIIe siècle, les armées étaient composées de mercenaires?... Eh bien! parmi les mercenaires au service de la France, il y avait une si grande proportion d'Allemands, qu'il n'était pas toujours possible d'éviter les dévastations. »

Pour compléter l'œuvre des salles de lecture, le commandant de la 10e armée organisa des représentations cinématographiques à l'usage de la population. Les films représentant l'entrée triomphale des troupes françaises en Alsace combattaient victorieusement les allégations venimeuses répandues dans les pays rhénans par les fonctionnaires expulsés des provinces reconquises. D'autres films, montrant l'effort militaire français et l'aspect des champs de bataille, constituaient un avertissement salutaire pour ceux des Allemands qui auraient voulu recourir aux armes plutôt que d'accepter la signature du Traité de Versailles.

L'action des salles de lecture et des cinémas ne pouvait atteindre que les habitants des villes les plus importantes. Il parut intéressant de la compléter par la publication d'un

journal susceptible d'atteindre des cercles plus étendus de la population et d'intéresser en même temps les soldats français à la vie locale. Le général Mangin décida la création d'un journal illustré, paraissant chaque semaine par les moyens de l'armée. Le premier numéro du *Rhin illustré*, rédigé en français et en allemand, parut le 10 mai 1919. Au bout de quelques semaines, le tirage régulier de cette publication s'éleva à 8 ou 10000 exemplaires, tirage largement dépassé par certains numéros spéciaux.

Enfin, une série de conférences en allemand fut faite par M. Burguet, interprète à l'état-major du Groupe d'armées, qui parlait cette langue avec une pureté tout à fait remarquable; elles furent très suivies par les Rhénans, et les nombreux auditoires que réunissait M. Burguet ne manquèrent jamais d'applaudir chaleureusement le conférencier qui leur apprenait à connaître le vrai visage de la France.

Mais la meilleure propagande n'était-elle pas faite par nos troupes, dont la belle tenue et la discipline irréprochable agissaient si fortement sur l'esprit d'une population amoureuse de la force et éprise des spectacles militaires? Les revues et les prises d'armes étaient fréquentes sur les bords du Rhin en 1919 et les retraites aux flambeaux entraînaient derrière nos clairons une foule innombrable. De nombreux chefs militaires français ou alliés venaient rendre visite au général Mangin et étaient reçus chaque fois avec un cérémonial imposant.

Parmi ces spectacles, le plus beau fut sans contredit celui que présenta la venue du maréchal Foch, au mois de mai 1919. Le maréchal traversa toute la ville de Mayence en automobile découverte, escorté par un escadron de spahis aux burnous rouges et blancs, galopant sur leurs petits chevaux fougueux. Les canons tonnaient et les troupes, formant la haie sur le passage du cortège, rendaient les honneurs, contenant difficilement la foule qui se pressait en rangs serrés pour voir le vainqueur de la Grande Guerre : « Voilà, disait un Allemand à sa femme sur le passage du cortège, voilà celui qui a été plus fort qu'Hindenburg. » Puis, le Maréchal s'embarqua sur le *Bismarck*, le plus beau bateau de plaisance de la flotte rhénane. Escorté de douze vedettes de la marine de guerre, accompagné par une escadrille d'avions, il descendit le Rhin, tandis que sur les berges du fleuve les musiques militaires jouaient *la*

Marseillaise, que l'artillerie tirait des salves, et que la population accourait de tous les villages avoisinants. De tels spectacles ne s'effaceront pas du souvenir des Français qui ont vécu ces heures uniques ; ils agissaient fortement aussi sur l'esprit des Allemands, qui ne cachaient pas leur admiration.

Il n'y avait rien de plus beau, en effet, que nos soldats de 1919 sur le Rhin : chevronnés, médaillés, vétérans de quatre ans de guerre, et héros de cent combats, ils savaient garder, dans la joie de la victoire, la simplicité et la dignité d'un peuple de noble race. Leur cordialité et leur bonne humeur les avaient vite fait apprécier de la population, dont l'estime s'étendait sans distinction aux blancs et aux indigènes. Le gouvernement de Berlin n'avait pas encore songé à déchaîner, sur un mot d'ordre, la campagne de la « Honte noire : » les Sénégalais et les Algériens étaient reçus dans les cantonnements comme de grands enfants, d'une serviabilité à toute épreuve.

Nos troupiers n'avaient pas grand mérite à se faire apprécier et parfois aimer par les habitants des pays rhénans. Leurs ancêtres de la République et du premier Empire avaient laissé, sur les bords du Rhin, des souvenirs qu'un siècle de domination prusienne n'avait pas complètement effacés.

Le général Mangin saisit toutes les occasions de faire revivre cette grande époque dans l'esprit de ses troupes et de la population. La restauration du monument funèbre de Marceau à Coblence donna lieu à une prise d'armes grandiose, où les troupes françaises et américaines rendirent les honneurs et défilèrent avec la plus noble émulation. On savait que Coblence abritait également la tombe de Hoche, dont on ignorait pourtant l'emplacement exact ; après de longues et minutieuses recherches, sa dépouille mortelle fut retrouvée dans un des forts de la ville. Le général Mangin décida de la faire transférer dans le cénotaphe qui avait été élevé par l'armée de Sambre-et-Meuse à son Général, à l'endroit même où il avait franchi le Rhin, en face de Neuwied. Ce transfert fut l'occasion d'une cérémonie militaire des plus imposantes, où se pressait toute la population de la région.

Une autre circonstance permit de mesurer à quel point les souvenirs de la première occupation française étaient restés vivaces dans les campagnes de la rive gauche du Rhin. Au mois d'avril, l'autorité militaire fit remettre en état à Worstadt,

petite bourgade au Sud de Mayence, le monument élevé dans le cimetière en l'honneur des vétérans hessois de la Grande Armée. Une foule considérable assista à la cérémonie qui fut organisée à cette occasion. Les descendants des vétérans y parurent, portant à la boutonnière les croix de la Légion d'honneur ou les médailles qui avaient été décernées à leurs aïeux. Ils montraient fièrement aux officiers français brevets de décorations et états de service, pieusement conservés depuis un siècle dans les familles de la localité.

A Bingen eut lieu, quelque temps après, une cérémonie analogue, où l'affluence fut la même. La population rhénane commençait visiblement, au contact avec nos soldats, à se libérer des préjugés qui lui avaient été inculqués pendant la guerre et ne demandait pas mieux que de vivre en rapports pacifiques avec les troupes d'occupation. Il fallut l'effort tenace et continu des fonctionnaires prussiens pour faire échec à cette cordialité naissante.

En ce qui concernait les classes aisées et la bourgeoisie, le rapprochement était beaucoup plus difficile. Une tentative fut faite, le 31 août 1919, à l'occasion de l'anniversaire de la reine de Hollande par le consul des Pays-Bas à Wiesbaden. Il réunit dans ses salons, avec l'élite de la société allemande de cette ville, un certain nombre de notabilités françaises et alliées; la colonie neutre servit de trait d'union. Les deux blocs adverses se pénétrèrent peu à peu et l'on put voir les officiers français prenant le thé avec les femmes des hauts fonctionnaires de la région, tandis que la comtesse de Noailles éblouissait, par sa connaissance de la langue allemande, le bourgmestre de Wiesbaden.

D'autres essais de réunion eurent lieu à l'occasion de fêtes de charité; mais ces tentatives de rapprochement n'eurent pas de lendemain. Le Gouvernement de Berlin mit tout en œuvre pour empoisonner les rapports entre les troupes et la population; les campagnes d'excitation contre la France, qui commencèrent dans la presse dès la fin de l'année 1919 et se succédèrent sans interruption depuis lors, rendirent les contacts personnels de plus en plus difficiles.

Lieutenant-Colonel SCHWEISGUTH.

(A suivre.)

UN PRÉLAT DU XVIIIE SIÈCLE

L'ABBÉ DE VÉRI

(1724-1799)

L'auteur du *Journal*, dont nous voudrions donner ici quelques extraits, n'a été, comme on l'a dit, qu'une « curieuse figure d'arrière-plan » dans l'histoire du XVIIIe siècle et, jusqu'au jour où le bel ouvrage du regretté marquis de Ségur, *Au couchant de la monarchie*, l'a enfin tiré de l'oubli, le nom de l'abbé de Véri n'était plus guère connu que d'un petit nombre d'érudits. Cependant, par les milieux qu'il a fréquentés, par les relations qu'il a cultivées, le monde de la Cour dans lequel il a vécu un certain nombre d'années, et les entretiens familiers qu'il avait avec les Maurepas, les Turgot, les Malesherbes, les Bernis, les Necker et tant d'autres personnages importants, il s'est trouvé à même de voir et d'entendre bien des choses que son esprit curieux enregistrait avec soin.

Né le 16 octobre 1724 à Séguret, au diocèse de Vaison, Joseph-Alfonse de Véri (1) était fils de Louis de Véri (d'une noble famille florentine fixée dans le Comtat Venaissin depuis le XVe siècle) et de Jeanne de Crillon, descendante du « brave Crillon. » Envoyé de bonne heure à Paris pour y suivre les cours de la Sorbonne, il en sortit, au bout de dix ans, docteur en théologie. Il avait eu pour condisciples les abbés de

(1) Je dois de vifs remerciements à M. le Chanoine Vilaire, secrétaire de l'archevêché de Bourges, et à M. Lucien Gap, sous-bibliothécaire à la bibliothèque d'Avignon, pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir sur l'abbé de Véri. Les contemporains, francisant son nom, l'orthographiaient souvent : *Véry*.

Boisgelin, de Cicé, Loménie de Brienne, Morellet et enfin Turgot, avec qui il se lia intimement; mais Turgot renonça assez vite à la carrière ecclésiastique en déclarant à ses amis qu' « il ne pouvait se résigner à porter un masque toute sa vie. » Véri, au contraire, entra dans les ordres; il n'était encore que diacre et âgé de vingt et un ans quand, en 1745, il fut nommé chanoine honoraire de Narbonne par son oncle maternel, Louis de Berton de Crillon, archevêque de cette ville. La même année, le diocèse d'Embrun, où il avait un prieuré, le députa à l'assemblée générale du clergé. Il fut alors introduit chez M. de Maupeou, premier président du Parlement (et père du fameux chancelier Maupeou). « Je fus si bien accueilli par lui, a-t-il écrit dans le préambule de son *Journal*, que je dus à son crédit sur la distribution des bénéfices ma première abbaye de Saint-Satur (en Berri). Le passage de rien à une existence assurée est toujours l'époque de la vie la plus présente à la mémoire et la plus sensible au cœur envers son bienfaiteur. »

Ordonné prêtre en 1749, à vingt-cinq ans, il fut choisi comme grand vicaire par le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges. Il débarqua dans cette ville trois semaines avant M. de Maurepas, disgracié sur les instances de Mme de Pompadour qui le croyait à tort, dit-on, — mais Maurepas était sujet à caution, — auteur d'une chanson très mordante dirigée contre elle. « Cette disgrâce, a écrit Véri, fut un mal pour la chose publique, mais ce fut un bonheur pour moi. »

Ce fut, en effet, une bonne fortune pour le jeune abbé, qui avait pris à Paris le goût du monde et des affaires, de retrouver, au fond de la province, « le brillant échappé de Versailles » (suivant l'expression de M. de Larcy), qu'il put voir, dès lors, tous les jours, car M. et Mme de Maurepas occupaient dans le palais du cardinal de la Rochefoucauld, leur cousin, un pavillon qui a été appelé depuis « pavillon de Maurepas. » Frivole et peu instruit, mais « aimable causeur, d'une intelligence rapide et sûre (1), » le ministre exilé était extrêmement séduisant. Il fit aussitôt la conquête de l'abbé de Véri, qui, de son côté, malgré la différence d'âge (Véri avait à peine vingt-cinq ans, alors que Maurepas approchait de la cinquantaine), ne tarda

(1) D'Allonville, *Mémoires secrets* de 1770 à 1830.

pas à exercer une réelle influence tant sur M. que sur Mme de Maurepas. Celle-ci était fille du duc de la Vrillière. Complètement dépourvue de charmes extérieurs, d'une intelligence ordinaire, elle n'en possédait pas moins des qualités sérieuses qui lui avaient attaché à jamais le cœur de son époux; c'était un ménage modèle : on les comparait à Philémon et Baucis. « Si l'on pouvait, a écrit plus tard l'abbé de Véri, réussir dans un seul individu l'esprit du mari et le caractère de la femme, on ferait le meilleur de tous les ministres possibles. »

En débarquant à Bourges, Maurepas, qui était d'un caractère léger et insouciant, n'avait rien perdu de sa gaité (« le premier jour, je fus piqué; le lendemain, je fus consolé, » a-t-il écrit lui-même). Véri goûtait fort le charme de sa conversation enjouée, durant les longues promenades qu'ils faisaient ensemble : « sa mémoire excellente, sa sagacité dans les affaires, sa facilité à satisfaire mes curiosités, me firent passer avec délices les trois années de son séjour en exil. » Aussi Véri a-t-il regretté, depuis, de n'avoir pas contracté à cette époque la bonne habitude qu'il prit, par la suite, d'écrire régulièrement son journal, et nous le regrettons avec lui, car la postérité y a sans doute perdu maintes anecdotes curieuses sur la Cour de Louis XV et le règne de Mme de Pompadour. Véri feuilletait son ami « comme un dictionnaire » et s'émerveillait de le trouver toujours prêt à répondre aux questions les plus diverses avec entrain, présence d'esprit, et une mémoire surprenante dans les moindres détails.

Le cardinal de la Rochefoucauld occupa le siège de Bourges depuis 1750 jusqu'en 1757, date de sa mort : durant cette période, a noté l'abbé de Véri, le cardinal « se trouva principal agent soit avec M. de Machault, contrôleur général, pour la question des immunités quant au temporel, soit dans les querelles commencées avec le Parlement (pour la juridiction ecclésiastique), auxquelles M. l'archevêque de Paris (1) a donné naissance, soit enfin dans les tracasseries importantes pour lors et déjà oubliées aujourd'hui (1774), que les évêques eurent entre eux à l'Assemblée de 1755, pour les billets de

(1) Christophe de Beaumont (1703-1781) fut exilé pour avoir continué, malgré la défense royale, à exiger des mourants leur adhésion à la bulle *Unigenitus*. Le Parlement fut exilé de son côté, pour avoir pris une attitude trop agressive dans le camp opposé.

confession, les questions de jansénisme, la lettre encyclique de Benoît XIV sur cet article et autres sujets pareils. »

L'abbé de Véri ne dit pas s'il prit part à ces discussions. Sans doute, le séjour de Bourges lui parut manquer de charme après le départ des Maurepas. « Dès 1753 et 1754, a-t-il écrit, la curiosité de voyager, avec le désir commencé *de me jeter dans une autre carrière que celle de l'épiscopat*, me conduisirent en Italie. J'y connus à Venise l'abbé de Bernis, ambassadeur de France. En pays étranger les connaissances sont rapides, surtout lorsqu'on est dans le même cercle d'idées : il (Bernis) était, depuis quelques années, l'ami de Mme de Pompadour, et avait part à toutes ses vues politiques, comme la suite l'a fait voir. Sans y avoir encore aucune vue fixée pour moi, j'en étais instruit, et les heures de conversation passaient rapidement entre nous deux dans le peu de jours que je fus à Venise. »

En 1756, Véri quitta tout à fait « la carrière ecclésiastique » pour se lancer dans celle des négociations diplomatiques. Il y était d'ailleurs encouragé par le cardinal de la Rochefoucauld, qui croyait pouvoir lui obtenir tout de suite une ambassade.

« Mais quinze jours après, dit-il, des considérations étrangères à moi firent préférer une autre personne. Ne voyant, dans le moment, rien de vacant qui pût me convenir, je dis au cardinal le désir que j'avais de faire le voyage d'Allemagne pour mon instruction. Il goûta d'autant plus mon idée que l'abbé de Bernis devait alors être nommé ambassadeur à Vienne à cause du traité de Versailles (de 1756) dont il avait été le plénipotentiaire. »

Bernis, de son côté, approuva le projet, mais il pria Véri d'attendre un mois ou deux parce qu'il voulait lui confier quelque commission avant de se rendre lui-même à son nouveau poste. Sur ces entrefaites, Frédéric II ayant envahi la Saxe sans déclaration de guerre (août 1756), le comte (plus tard maréchal) d'Estrées fut envoyé à la Cour de Vienne pour concerter les opérations militaires en exécution du traité de Versailles, et l'abbé de Véri se trouva réduit au rôle de simple voyageur en Allemagne; mais dans la ville impériale, en fréquentant notre ambassade, il fut « à portée d'y apprendre plus de choses qu'il n'en aurait apprises à Paris. » Se plaisant à Vienne, il comptait y prolonger son séjour, même après le départ du comte d'Estrées, et y passer l'été, quand il fut rappelé

en France par la nouvelle de la mort de son protecteur, le cardinal de la Rochefoucauld, qui fut universellement pleuré.

« Je quittai Vienne, a-t-il écrit, après la perte de la fameuse bataille de Prague et dans le temps que le roi de Prusse tenait enfermée dans cette ville, une armée de 40 000 hommes commandée par le prince Charles de Lorraine. Malgré la victoire du roi de Prusse, je trouvai les grands chemins de Vienne jusqu'en Souabe couverts de ses soldats, qui avaient profité des facilités du jour de la bataille pour déserter. »

Au moment où Véri arrivait à Paris, l'abbé de Bernis venait d'être nommé ministre des Affaires étrangères. Étant données les bonnes relations qu'ils avaient eues ensemble, Véri aurait pu lui demander aussitôt un emploi, mais, avec le manque d'esprit d'intrigue et le peu d'ambition qu'il manifesta toute sa vie, il s'en remit simplement au bon vouloir du ministre et s'enfonça en province « pour mettre ordre à ses affaires de finances que les voyages avaient un peu dérangées. » C'était imprudent de se laisser ainsi oublier à Versailles. A tort ou à raison, l'abbé de Véri crut s'apercevoir que la mort du cardinal de la Rochefoucauld avait diminué les bonnes dispositions de Bernis en sa faveur. Le fait est que, durant les deux années qu'il garda le portefeuille des Affaires étrangères, Bernis ne proposa aucun poste à l'abbé de Véri.

« L'arrivée de M. de Choiseul à sa place, écrit-il, me fit encore plus désespérer d'avoir de l'occupation : je savais qu'il n'aimait pas en donner aux gens de mon état. La retraite dans la province ne fut point une perspective désagréable à mes yeux. Cependant, pour ne pas contrarier les intentions favorables des amis que j'avais conservés, je crus devoir les prier de faire sonder M. de Choiseul pour avoir une réponse décisive, parce que je considérais comme faveur même un *non* positif. L'incertitude est, en effet, le véritable désagrément de la vie.

« Je jugeai, par des réponses polies, qu'il était sage de leur donner l'interprétation négative, et je partis pour ma province. Pendant l'hiver, je reçus une lettre de Mme de Maurepas à qui M. de Choiseul avait fait demander, par M. de Nivernais (1), si j'accepterais la place de ministre à Cologne. Ma réponse fut que

(1) Le duc de Nivernais (1716-1798), petit-neveu de Mazarin, avait épousé, à l'âge de dix-neuf ans, la ravissante Mlle de Pontchartrain et était devenu ainsi beau-frère de Maurepas.

je n'étais pas en position d'être délicat sur les places et que, même, j'avais eu pour principe, dans des temps plus favorables, que, quand on se préparait pour une carrière, il ne fallait dédaigner aucun poste. Mon acceptation n'arriva que lorsque M. de Choiseul avait déjà changé d'avis en faveur d'un autre. Je l'appris à Avignon et je fis, dès lors, des plans de retraite absolue. J'en fis part à M. et M[me] de Maurepas, qui ont l'habitude de s'occuper de leurs amis plus que ceux-ci. Ils y consentirent, à condition toutefois que je ferais encore un voyage à Paris dans le courant de l'été. J'acceptai leur condition et, à la veille du jour que je devais arriver, ayant raisonné tous deux avec M. de Nivernais sur l'inutilité de leurs nouvelles tentatives, ils avaient décidé de me laisser libre dans mes plans de retraite. Le jour de mon arrivée, M. de Nivernais, étant à Versailles, fut accosté le matin par M. de Choiseul qui lui offrit pour moi la place de la Rote (1), si M. de Canillac, qui arrivait de Rome, consentait à la quitter. Le résultat fut qu'au lieu de retourner en ma patrie, il fallut rester à Paris jusqu'au temps que les irrésolutions et une maladie longue de M. de Canillac fussent cessées par sa mort. J'eus l'obligation de cette place à la bienveillance de M. de Choiseul, excitée par les sollicitations de M. de Nivernais, de M. et M[me] de Maurepas et le témoignage d'autres personnages qui se firent appuyer par la protection de M. le Dauphin. Parmi mes compétiteurs, quelques-uns étaient bien faits pour m'écarter, mais M. de Choiseul, sans me connaître personnellement, me donna constamment la préférence et je me suis toujours regardé comme sa créature en ce point. »

Véri, qui rêvait alors de se lancer dans les négociations diplomatiques, n'avait accepté qu'à contre-cœur, sur les instances de ses amis, la place d'auditeur de Rote. Il n'en exerça pas moins consciencieusement ses « fonctions de judicature » (et nous savons, par ailleurs, qu'il rendit souvent service à ses compatriotes), mais il le fit par devoir et sans y avoir aucun goût, ainsi qu'en témoignent ces lignes du préambule de son journal où il résume, — trop brièvement à notre gré, — les dix années de son séjour à Rome :

« En deux circonstances, j'ai dû avoir le ministère de

(1) La Rote est un tribunal ecclésiastique composé de douze prélats, appelés auditeurs, 8 Italiens, 2 Espagnols, 1 Allemand et 1 Français.

France à Rome, mais des changements étant survenus dans ces deux occasions, je n'ai fait que la fonction de juge pendant les dix ans que j'ai habité Rome. Cette fonction à laquelle mes études précédentes ne m'avaient pas préparé, m'a toujours été pénible. Mes oreilles n'étaient pas faites au langage du barreau romain, dont l'obscurité augmente par l'usage d'écrire en latin qui est une langue morte. Le style diffus et obscur du commun des avocats et procureurs et les subtilités sans nombre de leurs plaidoyers m'occasionnaient un travail dégoûtant. Pendant une partie de ces dix années, j'y jouis de la société de M. d'Aubeterre (1), mon ambassadeur, qui avait résidé longtemps en cette qualité dans les cours de Vienne et de Madrid. Sa tête bonne et nette, dans les récits des événements qui avaient passé dans ses mains, rendait sa conversation agréable et instructive sur ces objets. Le conclave de Clément XIV amena le cardinal de Bernis à Rome où il est encore en qualité de ministre du roi. En pays lointains, la confiance s'établit facilement sur les événements passés de la nation et le cardinal, qui n'est pas mystérieux sur ce qui a rapport à lui, ne me refusait jamais d'en parler toutes les fois que je désirais apprendre quelqu'un des événements auxquels il avait eu part. Enfin, après dix ans de séjour à Rome, M. d'Aiguillon, neveu de Mme de Maurepas, ne put lui refuser pour moi la liberté de venir jouir, sur le pavé de Paris, de la fortune considérable en bénéfices que l'emploi de la Rote m'avait procurée. »

Ces expressions laissent entendre que Véri, comme beaucoup d'ecclésiastiques de son temps, où la religion n'était guère en faveur (2), fut un abbé mondain plutôt que dévot. Grand admirateur de Voltaire et de Rousseau, il paraît avoir été d'esprit assez sceptique, mais, observe avec raison M. de

(1) Joseph-Henri d'Esparbès d'Aubeterre (1714-1788), colonel à 24 ans, blessé dans plusieurs combats, fut, sous Louis XV, ambassadeur à Vienne, à Madrid et à Rome, maréchal de France en 1783.

(2) Le marquis d'Argenson écrivait en 1753 : « A peine les prêtres osent-ils se montrer dans les rues sans être hués..., ceux qui paraissent en habit long, ont à craindre pour leur vie. La plupart se cachent, paraissent peu. On n'ose plus parler pour le clergé dans les bonnes compagnies; on est honni et regardé comme des familiers de l'Inquisition... Pendant le carnaval à Paris, jamais on n'avait vu tant de masques au bal contrefaisant les habits ecclésiastiques en évêques, abbés, moines, religieuses, » etc... (d'Argenson, *Mémoires*, tomes VIII et IX).

Larcy, « il ne manqua jamais à aucun des devoirs de son rang et de son état et, lorsqu'il fut en présence des suprêmes épreuves de la Révolution, il les supporta avec courage et en sortit avec honneur. »

Rentré à Paris en 1772, il y retrouva ses amis qui étaient encore éloignés de la Cour, mais dont le bannissement allait prendre fin deux ans plus tard après la mort de Louis XV. Il fut à même d'exercer son influence quand, à la surprise générale, le vieux Maurepas fut appelé par le nouveau souverain à diriger les affaires de l'État. Plusieurs auteurs contemporains et, notamment, le prince de Montbarrey, dans ses *Mémoires*, ont noté l'ascendant extraordinaire que l'abbé de Véri, « homme de beaucoup d'esprit, » exerçait dans le ménage Maurepas. « M. de Maurepas, disait-on, ne fait rien sans consulter sa femme, et M[me] de Maurepas n'agit que suivant les conseils de l'abbé de Véri (1). »

Ce fut sur ses instances que Turgot, alors intendant à Limoges, où il avait rendu d'importants services, fut appelé au ministère de la Marine, en juillet 1774 et, un mois plus tard, au contrôle des Finances. « L'abbé de Véri, un des camarades de Turgot, a écrit Michelet (2), de coup d'œil juste et sûr, sentit là le génie, la force et, fort habilement, le fit accepter de Maurepas, de sa femme, leur montrant bien surtout que c'était un sauvage, un homme gauche, impropre à la Cour, qui ne pouvait porter ombrage, un travailleur terrible, mais ne disant rien, si bien qu'une fois en Limousin, il n'avait pas voulu des grandes intendances de Rouen, de Lyon même, qu'enfin il était seul, sans appui et que Maurepas le renverserait quand il voudrait. »

A ce moment, il n'aurait tenu qu'à l'abbé de Véri d'obtenir pour lui-même un portefeuille et, quelques années après, il aurait pu être cardinal et archevêque de Reims comme le bruit en courut, mais il n'avait nulle ambition et son caractère indépendant se pliait malaisément à l'intrigue. Témoin des

(1) Dans son ouvrage sur *Napoléon inconnu*, Frédéric Masson a reproduit la note suivante que le jeune Bonaparte avait copiée en février 1789, dans *l'Espion anglais* : « M[me] (de Maurepas) gouvernait M. (de Maurepas) qui était gouverné par l'abbé de Véri, auditeur de Rote à Rome. L'abbé de Véri était économiste et ami de Turgot et il le fit choisir pour occuper une place dans le Ministère. » (*Napoléon inconnu*, t. I, p. 454, d'ap. le fonds Libri.)

(2) Michelet, *Histoire de France au XVIII[e] siècle.*

soucis, des dégoûts, souvent des affronts auxquels les hommes d'État sont exposés, il n'enviait pas leur sort. Il ne parvenait pas à comprendre que, pour conserver le portefeuille de la Guerre, « M. de Saint-Germain, avec son âme de philosophe, acceptât des dégoûts journaliers et des humiliations de la part du Roi et de la part de M. de Maurepas. » De même « le prince de Montbarrey gémit sur les dégoûts journaliers qu'il reçoit du ministre et des commis, et cependant il ne se retire pas... M. Necker, qui veut montrer son zèle pour le service du Roi, puisqu'il ne veut pas d'appointements et qu'il ne peut espérer des honneurs comme protestant, tient également à sa place. Il essuie des humiliations. Je l'ai vu recevoir en silence quelques paroles bien sèches de Mme de Maurepas... Non, l'amour de la vie ne ferait pas supporter les dégoûts et les humiliations que le désir de dominer rend tolérables. »

Véri déclare pourtant, au cours de son *Journal*, que si on lui avait proposé un ministère, il ne l'aurait pas refusé, mais il ne voulait faire aucune démarche pour y arriver. Turgot lui reprochait cette indifférence pour les places. A son tour, Malesherbes, lorsqu'il se démit de sa charge en mai 1776, demanda (d'accord avec Turgot) que l'abbé de Véri fût appelé à lui succéder au ministère de l'Intérieur; mais Maurepas était alors en froid avec Véri, — qu'il trouvait trop ami de Turgot, — et, soutenu par la Reine, il proposa un autre candidat, l'incapable Amelot, qui fut nommé.

L'abbé de Véri ne témoigna nul regret de rester dans la coulisse, observateur attentif des événements et profitant de son intimité avec de hauts personnages, pour noter quotidiennement ses impressions, et mieux encore, pour donner comme la sténographie des entretiens qu'il avait eus avec ses amis au pouvoir; en outre, la copie de plusieurs lettres importantes qui avaient passé sous ses yeux nous a été conservée par ses soins. Lui-même s'intitulait « journaliste, » comme si le manuscrit, auquel il travaillait plutôt en vue de la postérité, avait été destiné à une publicité immédiate et périodique. « Les circonstances, écrivait-il, m'ont mis à portée d'être instruit de la plupart des événements politiques de mon temps et, si j'avais suivi l'inspiration que j'ai eue de mettre chaque jour par écrit tout ce que j'apprenais, j'aurais pu faire un recueil considérable. »

Le recueil considérable qu'il regrettait de n'avoir pas

entrepris plus tôt, Véri l'a commencé réellement à partir de la fin du règne de Louis XV. « J'avais écrit d'abord, dit-il modestement, les différentes circonstances où je me suis trouvé ; j'imaginais qu'elles donneraient confiance au lecteur pour ce que je racontais ; mais, voyant que je consultais moins l'utilité qu'un désir secret de parler de moi, je les ai supprimées. Nous croyons toujours être importants ! » Il parle donc très peu, — trop peu ! — de lui, dans son *Journal* qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie et qui, malgré quelques longueurs, reste un document de premier ordre, car il contient maints détails ignorés et précieux à retenir pour l'histoire du XVIIIe siècle. « Il n'y aurait aucune lacune dans mon journal sur ce qu'on appelle *anecdote* (écrivait-il en 1781) si mon goût dominant pour la campagne et pour mon pays natal du Comtat ne m'éloignait souvent de Paris et de Versailles. »

L'empereur Joseph II, lors de son voyage en France au printemps de 1777, voulut voir l'abbé de Véri et eut un long entretien avec lui Après le renvoi de Turgot, Véri fut nommé par le Roi membre de la première Assemblée générale du Berri (1778), où il joua un rôle prépondérant (1). Il se joignit à la députation qui fut reçue par Louis XVI à Versailles le 13 février 1780, comme titulaire de l'abbaye de Saint-Satur. Malgré de fréquents déplacements, sa résidence habituelle resta Paris, où il possédait un hôtel rue des Saints-Pères, et, même après la mort de Maurepas (1781), son influence continua à s'exercer d'une manière occulte (2). Le Roi voulut, dit-on, l'envoyer à Londres, en octobre 1782, « pour y négocier en son propre nom et en dehors des ministres. » Nous n'avons malheureusement pas retrouvé les cahiers du *Journal* se rappor-

(1) Le Roi lui donna, en même temps, une nouvelle et riche abbaye : celle de Saint-Martin de Troarn, au diocèse de Bayeux. Outre les bénéfices que nous avons déjà cités, l'abbé de Véri avait eu la commende des belles abbayes de Saint-Père de Chartres, de Saint-Augustin au diocèse de Limoges, de Granselve au diocèse de Narbonne et peut-être d'autres encore.

(2) On lit dans la *Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville, de 1777 à 1792* (éditée par M. de Lescure d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg) à la date du *24 septembre 1782* (un an après la mort de Maurepas) : « L'ombre du comte de Maurepas continue de nous gouverner ; Mme de Maurepas et l'abbé de Véri, son homme de confiance, en sont les organes. Le Roi les consulte sur toutes les affaires importantes. L'abbé de Véri a infiniment d'esprit et de connaissances : on ne doute pas qu'il n'entre un jour dans le ministère. »

tant à cette date dans lesquels l'auteur expliquait sans doute les motifs qui lui firent décliner cette mission de confiance. Il habita Paris jusqu'en septembre 1789, époque à laquelle les événements l'obligèrent à quitter la capitale pour aller se fixer dans un de ses domaines du Comtat. Il continuait à écrire son recueil qui nous présente un intéressant tableau de la vie de province sous la Révolution.

A la fin de 1792, il dut, comme pensionnaire de l'État, prêter, devant la municipalité d'Avignon, le « serment civique » qui ne lui parut pas de nature à troubler sa conscience. Ce serment était conçu dans les termes suivants : *Je jure d'être fidèle à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Égalité et de mourir en les défendant* (1). Quand vint la Terreur, l'abbé de Véri n'en fut pas moins arrêté et incarcéré à Avignon, du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) au 10 vendémiaire an III (10 octobre 1794), dans le couvent de la Miséricorde transformé en prison. Comme tant d'autres, il avait été alors brutalement réveillé des illusions qui lui avaient fait saluer les débuts de la Révolution comme l'aube de l'âge d'or. Il reprit, en décembre 1795, la rédaction du *Journal* qu'il avait dû forcément interrompre et dont les précieux cahiers, enfermés dans un mur, avaient échappé aux perquisitions jacobines, mais quelques-uns avaient été détériorés ou rongés par les rats. Privé désormais des riches bénéfices dont il jouissait naguère, il vécut dans une modeste aisance jusqu'à sa mort; il avait été nommé, en thermidor an III, président de la Société philanthropique fondée à Avignon par arrêté du représentant Boursault. Il succomba le 28 août 1799, à Avignon, dans l'hôtel Maligeac, rue Petite-Fusterie. En lui finissait la descendance mâle des Véri du Comtat, car son frère aîné, le marquis de Véri, était mort célibataire à Paris en 1785.

Son long séjour en Italie avait encore développé son goût éclairé pour les arts. Grand amateur de tableaux, il favorisa les débuts de Greuze (qui lui dédia certaines de ses œuvres) et de Duplessis, de Carpentras (auteur de portraits connus de Franklin, de Necker, de Marmontel et de Véri lui-même).

Véri avait surtout la passion d'écrire. Outre son rapport à

(1) Ce serment dit *liberté-égalité* ne doit pas être confondu avec le serment constitutionnel (schismatique). Aussi le pieux abbé Émery, afin de conserver quelques prêtres à l'Église de France, n'a-t-il pas désapprouvé qu'on le prêtât.

l'assemblée provinciale du Berri, qui a été imprimé, il a laissé une douzaine de volumes manuscrits traitant des matières les plus diverses, parmi lesquels un « aperçu sur les pontificats de Benoît XIV, de Clément XIII et de Clément XIV, » une traduction de Machiavel (en trois gros registres reliés), plusieurs romans. Comme son ami Maurepas, il a écrit aussi bon nombre de chansons, suivant en cela le goût de ses contemporains. Mais son œuvre la plus intéressante est évidemment le volumineux manuscrit de son *Journal*, composé de 277 cahiers d'environ 24 pages chacun (1), d'une écriture fine, serrée, souvent raturée (les passages raturés sont parfois les plus piquants) et, par endroits, presque illisible. Le style est très incorrect ; on sent que l'auteur, bien qu'il ait souvent remanié son texte, n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Cet important manuscrit m'a été légué, comme héritage de famille, par le marquis des Isnards-Suze, arrière-petit neveu de l'abbé de Véri. Il avait donné naguère communication de ces papiers, au baron de Larcy qui les utilisa pour une étude sur *Louis XVI et Turgot*, parue dans le *Correspondant*, en 1866, et, beaucoup plus tard, au marquis de Ségur. L'éminent historien y puisa les éléments de son ouvrage en deux volumes: *Au couchant de la monarchie*. Plus récemment M. l'abbé Lavaquery y a trouvé de précieux documents pour sa thèse sur *le cardinal de Boisgelin* (2 volumes parus en 1921). Mais, dans son ensemble, le manuscrit est resté inédit, et il n'y a que l'embarras du choix pour y trouver à glaner de précieux détails.

L'abbé de Véri a fait précéder son *Journal* d'un « précis du règne de Louis XV, » curieux tout au moins à consulter. Aussi impitoyable que Saint-Simon pour la mémoire de Louis XIV, nous le voyons, partageant les idées et les préjugés de la plupart de ses contemporains, parler de la perte du Canada avec autant de dédain que Voltaire, se désintéresser du sort de la Pologne, blâmer vivement l'alliance avec l'Autriche, manifester ses sympathies pour le grand Frédéric et mettre sur le compte de la Cour de Versailles la rupture avec ce maître fourbe, critiquer le pacte de famille et l'acquisition de la Corse, enfin, approuver la suppression des Jésuites, mais en flétrissant

(1) 46 de ces cahiers ont été malheureusement perdus.

toutefois « la manière barbare dont on a usé envers eux en les chassant comme des scélérats. »

Un livre fort intéressant, publié récemment : *Louis XV*, par Mme Claude Saint-André, a cherché à établir, avec une indulgence peut-être excessive, que ce monarque avait été trop sévèrement jugé par la plupart des historiens s'appuyant sur les pamphlets du temps et sur les calomnies intéressées de Frédéric II, peu autorisé pourtant à s'ériger en défenseur de la morale. Malgré les tares indiscutables de sa vie privée, Louis XV, d'une intelligence ouverte, politique avisé dans plusieurs circonstances, mais d'un caractère extrêmement timide et dissimulé, ne méritait pas tous les opprobres dont on a chargé sa mémoire... Telle était aussi la pensée de l'abbé de Véri qui, tout en reconnaissant la complète impopularité dans laquelle le Bien-Aimé de 1744 était tombé à la fin de sa vie, ne craint pas d'affirmer que « jamais la France ne fut aussi heureuse que sous ce règne, » alors que tant d'autres pays, la Russie, la Pologne, le Danemark et la Suède, étaient agités par des révolutions, et que l'Angleterre était menacée par le soulèvement de ses colons d'Amérique. Hélas! la France se trouvait alors menacée de plus grands bouleversements encore !

Dans un article nécrologique consacré à la mémoire du regretté marquis de Ségur, un juge compétent, l'éminent historien de la Cour de Versailles, M. Pierre de Nolhac, exprimait le désir que le *Journal* de l'abbé de Véri fût publié *in extenso*. En attendant que les circonstances rendent possible une publication de cette importance, nous sommes heureux de soumettre aux lecteurs de la *Revue*, quelques pages inédites, relatives aux dernières années du règne de Louis XV. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que l'abbé de Véri, se trouvant mêlé de près aux événements et relatant ses impressions au jour le jour, devient particulièrement intéressant.

JEHAN DE WITTE.

JOURNAL DE L'ABBÉ DE VÉRI

EXTRAITS

MORT DU DAUPHIN (20 DÉCEMBRE 1765)

« M. le Dauphin, fils de Louis XV, fut emporté par une maladie de langueur dans un âge de force et de talent reconnu qui faisaient concevoir les plus grandes espérances de son gouvernement. Les regrets universels de la France et des autres États de l'Europe suivirent ce prince au tombeau. Aimable avec ses alentours, il portait un même esprit de douceur et de modération sur les affaires publiques. Son goût pour les occupations du cabinet suffisait à son âme et ses plaisirs n'eussent jamais fait peine à ses peuples. Il eût aimé la paix par une suite de ces mêmes goûts et par un fond de justice et de bienfaisance qui dirigeait ses actions... Il n'approuvait pas la faiblesse du Roi, le ministère de M. de Choiseul, le crédit de Mme de Pompadour dans le Gouvernement, les prodigalités en finances et l'arrogance parlementaire. Mais, comme sa sagesse fut sans la force que sa situation lui donnait, elle ne produisit rien d'avantageux à l'État (1).

« Si M. le Dauphin et ses sœurs avaient eu l'habileté de fermer les yeux sur les goûts de leur père, s'ils avaient eu le courage de s'emparer de sa personne en lui faisant trouver des agréments dans leur société, M. le Dauphin eût gouverné l'État comme le gouvernèrent ceux et celles qui approchaient le plus de Louis XV. Celui-ci, bon bourgeois dans un intérieur de famille, eût trouvé chez elle ce qui lui était nécessaire, sans une certaine timidité qui les embarrassait mutuellement. M. le Dauphin n'eut pas assez d'envie de gouverner pour se gêner dans les objets qu'il désapprouvait ou n'eut pas assez d'habileté pour prendre les moyens que la facilité de son père lui offrait. Je crois qu'il y avait aussi de la faiblesse dans son caractère, peut-être même de l'irrésolution et peu de fermeté dans sa

(1) Le Dauphin, fils de Louis XV, né en 1729, mort en 1765, paraît avoir mérité l'éloge que l'abbé de Véri fait de lui. Sage et sérieux, il vécut loin de la Cour dont il blâmait les désordres « C'est, je crois, la plus grande perte qu'on ait faite depuis Henri IV, » écrivait Horace Walpole.

volonté. Il résulta de ces derniers défauts qu'en pleurant ce prince aimable et doué de vertus, on put mettre en problème si la France perdrait jusqu'à ce qu'il eût été roi lui-même. Sa situation le préparait à tout comme devant jouer son rôle, et la trempe de son esprit ne lui permettait pas de le jouer avec décision. En affaires, l'incertitude est le pire de tout.

« Quelques années avant sa mort, il avait perdu le duc de Bourgogne (mars 1761), son fils aîné, qui, dès l'âge de dix ans, annonçait une volonté forte que nous aurions désirée dans son père et dans son aïeul. Cette volonté forte ne se manifestait pas seulement dans les jeux et dans les plaisirs de son âge, mais encore dans les affaires publiques, dans la soumission à Dieu et à l'autorité royale et dans la grandeur du trône. Ses idées, outrées comme elles le sont à cet âge quand on en a, auraient peut-être été modérées par la réflexion, mais annonçaient du moins de la justice et de la fermeté. On pouvait conjecturer qu'un jour il gouvernerait sa famille. Son père, la Reine sa grand mère et ses quatre sœurs n'eurent jamais ce talent. La Dauphine, sa mère, opiniâtre et sèche, en aurait peut-être eu la volonté, mais elle n'en eut pas l'adresse.

« M. le Dauphin fut blâmé par le public d'avoir voulu constamment M. de la Vauguyon pour gouverneur de ses enfants. Son motif fut juste : il lui en croyait le mérite. Aussi sa constance à le vouloir fut excusable; mais ce qui ne le fut pas dans la suite, ce fut la faiblesse de ne pas le révoquer lorsqu'il reconnut ses vices et son incapacité. Je n'ai jamais vu d'unanimité plus marquée que la satisfaction générale que fit la mort de M. de Vauguyon, tant le vice, masqué par l'hypocrisie, inspire d'aversion. On peut comparer à cette unanimité de joie celle des pleurs qui avaient été versés quelques années auparavant pour la mort de M. le Dauphin, tant la vertu simple et sincère inspire d'intérêt, même avec quelques faiblesses.

« Ce prince fut pleuré par les gens sages et honnêtes qui n'étaient d'aucun parti ; il le fut par les courtisans même ; il le fut par les princes et les peuples de l'Europe ; il le fut par des amis qu'il avait su s'attacher ; il le fut par des enthousiastes qui le crurent mal à propos semblable à eux... »

ENTREPRISES DES PARLEMENTS SUR L'AUTORITÉ ROYALE

« Je ne rendrai qu'un compte général des entreprises des Parlements sur l'autorité royale. Le clergé et les sacrements n'en furent plus le motif après l'expulsion des Jésuites (1). J'aurais de la peine à dire le but raisonnable et précis que ces corps pouvaient avoir. Ils furent animés sur des riens qui n'importaient point à l'État. Ils vendirent à la Cour leur silence pour tout ce qui concernait les impôts, les droits des peuples et le bonheur des citoyens; ils surent cependant emprunter le nom du bien public dans toutes les résistances qu'ils firent sur les privilèges de corps, sur des juridictions personnelles et sur des haines particulières contre des commandants de province. Ils en décrétèrent deux : le duc de Fitz-James à Toulouse, et M. du Mesnil à Grenoble. Ils poursuivirent avec chaleur le duc d'Aiguillon, commandant en Bretagne, et ils voulurent anéantir le grand conseil.

« Il ne s'élevait jamais un débat que les noms sacrés de [lois] fondamentales, de zèle pour le bien des citoyens, de devoirs essentiels de la magistrature, de fidélité pour le Roi, de désintéressement et de sacrifice ne fussent le point d'appui dont les délibérations parlementaires se fortifiaient, même dans les moments où ces devoirs sacrés étaient le plus altérés. On ne peut pas dire positivement si le ministère excitait ces fermentations comme du temps de M. de Machault et de M. d'Argenson. Dans cette époque-ci, le ministère était d'accord. M. de Choiseul en dirigeait l'esprit et en désignait les plans. Peut-être lui survint-il sur la fin un motif personnel pour se faire un appui contre les intrigues qu'il eut à craindre de Mme du Barry, de M. d'Aiguillon et, en dernier lieu, de M. de Maupeou. Peut-être crut-il, avec M. de Praslin, son cousin, qu'étant tous les deux ducs et pairs, il leur était utile de laisser prendre de la force à un tribunal dont ils étaient membres. »

(1) On se rappelle la longue lutte engagée entre l'Église et le Parlement à propos de la bulle *Unigenitus*. Les évêques refusaient les sacrements aux mourants qui n'avaient pas abjuré le jansénisme. Le Gouvernement prenait parti tantôt pour le clergé, tantôt pour le Parlement et, avec sa politique de bascule, n'arrivait à contenter personne. Le refus d'acceptation de la bulle *Unigenitus* était-il un péché mortel ou seulement un péché en matière grave? Lors de l'assemblée du clergé tenue à Paris en mai 1755, seize évêques furent du premier sentiment et dix-sept du second.

CAUSES QUI ONT AMENÉ LE RENVOI DE M. DE CHOISEUL

« M. de Choiseul, accusé de cette connivence sourde avec le Parlement, ne fut réellement renvoyé qu'à cause de sa conduite relativement à Mme du Barry. Louis XV le croyait utile aux affaires dont il avait le fil et la connaissance, et ce motif, joint à l'irrésolution naturelle du Roi, combattait les attaques journalières de sa maîtresse. Celle-ci, méprisée de M. de Choiseul d'une manière publique, avait juré sa perte. Lorsque son crédit parut s'affermir, au lieu de succomber, comme plusieurs autres de son espèce, sous ce ton de mépris, la réflexion fit sentir à M. de Choiseul qu'il devait changer de ton. Voici ce que j'ai entendu de la bouche d'une personne à qui Louis XV dit en confidence : « Ce qui m'a le plus choqué contre M. de « Choiseul, c'est qu'un soir, à souper chez M. de Noailles, à Saint-« Germain, il se jeta à mes genoux dans une chambre particu-« lière pour me demander pardon de sa conduite avec Mme du « Barry. Il me dit qu'il l'avait regardée d'abord comme une « passade ainsi que quelques autres, mais que, voyant à présent « que c'était un goût décidé et constant, il aurait pour elle les « égards et le respect qu'il lui devait et à moi. J'étais content de « cette réparation, mais lorsque je vis recommencer ses insolences « envers elle et celles de sa famille, je me décidai à le renvoyer « absolument. » Le renvoi eut lieu à la fin de 1770. Il précéda de fort peu de temps la cassation du Parlement de Paris.

« M. de Maupeou, fils du vice-chancelier de Maupeou, était devenu par son rang premier président du Parlement après la retraite de M. Molé. Il montra dans cette place des talents pour la conduite de son corps. M. de Choiseul, qui le crut propre alors à en arrêter les excès, le fit nommer à la place de chancelier en provoquant la démission de M. de Lamoignon. L'accord fut parfait entre eux pendant quelques années. La mésintelligence survint et la chute de M. de Choiseul en fut le résultat. Ils furent d'accord dans les premiers temps contre le duc d'Aiguillon avec les Parlements. Mme du Barry parut sur la scène : M. d'Aiguillon s'attacha constamment à elle et elle le sauva. M. de Maupeou voulut aussi venir à cette femme et M. de Choiseul trouva mauvais que le chancelier, sa créature, l'abandonnât pour elle. Alors ce magistrat préféra la faveur de

Mme du Barry à l'amitié de M. d'Aiguillon. Il eut le crédit de désigner l'abbé Terray, son émissaire dans le Parlement, pour remplacer M. d'Invau dans la place de contrôleur général; mais peu à peu l'abbé Terray le laissa de côté pour s'étayer uniquement de Mme du Barry, et prit en haine le chancelier... Et M. d'Aiguillon se réconcilia avec l'abbé Terray contre le même... (1) Des éclats publics de mésintelligence ont eu lieu jusqu'à la mort du Roi qui n'a jamais voulu maintenir la concorde parmi ses ministres. »

PRÉTENDU EMPOISONNEMENT DU DAUPHIN FILS DE LOUIS XV

« Je n'alléguerai pas pour cause des disgrâces successives dans le ministère les imputations de poison qu'on a faites à quelques-uns d'entre eux auprès du Roi. J'ai cru longtemps que ces allégations populaires étaient traitées par le souverain avec le mépris qu'elles méritaient. Je me trompais : il y croyait et cependant cette crainte n'était pas ce qui formait sa dernière décision contre ceux qu'il disgraciait. L'importunité seule lui arrachait ces décisions. Il est probable qu'il a cru que le Dauphin son fils avait été empoisonné : il imagina la même chose de la Reine pour laquelle il conseilla du contrepoison. Dans d'autres circonstances, il ajouta foi à des soupçons de poison sur Mme de Châteauroux et à d'autres soupçons que le public rejetait avec mépris. Il a porté ce soupçon sur des gens de très bas étage, dont il a voulu voir le procès-verbal d'ouverture du cadavre. Cette opinion pourtant ne paraît pas avoir mis aucune inquiétude personnelle dans ses démarches ni aucune disposition d'aigreur dans ses procédés vis-à-vis de ceux qu'il soupçonnait.

« Ses dernières années furent exemptes du noir que peut donner la pensée du poison. Elles ne furent malheureuses que par l'avilissement où le plongea sa passion pour Mme du Barry et par les dégoûts humiliants qu'elle lui occasionna. Cette femme, devenue importante, avait passé sa première jeunesse dans les bras de ceux qui voulurent payer sa jouissance. Un de ces scélérats effrontés, qui n'existent que par l'infraction de toutes les lois, imagina de la faire prendre par le Roi comme

(1) Ici quelques mots manquent.

maîtresse habituelle et non comme les passades journalières que Louis XV se permettait. Le mensonge, la falsification des papiers, l'histoire supposée sur l'origine de cette femme furent l'ouvrage de l'imposteur. Le public savait et disait le contraire, mais Louis XV en crut plutôt les papiers falsifiés qu'on lui donna pour véritables. Il crut que sa maîtresse était en butte à la calomnie et c'en fut assez pour qu'il s'y attachât plus fortement.

« Il était difficile pourtant que le Roi pût conserver quelque estime pour les alentours de cette femme. Du Barry, le négociateur, avait fait venir de Gascogne son frère pour lui faire épouser une fille publique qu'il destinait au Roi et l'avait ensuite renvoyé dans sa patrie. On demandera peut-être pourquoi donner un mari à celle qu'on a et qu'on veut conserver pour maîtresse ? Il y a bien des questions pareilles à faire pour la plupart des volontés humaines, mais cependant elles ont toujours quelque motif quoiqu'on ne puisse pas les concevoir. Le Roi craignait peut-être d'être réduit à ces mariages honteux que les vieillards séduits contractent quelquefois. Il en voulait éloigner la possibilité. Il voulait peut-être aussi que la personne dont il allait faire le centre de sa société fût présentée à la Cour et, dans ce cas, il fallait qu'elle fût mariée. »

INFLUENCE EXERCÉE PAR Mme DU BARRY ET SES ALENTOURS

« C'est dans la conduite de ces arrangements que le Roi passa trois ou quatre ans, persécuté dans ses irrésolutions par les instances de sa maîtresse ou de ses partisans et par les obstacles de la famille royale, de M. de Choiseul et des adhérents de celui-ci. Tout ce qui regardait Mme du Barry fut la principale affaire du ministre, depuis qu'elle fit parler d'elle jusqu'à l'époque de son exil à lui. On crut d'abord qu'elle serait traitée par le Roi comme plusieurs autres de ses semblables qu'il avait connues dans l'obscurité. Mais le médiateur, qui fut ensuite le beau-frère, avait d'autres vues dont il sut venir à bout par les voies ordinaires aux gens de sa trempe. M. de Choiseul, ainsi que ses parentes et ses amies, crut qu'en méprisant hautement une pareille femme on arrêterait ses progrès. Ils furent, en effet, retardés par l'irrésolution naturelle de Louis ; mais comme on ne sut pas ménager des égards qu'on doit toujours aux faiblesses

d'autrui, on irrita vivement le Roi dans le fond de son âme, et les traitements de mépris qui lui furent faits à elle, en présence même du Roi, furent une humiliation dont tout Français était honteux pour son maître... Lorsque Mme du Barry fut parvenue, de concert avec M. d'Aiguillon et M. de Maupeou, à faire disgracier M. de Choiseul qu'ils représentaient comme fauteur des oppositions parlementaires, elle sut imposer aux courtisans en présence du Roi, mais elle ne sut jamais se procurer les compensations que des talents et un bon emploi du crédit peuvent occasionner dans la position où elle se trouvait. Ses alentours restèrent toujours dans le mépris parce qu'on était révolté de l'indécence, du brigandage et des infamies de son beau-frère du Barry qui donnait le ton à sa parenté. Il en résulta une teinte du même mépris général sur les ministres favorisés par ce côté-là. Les talents de l'abbé Terray comme contrôleur général ne purent jamais effacer la bassesse de son âme, ni ses duretés financières destinées à contenter le gaspillage des du Barry et l'indolence du Roi pour les économies nécessaires dans tous les départements...

« Si, d'une part, on retranchait aux créanciers de l'État une portion des intérêts qui leur étaient dus, si l'on réduisait les pensions alimentaires sans aucune distinction, si l'on surchargeait les terres de nouvelles taxes, si l'on augmentait considérablement les droits sur les consommations, d'autre part on ne songeait pas à diminuer la multitude des officiers de la maison du Roi, les fantaisies de pure légèreté, les courses, les bâtiments, les fêtes de la Cour, les prodigalités publiques de la maîtresse et de ses alentours, les appointements prodigieux des ministres et de leurs bureaux, les dons dirigés par la seule faveur... Un tel contraste ne pouvait pas plaire. »

RÉFORME DU PARLEMENT

« Ce fut une des raisons qui rendit plausible le mépris qu'une partie du public montrait sans cesse contre le nouveau tribunal du Parlement que M. de Maupeou avait substitué à celui qu'il avait cassé en 1771. Ce nouveau tribunal laissa par son silence l'abbé Terray maître absolu de faire, avec de simples arrêts du Conseil, une partie de ses opérations et de donner aux édits enregistrés une exécution fort au delà de leur sens naturel. On

doit cependant avouer que, quoique ce reproche fût fondé, on avait tort de regretter sur ce fondement le Parlement cassé. Les résistances du dernier n'ont jamais eu pour objet la partie des finances. Il se bornait toujours à des phrases vagues qui avaient quelque éclat et se taisait ensuite sur l'exécution, parce que le ministère entier avait intérêt, dans le cas de besoin, à se réunir pour acheter ou commander les suffrages du Parlement.

« Les points sur lesquels le Parlement montra le plus de chaleur furent, depuis 1750 jusqu'à la guerre de 1756, sur l'administration des sacrements et contre les prêtres, puis, vers la fin de cette guerre, contre les Jésuites et, dans la suite, sur des points de juridiction avec le Roi, avec le grand Conseil, avec le Parlement sur la pairie, et contre des commandants de province avec lesquels ils avaient des discussions personnelles. Le Parlement réservait sa chaleur pour ces objets indifférents au public. Avec les grands mots de zèle pour le bien général, de protection des citoyens, d'amour de la justice et de fidélité pour le souverain... [en réalité] on ne s'occupait, au Parlement, que d'objets étrangers à l'ordre public et on négligeait ceux pour lesquels le Tribunal a été établi...

« Ce qui choquait le plus les étrangers, c'était le ton indécent et le personnage absurde que le Parlement s'arrogeait. Le Roi, sans lui, ne pouvait rien faire de légal et lui, par ses arrêtés, par ses modifications dans l'enregistrement et par ses arrêts de règlement, faisait des lois obligatoires sans la participation du Roi... Le Parlement devenait, en ce genre, le vrai souverain... Il était indispensable d'arrêter un cours de choses qui rendait méprisable le gouvernement français, qui tendait à l'enarchie intérieure, qui contredisait l'institution des tribunaux et qui nuisait si fort à la classe des plaideurs qui ont déjà le malheur d'avoir besoin des formalités judiciaires.

« C'est à quoi le chancelier Maupeou voulut pourvoir par un édit de police intérieure du Tribunal qu'il donna en 1770. Ce fut cet édit qui occasionna la catastrophe de la cassation du Parlement de Paris et de tous les autres ensuite, auxquels le Roi substitua d'autres parlements et des conseils supérieurs dans ce ressort trop étendu du Parlement de Paris. Le préambule de l'édit fut ce qui choqua le plus le Parlement de Paris : ce fut, du moins, ce qu'il allégua pour en refuser l'enregistrement. Il cessa le service jusqu'à ce que le Roi eût retiré

un édit dont l'énoncé déshonorait, disait-il, toute la magistrature et la rendait incapable de se faire respecter du peuple.

« Il n'est pas hors de vraisemblance que ce préambule, inutile au fond pour l'ordre public, puisqu'il ne contenait que des reproches contre le Parlement, avait pour but d'indisposer le corps au point de l'entraîner dans quelque démarche imprudente. L'événement y répondit : le Parlement, qui avait perdu, peu de jours auparavant, son point d'appui par l'exil de M. de Choiseul, crut effrayer le Roi en cessant ouvertement le service. Une négociation du prince de Condé le lui fit reprendre, mais ce ne fut que pour séparer de son mari la princesse de Monaco, qu'on soupçonnait amie du prince de Condé, ce qui fit donner à cette séance le nom de *Parlement Monaco*. Le jugement prononcé, le Parlement revint à la cessation du service sous prétexte que les paroles données par la Cour ne se réalisaient pas. C'est, je crois, ce que le chancelier Maupeou désirait dans le cas où il ne pourrait le réduire que par des coups violents.

« La cessation du service donnait une ouverture légitime à la cassation du Tribunal qui n'avait garde de donner sa démission, comme autrefois il l'avait fait imprudemment. Il imaginait effrayer par la cessation du service et ne pouvoir pas être dépouillé pour cela. Mais ce n'était qu'une illusion qui ne parut, en effet, dans la suite, qu'une folie aux yeux mêmes de ses membres. Tout administrateur qui dit ouvertement : *Je ne peux plus, ou je ne veux plus faire mes fonctions*, donne réellement sa démission. En conséquence, le Chancelier crut pouvoir légalement casser un Tribunal qui tenait ce langage et travailler à en former un autre...

« Le bouleversement qui résulta de la mutation des Parlements dans les provinces et de l'établissement de plusieurs conseils supérieurs dans le ressort du Parlement de Paris fut un mal momentané, auquel on se serait promptement accoutumé, si l'amour du bien et de l'humanité en eussent dirigé la marche, mais il a été regardé comme un mal habituel, soit parce que sa mauvaise composition se faisait toujours sentir, soit plus encore parce que l'état de souffrance dans lequel on laissait injustement les membres des corps supprimés faisait toujours croire qu'un jour l'oppression finirait par un retour favorable aux opprimés.

« Une réflexion à peu près semblable faisait envisager une espèce d'impossibilité à soutenir la régie dure, injuste et de mauvaise foi des finances. Les peuples en supportent le poids jusqu'à un certain point et non au delà. Les emprunts ne se trouvent faciles que sous le règne de la bonne foi. Aussi, tôt ou tard, l'abbé Terray eût échoué dans ses ressources pour soutenir la dépense. Il joignit à ses torts une source bien plus rapide de mécontentement en voulant approvisionner de grain tout le royaume. Je veux croire ses intentions droites sur ce point, malgré les soupçons vulgaires. L'effet de cette maladresse fut une grande cherté depuis 1771 jusqu'à la mort du Roi, des révoltes fréquentes et, j'ose dire, presque légitimes, dans plusieurs provinces et des meurtres ou punitions capitales dans ces séditions. Le peuple voyait le blé très cher quand il savait qu'il en existait assez pour être meilleur marché ; il ne voyait en tous lieux que des acheteurs pour le compte du Roi : la faim ne connaît pas de mesure.

« On vit, d'ailleurs, des fortunes rapides ou, du moins, des ostentations maladroites de dépenses dans certaines gens qu'on savait être dans la régie des grains. L'apparence scandaleuse fit supposer des abus cachés fort au delà de ce qui pouvait exister. Les tribunaux et plusieurs intendants de province voulurent aussi donner des lois, ordonner des achats, prescrire des ventes et fixer des prix sur les grains. Toutes ces opérations vinrent à l'appui de celles du contrôleur général pour enchérir d'un tiers et même du double une denrée qui existait réellement, et qui se serait trouvée partout, si on l'avait laissée au cours naturel du commerce. »

LE DUC D'AIGUILLON

« Nommé à la faveur de la maîtresse du roi, ce ministre n'a jamais été soupçonné par le public d'avoir part à aucune mauvaise manœuvre d'argent. Sa réputation fut toujours intègre sur ce point. Elle se releva même sur d'autres points, qu'à juste titre on lui avait reprochés lorsqu'il devint presque le ministre unique par la réunion du ministère de la Justice à celui des Affaires étrangères. Il parut avoir perdu pour lors tout sentiment de haine de parti et de sécheresse. Il joignit à un travail assidu dont on le savait très capable et à son intégrité

un accueil doux et facile pour tout le monde. Chacun eut à se louer de ses audiences. L'impression de ses heureuses qualités pendant les six mois qu'il eut le département de la Guerre est restée dans les esprits après sa disgrâce. Si la réflexion força son caractère, qui était disposé à l'espionnage et à la sécheresse et à rejeter les conseils, il faut respecter ses efforts vertueux...

« On lui reprochait avec raison d'avoir permis quelques marchés d'argent pour des emprunts militaires. C'était aggraver des abus qui existaient déjà dans ce genre. On lui reprocha également un trop grand dévouement à Mme du Barry. Il le justifiait par les motifs de la reconnaissance qu'il lui devait, mais ce motif, très respectable en soi, devait avoir ses mesures dans les circonstances où il se trouvait. Il devait être ministre de l'État et du Roi, de préférence à tout. Il devait aussi conserver de son côté, conseiller et même forcer Mme du Barry aux égards respectueux et décents qu'elle devait au jeune Dauphin, à la jeune Dauphine et à la famille de celle-ci. S'il avait observé les mesures que la décence lui prescrivait, il n'eût pas été si odieux à ceux qui ont été ses maîtres quelque temps après.

« Sa politique au dehors m'a paru manquer dans quelques points. Il laissa transpirer, par lui-même ou par ses alentours, une prévention décidée contre l'alliance avec la maison d'Autriche et même les personnes de l'empereur et de l'impératrice sa mère. Dans ses liaisons avec le ministère de Londres, il eut peut-être plus d'intimité que ne l'exigeait notre position ordinaire avec les Anglais, vis-à-vis desquels la neutralité et l'esprit de paix doivent suffire. A l'égard de la Suède, il fit craindre à la France des effets trop étendus de l'alliance. On parla quelque temps de faire marcher des escadres et des troupes vers la Suède. Il y eut même, dans l'intérieur du royaume, des ordres donnés aux matelots classés pour se rendre dans différents ports. Les citoyens craignirent que ces montres militaires engageassent trop la France. L'événement les rassura. Le fait est que la Russie voulait envoyer des troupes en Finlande, en 1773, pour troubler la révolution de 1772. M. d'Aiguillon menaça de brûler les escadres russes qui étaient dans la Méditerranée et d'envoyer des régiments en Suède. Il était secrètement d'accord avec milord Rochefort, qui lui fit savoir qu'en feignant d'armer aussi puisque la France armait, il lui laisserait le temps de faire son expédition. Cette montre mena-

çante fit résoudre Catherine II à rester tranquille. Ainsi la révolution de Suède resta dans son entier. Ce fut dans cette révolution que l'autorité passa des mains anarchiques des États dans celles du souverain. »

LE RÈGNE DE LOUIS XV, ÉPOQUE LA PLUS HEUREUSE DE NOTRE HISTOIRE

« Le plus long règne de la monarchie après celui de Louis XIV finit le 10 mai 1774. Nos esprits sont accoutumés à nommer le siècle de Louis XIV comme l'époque principale et presque unique de la monarchie. Je ne pense pas de même, et je regarde le règne de Louis XV comme l'époque la plus heureuse de notre histoire. Ce n'est sûrement pas à ses talents que ce bonheur est dû. Il a reconnu lui-même dans ses écrits que, s'il eût eu de bons ministres, il aurait bien gouverné : il avait raison... Ses qualités étaient plutôt bonnes que vicieuses, mais, ne sachant pas gouverner par lui-même, il ne voulut pourtant pas avoir de principal ministre depuis le cardinal de Fleury, et il ne sut pas donner de la consistance, de la force et de l'union au ministère en corps auquel il s'en remit. Cette seule circonstance fut la source des reproches légitimes qu'on put lui faire les trente dernières années de son règne; elle ternit l'éclat que le gouvernement mâle et facile du duc d'Orléans, pendant sa minorité, et la direction sage et modérée du cardinal de Fleury donnèrent à ses premières années.

« Jamais la France n'a été si riche et si abondante en toute sorte de manufactures, si ornée par la foule de ses savants, si bien cultivée dans les campagnes et si peuplée en habitants que sous le règne de Louis XV. Ses armes n'ont pas été si brillantes, je l'avoue, mais elles n'ont pas eu les injustices, l'odieux et les dévastations de son prédécesseur. Aucune guerre civile n'avait versé le sang des citoyens, aucun motif de factions parmi les riches citoyens, ni aucun motif de religion (si l'on excepte quelques prédicants étrangers et obscurs) n'ont mis les Français sous la main des bourreaux pendant cinquante-neuf ans. Nulle époque de la monarchie ne nous présente une paix aussi longue. Pendant la même époque les trois guerres étrangères (même la dernière moins honorable) n'ont point vu les armées ennemies séjourner dans l'intérieur de nos frontières. Le peuple n'en a senti la dureté que par les recrues et par

l'argent, ce qui était constant durant les guerres de Louis XIV. Qu'on lise les histoires et qu'on compare les temps !

« Un autre bienfait inestimable dont on ne sent l'avantage que par réflexion est un fruit du règne de Louis XV. C'est la sûreté des villes et des routes. Sept ou huit cents hommes dans Paris, sous le nom de guets, et 3 700 cavaliers de la maréchaussée répandus dans les provinces, font la sûreté des chemins et des rues parmi 24 millions d'habitants. Depuis l'établissement du corps de la maréchaussée vers 1720, il y a neuf dixièmes de moins de peines capitales infligées pour vols et assassinats ; et, parmi les assassinats ou vols punis, il n'y en a pas un dixième commis sur les grands chemins où la maréchaussée veille. Leur très grand nombre arrive dans l'intérieur des maisons, où la vigilance ne s'exerce que pour trouver le coupable après le crime et non pour le prévenir. Nul bienfait domestique ne vaut celui de la sécurité domestique : sachons en jouir et en rendre grâces à l'autorité publique (1)... »

LE GRAND SIÈCLE... C'EST LE XVIIIe

« Les fondateurs de la littérature et les grands généraux ont pris naissance sous Louis XIV, mais la masse des sciences, de la saine critique, de la vraie philosophie, de la bonne physique et d'une morale saine et humaine, est supérieure à celle qui existait avant l'époque présente. Je veux bien rapporter ces bienfaits au siècle dernier comme à leur source, mais leur plénitude s'est fait sentir de nos jours. Buffon, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau survivent encore à Louis XV.

« La population est toujours le résultat des richesses, de l'agriculture, des arts, des sciences répandues et des douceurs de la vie. Il n'y a pas de provinces et de diocèses où l'on n'aperçoive à l'œil cette plus grande population depuis vingt et trente ans. Les registres en feraient foi dans toutes les paroisses, quand la seule vue ne le ferait pas sentir de dix en dix ans. L'abbé Terray voulut avoir un dénombrement par la voie des intendants. Quelque incertain qu'il soit, par la défiance que les curés et les subdélégués en ont eue dans la crainte des

(1) Ici encore, l'abbé de Véri nous paraît bien optimiste. Rappelons-nous les exploits de Cartouche roué vif en 1721, et ceux de Mandrin qui subit le même sort en 1756.

milices et des impôts, il a cependant produit un résultat d'environ 24 millions, résultat que je serais tenté de croire au-dessous de la réalité, si je dois m'en rapporter à ce que m'ont dit quelques curés et quelques subdélégués d'intendants, qui ont plutôt diminué qu'augmenté le nombre des habitants dans leurs rapports particuliers.

« J'ai fait, il y a plus de vingt ans, un dénombrement par approximation, dont j'ai déduit les bases dans une dissertation. Je trouvai plus de 22 millions d'habitants, et je crus cette évaluation inférieure à la réalité. Les estimations communes de ce temps-là roulaient sur 18 ou 20 millions. Or, certainement la population avait augmenté à l'œil, dans tous les endroits que j'ai eu lieu de parcourir en France, soit dans le temps de mon dénombrement, soit à présent. Le diocèse de Bourges, dont la population fut ma principale base, est certainement plus peuplé qu'alors, et plusieurs curés de ce diocèse m'ont confirmé, ces jours passés, que leur diocèse est plus peuplé qu'il y a douze et quinze ans.

« La plus grande population est une preuve assurée de la plus grande richesse. La guerre dernière porta tous les ans à l'étranger, à commencer dès 1757, plus de 100 millions pour les armées qui furent toujours hors de nos frontières. Les subsides furent, pendant deux ou trois ans, de 70 et ensuite de 30 millions ou environ. Ces deux sommes, bien sûrement exportées en espèces, ne rendirent point l'argent rare en France. Pendant tout ce temps-là, les denrées ne diminuèrent point de valeur ; l'affermage des terres et des vignes augmenta graduellement comme en temps de paix, et les paysans fermiers payèrent exactement. Je fis annuellement ces observations sur mes propres possessions et sur celles de mes voisins. La supériorité du commerce rapporta toutes ces sommes en France. La seule ville de Lyon doubla ses exportations par les commissions que lui donnèrent les Allemands chez lesquels l'argent des armées allait. On les calcula jusqu'à 72 millions par an. Ces avantages de richesse, de science, de population et d'urbanité ne se font sentir que par des gradations qui sont imperceptibles, chacune séparément, et le peuple, toujours plus frappé du mal que du bien, n'en fait pas moins retentir ses plaintes. La foule des écrivains est peuple aussi dans ce genre-là. »

FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV

« Louis XV a fini ses jours lorsque, depuis trois ans, on gémissait sous le poids d'une finance dure et de mauvaise foi, sous la cherté excessive et la vente abusive des grains, sous l'oppression envers les magistrats et sous la misère répandue dans la classe des praticiens [plaideurs] du Palais de Paris, faute de travail. Le contraste de sa mort avec le danger qu'il courut à sa maladie de Metz en 1744, est une leçon bien frappante pour les souverains (1).

« Un de ceux qui ont été chargés de faire son oraison funèbre a dit que les peuples n'ont pas le droit de désobéir, mais qu'ils ont celui de se taire lorsqu'ils sont mal gouvernés. Jamais ce silence n'a été plus grand dans les églises. Partout les prières des quarante heures furent indiquées dans le cours de sa maladie et partout les temples furent déserts. Les provinces et la capitale n'eurent partout qu'un même sentiment. La vue d'un jeune roi qui n'avait pas vingt ans et qui n'avait jamais approché d'aucune pratique de gouvernement, n'affaiblit point le désir que chacun portait dans son âme et qu'on s'avouait même sans mystère de voir finir le règne sous lequel on existait. Le Français pourtant n'avait point à se plaindre de la cruauté de son maître, ni, comme je l'ai dit, d'aucun vice capital, mais ce même Français voyait son maître timide, irrésolu, indifférent, changeant dans son ministère et avili dans ses discours familiers. Il souffrait en outre, par les maux que j'ai rapportés dans les finances, dans les grains et dans la magistrature. La vue d'un changement a été sa consolation et son désir. Quelle différence avec l'inquiétude accablante qui pénétra jusqu'au plus profond des cœurs en 1744! »

30 AVRIL 1774. — PETITE VÉROLE DU ROI

« Lorsque la petite vérole du Roi fut déclarée le samedi 30 avril, ceux qui avaient intérêt de le conserver voulurent éloi-

(1) Pour montrer à quel degré d'impopularité Louis XV était tombé, le chroniqueur Hardy raconte ce détail qu'il tenait d'un chanoine de ses amis : « En 1744, il a été payé, à la sacristie de Notre-Dame, 6 000 messes pour la guérison du Roi; en 1757, après l'attentat de Damiens, le nombre de messes demandées ne s'est élevé qu'à 600; dans la maladie actuelle (la dernière) il est tombé à trois. »

gner de lui la frayeur de l'annonce des sacrements. L'archevêque de Paris arrivant le dimanche matin en fut regardé comme le précurseur. Ses prosélytes, les admirateurs de sa vertu chrétienne, attendaient de sa présence le triomphe de la religion. On avait répandu dans Paris qu'il avait dédaigné les instances de son chirurgien qui s'opposait à son départ pour Versailles et qu'il lui avait répondu que son devoir l'appelait à l'assaut, mais, la force lui ayant manqué devant le Roi, auquel il ne dit rien, il revint le soir même à Paris parce qu'il eut le bon esprit de sentir que son séjour à Versailles était indécent, s'il se taisait. Nous vîmes les partisans de Mme du Barry triompher, les panégyristes de l'évêque humiliés et les membres du clergé outrés du déshonneur qui rejaillissait sur leur corps.

« Mille circonstances en effet aggravaient la négligence de l'archevêque. On savait dans le public que Louis XV s'occupait des sacrements reçus ou non reçus, dès qu'on lui annonçait la maladie de quelqu'un : on savait que lui-même les avait annoncés à Mme de Pompadour. On savait que l'archevêque avait persécuté plusieurs prêtres confesseurs parce qu'il les avait soupçonnés de négligence sur ce point ; personne enfin n'ignorait qu'il n'avait des partisans, au milieu de ses obstinations fanatiques, que pour l'opinion de son courage dans les fonctions épiscopales. Sa conduite de ce jour-là dérouta ces idées. Ses partisans baissèrent la tête en disant que tout homme a ses moments d'erreur. Le cri général de Paris et les plaisanteries des incrédules le firent retourner à Versailles dès le mardi pour n'en plus sortir. Il n'y eut cependant pas plus de force et, ce qui doit paraître fort singulier, ce fut Mme du Barry elle-même qui fut l'apôtre dans cette occasion. Son médecin à elle, nommé Bordeu, alla la trouver : « Madame, lui dit-il, le Roi est en grand danger : la populace en murmure et, si la mort le surprend sans les avoir reçus, je ne réponds pas de votre vie. » Mme du Barry pleura, réfléchit, essuya ses larmes et descendit chez le Roi : « Que dites-vous, dit-elle gaiement, de ces dévots qui veulent que vous receviez les sacrements, au moment où vous entrez en convalescence ? Je vous conseille de leur donner satisfaction. Je vous laisserai pendant ce temps et, dans quelques jours, je viendrai vous trouver. » Le Roi entra dans ses vues autant que son état d'affaiblissement le lui permettait. Il manda M. d'Aiguillon, la lui recommanda et lui dit d'avertir

le grand aumônier, le cardinal de la Roche-Aymon. L'archevêque trouva jour aussi dans la soirée, après la décision des sacrements, pour dire un mot vague d'édification, et ce faible petit mot fut une consolation pour ses partisans humiliés. Les véritables pontifes, inconnus au public, furent le médecin Bordeu, la maîtresse et le ministre d'Aiguillon. Les sacrements eurent lieu le vendredi, à la grande satisfaction du clergé. Les gazettes et le public ont parlé de la tranquillité du Roi en les recevant. Mais elle n'était qu'une suite de son insensibilité occasionnée par l'accablement de la maladie. »

DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XV

« Voici une anecdote qui me fut contée par un confident du médecin Bordeu. Ayant eu occasion de parler avec M. le duc d'Aiguillon de la maladie de Louis XV, je lui ai demandé l'histoire des sacrements :

« Le Roi, m'a-t-il répondu, a dit à Mme du Barry de m'envoyer le lendemain matin chez lui. Lorsque j'entrai dans sa chambre, il ne me reconnut pas d'abord et je crus le voir hésiter. Enfin, il fit sortir tout le monde : « Cette pauvre femme vous a parlé, me dit-il; il faut que je reçoive mes sacrements. Vous voyez que je suis bien mal : c'est la petite vérole. » Sur cela, il tira sa chemise pour me montrer son bras et sa poitrine tout couverts de boutons. « Je ne suis pas médecin, lui répondis-je... Je sais que les vôtres disent que c'est une maladie de la peau dont ils espèrent vous guérir. Je ne dis pas cela pour empêcher Votre Majesté de remplir ses intentions. C'est toujours un bon exemple à donner à ses sujets. — Mais cette pauvre femme, dit-il, que deviendra-t-elle? Je ne veux pas renouveler la scène de Metz. — Je ne vois pas la nécessité de la renouveler. Il suffit qu'elle se retire dès à présent d'elle-même. — Pour aller où? — Dès qu'elle s'éloigne de Versailles, n'importe le lieu. Je la recevrai chez moi à Ruel. Si Votre Majesté le veut, j'irai le lui proposer. » Le Roi ne me répondit point, non plus qu'à une seconde et à une troisième instance que je lui en fis. C'était son usage, comme vous savez, quand il était embarrassé. Je sortis de sa chambre sans aucun ordre et j'allai trouver Mme Adélaïde dont le conseil fut, à la fin de la discussion, de me dire de ne pas m'en mêler, puisque c'était l'affaire des

ecclésiastiques. Je sortis de chez elle dans l'intention de suivre son avis, mais, après y avoir réfléchi, je pris un parti différent. J'allai trouver Mme du Barry, je lui contai le tout, et je l'engageai à partir d'elle-même avec ma femme, dans l'heure où il y aurait le moins de spectateurs, pour se rendre à Ruel. Elle suivit mon conseil. J'allai rendre compte à Mme Adélaïde de ma conduite ; je reçus des remerciements sans fin du service que je rendais à son père et à sa famille. Elle me protesta que jamais elle ne l'oublierait. C'est cependant, par parenthèse, ce qu'elle fit bientôt. De chez elle, j'allai au Roi et je lui dis que Mme du Barry, craignant de l'embarrasser par sa présence, avait décidé de se retirer à Ruel où elle était. « Croyez-vous, me dit-il, que les prêtres se contentent de cela ? — Je le crois, dis-je, et je vais en raisonner avec votre grand aumônier et l'archevêque de Paris. » Je les vis en effet, et ils pensèrent que cela suffisait. J'en rendis compte au Roi, en lui disant qu'il pouvait faire appeler son confesseur.

« A trois heures du matin, la nuit suivante, je fus éveillé par ordre du Roi pour me rendre auprès de lui. J'accourus. « Ils ne sont pas contents, me dit-il ; ils veulent qu'elle aille plus loin et que je l'envoie à Toulouse vers son mari. — Mais cela ne se peut, dis-je ; elle est séparée de lui en justice. — Eh bien ! voyez, dit le Roi, à Chinon, chez M. de Richelieu. — Pas davantage. Ils m'avaient promis différemment. Permettez que je les revoie de nouveau. » Je passai dans la pièce voisine, où je trouvai le cardinal de la Roche-Aymon. Il balbutia, suivant son usage, sur ce que je lui disais. Ensuite il alla parler au confesseur qui était aveugle et leur arrangement fut qu'on se contenterait de la retraite de Mme du Barry à Ruel. Les sacrements furent administrés, et elle ne reparut plus chez le Roi (1).

« La retraite de Mme du Barry, destinée par sa première vie à l'oubli, et l'histoire des sacrements furent les seuls objets qui occupèrent les esprits pendant le cours de la maladie. Aucune

(1) « Je ne puis m'empêcher de citer deux minuties qui accompagnèrent cette retraite, parce qu'elles caractérisent le personnage puéril de cette femme qui a tant influé sur le sort des Français pendant quelques années. Elle trouva le lit au château de Ruel si mauvais qu'elle n'eut d'autre souci, le lendemain, que de faire revenir un des siens de Versailles ou de Marly. Le lundi suivant, veille de la mort du Roi, elle fut fort occupée d'envoyer chercher aux grands communs de Versailles la barquette de poissons qu'elle attendait ce jour-là, parce qu'on était dans la semaine des Rogations. » (Note de Véri biffée par lui.)

intrigue n'eut lieu parmi les partisans, les princes et les ministres, de quelque genre qu'on puisse les supposer. Les tribunaux de Paris et des provinces restèrent dans le même silence. Les trois petits fils du Roi, séparés de toute communication avec leur grand père, ne furent attentifs qu'à l'événement physique de la maladie, sans aucune pensée sur les suites politiques qu'elle pouvait avoir. Les trois filles du Roi, n'ayant pas eu la petite vérole, se renfermèrent dans sa chambre pour lui rendre les soins qu'elles croyaient devoir à un père. Le personnage respectable qu'elles firent auprès du malade les a rendues toutes trois intéressantes au public, dans la petite vérole qu'elles ont gagnée de leur père, et dont elles sont heureusement sorties. »

SENTIMENTS PUBLICS SUR LA MORT DE LOUIS XV

« Le corps du Roi, mort le mardi 10 mai, fut tellement corrompu par la nature du mal, qu'il fallut l'enterrer au plus tôt. Il fut porté sans pompe à Saint-Denis le jeudi suivant, et mis dans le caveau. Il n'emporta les regrets de qui que ce soit comme souverain ; il les emporta de quelques-uns de ses alentours comme bon maître. Son service personnel était, en effet, très doux : on lui doit même la justice d'avoir acquis la vertu de contenir la colère, à laquelle il était enclin par nature. Les églises, désertes pendant les prières indiquées, dans le cours de sa maladie, furent le prélude de l'indifférence sur sa mort.

« Le mot d'indifférence n'est pas exact. La très grande majorité des courtisans et du peuple en eut de la joie. Cependant la perspective d'un enfant-roi dans sa vingtième année, auquel on n'avait encore découvert aucun trait de capacité pour le gouvernement, devait donner de l'inquiétude. On ne fut frappé que de l'avilissement où Louis XV avait mis la chose publique dans ces dernières années, du ton de brigandage et des dépenses excessives dans les alentours de sa maîtresse, de la dureté et de la mauvaise foi de son ministre des Finances dans la perception des deniers publics, des effets terribles du commerce des grains que ce ministre régissait, du corps de la magistrature avili par les choix qu'avait faits le chancelier, et enfin d'une foule d'individus et de familles parlementaires souffrant encore dans l'exil. »

VERTUS PACIFIQUES DE LOUIS XV

« Ces tristes effets méritaient le sentiment qu'eut le public à sa mort, parce que les maux sont toujours très sensibles. Il sut pourtant éviter la guerre depuis la fin de 1763 ; et ce fut plus par la suite de sa volonté personnelle que par celle de ses ministres ou par l'impossibilité de la faire avec succès. Quand je voulais avoir de son vivant une conclusion à nos maux politiques, je pensais à la paix et je lui savais encore bon gré de nous avoir évité le véritable fléau des nations, car, quoiqu'il fût vrai que les finances y missent obstacle, un François Ier, un Louis XIV aurait encore trouvé le moyen de rendre la guerre nécessaire. La nation même qui se croyait épuisée y aurait trouvé des ressources, puisqu'il est vrai de dire que, même depuis 1760, la France était encore plus riche, plus peuplée et moins dérangée dans ses finances que l'Angleterre qui paraissait, à cette époque, redoutable pour nous.

« Heureusement la manie de la guerre n'était plus ni dans le Roi ni dans la nation. Nous dûmes peut-être la paix à cette répugnance pour la guerre dans la querelle de l'Espagne avec l'Angleterre pour les îles Falkland ; et ensuite, lorsque la révolution de Suède fit passer, en 1772, sans effusion de sang, l'autorité publique des mains des États dans celles du Roi. Gustave III eut raison dans le but qu'il se proposa : il fut habile et patriote dans les moyens... Gustave était l'objet des affections de M. d'Aiguillon. Cette affection était telle qu'il recevait des félicitations sur l'événement de Suède. Nous n'y avions pourtant aucun intérêt national, si ce n'est par des perpectives lointaines et toujours chimériques d'une alliance défensive. Nous fûmes en doute, pendant cinq ou six mois, si l'on enverrait douze mille hommes en Suède ; or, le premier soldat qui marche finit par embraser l'Europe. Nous fîmes même la feinte, en ce printemps de 1774, d'armer une escadre à Toulon. Qui sait si, sans la répugnance personnelle de Louis XV pour la guerre, son ministre ne nous y aurait pas engagés? »

LA FIÈVRE DE VENISE
OU
LE FAUX MAGICIEN

Chacun sait que la salle à manger de l'hôtel Danieli est feutrée d'un tapis rouge, tendue d'une étoffe rose à fleurettes, et divisée en long par un rang de colonnes.

Christian Travel, joyeux comme un peintre qui a dessiné tout le jour, traversa la salle d'un pas assuré, et fut s'asseoir derrière le guéridon le plus éloigné, près de la quatrième colonne. Un instinct qu'il ne définissait point le poussait à choisir toujours une place extrême, cachée, où il semblait hors du jeu. Il était à Venise depuis huit jours, enivré du plaisir de ses yeux. Ce qu'il voyait maintenant était un homme entre deux âges, qui, attablé au guéridon voisin, et penché sur une assiette de sauce brune, en tirait des poulpes épars. Ayant mangé, cet homme se renversa sur sa chaise et découvrit par ce mouvement une partie de la salle, exactement égale à sa silhouette. Christian vit paraître sur ce champ tout à coup révélé, la moitié d'un chapeau rose et une surface découpée dans un tendre visage.

Le peintre, par habitude, évalua les rapports entre les deux figures dont l'une recouvrait l'autre à demi. Il fit passer une ligne horizontale par le front de la dame ; cette ligne coupait le visage de l'homme au tiers inférieur du nez. Une autre horizontale, par le menton de la dame, passait entre le nez et la bouche de l'homme. Ainsi, le visage de la dame au chapeau rose était, en perspective, trois fois plus petit que celui de

l'homme. « A retenir pour une illustration, » songea Christian. A ce moment, l'homme se pencha de nouveau sur une côtelette, et effaça tout le tableau. C'était un Anglais quinquagénaire de très bonne façon, avec un profil droit et une figure solide, propre et bien cuite.

On apporta à Christian une grive à la crème de noisettes, et ses pensées prirent un autre chemin.

***

Il descendit au salon et commanda un verre de strega. La dame au chapeau rose était assise devant lui et lisait d'un air sage *le Voyage sentimental*. Elle était extrêmement jolie. Christian Travel, loin de la regarder, se détourna un peu, et considéra les murs en culs de bouteille, le plafond à rosace bleue, les tapis, les meubles anglais et, sur la fresque du mur, un doge, la barbe au vent, qui faisait je ne sais quoi d'historique. Quand il eut rassasié ses yeux de ce bric-à-brac, il tira de sa poche le *Piccolo* de Trieste, l'ouvrit tout grand et lut l'article où un journaliste patriote, avec une sombre véhémence et l'ironie d'un martyr, montrait la généreuse Italie sacrifiée dans le partage du butin.

Un homme n'est jamais si fin qu'il croit l'être, et la dame au chapeau rose vit très bien, que, — laissant glisser le journal à droite, — il la regardait au ras de la feuille. Elle n'en fut pas offensée.

***

Elle se nommait Ginette Simerise. Elle attendait à Venise le retour du banquier Eichenlaub, que des soucis d'affaires avaient rappelé et qui roulait, la casquette sur les yeux, au long des routes plates, que bordent des fossés, des ormeaux et des vignes en guirlandes.

Elle attendait avec beaucoup de dignité, gardée par une seule femme de chambre. Elle se levait à dix heures, s'équipait avec soin, et quand elle était enrubannée sans erreur, elle descendait jusqu'à la place Saint-Marc. Elle entrait d'abord dans l'église.

Comme toutes les comédiennes, elle avait la foi. Elle parlait à Dieu ; elle lui faisait même des mines. Ils pouvaient se traiter en collègues, car elle avait inventé une sorte d'univers,

dont elle était le centre, et où il lui était doux que tout rayonnât vers elle. Elle s'y voyait encensée. Des regards pleins de tendresse et de désirs lui étaient renvoyés de toutes les extrémités de la terre. Au foyer de tant d'hommages, elle se sentait petite, tiède et confortable. Ayant appris que la chapelle de Saint-Jean Baptiste, à Gênes, était interdite aux femmes, en mémoire de Salomé, elle y voulait aller, et expliquer au saint qu'elle n'était pour rien dans sa décollation.

Ayant rafraîchi son âme par la prière, elle sortait sur la place et étendait sa bonté aux pigeons. Elle se plaçait avec un art très sûr à la distance qu'il fallait du Campanile, et, presque à croppetons, la robe étalée en plis agréables, les yeux remplis d'une charité céleste, elle tendait aux oiseaux une miette au bout des doigts. Ils faisaient autour d'elle une rafale mouvante. L'un d'eux venait se poser sur sa main. Un second, qui était un équilibriste, perchait sur les épaules du premier. Puis tous deux s'envolaient en tournoyant, les ailes gonflées. Tout à coup Ginette, d'un geste prompt et avide, saisissait un des oiseaux, et déjà l'autre main caressait le dos tiède et les petites ailes serrées. Elle le reconnaissait. « C'est toujours le même qui se fait prendre, » soupirait-elle.

Elle rentrait déjeuner. Elle visitait les musées avec sa femme de chambre. Elle s'ennuyait. Le moyen d'être heureux, quand on est le centre de l'univers, si cet univers est vide !

***

Le manège de Christian les amusait l'un et l'autre. Avant d'entrer au salon, Ginette se disait : « Quel ennui ! Il va être là, en face de moi, à faire semblant de ne pas me regarder. Qu'est-ce qu'il veut? Il a bien vu qu'il n'y avait rien à faire. » Et comme le langage de sa voix angélique était souvent expressif, elle ajoutait en l'apercevant : « Quelle barbe ! » Ainsi jouait-elle à elle-même la comédie de l'honneur offensé. Mais elle n'en était pas tout à fait dupe. Cette hauteur qu'elle marquait, il lui était agréable de la porter, comme les enfants portent une robe à traîne faite de tiges de lierre. Elle jouissait de sa propre pudeur, et l'assaut discret qu'elle souffrait exerçait agréablement sa patience.

Quant à Christian, c'était un de ces êtres qui s'amusent de chimères et de commencements. Il était sans cesse occupé de

quelque chose et ce quelque chose n'était rien. Il n'aurait pu résister à l'envie de regarder ce joli visage, et dût-il se faire rabrouer, il fallait qu'il mît le siège et commençât les parallèles. Il était fort capable de souffrir d'une marque de froideur. Il était parfois torturé de jalousie, de dépit, et, pour tout dire, d'amour. Il traînait des journées moroses. Un désir inassouvi le rongeait. Mais tout cela s'en allait en fumée, et dans ses plus cuisantes ardeurs, une liaison avec l'être qu'il désirait lui eût fait plus de peur que de plaisir.

Il ornait ainsi les images de Venise d'un peu de mélancolie. Il considérait Ginette, qui baissait les yeux sur *le Voyage sentimental*, mais qui déployait à son intention tous les trésors de ses malles. Non qu'elle fût précisément coquette. Mais elle eût voulu que cet amoureux muet dît en lui-même : « Qu'elle est belle! Cette robe lui va encore mieux que sa robe d'hier! Que je suis malheureux de n'être pas aimé d'elle! » Le bonheur d'une femme est à ce prix.

***

A vrai dire, les occasions de parler à Ginette n'eussent pas manqué tout à fait. Mais, à chaque fois, Christian se disait : « A quoi bon? » Le souvenir de ses aventures passées lui tombait sur les épaules, comme la chape de plomb des hypocrites, et il demeurait paralysé. Il était capable d'un coup de tête, mais non d'une démarche. Il ne savait plus, il ne voulait plus instruire régulièrement une intrigue. Il ne pouvait plus faire avec plaisir qu'une folie.

Il n'avançait donc point. Deux jours passèrent. Le premier était une journée ensoleillée d'automne; une lumière ample, puissante et douce pénétrait la matière transparente des choses. Le second jour était agité comme un ciel d'avril. Le ciel brillait et s'éteignait; son éclat argenté avait le ton des vieilles gravures. Christian en eut tout à coup assez de tout, du patio de marbre jaune, du style riche et contourné de Venise, et de cette lame d'eau verte qu'il apercevait par la porte. Il prit son billet pour le train du Simplon. Il partirait le lendemain à quatre heures quarante-cinq.

Dès lors, il fut déjà parti. Il était toujours en avance sur la vie, et il s'épargnait ainsi bien des regrets.

* * *

Être assis confortablement dans la large gondole, enveloppé d'un large pardessus, regarder distraitement les hippocampes de cuivre des rambardes, voir ses valises debout sur leurs tranches, pleines, tranquilles, fidèles et rectangulaires pour l'éternité; considérer le tapis usé, le fer de l'avant, le gondolier plié et redressé; glisser sur cette eau morte, entre ces murs roses et écaillés; sentir que vient sur vous, à l'embouchure d'un canal, une autre gondole pareille à la vôtre comme son propre reflet : rien ne donne autant le sentiment agréable du voyage où il vous plaira.

La gondole vira pour entrer dans le Grand Canal. Les fenêtres de l'appartement de Ginette étaient juste à cet angle. Elle-même était sur le balcon. Elle vit Christian qui partait. Elle vit les valises qui s'en allaient avec leur maître, et le chapeau gris qui avait tellement l'air d'être en voyage. Alors, sans savoir pourquoi, elle sortit brusquement de sa réserve, et fit au voyageur un grand signe joyeux, amical, ironique, qui voulait dire : « Bon voyage. Je ne vous crains plus. Vous me plaisez. Vous êtes un peu nigaud. Vous auriez pu tenter un peu sérieusement ma conquête, il me semble. Regardez comme je suis jolie quand je dis adieu. Regrettez-moi. Voilà que vous n'existez déjà plus, ô fantôme qui m'avez aimé!... »

Aucune de ces pensées n'était distinctement dans l'esprit de Ginette, et elles y étaient toutes. Mais quelle ne fut pas sa stupeur quand elle vit, sur un signe de Christian, la gondole s'arrêter, virer et revenir à l'hôtel!

* * *

« Non, dit-elle, je ne descendrai pas ce soir. Que va-t-il s'imaginer? Il est fou. Il a cru que je le rappelais. » Elle était consternée et amusée, vexée et contente. Et comme elle avait le don d'inventer de petits scénarios, elle imagina le désappointement de Christian en ne la voyant pas au restaurant. Il mangerait d'abord très lentement pour lui laisser le temps d'arriver; puis il se hâterait en pensant tout à coup qu'elle est peut-être au salon. Pas de café, pas de cigarette. Il descend l'escalier mauresque, il pousse la porte de verre. Le salon est vide. Ginette voit toute la scène et déjà elle en rit. Voilà, voilà ce

qu'il faut faire. Elle n'a pas faim. Elle dînera dans sa chambre de quelques biscuits et d'un peu de Porto. Elle ne s'habille pas. Huit heures sonnent. Elle poursuit la lecture du *Voyage sentimental*. Voilà le moment où Christian la cherche. Comme il est impatient! Elle n'a plus aucune confusion. Elle est toute au plaisir de le mystifier. A neuf heures, elle n'y tient plus. Il faut qu'elle le voie. Elle descend au salon, sans même s'apercevoir qu'elle détruit son propre plan. Et c'est elle qui reste désemparée. Christian n'y est pas. Elle regarde, stupéfaite, deux hommes assis qui causent à mi-voix. Les vastes ombres des encoignures lui paraissent de profonds repaires. Les lampes fixées au plafond scintillent comme des constellations. Ginette ne sait que faire. Elle décide de remonter dans sa chambre. Au moment où elle se retourne, elle voit la porte ouverte, et Christian est devant elle, qui la regarde d'un air tendre et moqueur, comme on regarde un enfant à qui on a fait une farce. Dans le temps d'un éclair, elle mobilise toutes les forces de sa respectabilité. Son front est sévère et son nez dédaigneux. Mais elle entend avec stupeur qu'elle éclate de rire.

Le rire de Ginette est une chose unique. Ce n'est pas le rire éclatant du théâtre. C'est une dissolution totale. Elle met la tête dans les épaules, le menton dans les seins, elle pouffe, elle tourne sur elle-même. Elle fait le gros dos, elle implore pardessus l'épaule, elle perd l'équilibre, elle tend des mains ingénues pour chercher un appui. Tout à coup ce sont les jarrets qui cèdent. Elle va glisser à terre. Tout se désarticule, tout s'abandonne. Christian la soutient et la fait asseoir.



On se trompe étrangement quand on peint les figures humaines comme des êtres définis. Nos caractères ne sont que le plan d'architecte, selon lequel nos sentiments s'ordonneront. Pour élever la maison, il faut maintenant les matériaux. Ils sont apportés par le vent, et ne sont eux-mêmes que des vapeurs.

Ginette riait comme un enfant. Il n'en fallut pas plus pour déterminer la figure que prendrait Christian. La volonté d'harmonie qui règle le monde lui donna un visage de compensation, et il devint aussi grave que Ginette était folle. Il lui dit, avec une galanterie sérieuse, qu'il l'avait souvent applaudie

et principalement quand elle jouait *le Ruban de Vénus*. Il se donna l'avantage de la connaître et de rester inconnu. D'inconnu, il devint promptement mystérieux. Il prit certains airs de revenir de loin. Il avait dû vivre en Asie, car il parlait de la Perse et des Indes comme un hôte familier. Mais il n'en parlait que par allusion et légèrement, sans dire quelle sorte de connaissance il en avait. Il y avait dans toutes ses paroles je ne sais quoi qui demeurait une énigme, dans un discours parfaitement clair.

Il paria négligemment qu'il décrirait la main de Ginette sans l'avoir vue.

— Vous avez, lui dit-il, deux doigts pointus et deux doigts carrés, la ligne de vie séparée de la ligne de tête et une multitude de petits traits dans la paume.

Ginette regarda. Tout était ainsi. Elle fut émerveillée, flattée, chatouillée. Et aussitôt elle se mit en défense.

— On ne peut rien vous cacher, dit-elle avec un dédain narquois.

— Peut-être, répondit-il, et aussitôt il fit une faute. Il assura que leur rencontre était inévitable et qu'il la connaissait d'avance. Ginette reconnut la banalité, flaira la supercherie et s'assura. Mais à son tour elle se donna le tort de triompher.

— Je suis bien sûre, dit-elle, que vous ne connaîtrez jamais ce que je pense.

Christian sourit.

— Une femme m'a dit cela, répondit-il. C'était à Bombay. Une Anglaise, aux yeux transparents comme les vôtres...

— Eh bien? dit Ginette.

— Vous savez certainement, dit Christian, que la sensibilité peut être séparée du corps, lequel demeure inerte, tandis qu'elle fait une auréole invisible autour de lui?

— J'ai entendu parler de cela, dit Ginette.

— J'ai prélevé cette sensibilité, dit Christian, et je l'ai fait passer sur de l'acide carbonique liquide à très basse température. Il s'est formé d'abord de petits cristaux d'un rose violet, qui étaient les déceptions, puis d'étranges végétations jaune soufre, qui étaient les désirs, enfin une neige blanche très fine, qui était la fidélité; je me suis aperçu qu'en l'injectant à un lapin...

Ginette écoutait sidérée, inquiète, gênée, avec un vague

sentiment qu'il se moquait d'elle et pourtant trop intimidée pour rire. Cette étrange confidence la liait à cet homme comme un secret commun. Elle n'était pas éloignée de conférer à cet inconnu le pouvoir de divination. Un couple qui se forme constitue tout de suite un système. Dès ces premières minutes, Christian prit figure d'enchanteur. Il était d'ailleurs grand, bien fait, et ses yeux étaient larges comme des soucoupes, ce qui aide beaucoup à la puissance des enchantements.

***

Tout n'était pas feint dans cet air de sorcier que se donnait Christian. Accoutumé à représenter la nature par un jeu de couleurs transparentes, il la voyait comme une fantasmagorie. Dans toute raison il reconnaissait un maléfice, et les événements de la vie humaine n'étaient que représentations et prodiges. Dans cette Venise d'or, de nuages et de briques à vif, il promenait Ginette comme dans un conte. Crédule et comédienne, Ginette écoutait, et son âme fondante se moulait au creux des mots. Elle avait enfin trouvé ce centre du monde qui était sa juste place. Elle s'y blottissait avec un sentiment de douceur confortable. Elle était très bonne, très admirée, très aimée. Et comme il commençait à faire frais, elle était toute enveloppée d'un manteau de voyage en nutria. Autour d'elle l'univers créé par Christian développait des sphères de lumière, et les chœurs célestes chantaient ses louanges. Elle se sentait bien. Un jour en gondole, Christian essaya de prendre sa main. Elle dit non, avec un petit cri effrayé, plaintif et doux, un petit cri de souris blessée. Et elle le regarda avec des yeux angéliques.

***

Christian goûtait la douceur agaçante de désirer cette jolie créature et ce désir composait avec le ciel et les eaux un enchantement qu'il redoutait de rompre. Quand il montait auprès d'elle les marches du pont qui sépare la place Saint-Marc de l'hôtel Danieli, l'univers lui semblait bien fait. Cette petite chose vaine, emmitouflée, qui trottinait, ces yeux d'un charme inépuisable, le mur rose du palais ducal, et jusqu'à ces dalles qu'il foulait, tout s'arrangeait pour son plaisir et sa mélancolie. Dans le paysage durable, cette frêle passagère lui

semblait attendrissante et hors de portée. Quand il couvrirait son regard d'un baiser, qu'en aurait-il de plus? Il souhaitait qu'elle se rendit, et il savait qu'au moment même où elle céderait, l'odeur du néant corromprait cette fleur. On semble en vain se donner; rien ne s'atteint que par la seule pensée. Dans ses bras, elle serait aussi inaccessible que cette brume d'or du couchant. Il s'enivrait de désirer ces chimères, et l'impossibilité de les atteindre rendait assez négligeables les refus calculés de Ginette.

Elle regardait dans le ciel verdissant les nuages effilés comme des nefs de cuivre rose.

— Je les connais, lui dit-il. Un jour, au Maroc, je devais franchir en avion des montagnes. En prenant de la hauteur, nous avons dépassé des nuages pareils. Ils ressemblent à de gros pachas bien assis. On dirait qu'ils sont vivants. On entre dans leur assemblée; on vole entre eux, on leur dit bonjour. Ils ont des vêtements blancs éblouissants.

Et Ginette voyait Christian conversant avec les nuages.

***

Il lui disait :

— Ginette, vous êtes le miracle éternel. Vos lèvres, rondes comme celles des petits enfants, sont le doux berceau de pourpre où vos paroles hésitent à s'éveiller. Un mouvement de vos petites mains est plus précieux que tout l'ordre de l'univers. Et il suffit que vous tourniez la tête pour que tout mon cœur anxieux cherche à fonder autour de vous un équilibre nouveau.

Il parlait ainsi avec tristesse et tendresse; et il lui était agréable d'être triste. Cependant elle hochait doucement la tête, et quelquefois elle lui prenait la main, comme pour retenir cette minute. La gondole à deux rameurs avançait par saccades. Les murs s'ouvraient, se refermaient et composaient des décors.

Elle disait : « Je ne peux pas. Je ne dois pas. » Christian ne tentait pas de vaincre cette résistance, mais il la tournait doucement en poésie. Ginette, comme l'héroïne de *la Passeggiata*, était celle qui ne donne rien d'elle. Et de se sentir comparée à une dame invincible, elle ressentait tant de fierté qu'elle devenait prête à toutes les faiblesses. Mais cet abandon ne durait qu'un instant. La figure de vitrail sentait la fragilité de son état. Elle redescendait sur terre sans rien en dire.

Christian, à force de la supplier, devenait amoureux et malheureux. Cette exaltation lui faisait l'œil plus sensible et l'esprit plus agile. Il était l'amant sans espoir. En aimait-elle un autre? Il imaginait sans déplaisir cet amant préféré, ce rival heureux sans visage et sans nom, qui était nécessaire à son propre personnage. Il composait des vers sur sa propre infortune. Il s'amusait à assembler ces mots résignés. Il fut bientôt tout à fait installé dans le rôle du désespéré. C'est un rôle qui n'engage à rien, car, après tout, ce qui doit arriver arrive, et en affichant qu'on n'a point d'espoir, on engage la fortune à vous en donner le démenti.

Ginette, par une fiction hardie, mais qui lui était familière, tournait l'événement à sa gloire. Elle goûtait les joies du despotisme, et le chatouillement de se sentir cruelle. Elle jouait à la mauvaise reine.

— Ne vous fiez pas à moi, disait-elle, je vous ferai des promesses et ne les tiendrai pas.

Christian lui répondait :

— L'univers est fait de promesses qui ne sont pas tenues, et cette mauvaise foi met dans le monde le rythme et le mouvement. L'été est un printemps qui n'a pas tenu sa parole d'être doux; le jour est un matin qui n'a pas tenu sa parole d'être rose.

Ainsi les caprices de Ginette devenaient l'harmonie même du monde, et les lois éternelles se modelaient sur elle, comme une écharpe sur une épaule.

***

Eichenlaub annonça brusquement son retour.

Christian ne pouvait plus s'attarder. Il comptait bien retrouver Ginette à Paris. Mais la soirée de leurs adieux fut consacrée à la mélancolie. Il inventa pour lui plaire des discours subtils et prudents.

— Mon amour, lui disait-il, je ne suis qu'un pauvre montreur d'images. Je ne puis pas vous demander un seul instant de votre avenir, mais donnez-moi vos minutes à mesure qu'elles tomberont dans le passé. Gardez-moi l'heure usée et la journée finie. Vous alliez les oublier, les perdre pour toujours. Que vous importe de me les donner? Cette ombre de vous sera si belle qu'elle suffira à mon bonheur.

Ginette souriait à cette rêverie.

— Prenez donc mon passé, dit-elle. Je vous donne le fil dévidé.

Le visage de Christian devint grave.

— Jurez, dit-il.

Elle regarda les yeux sombres et fixes du peintre. Les sourcils froncés, la bouche frémissante, il attendait. Elle eut peur d'un piège. Ce garçon fantasque, à demi sorcier, l'effrayait.

— Je le jure, dit-elle pourtant.

— C'est bien, dit-il, ne l'oubliez pas. Toute pensée que vous aurez chassée est à moi. Tout rêve caressé et oublié, à moi; toute musique entendue, à moi. Et toute peine soufferte, et tout plaisir ressenti. Je plie votre passé et je l'emporte, comme le diable roula l'ombre de Pierre Schlémihl. O mon amour, je vous ai toute!

Il remonta dans sa chambre. Il était quasi dupe de son étrange invention. Une âme gaie et nerveuse, qu'il ne reconnaissait pas, le dominait. Il vivait l'irréel et le chimérique.

Le lendemain matin, il ouvrit pour la dernière fois la fenêtre de cette chambre où il avait rêvé plus que vécu toute cette aventure. Elle donnait sur une ruelle étroite où l'œil plongeait comme dans un puits. La chambre de Christian était à la hauteur des toits opposés, si proche qu'on eût cru les toucher de la main. Sur une corniche de pierres disjointes que soutenaient des corbeaux taillés en doucine, les tuiles bombées, rouges ou grisâtres, s'entassaient en désordre. On eût dit un tas de débris prêt à s'écrouler. Les murs, dont le crépi était tombé. laissaient voir leurs briques comme les feuillets d'un schiste, Les godets blancs d'un fil télégraphique tendu obliquement s'accrochaient à un angle. Les petites fenêtres aux cadres rongés et lavés par la pluie étaient fermées par des volets jadis verts, mais devenus blanchâtres et laiteux, et dont le bois écaillé pourrissait. Si ces volets étaient ouverts, on voyait des petites chambres, un sommier nu, le dos tendu de rouge d'une chaise de bois ornementée.

Juste devant le regard de Christian, une seconde ruelle s'ouvrait perpendiculairement sur la première, et s'enfonçait vers le lointain. Elle était si étroite et les murs si branlants que des arcs de briques, formant entretoises, les maintenaient écartés. Les façades, qui n'étaient pas alignées, faisaient des profils et des ressauts. Des linges tendus les pavoisaient. Un mouchoir rose était accroché à un volet. Des bas verts déteints

pendaient devant une fenêtre ; et çà et là des draps bis, des étoffes noires, des guenilles à fleurs.

« Voilà Venise, pensa Christian. Voilà l'envers des choses. »
Le soir il était parti.

***

Ginette dormait sous un amoncellement de couvertures, rose comme un bébé, les cheveux collés de sueur et la bouche ouverte. Mille rêves, pareils à des génies, la portaient dans des univers pleins de miracles saugrenus. Au point de s'éveiller, elle disait : « Encore, » et retombait détendue dans les pièges charmants du sommeil. Enfin, après mille voyages, elle ouvrait tout à coup les yeux d'un air sévère et terrifié. Il lui fallait quelques moments pour se reconnaître. Les génies silencieux et dansants s'en allaient dans la ténèbre. L'univers était solide, bien en place, et tout à fait dépourvu de merveille. Ginette rentrait dans la vie.

On lui apportait une tasse de chocolat et le courrier. Elle s'asseyait. Les couvertures ramenées la drapaient comme ces statues d'Égypte engainées dans la pierre. Elle examinait les enveloppes, elle les classait par intérêt croissant, et elle gardait pour les dernières les écritures inconnues et les lettres d'amour. Elle lisait d'abord la fin des lettres, puis le commencement. Elle relisait les passages agréables. Enfin, elle envoyait tous les feuillets en l'air et bondissait hors du lit.

L'eau chassait au loin ses pensées. Mais elles revenaient en tumulte au moment où elle étendait la crème sur son visage. C'était le moment le plus émouvant de sa journée. Immobile et le bec tendu, elle était sans défense contre les pensées véhémentes. C'était le temps qu'elle faisait dans le secret de son cœur des scènes silencieuses aux amants coupables, et qu'elle inventait des aventures. C'était l'heure du rêve éveillé.

Elle pensa à l'entretien de la veille. Elle n'était pas trop rassurée. Livrer ainsi les minutes mortes, elle ne savait point au juste ce que cela signifiait, et pour tout dire, elle avait l'habitude qu'on lui demandât autre chose. Elle prit le parti de se moquer. Et quand elle eut fait entrer sa tête dans son chapeau, fixé un cheveu rebelle, effacé un pli, regardé par-dessus l'épaule, et qu'elle fut dans l'escalier, elle se dit en raillant :

« Voilà une matinée pour Christian. » Elle avait à peine parlé qu'elle se sentit triste. Qui donc répondait au fond de son cœur : « Une matinée passée, et qui ne reviendra point, et qui ne t'appartient plus? » Elle essaya de se défendre, et de s'affirmer que la vie était belle, et la minute heureuse. La voix répliquait : « Qu'est-ce que la minute ? Elle s'efface dans le même moment qu'elle naît. Le présent, c'est du passé naissant. » Un paquebot était arrêté devant la Salute. « Où va-t-il ? » pensa-t-elle. Elle songeait : « Où allons-nous ? » Un *vapore* fendait les eaux. Elle vit le sillage ouvert et refermé, et dont il ne restait rien. « Voilà le passé, » songea-t-elle. Et elle se dit qu'elle avait été sotte de donner si facilement le sien à Christian. Elle se rappela une visite qu'elle avait faite avec lui au Baptistère. Devant le buste de saint Jean, il lui avait dit de jolies choses sur le précurseur qui sait qu'il doit annoncer quelque chose, et ne sait pas quoi. « Ne sommes-nous pas tous ainsi ? ajoutait-il. Nous passons notre vie à porter des messages fermés. Avec quelle anxiété nous cherchons celle à qui nous devons le rendre ! Notre vie en dépend, mais nous ne savons pas ce qu'il apporte. Et moi aussi, mon amie, je suis venu vous porter une lettre, aux armes du destin. Mais ni vous ni moi, nous ne savons encore ce qu'elle contient. »

Elle songeait à ces quelques jours. « Faut-il donc les lui rendre aussi ? » se disait-elle. Elle pensait encore : « C'est mieux ainsi. Les souvenirs sont le poison de la vie. Tous nos maux viennent d'eux. Il vaut bien mieux que je n'en aie point. S'il me les avait laissés, peut-être, en pensant à lui, je l'aurais aimé. Il les prend, qu'il les garde. Je suis tranquille. C'est lui, le maladroit, qui m'empêche de penser à lui. Je ne l'aimerai jamais, jamais... »

Pleine de colère et de regret, elle revint à Paris. Elle y resta mécontente et troublée.

***

Pour Ginette, comme pour la plupart des femmes, une chose imaginée devenait réelle. Avait-elle l'idée qu'un amant pût la tromper, elle le détestait comme s'il l'avait trompée en effet. La pensée que Christian lui prenait sa vie heure par heure, à mesure qu'elle s'écoulait, devint une réalité. Elle sentait distinctement le passé se détacher d'elle et tomber.

N'en avait-elle pas mille preuves? Sa mémoire, naguère si fidèle, ressemblait à une soie usée. Mille déchirures, imperceptibles et bientôt agrandies, en rompaient la trame. Elle s'amusait autrefois à revivre la soirée de la veille, et elle composait en se coiffant des mémoires écrits sur l'air léger du matin. Maintenant, elle ne prenait plus de plaisir à refaire ainsi ses journées. Le souvenir l'en excédait. Loin qu'elle luttât pour garder la mémoire du temps passé, on eût dit qu'elle était d'accord avec Christian pour la bannir. « C'est à lui, ce n'est plus à moi. » Cette impertinente intrusion dans ses pensées les lui rendait odieuses. Il lui semblait que son âme la plus secrète ne lui appartenait plus. Un visiteur indiscret y était installé. Il savait tout, il lisait tout. Rien ne pouvait être plus sensible à Ginette. Sa propre pensée la dégoûtait, comme un appartement où des importuns ont foulé les tapis et dérangé les coussins.

Elle devint nerveuse et triste. Elle détestait Christian. Il ne fit d'ailleurs aucune tentative pour la revoir. « Sale égoïste ! » pensait-elle. Elle était convaincue qu'il l'avait envoûtée, comme elle disait. Elle se rappelait tous ses tours de sorcellerie. Et l'explication miraculeuse était celle où elle allait tout droit.

***

« Que je suis pauvre ! pensait-elle. Les autres femmes ont des souvenirs. Moi je n'ai rien. Ce méchant homme me dépouille à mesure. » Cependant elle l'imaginait à l'heure où les génies lui apportaient la moisson qu'ils avaient faite pour lui dans l'âme de la jeune femme. Elle voyait la scène comme un conte de fées. Christian était assis dans un boudoir noir. Il y avait sur la table une de ces boules magiques dont il lui avait parlé, et où l'on voit l'avenir. La fenêtre était percée comme un soupirail, et un rayon oblique en descendait. Les génies souples, familiers, ailés apportaient une pensée de Ginette. C'était une pensée mélancolique, mauve comme une orchidée. Christian ne pouvait, si méchant qu'il fût, s'empêcher d'en admirer la tendre douceur. Il gardait ainsi tous les sentiments passés de Ginette. Il les mettait à l'alambic, il les distillait, un éclair brûlait, un coup de tonnerre retentissait, et au bout de tout cela, il y avait une petite armoire, avec des flacons de cristal, où la jalousie matérialisée faisait une poudre vert brun et la rêverie une poudre bleue comme les ailes des papillons du

Brésil. Et qui sait si les papillons du Brésil ne portent pas sur les ailes des rêveries changées en poudre?

Ainsi Ginette s'amusait, tout en s'attristant, par des songeries à vrai dire peu probables. Et cependant pourquoi Christian lui aurait-il demandé son passé, sinon pour en composer une mystérieuse alchimie? Que pouvait-il faire des sentiments de Ginette, sinon les conserver? Et ne lui avait-il pas dit cent fois qu'il était assuré qu'on matérialiserait un jour la pensée? Elle était sûre maintenant que tout son passé était enfermé dans des buires de Murano, et que chaque matin Christian décomposait son âme de la veille. Et elle eut envie que cette âme fût belle et gracieuse, et que les démons n'eussent à porter au magicien que des pensées si parfaites qu'il en ressentît de l'admiration.

***

Elle tâchait de se rappeler ce que Christian lui avait dit qu'il aimait. Elle faisait revivre les jours de Venise. Elle allait dans les musées. Si quelque pensée indigne, ennui, irrévérence, ou pis encore, lui effleurait l'esprit, elle la chassait avec épouvante, persuadée qu'elle serait retrouvée le lendemain au fond de l'alambic, comme un résidu sulfureux. Mais elle accueillait les sentiments doux et élevés, les émotions nobles, tout ce qui fait de la poudre mauve ou de la poudre d'or. Elle écoutait les concerts, et elle laissait la musique mener son âme dans ses paysages parfaits, persuadée qu'il en resterait une essence subtile et douce. Au besoin, elle trichait un peu. Elle s'appliquait à repenser ce qu'elle entendait dire de délicat, et à le faire sien. Et elle songeait : « Demain, il se dira : Mon Dieu, que cette petite Ginette est une créature exquise! Et que je suis fou de ne pas m'en être fait aimer tout simplement. » Toute occupée de lui, elle ne doutait pas qu'il fût pareillement occupé d'elle. Elle réforma sa vie, et elle n'osait même plus faire de mensonges à Eichenlaub, de peur que Christian les vît.

***

Revenu de Venise à Paris, Christian avait été d'abord occupé d'un certain portrait peint sous deux jours opposés, devant un miroir qui les reflétait. Il avait ensuite gravé deux planches à la manière noire. L'une représentait une jeune femme sur des coussins, une coupe à la main, modelée dans l'ombre. Une

lueur sur un genou attirait en avant toute la cuisse nerveuse. Des lumières plus faibles baignaient l'épaule, et, coulant au long du bras, reliaient d'une bandelette oblique l'un et l'autre contour. Une autre lumière touchait la joue, une autre se diffusait sur la hanche, et toutes, disciplinées avec un art subtil, changeaient ce corps humain en une architecture de clartés subordonnées. Préoccupé de valeurs et de rapports, Christian s'était efforcé de rendre sensible l'atmosphère. Il se persuadait de plus en plus que le portrait doit peindre non les êtres, mais le mystère qui est autour des êtres. Il avait les mains rongées d'acide, et il ne sortait guère plus que pour aller chez son imprimeur.

Un jour, il se laissa traîner à un souper de centième. Ginette s'y trouvait. Elle fut bouleversée. Il la salua d'un air aisé et naturel.

— O magicien! dit-elle.

Il sourit poliment, mais il était évident qu'il ne comprenait pas.

— Dites-moi à quoi j'ai pensé hier! reprit-elle.

Il demeura interloqué et vaguement inquiet. Elle ajouta :

— C'est donc si amusant de voler une pauvre femme?

« Elle me prend pour un autre, songeait Christian, ou elle est folle. »

Qui n'oublie à Paris les propos de Venise?

HENRY BIDOU.

L'ŒUVRE HISTORIQUE

DE M. HANOTAUX

M. Gabriel Hanotaux vient de réunir en deux volumes les discours et les articles qu'il a semés dans sa belle et longue carrière. Ces volumes ont pour titre : *Sur les chemins de l'histoire* (1). En vérité, depuis un demi-siècle, M. Hanotaux n'est-il point sur ces routes? Il n'a cessé de les parcourir, sans s'installer à demeure dans une région déterminée. De l'immense paysage, sa curiosité avertie a fouillé les aspects les plus divers, allant d'un siècle à l'autre, de Richelieu à Gambetta, de la merveilleuse histoire de Jeanne d'Arc à l'épopée de la guerre. Le recueil qu'il vient de publier nous le montre non moins attentif aux idées qu'aux institutions, à la vie littéraire qu'aux faits politiques, aux historiens qu'à l'histoire. Par là, il nous aide à mieux comprendre son œuvre. Hâtons-nous de saisir l'occasion qui nous est offerte d'en dégager la méthode, les idées maitresses et la haute signification.

I

Comment l'historien s'est-il formé?

M. Hanotaux est né en 1853 à Beaurevoir, en Thiérache. Peu de régions de notre France qui soient plus évocatrices. Cette marche du Nord, jetée en écharpe entre l'Oise, la Somme et la Sambre est un lieu de passage. Que de fois son sol fut envahi! Reitres de Charles-Quint, impériaux de Gallas, Cosaques de 1815 ou Prussiens de 1870 l'ont piétiné. La ruée

(1) 2 vol. in-8°, Champion.

formidable de 1914 a saccagé ses bourgs. Mais ces champs de bataille sont aussi des lieux de traditions. Chaque ville rappelle un siège, chaque « motte » un refuge. Notre futur historien a grandi dans cette ambiance. Lui-même nous raconte comment, tout enfant, il s'amusait à explorer les ruines du château de Beaurevoir, cette forteresse des Luxembourg, qui fut le premier cachot de Jeanne d'Arc. Dans les champs, il n'aimait pas moins à déterrer des débris d'armes ou d'ossements. Plus d'une fois, dans ses courses vagabondes, il a rencontré des vétérans, des « jambes de bois, » — l'un de ses oncles s'était battu à Waterloo, — et le soir, à la veillée, l'enfant retrouve ces vieilles gloires ; il les écoute parler de leurs exploits, égrener leurs souvenirs, et il s'endort, comme dans un rêve, bercé par cette légende dorée de nos épreuves et de nos grandeurs.

Premier éveil de la vocation. Celle-ci se fortifie dans la famille. M. Hanotaux était le neveu de Henri Martin ; il avait ainsi, nous dit-il, « l'histoire dans le sang. » Mais plus encore que les leçons ou les exemples, les faits devaient exercer leur influence éducatrice. L'adolescent achevait ses études au lycée de Saint-Quentin, quand éclata la guerre. La ville bombardée, sa maison natale envahie, au moment où son père se meurt, la lutte désespérée et infructueuse de Faidherbe, la vision du champ de carnage, où, par les nuits glacées, il aide à retrouver les blessés, révélèrent au collégien de dix-sept ans des scènes affreuses, et la plus affreuse de toutes, la « déroute. » A Paris, où il se rend au lendemain de la Commune, un autre spectacle l'attendait, celui des ruines encore fumantes. Le joug étranger, le crime contre l'unité de la patrie, était-ce donc la fin de la France ? Ces réflexions donnèrent à cet esprit ardent une conscience très nette de ses devoirs. « Je souffrais, nous a-t-il dit, de la diminution de la patrie et je cherchais les lois de sa grandeur. » La voie s'ouvre où, délibérément, il s'engage. Sa famille l'avait destiné au notariat ; il veut être historien.

Il se sentait poussé par son tempérament, son patriotisme, et aussi par l'ambiance intellectuelle. Les années qui suivirent la guerre ont marqué un prodigieux essor de l'histoire dans notre pays. Les grands esprits donnaient le branle. C'était l'heure où Renan s'attaquait au problème des origines du Christianisme, où Taine renonçait à la philosophie pour disséquer la Révolution, où Fustel de Coulanges découvrait, par un

effort rigoureux d'analyse, les vraies causes du déclin de Rome et l'exacte figure des invasions. L'Université suivait à son tour. Elle élargissait la part de l'histoire dans l'enseignement, créait des chaires, réformait les méthodes. Des maîtres éminents restauraient dans l'histoire l'érudition et, la détournant des généralités et de l'éloquence, nous initiaient au culte du détail et aux précisions de la critique. Livres, articles se multipliaient, fouillant en tous sens le passé humain, et surtout le passé national. L'histoire devenait, suivant un mot célèbre, « la science maîtresse. » Était-ce pur dilettantisme? Simple curiosité? Bien plutôt, préférence raisonnée et discipline intellectuelle. La génération nouvelle avait soif de certitudes, et ces certitudes, elle ne les trouvait que dans les sciences de la nature ou l'étude des sociétés. Mais atteinte aussi au plus profond de son patriotisme, froissée, humiliée dans son culte pour la France, elle avait hâte de retrouver sa foi. Elle demandait à l'histoire des leçons d'énergie et des raisons d'optimisme. Refaire la France, n'était-ce point d'abord l'étudier, la connaître, s'imprégner de sa vie ? Qui de nous, jeunes historiens d'alors, n'a vibré à cet idéal ?

M. Hanotaux avait choisi. Il ignorait encore par quelle porte entrer dans la carrière. Le hasard lui vint en aide. Un soir, il entre à la Bibliothèque du Sénat. Au bibliothécaire bienveillant et froid qui l'interroge, il demande en hésitant : « Je voudrais savoir ce qu'il faut penser de Louis XIV. » Le bibliothécaire, — c'était Leconte de Lisle, — sourit, intrigué et amusé. Il fit mieux. Il guida ce jeune homme de vingt ans dans ses lectures, le promena à travers le grand siècle, lui faisant comprendre et goûter Pascal, Racine, Molière et Saint-Simon. Peut-être aussi lui apprit-il doucement qu'il ne suffit pas de naître historien, mais qu'il faut le devenir. En 1878, M. Hanotaux, ayant achevé ses études de droit, entrait à l'École des Chartes. Ce fut le second stade de sa formation.

Dans le bel article consacré à l'École, au moment du centenaire, l'ancien élève a bien montré quels services elle a rendus à l'histoire, plus spécialement à notre histoire nationale. Que dut-il lui-même à ses leçons? — Un esprit. Cet esprit, il l'a défini en deux mots : « Exactitude et conscience. » — Et quoi plus? Une méthode. M. Hanotaux a eu la bonne fortune d'avoir pour professeurs Giry, Montaiglon, Quicherat, Gautier.

De ces maîtres éminents, sa plume alerte a tracé une silhouette exquise, pittoresque et très ressemblante. Ils lui enseignèrent « le métier : » bibliographie, lecture des textes, critique des témoignages, bref, toute la technique qui habitue l'historien à choisir, assembler, éprouver les matériaux dont il se sert. Mais un homme tel que Quicherat lui apprit bien autre chose que l'interprétation des textes : il lui donna l'intelligence de l'art. Inscriptions, médailles, miniatures, gravures, monuments ne sont-ils pas à leur manière la langue du passé? une traduction parfaite de ses sentiments et de sa vie? Une cathédrale nous aide autant à comprendre ces âmes du moyen âge qu'une chronique ou une chanson de geste. Principe fécond dont s'inspirera notre historien. On sait la place de plus en plus grande qu'ont prise dans ses œuvres les représentations figurées. N'y voyons point un vain souci de divertir son lecteur. L'art est pour l'historien un document et un enseignement. Il lui donne le sens de la vie sociale, et surtout de la vie populaire. L'auteur de *Jeanne d'Arc* a écrit avec beaucoup de raison dans la préface de son livre : « C'est par la vision du monde des images peintes ou sculptées aux moutiers et aux cathédrales que se formaient ces âmes simples. Pour les approcher, rien n'est plus naturel que de recourir à l'iconographie. »

II

C'est avec cette méthode que M. Hanotaux aborde l'histoire. A vrai dire, les travaux d'érudition pure sont assez rares dans son œuvre. On les y rencontre cependant, tout au début. Faut-il citer son premier mémoire, cet essai sur *l'Origine des intendants de province*, où il débrouille une des questions les plus complexes de notre histoire administrative? Et encore ses deux articles : *Les Vénitiens ont-ils trahi la Chrétienté en 1202* et *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu*? Études excellentes où il examine les textes, les contrôle les uns par les autres, et apporte à l'histoire des certitudes nouvelles sur des problèmes contestés. Comment aussi ne pas remarquer la masse énorme de travail et de connaissances que révèlent les grandes œuvres historiques comme le *Richelieu* et la *Jeanne d'Arc*? A préparer la première, M. Hanotaux a mis près de quinze ans, installé aux archives des Affaires étran-

gères, commentant les dossiers, déchiffrant les dépêches, retrouvant sous la masse des papiers la physionomie véritable des personnages et de leur temps. Même souci d'exactitude dans l'histoire de Jeanne d'Arc. L'auteur est devenu un familier de l'héroïne. D'elle et de son milieu, il a voulu tout savoir. Chroniques françaises, bourguignonnes, anglaises, italiennes, œuvres des poètes, lettres des contemporains, gravures sur bois, ont défilé sous les yeux de l'historien avant de s'insérer dans son livre. Et il ne nous laisse point ignorer quelles enquêtes seraient encore à poursuivre, — mais seraient-elles possibles? — si l'on souhaitait une démonstration définitive. Ainsi, dans les grandes œuvres comme dans les essais, s'affirme le même souci de l'exactitude, du détail, du vrai. Nulle assertion que n'étayent des faits, nul fait qui ne repose sur un témoignage. Sous le riche revêtement du style et de la composition se discerne la solidité de l'appareil. Nous retrouvons toujours l'érudit dans l'historien. Mais ce qu'il faut dire encore, c'est que l'historien domine l'érudit. Dans l'édifice qu'il élève, l'érudition reste à sa place, en sous-ordre, ou mieux, en sous-sol.

S'il entend qu'à l'exemple du savant, l'historien ait son laboratoire, si, après Fustel de Coulanges, il lui demande de ne travailler que sur *tous* les documents, s'il lui assigne, comme point de départ de ses recherches, l'art délicat de compter et de peser les témoignages, c'est à la condition de se servir de la méthode, non de s'y asservir. Il a raillé plus d'une fois ces gratteurs de parchemins qui, perdus, engloutis dans le fatras des détails, ne savent ni penser, ni nous faire penser. « Oh! que la science des fiches accumulées est peu de chose, si elle prétend être autre chose que l'humble servante de cette perspicacité intuitive qui est la première fonction du génie! » Lui, cache ses notes. Il se refuse à hérisser son texte de citations ou de références. Il met une coquetterie à tenir son savoir en mains sans lui lâcher la bride : « c'est le secret du cabinet. » Nulle idée plus juste des domaines respectifs de l'érudition et de l'histoire. Les unir, non les confondre. L'une est la science des détails; l'autre, celle des ensembles. L'une nous permet de dénicher à la loupe ces fils infiniment ténus dont est tissée la trame du passé humain : l'autre nous élève aux sommets d'où se découvrent les contours et les reliefs. L'historien qui se borne à un inventaire, ne ressemble-t-il pas à ces guides qui,

pour nous montrer une ville, nous en font arpenter les rues et compter les édifices? Certes! nous demandons autre chose à l'histoire. « La vie collective, voilà son sujet. » Retrouver, restituer la vie, voilà son but. Hors de là, quelle valeur possède-t-elle? Tout juste celle d'une collection incohérente de bibelots dépareillés.

L'histoire ainsi comprise, M. Hanotaux définit le rôle et les devoirs de l'historien. Que lui demande-t-il? « Il s'agit de rassembler et de ramener à une formule unique les faits humains, ces faits que la liberté, la conscience, le mystère des hérédités et des influences rendent indéfiniment muables, complexes, insaisissables... » Et voici quelles qualités suppose ce travail. Tout d'abord, le sens aigu de l'analyse. Il faut « saisir les motifs, les intentions, les hasards, la chance, l'atmosphère, » ou, plus exactement, le milieu, « tenir compte non seulement de ce qui se dit, mais de ce qui ne se dit pas, non seulement de ce qui se voit, mais de ce qui ne se voit pas, sonder les reins et les cœurs... Derrière les directions latentes, connaître les circonstances oubliées, les ambiances secrètes, tout, jusqu'aux mobiles bas et inavouables, tout ce qu'il y a de personnel et d'individuel dans une volonté unanime, de révolte intérieure refoulée sous le pas discipliné de la troupe en marche. » Et cela même suffit-il? « Analyser, sérier, comparer et conclure, » ce n'est qu'une opération préliminaire. Maintenant, il s'agit du « spirituel, du souffle, de l'âme. » De ce matériel énorme amassé, contrôlé, ordonné, il faut extraire pour « exprimer. » L'abstraction qui exprime et l'imagination qui s'émeut, voilà, en définitive, le don suprême de l'historien. Ce don, M. Hanotaux le définit d'un mot : l'*intuition*.

Celui-ci ne s'acquiert pas. Il est inné. Mais, comme tous les autres, il se cultive. Or, il ne se développe pas uniquement par l'étude des livres et l'expérience de la méthode. M. Hanotaux se garde d'enfermer l'historien dans le cabinet; il le veut à « l'Agora, » dans le remous de la vie publique, bref, à l'école de l'action.

Dernière et décisive étape que M. Hanotaux a franchie lui-même, et on sait avec quel éclat! Nous n'avons point ici à rappeler son rôle éminent dans la diplomatie et dans la politique. Ce que nous devons dire, c'est l'influence qu'exerça sur l'œuvre de l'historien la carrière de l'homme d'État. Elle n'a pas

seulement dirigé ses recherches sur certains faits ou certains personnages de notre histoire. Elle a élargi ses horizons intellectuels et modifié peu à peu ses théories.

« Chaque génération a sa conception de l'histoire. » M. Hanotaux avait grandi dans un milieu tout imprégné et comme saturé de positivisme. Il avait trouvé cet esprit autour de lui, auprès de lui, dans la politique même, au contact de Gambetta. Et c'était encore le positivisme qui régnait en maître dans la spéculation. L'histoire se modelait sur les sciences de la nature. N'admettre que des faits enchaînés rigoureusement les uns aux autres, en dégager des lois, écarter de la vie sociale, comme du monde physique, toute intervention inexplicable et inexpliquée, telle était la règle qui s'imposait à leurs recherches. L'histoire a dû beaucoup à cette conception. Grâce à elle, s'est rétablie dans la science des faits humains cette idée du *continu*, qu'une philosophie purement spéculative avait éliminée de la société. Non, l'histoire, comme la nature, ne fait pas de sauts. En dépit de ses révolutions et de ses secousses, un peuple ne se modifie que lentement. L'homme, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, plonge plus avant qu'il n'imagine dans le passé. Nos ancêtres se survivent en nous-mêmes; nous croyons créer, et ne faisons souvent que reproduire.

Notion féconde qui devait peu à peu redresser nos théories politiques. Mais le positivisme ne se bornait pas à ces affirmations. Sous l'influence de Spencer et de la philosophie allemande se formait une doctrine de l'évolution qui prétendait asservir l'histoire. Celle-ci était ramenée à un système rigide de causes et d'effets, à un jeu de forces, idées, sentiments, institutions, intérêts, qui n'étaient eux-mêmes qu'un produit du milieu. Dans cette série inflexible, plus de place aux activités individuelles. Loin d'entraîner son temps, le grand homme n'est lui-même qu'un résidu, un phénomène explicable comme tous les autres; seule la société est créatrice. — A coup sûr, cette théorie séduisante et séductrice réalisait l'unité de la nature comme l'unité du savoir. Mais, dans cet engrenage, quelle place restait-il au spontané, au contingent, à la liberté?

Ce mécanisme rigide est-il une explication recevable? Tout historien a sa philosophie, je veux dire, tout au moins des idées directrices sur la nature des phénomènes qu'il observe. Il semble bien qu'au début de sa carrière, M. Hanotaux ait subi

l'emprise d'un système qui attirait tant de jeunes esprits par son apparente simplicité. Il croit alors aux lois « fatales » du progrès, de la science, de la civilisation. Qu'on lise son premier livre paru en 1886, ses *Études sur le XVIe et le XVIIe siècle*. Il ne voit dans la grande crise religieuse qui a déchiré la conscience chrétienne et brisé l'unité morale de l'Europe qu'un fait « éminemment politique. » Les transformations profondes des consciences lui échappent : ce sont les intérêts des princes, les convoitises des bourgeois et des nobles qui ont assuré le succès de la Réforme ; et c'est aussi par des moyens politiques que Rome l'a arrêtée. Explication sommaire, qui relègue à l'arrière-plan tout facteur moral et rappelle singulièrement le matérialisme historique d'un Karl Marx. Lisez maintenant son *Richelieu* et surtout sa *Jeanne d'Arc*. Cette attitude intellectuelle n'est plus la même, et l'interprétation de l'histoire prend un tour tout différent.

Il n'est que de tenir les cartes pour avoir l'entente du jeu. Au commerce des hommes, à la pratique des affaires, l'historien s'est rendu compte de l'infinie complexité des faits. S'il continue à découvrir dans le drame humain les calculs de l'intérêt ou les combinaisons de la politique, il a discerné aussi d'autres forces dont l'action, peut-être plus discrète, est plus durable : les sentiments et les idées. Il a perçu le son des âmes qui se prolonge dans l'histoire. C'est alors qu'il écrira le mot profond: « Il n'y a d'histoire que du moral. » Et voici la psychologie ramenée en maîtresse dans les sciences de la vie sociale, mais c'est également le déterminisme historique ébranlé dans ses assises. Reconnaître les créations spontanées de l'esprit, c'est faire rentrer du même coup l'inexplicable, l'imprévisible dans la marche de l'humanité. Il n'y a point de conception moins déterministe que celle-là.

Plus l'œuvre avance et plus l'idée s'affirme. M. Hanotaux loue Albert Sorel d'avoir restitué la part de « l'énergie et de la valeur humaine dans les événements. » Ce n'est pas impunément que lui-même s'est approché d'un Richelieu ou d'une Jeanne d'Arc. A mesurer l'histoire à leur taille, on s'aperçoit vite que rien de grand, de fécond, de durable ne se fait que par l'individu. Il faut le génie du politique, les découvertes du savant ou les vertus héroïques du saint pour faire avancer le monde. « Les générations piétinent sur le sable ou dans la

boue, tant qu'elles n'ont pas rencontré ce guide supérieur qui les porte aux sommets. » Mais ce guide, le trouvent-elles?... M. Hanotaux ne croit pas seulement au grand homme, il admet l'homme providentiel. Il voit en lui le « fils de la nécessité. » « Le grand homme naît, quand il est urgent qu'il naisse... Il est à la fois indispensable et fatal... » En sommes-nous sûrs? Et n'est-ce point revenir par la liberté au déterminisme? Fxcès d'enthousiasme! Avec combien plus de raison l'historien, se corrigeant lui-même, a-t-il écrit dans sa *Jeanne d'Arc* : « A certains carrefours d'histoire des êtres admirablement doués et organisés paraissent. Leur existence est un prodige. Sur le fait et les causes de leur apparition, toutes les tentatives d'explication rationnelle sont vaines... » Tenons-nous à cette formule ratifiée par le bon sens.

Cette conception de l'histoire, celle d'un Sainte-Beuve et d'un Michelet sans doute sera discutée. Toute une sociologie la repousse. Elle n'en a pas moins une vertu éducatrice, puisqu'elle est une leçon d'optimisme et d'énergie. M. Hanotaux a une très haute idée des bienfaits de l'histoire. Il souhaite que dans nos sociétés modernes le peuple se mette à son école, qu'elle devienne comme un bréviaire de vie civique et d'action. Et, en effet, ainsi comprise, l'histoire n'apprend pas seulement à penser, mais à entreprendre. Elle nous montre que les hommes peuvent beaucoup sur leur destinée, que rien n'est fatal, ni inévitable, et qu'il y a des moments dans le devenir social où tout est possible : seulement, il faut choisir entre les voies qui s'offrent, et, le choix fait, on ne revient plus en arrière. Nos démocraties comprendront-elles? Hélas! comme tous les souverains imbus de leur pouvoir, elles écoutent plus volontiers les flatteurs qui les trompent que les sages qui les instruisent. Les prophètes étaient inspirés de Dieu. Ils n'ont pas réussi à sauver Israël.

III

Comment M. Hanotaux a-t-il appliqué sa méthode et sa conception de l'histoire à notre histoire? — C'est à la France, en effet, que sont consacrées toutes ses recherches. Le grand siècle l'avait attiré d'abord : de là sa thèse sur l'origine des intendants. Puis il remonte à la France des Valois et, en 1886, publie son premier livre, les *Études sur le XVIe et le XVIIe siècle,*

qui le signalent à l'attention du grand public. A ce moment, commencent les travaux d'approche sur Richelieu. Un premier volume est terminé et publié en 1896. Mais la politique absorbe l'historien. Libéré des affaires, celui-ci reprend la plume. De 1905 à 1907, paraissent les quatre volumes sur l'*Histoire de la France contemporaine* : l'Assemblée nationale, la Présidence de Mac-Mahon et la fondation de la République. En 1911, M. Hanotaux s'arrête devant la grande figure de Jeanne d'Arc. Il étudie le mystère de sa formation, de sa mission, de l'abandon et du supplice : son meilleur livre, qui est un des plus beaux livres de notre temps. La guerre survient. Cet esprit infatigable, toujours en éveil, entreprend d'en exposer les causes et les péripéties. Ainsi, du xve au xxe siècle, M. Hanotaux découpe de larges tranches dans notre histoire. On a critiqué cette dispersion. Beaucoup eussent souhaité que l'auteur fût demeuré l'historien d'un homme ou d'un siècle. — Un tel reproche est-il fondé?

Ce n'est point au hasard que M. Hanotaux a choisi ces directions diverses. Il a dit de lui-même : « Ce qui me passionne dans l'histoire, c'est l'énigme. » Retenons cette confidence. Elle nous explique l'œuvre. L'historien s'est délibérément arrêté à ces tournants de la vie sociale, à ces périodes troubles et fécondes, où quand tout semble perdu, tout est sauvé, où aux ébranlements succèdent les restaurations, aux mauvais songes les réveils. Telle la France de 1429, de 1624, de 1871. Et pourquoi? sinon parce qu'à ces périodes on surprend mieux les ressorts qui font mouvoir un peuple. En réalité, derrière les faits changeants, les formes éphémères, les grandes individualités elles-mêmes, est-ce la vie permanente et collective que l'historien entend saisir. De même que le jeune étudiant qui voulait savoir ce qu'il faut penser de Louis XIV, l'homme d'État s'est demandé : que penser de la France ? A cette question son œuvre entière apporte une réponse. Il a cherché, il a trouvé. Il tient enfin, sous ses manifestations diverses, le caractère, la physionomie et comme l'âme éternelle de la nation.

Nous saisissons ici l'unité de son œuvre. Ces livres en apparence disparates, isolés, convergent vers un même but. Ils font partie d'un tout, rattachés entre eux comme par un fil invisible; tels les fragments d'une fresque. Ils devaient tôt ou tard conduire M. Hanotaux au dessein grandiose qui en est comme

le couronnement : cette *Histoire de la nation française* qu'il a conçue, préparée, dont il a écrit la préface, un véritable manifeste, et dont il se réserve, dans une étude sur le XIXe siècle, de tirer les conclusions.

Cherchons donc quelle idée l'historien se fait de notre histoire. — Et d'abord, comment la France s'est-elle formée ? S'il est vrai qu'un peuple comme un individu croît et se développe à tous les âges de son existence, selon les lois de son origine, rien n'importe autant que de connaître la nôtre. Pour savoir ce que nous sommes, nous devons apprendre d'où nous venons.

Ici, surtout, s'imposait un effort de redressement. Vers 1880, la science historique semblait à la remorque de l'Allemagne. Universités, érudits, écrivains de ce pays proclamaient à l'envi, comme un dogme indiscuté, que la race germanique était la première par son origine et par sa culture. Une période nouvelle commençait avec les invasions. Le monde antique avait besoin d'être régénéré. La Germanie lui porta ces vertus qui fondent les peuples : l'amour de la famille, le courage militaire, l'énergie individuelle, le sentiment religieux, l'esprit de liberté. Notre civilisation moderne est le fruit du génie allemand. Plus spécialement, dans cette genèse de l'Europe, la France avait été marquée à son empreinte. Allemand, Charlemagne ; allemandes, la féodalité et la chevalerie ; allemandes, nos chansons de geste et nos cathédrales ; allemandes, ces villes ou ces provinces arrachées à la Gaule et incorporées à l'Empire : Strasbourg, Metz, Verdun, les Bourgognes... Que l'Allemagne ait formulé, propagé ces idées, rien de plus naturel à ses habitudes d'envahissement. On reste confondu qu'en notre France, pareille déformation de notre histoire ait pu être si facilement acceptée. Mais notre engouement pour la science allemande, certains souvenirs du romantisme, nos passions politiques même se faisaient complices de ces théories. Toute une école n'avait-elle pas dénoncé l'ancien régime et le féodalisme comme un apport de la Germanie, imposant à un peuple gallo-romain de bourgeois, de paysans, d'artisans, ses propres institutions?

Il a fallu le génie, le labeur, la ténacité d'un Fustel de Coulanges pour rompre ces lignes d'investissement. Encore, de son vivant, Fustel n'a-t-il été ni compris, ni suivi. Il est curieux qu'un esprit aussi averti que M. Hanotaux n'ait point d'abord pris garde à l'importance extrême d'un livre comme

l'*Histoire des Institutions politiques*. Dans son *Richelieu*, il admet que l'Allemagne soit en tiers dans notre civilisation, que nous lui devions le courant « libéral » qui circule dans notre histoire. L'expérience, une connaissance plus exacte de l'esprit germanique, la catastrophe de 1914, devaient modifier cette attitude intellectuelle. Et, pour bien marquer cette évolution, M. Hanotaux rendit, en 1923, le plus bel hommage à son précurseur.

Que trouvons-nous, en effet, à l'aube voilée de nos origines? Une population primitive, celle des grottes et des cavernes, mais déjà capable d'invention et de progrès. Si on observe que cette civilisation embryonnaire a existé en Espagne, il est probable que ces primitifs ont un berceau commun : les pays méditerranéens. Puis, de nouvelles couches se forment : Ligures, Phéniciens, Grecs, — toujours l'apport méridional. Voici maintenant celui du Nord, les Celtes. Au ve siècle avant notre ère, ceux-ci viennent des rivages de la Baltique. Ils sont arrivés en naviguant et en longeant les côtes. Blonds géants du Nord et petits hommes bruns du Midi se mêlent et se confondent. De ces sédiments superposés est née la Gaule, celle qui, par son contact avec Rome, entre dans l'histoire et dont nous pouvons désormais suivre les destinées.

Ainsi, pas de race pure et homogène. Mais ces races existent-elles? La Germanie elle-même qui revendique ce privilège, ce droit d'aînesse, est-elle autre chose qu'un chaos de tribus, de peuplades d'origine différente? Au surplus, ce qui importe, c'est la civilisation, et celle-ci, d'où vient-elle? Du Midi. Aucune théorie qui soit plus chère à M. Hanotaux et qu'il a maintes fois formulée. « Les plus vieilles traditions humaines ont longé les rivages méditerranéens et pénétré par les terres jusqu'à l'Océan, la Manche et le Rhin. » La Gaule méridionale en a reçu « les premières semences. » Elle est phénicienne par Nice, grecque par Marseille, romaine par Toulouse. La Phénicie lui envoie ses marchands, la Grèce ses colons et ses artistes. Rome lui donne le Droit, l'organisation, le sens de l'unité. Mais la Gaule existe déjà par elle-même : elle possède sa religion, ses institutions, son caractère, alors qu'en Germanie tout est obscurité et barbarie. La conquête romaine n'altère point ce tempérament originel ; le Celte se met à l'école du vainqueur, non pour perdre son génie propre, mais pour l'affiner et l'enrichir.

Quel est en tout cela l'apport de la Germanie? Il y a une heure, il est vrai, où tant de fois menacée, si souvent envahie, la Gaule voit les Barbares s'établir sur son sol. La vieille digue élevée par les Césars est ouverte. Goths, Burgondes, Allemands, Francs se précipitent dans les provinces. Or, ceux-ci sont des Germains. — Non pas tous. Les Goths viennent de Scandinavie. Les Francs sont des Bataves, « les parents les plus proches des Normands et des Angles du Danemark... » Tous, d'ailleurs, dès qu'ils ont passé le *Limes*, ces barbares se mettent « au ton et au pas » de la grande majorité des habitants. Ils entrent dans un ordre social dont ils ont respecté les cadres. Ils se fondent, pour ainsi dire, « dans le vaste océan romain. » En regard de la puissante élaboration méditerranéenne sémite, grecque, romaine, qu'apportaient ces conquérants d'un jour? Rien. Ils ne purent durer eux-mêmes, « qu'en faisant comme avaient fait les Gaulois. Ils transfusèrent un sang frais dans les vieilles artères gallo-romaines, et c'est tout. »

Ainsi, plus d'influences germaniques qui soient un apport définitif de civilisation et de culture. Les races du Nord qui s'installent dans la Gaule, lui donnent des hommes : elles reçoivent de la Gaule leur vie intellectuelle et sociale. Elles changent son nom : elles ne touchent pas à sa langue, à sa structure, à sa religion. Elles s'établissent : la Gaule les conquiert, et, par la Gaule, le latinisme. Nous sommes des *latins*, si, par ce mot, il faut entendre, non une race, mais une culture et un esprit.

De cette France dont l'origine nous est maintenant connue, l'historien aime à suivre les étapes. « La perspective n'est pas à l'infini : vingt-cinq générations qui, en remontant des fils aux pères, se donnent la main, vont jusqu'à Clovis. » Quelques-unes de plus et nous voici à César. César, Clovis! A la naissance d'un peuple, et, pourrait-on ajouter, à sa renaissance, il y a toujours un soldat. D'autres viennent qui continuent l'œuvre et entraînent la troupe. Prêtres, politiques, légistes, philosophes qui, tour à tour, à chaque génération, donnent le mot d'ordre et indiquent le but. Ces consignes successives, l'historien les retrouve dans notre histoire. Il a tenté, pour chaque période, de les définir, de les condenser en un mot. La complexité de l'histoire permet-elle cette simplification? Il est permis d'en douter. Au moins, cette nation en marche obéit-elle à cer-

taines lois, ou, si l'on veut, à certaines forces ? Les forces de notre histoire, M. Hanotaux les dégage et les met en pleine lumière. Il les résume ainsi : instinct de l'unité, sentiment d'un rôle universel, permanence du caractère national.

L'unité ? Elle est dans notre sang. L'histoire intérieure de l'Allemagne s'explique par le conflit entre deux forces contraires, irréductibles : l'impérialisme et le fédéralisme : celle de la France nous présente une conquête continue, progressive, des autonomies locales par l'unité. Tâche ingrate qu'une main mystérieuse semble nous contraindre à reprendre sans cesse, comme à poursuivre, mais qui commence à l'heure même où s'ébauche la France. A peine séparée de l'Empire, disloquée entre des royautés barbares qui se disputent son sol, la Gaule reçoit de l'Église des institutions et des croyances communes. L'État n'existe pas : l'union sociale est faite. Le génie d'un Charlemagne rapproche ces éléments hétérogènes et les encadre dans son Empire. Mais l'homme disparu, l'édifice s'effondre. Le régime féodal est le triomphe du morcellement et du particularisme. Qu'importe ? Lentement, peu à peu, l'unité politique se constitue et la royauté capétienne lui donne son chef : le roi. De nouveau, la France se déchire. Factions et princes apanagés taillent à plein drap dans la robe sans couture : — de nouveau aussi, le roi et la nation s'entendent pour restaurer la France. La Réforme protestante, les guerres religieuses détachent et opposent les unes aux autres, les villes, les provinces. La paix royale refait l'union par la liberté des consciences sous l'égide du souverain. La monarchie peut s'écrouler, ses héritiers reprennent son œuvre. La Convention sauve l'unité qu'affermit l'Empire, et ce n'est plus, cette fois, l'unité du roi, mais celle du peuple, la France une et indivisible... Voilà bien, malgré des reculs, des désordres, des révoltes, la création finale et indestructible de notre histoire. Comme les provinces, les vies locales se sont perdues désormais dans la vie collective de la nation.

A cette œuvre presque surhumaine, que de générations ont travaillé ! Et aussi toutes nos provinces : le Nord, par l'épée, le Midi, par l'esprit et par le verbe. Nul écrivain, plus que M. Hanotaux, n'a insisté sur le rôle prépondérant des méridionaux dans notre formation nationale. Il me disait, en me confiant le soin de rédiger le premier volume de l'*Histoire poli-*

tique de la nation française : « Surtout n'oubliez pas le Midi. » Il est vrai qu'il l'étend jusqu'à la Loire. Pour lui, ces régions sont les grandes ouvrières de l'unité; le Parisis a pu être le noyau primitif; mais n'oublions pas que l'école de Toulouse, dès le moyen âge, a été la maîtresse de la politique. « La forte volonté unitaire de la nation, c'est la sienne. » Ses légistes veulent la France *une*, parce qu'ils la veulent à eux. Ils ont mis en maximes la théorie de la souveraineté, lutté contre l'impérialisme allemand et contre la théocratie romaine. Et n'est-ce point encore, aux heures de revers, le Midi qui a été le rempart des résistances suprêmes, le salut d'une unité qui ne voulait point périr? Que de fois la fortune de la France s'est réfugiée au delà de la Loire, à Poitiers, à Bourges, à Bordeaux ! Sans les pays d'outre-Loire, « il n'y aurait pas de France. » C'est que le Midi, héritier authentique de Rome, a gardé plus que tout autre de nos territoires, le sens de l'organisation, de la politique, de l'architecture des sociétés, avec un tour de main, une aptitude à conduire les hommes. « Ces méridionaux sont des chefs et des fondateurs. »

Cette création de l'unité n'est qu'une des tâches de notre histoire. La nation qui, pièce par pièce, a forgé l'armature de sa vie nationale, s'affirme encore comme une ouvrière d'universel. Elle aspire à se répandre. A peine a-t-elle pris conscience de sa vie propre qu'elle sort de ses limites et se montre partout. Dès le XIe siècle, commencent ces migrations de la France, qui rappellent celles de la Gaule. Normands, Bourguignons, Poitevins s'établissent en Angleterre, en Italie, en Portugal. La croisade nous entraîne en Orient. Cinq générations d'hommes se succèdent dans le même effort, et prennent pied à Chypre, en Achaïe, en Afrique. La France est la dernière à renoncer au grand rêve chrétien, et, malgré ses blessures, les plaies vives de la guerre de Cent Ans, elle enverra ses chevaliers combattre le Croissant sur les routes de l'Europe. A la fin du XVe siècle, tout meurtris encore de nos guerres civiles, nous sommes en route; nos chevaliers descendent vers Naples. Dès le XVIe siècle, nos explorateurs cinglent vers l'Amérique. La croisade change de direction, de forme et de but. Mais notre essor colonial est toujours la marche en avant de la France. Nous colonisons le Canada et le Mississipi : Dupleix a failli nous donner l'Inde. L'Angleterre détruit ces Frances nouvelles...

A peine un siècle, et d'autres se reforment, Cochinchine, Indo-Chine, Madagascar, Afrique du Nord, Congo, Soudan s'agrègent tour à tour à la vieille terre de Gaule. Comme pour l'unité, chaque génération, chaque province déverse son contingent d'hommes et de gloire et, comme l'unité, cette plus grande France est l'œuvre collective de la nation.

Il est vrai : cet essor n'est pas un privilège particulier de la race ; d'autres peuples ont su, comme nous, sortir de leurs limites, et, comme nous, établir en Europe, ou hors d'Europe, leurs colons et leurs soldats. Mais voici qui nous est particulier. Alors que la plupart des conquêtes militaires et coloniales ne poursuivaient que des buts égoïstes, une domination politique ou une exploitation économique, la France est peut-être le seul pays du monde qu'on ne puisse accuser de ne travailler que pour elle-même. Les pionniers de notre expansion sont tout autant le missionnaire et le savant que le marchand ou le soldat. La force n'est qu'un moyen : le but? la pénétration des âmes. Et ce que la France apporte avec elle, c'est la civilisation.

Tel a été son rôle. Cette civilisation méditerranéenne qu'elle a reçue du monde antique, la plus générale parce que la plus humaine, la France commence par la répandre. La forme même de son territoire l'y invite. « La Gaule porte en son sein la future Europe... » Et l'historien dira dans son langage imagé et énergique : « Cette chaîne de vingt-cinq générations travaille à verser la Méditerranée dans les mers du Nord. » Nous portons notre culture en Allemagne, en Angleterre. Nous l'introduisons en Orient. Nous la plantons dans la région des grands lacs ou la vallée du Mississipi. Nous l'installons dans cette Afrique du Nord où nous arrachons aux sables du désert et au fatalisme de l'Islam les grands souvenirs de Rome. Et cette œuvre, nous la poursuivons, moins par la force et la contrainte que par la persuasion et par l'exemple. La France organise, sans détruire ; elle apporte ses lois, sa religion, ses mœurs, sans les imposer; elle appelle les peuples moins avancés à une vie supérieure, sans les contraindre à disparaître. Sa conquête est un contact. Et c'est pourquoi, partout où la France s'établit, elle demeure, avec le consentement des peuples : là où elle ne reste pas, subsiste l'empreinte indélébile de son passage. L'Angleterre a adopté notre régime féodal; la Sicile, la Palestine, l'Achaïe, la Syrie, Chypre, gardent nos monuments; une partie du Canada

parle notre langue. Combien même, parmi ces nations qui nous jalousent ou qui nous craignent, se mettent à notre école ! Notre langue est encore, sinon la plus répandue, du moins la plus familière aux élites. Il semble que toute doctrine pour rallier l'adhésion du monde ait besoin d'être pensée par un cerveau français.

Cette identité de l'action ne s'explique-t-elle point par la permanence de notre tempérament ? Et c'est là une autre conclusion à laquelle est conduit et nous conduit l'historien de la France. Nous pouvons modifier nos lois, nos opinions, nos institutions : le fonds moral demeure. Un Français du xxe siècle ne diffère pas sensiblement d'un sujet de Louis XIV, et il est toujours le Gaulois décrit par César, et qu'ont reconnu à travers les siècles tous ceux qui nous ont approchés et regardés.

IV

Cette psychologie de la race a souvent tenté M. Hanotaux. Dans son tableau de la France en 1614, il nous avait donné une première esquisse de l'âme française. A plusieurs reprises, dans ses livres et dans ses articles, il revient à son modèle. Mais c'est surtout dans l'*Histoire de la France contemporaine* qu'il reprend, retouche et agrandit le portrait. Voici enfin un tableau aux couleurs brillantes, largement brossé et bien vivant. Regardons-le : nous saurons, grâce à l'historien, ce que nous devons penser de nous-mêmes.

En premier lieu, le sentiment le plus puissant, le plus profond de la race est l'attachement au sol. Large et ferme assise qui portera notre destinée. Richesse, élégance, variété, forêts et pâturages, âpres montagnes ou coteaux ensoleillés, plaines ouvertes qui ondulent jusqu'à la mer, charme des yeux et agrément de la vie, la terre de France est tout cela. Comme on comprend l'attrait qu'elle exerce et les convoitises qu'elle excite ! Mais patient, économe, laborieux, le Français saura défendre cette terre qu'il travaille. Ce peuple d'agriculteurs est un peuple de soldats. Il est aussi un peuple sociable. « La douceur de la nation fait la douceur de la vie. » Dans cette caresse des choses, les âmes se rapprochent et s'épanchent. Les Français ont un même besoin, un étroit besoin l'un de l'autre : leur émotion est communicative, « c'est ici que l'homme est

le moins un loup pour l'homme. » De là son esprit de bienveillance, de sympathie, mais aussi peut-être, comme en tout enfant gâté par la nature et par la vie, ce qu'on lui a tant reproché, la mobilité de ses sentiments et de son humeur. « Ce peuple n'est pas mélancolique, aussi peu enclin aux longues histoires qu'aux longues réflexions. La vivacité de ses impressions sèche ses larmes, comme un rayon de soleil l'ondée rapide de son ciel changeant... Le Français, prompt à prendre un parti, est non moins propre à prendre son parti : en raison même de sa légèreté, il flotte. Sa vanité qui le jette au péril relève sa tête dans l'infortune. Sa mobilité ne l'attarde pas plus aux catastrophes qu'elle ne le fixe dans la prospérité... Il a des passions vives, non profondes; il ne sait pas s'obstiner; il ne sait pas détester; la longue rancune et la haine tenace ne demeurent pas en lui. Sa violence est prompte; elle tombe et elle fond à la première larme ou au premier sourire. Le Français aime à aimer. Sa bonne foi est parfaite dans ces élans qui étonnent les races plus réservées; il les blesse parfois en leur tendant les bras. Cet optimisme vivace, cette confiance invincible de la nature française en elle-même, apparaissent à toutes les époques de son histoire. »

Saurait-on mieux nous définir? Mais il est un autre trait que l'historien a aimé à mettre en relief et qui nous est non moins particulier : l'esprit de mesure et d'équilibre. « Rien de trop. » Comme elle est bien nôtre, cette devise du fabuliste ! De tout temps, la France a eu horreur des extrêmes, et, dans tous ses conflits sociaux, politiques ou religieux, elle a toujours fini par trouver les solutions justes, parce que raisonnables. Au moyen âge, « elle s'est distinguée de la catholicité, mais sans se séparer d'elle; » au XVIe, au XVIIe siècle, elle a concilié la Renaissance et sa religion, le rationalisme d'un Descartes et la croyance d'un Bossuet. La première, elle a trouvé, par la politique de la tolérance, « la formule suprême de son histoire et, peut-être, celle de l'histoire du monde. » « Dans le Français de la Révolution, l'homme universel n'efface pas le citoyen. » Et quelle plus noble expression de ce génie mesuré que son art, sa littérature qui se défendent de l'énorme, du désordonné, prennent pour règle la proportion, et s'incarnent dans ce don si rare et si envié : le goût? « Limitée, non fermée, autonome, mais universelle, la France reste au milieu de l'Europe

et des âges, hospitalière à tous et rayonnant sur tous... Mais son idéal n'est atteint à ses propres yeux que dans les périodes trop courtes où elle obtient, en elle et en dehors d'elle, l'équilibre. »

C'est ainsi que qualités et défauts, réalisme et mysticisme, sensibilité et raison, énergie et défaillances, esprit social et esprit individuel se complétant, se corrigeant les uns les autres, se fondent dans un même esprit de mesure et d'harmonie. N'est-ce point là, en définitive, le trait spécifique du caractère français? Et s'il est vrai qu'une nation s'incarne dans les grandes figures qui la dominent, nous comprenons maintenant pourquoi M. Hanotaux a été captivé par celles qui, à des titres différents, sont le type achevé de notre race, et qu'il ait voulu être l'historien de Jeanne d'Arc et de Richelieu.

Telle est l'œuvre : saine et forte à la fois, solide et brillante, qui instruit comme une leçon et passionne comme un drame. Combien riche de faits, d'aperçus, de suggestions! M. Hanotaux sème à pleines mains. Dans la vaste enquête qu'il a entreprise sur notre passé, nul coin de terre en effet qu'il n'ait exploré et exploité; sur ce terrain mouvant qu'est la vie sociale, il se dirige d'un pas ferme. Il pénètre dans les antichambres des courtisans ou les conseils des politiques. Religion, guerre, administration, commerce, industrie, travail, littérature, art, tout l'intéresse. Il découvre et il devine. De ce bloc résistant et compact de matériaux, jaillissent en étincelles les idées et les formules. Plus d'une fois il étonne, il déconcerte; on est tenté de crier au paradoxe, mais prenons garde que le paradoxe n'est guère que l'exagération d'une vérité. En tout cas, le penseur qui multiplie les points de vue et ouvre des horizons nous force à réfléchir. M. Hanotaux possède à un haut degré cette faculté supérieure qu'il réclame à l'historien, l'intuition.

On lui en reconnaît, sans conteste, une autre : le mouvement et la vie. Il semble qu'un souffle anime et soulève son œuvre. Nulle forme didactique à sa pensée; nuls développements qui rappellent le genre austère, un peu solennel, d'un Mignet ou d'un Guizot. « En écrivant pour une démocratie, nous dit-il, je devais viser à la clarté, à la simplicité, à la rapidité. » Certes! Il a bien réussi. Son style est de premier jet; sa

phrase alerte, toute spontanée et toute naturelle, court sous sa plume, comme la parole tombe de ses lèvres. On sait quel causeur incomparable est l'ancien ministre, avec quelle verve étincelante il prodigue les idées ou les mots... Il écrit comme il parle, et cette « rapidité » s'étend du style aux choses, de la forme au fond. Ouvrons ses livres. Il a cet art suprême de composer, qui cache tous les artifices de la composition. Dès le début, il nous entraîne; nous suivons; nous sommes pris. Qu'on se rappelle l'admirable tableau de la France en 1614! A sa suite, nous parcourons la France, comme à vol d'oiseau, ses provinces, ses villes, ses campagnes. Nous arrivons par le coche à Paris. Nous entrons au Louvre, à Notre-Dame, au Parlement; nous pénétrons dans le bureau du traitant ou le manoir délabré du noble, dans l'échoppe du compagnon ou la chaumière du paysan. C'est tout un peuple qui revit, qui s'agite, qui défile devant nos yeux émerveillés. M. Hanotaux a le don des ensembles : il n'est pas moins l'évocateur des scènes pathétiques ou douloureuses. Il suffit pour s'en convaincre de relire les pages qu'il consacre au procès de Jeanne d'Arc. Plus d'un érudit avait raconté le drame; M. Hanotaux nous conduit au tribunal. Nous voyons les juges, Cauchon, Beaupère, Midy; jusqu'à leurs gestes, nous entendons le son de leur voix; nous lisons dans leurs yeux et dans leur âme, tandis que, devant eux, l'admirable enfant se débat contre le réseau de leurs embûches et de leurs perfidies.

C'est qu'au mouvement, à l'émotion l'historien ajoute cette autre forme de la vie : la couleur. « Décrire, peindre, » avait-il écrit, tout jeune encore, dans un de ses premiers articles. Eh oui! cet art exquis est le charme de l'histoire. L'esprit vigoureux et net de l'historien a l'horreur de l'abstrait et le sens du réel. Il aime à se représenter les choses comme les hommes. Et, les voyant, il nous les montre. Telle description de pays, comme celle du Poitou, est une toile. Regardons encore ce Paris de Louis XIII dont M. Hanotaux nous fait l'esquisse. Avec ses rues « obscurcies par les toits en pignons, les étages surplombant, la multitude des enseignes, » cette cohue de loqueteux, de laquais, de tire-laine, de crieurs, de cavaliers qui encombrent le Pont-Neuf ou la Grève, ces carrosses qui bousculent ou éclaboussent, ne dirait-on pas, transposée dans la prose, une gravure de Callot? On trouverait maintes pages de

cette couleur dans l'œuvre historique de l'écrivain. Et, quand à cette vision des choses s'ajoute la vision des âmes, on ne s'étonne point que ce peintre de la nature soit aussi un peintre d'humanité. M. Hanotaux a l'art de saisir une physionomie et un caractère, de nous faire pénétrer jusqu'au moral par le physique. Il traite ses personnages d'une touche sobre, mais vigoureuse. Tel portrait, comme celui du duc de Bourgogne ou celui de Mme de Maintenon, fait songer aux pages immortelles de Saint-Simon.

Sûreté de la méthode, ampleur des sujets, richesse des idées, puissance et précision de la forme, toutes ces qualités ont fait de M. Hanotaux un des premiers historiens de son époque. Elles lui ont assigné sa place parmi les maîtres de cette grande école historique qui est l'honneur de la France. A qui le rattacher? A un Michelet? peut-être, au moins par l'imagination, le pittoresque, le don de la couleur et de la vie. Mais peut-on le rattacher? Et n'est-il pas lui-même un talent spontané, original, éclos au souffle des événements, et qui, dans cette lignée d'historiens de la fin du siècle, un Vandal, un Sorel, se distinguera toujours, sans toutefois se séparer? Ces maîtres, un trait commun les rassemble. Leur œuvre marque une réaction à la fois contre l'école déterministe de l'Allemagne et contre l'école doctrinaire et romantique de la France. M. Hanotaux a contribué lui-même à cette réaction dont Fustel de Coulanges avait donné le signal. Il en est devenu un des chefs. Et j'imagine qu'à cette école nouvelle il donnerait volontiers la seule définition qui puisse lui convenir : *nationale*, si par ce mot il faut entendre, non pas un esprit de parti qui préfère sa patrie aux autres, jusqu'à justifier ses erreurs ou ses faiblesses, mais un esprit de justice qui, s'appliquant à la France tout entière, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, ne réclame pour elle que la vérité.

IMBART DE LA TOUR.

POÉSIES

AVANT LE CRÉPUSCULE

Comme le pèlerin qui s'en va par les routes,
J'ai chanté mes chansons sous le vaste ciel bleu,
Ou sous la brume grise éparpillant ses gouttes,
Mais les plus douces restent toutes
Captives dans mon cœur en feu.

Beaux soirs où l'univers n'est plus qu'une harmonie,
Mystérieux concert des étoiles!... Comment
Traduire la splendeur de la paix infinie,
Redire cette symphonie
Qui remplit tout le firmament?

La vague chante et meurt, l'oiseau fugitif clame
Sa détresse au couchant, prêt à se consumer ;
Sylphe aux accents subtils, le vent d'avril se pâme...
Ce qui brûle au fond de mon âme,
Quand parviendrai-je à l'exprimer ?

La mer garde sa perle et le ravin ses gemmes :
Faut-il désespérer de trouver désormais
Une voix qui réponde aux sentiments suprêmes?
Le plus touchant de mes poèmes,
Nul ne le lira donc jamais!

Dans l'Océan se perd le fleuve aux longs méandres,
Les nuages dans l'air doivent se disperser ;
Mes lèvres ne seront demain qu'un peu de cendres,
Et les paroles les plus tendres,
Je n'ai pas su les prononcer.

Qu'ai-je donc répondu quand l'amour, divin maître,
A la douleur comme à l'espoir m'initiait?
L'hymne dont j'ai vibré, qui pourra le connaître?
Mon regard a parlé peut-être,
Quand ma bouche balbutiait.

Alors que dans la nuit les cœurs en deuil se fendent
Sous l'effort des regrets, des vains désirs fervents,
Et que des bras désespérés vers eux se tendent,
Peut-être que les morts entendent
Les mots ignorés des vivants.

Vainqueurs des ouragans, des brumes qui les noient,
Peut-être certains cris transpercent-ils les cieux,
Et penchés sur les mains jointes, les fronts qui ploient,
Peut-être que les anges voient
Ce qui se dérobe à nos yeux.

Et si vous accueillez son hommage suprême,
Qu'importe à votre enfant qu'on l'ignore en ce lieu?
Dois-je me plaindre ou vous bénir, Seigneur que j'aime,
Puisque le meilleur de moi-même
Sera pour vous seul, ô mon Dieu!

EN EXIL

Beaux vergers de Sorrente et d'Amalfi, corbeilles
D'oranges et de fleurs que hantaient les abeilles,
La mer apparaissait luisante entre les murs;
L'odeur des daturas, des fougères, des chaumes,
Se mêlait dans la sente aux savoureux aromes
Du miel et des fruits mûrs.

Grappes de pourpre et d'or aux treilles suspendues!
Nuits scintillantes où vibraient tout éperdues
Les chansons, où l'air bleu n'était plus que parfums,
Que volupté subtile, où venait du Vésuve
Comme un philtre de mort et d'ivresse, l'effluve
Des grands siècles défunts.

Paradis que je vois en fermant les paupières !...
Dans l'herbe aromatique et sèche, entre les pierres
De la voie Appienne, à présent me voici :
Au jour ardent succède une fraîche soirée,
Et Rome du brouillard surgit toute dorée
Dans le ciel éclairci.

J'erre dans les villas ombreuses des collines,
Parmi les hauts cyprès, les fontaines divines
De Tibur, les miroirs d'Albano, de Némi.
Le vent d'automne abat glands, olives, carouges;
Le vin nouveau fermente, et les vignes sont rouges
Près du lac endormi.

Pourquoi ne dois-je plus vous contempler qu'en rêve,
Illustres et charmants asiles, douce grève
Où mon bonheur perdu peut-être est demeuré?
Si je fuyais enfin brumes, fanges et neige
Pour retourner là-bas, peut-être y trouverais-je
Ce que j'ai tant pleuré.

Dans une église antique où la Madone prie,
Sous les arceaux en fleurs de quelque hôtellerie,
Au balcon d'un palais qui domine la mer,
Qui sait si, du regard interrogeant la voie,
Ils ne m'attendent pas, ceux qui furent ma joie
Et mon bien le plus cher!

A quoi bon t'abuser, pauvre âme vagabonde?
Tu ne les reverras nulle part en ce monde.
Leur patrie est ailleurs et plus beau leur séjour;
Pour les rejoindre, il faut qu'au delà de la tombe,
Dépassant dans son vol sublime aigle et colombe,
T'emporte ton amour.

SOUVENANCE

Je rêve au beau pays d'où mon deuil m'exila,
A la cité qui porte aussi le nom de Flore
Et fleurit au couchant pourpré qui la colore...
Que d'heureux jours auprès des miens je connus là!

Maintenant qu'avec eux mon bonheur s'envola,
Avant de m'en aller vers l'éternelle aurore,
Là-bas, sur le Pincio, je voudrais voir encore
Cette petite place au seuil de la Villa.

Dans ces lieux que j'aimais, où l'on respire comme
Un mystique parfum l'âme même de Rome,
Si je ne reviens pas comme autrefois m'asseoir,

Pensez à moi devant les collines lointaines,
En écoutant tinter les angelus du soir,
Sous les vieux chênes verts où chantent les fontaines.

IL PLEUT

Il pleut des gouttes et des gouttes,
Il pleut des gouttes sur les routes,
Les landes et le sillon brun ;
Il pleut des gouttes larges, tièdes,
Sur les odorantes pinèdes,
Il pleut des gouttes de parfum :

Il pleut sur les roses légères
Et sur les naissantes fougères,
Il pleut des larmes tout le jour.
Partout dans les forêts mouillées,
Les tendres et vertes feuillées
S'épanouissent alentour.

Il pleut sur les prés pleins d'abeilles...
Le ciel qui sur les champs, les treilles
Répand du blé, des fleurs, du vin,
Sème dans mon âme qui pleure
Le miel de l'espoir qui demeure,
Le baume de l'amour divin.

LE COQ ET L'ALOUETTE

Sur la mer tourne la mouette
Et l'aigle plane sur les monts ;
Mais vous, le coq et l'alouette,
Chantez le sol que nous aimons !

Alouettes et coqs sans nombre,
Sur nos guérets se sont dressés;
Dans la lutte implacable et sombre,
Combien d'entre eux furent blessés!

Essaims légers, promptes cohortes,
Ils disparurent tour à tour,
Mais leurs âmes ne sont pas mortes,
Ni leur ardent, leur pur amour.

Le coq qui ne savait se taire,
S'est envolé sur le clocher;
Il chante pour toute la terre :
C'est sa manière de prêcher.

La vive alouette est montée
Si haut qu'on ne la verra plus;
Sa voix nous revient, exaltée
Par l'allégresse des élus.

Oiseaux alertes et fidèles
A nos sillons clairs et joyeux,
Qui donc aurait cru que vos ailes
Sauraient s'élever jusqu'aux cieux?

IN MEMORIAM

Il se peut que l'on vous oublie,
Vous qui vous êtes oubliés,
Car votre héroïsme est folie

Pour les lâches humiliés,
Mais en nous votre flamme vibre,
Et nous vous demeurons liés

Profondément, par chaque fibre
De notre cœur fier et jaloux,
Vous grâce à qui la France est libre!

Nous vous évoquons à genoux :
Votre martyre fut le nôtre.
En vain les ans passent, ô vous

Qui reposez l'un près de l'autre,
Petits soldats, beaux officiers !
C'est notre sang qu'avec le vôtre

Sur notre terre vous versiez,
C'est notre espoir et notre joie
Qu'à pleines mains vous dépensiez.

Que pas un seul de vous ne croie
Que nous nous sommes consolés.
Nous voulons suivre notre voie,

Souriants bien que mutilés,
Et chassant toute vaine crainte,
Avec vous, par vous immolés,

Servir la même cause sainte.
Que de votre ardeur possédés,
Nous puissions vous dire sans feinte :

O vous tous qui nous précédez,
Nous avons pris la même route ;
Voyez, amis qui nous aidez,

Vous qui l'avez offerte toute
D'un coup, sans demander merci,
Jour après jour et goutte à goutte,

Nous donnons notre vie aussi.

VÉGA.

LES TRAVAUX DU SECOND COMITÉ D'EXPERTS

LA RENTRÉE DES CAPITAUX ALLEMANDS

Parmi toutes les conceptions de la politique allemande pour soustraire le pays aux conséquences financières de sa défaite, il n'en est point qui ait mieux exprimé, en son temps, la volonté de l'Allemagne de ne pas payer, que le plan d'évasion de ses capitaux à l'étranger, dont nous avons déjà fait connaître la mise en exécution et les résultats (1).

Ce plan tendait vers un double but :

Faire passer à l'étranger la plus grande part de la fortune mobilière, au moyen d'une vente continue de marks, organisant ainsi volontairement la ruine de la monnaie et la faillite de l'État, dont la puissance contributive était diminuée de tout le capital évadé.

Reconstituer ce capital, hors de notre atteinte, par l'achat de devises étrangères, afin de le faire servir aux desseins du Gouvernement lorsque, après avoir été détourné du paiement des réparations, il pourrait rentrer sans risque, en vue de contribuer au relèvement du pays.

Personne n'a pu mettre en doute qu'il s'agissait là d'une revanche politique à haute vue et à longue portée, comme

(1) Voir dans la *Revue* du 1er février 1924 : *Le Plan d'évasion des capitaux, allemands.*

l'Allemagne en a prémédité au cours de son histoire, et surtout après ses revers. Cette évasion des capitaux n'a pas été l'effet du hasard ou la simple réaction de lois économiques, mais une opération de grande envergure, dont certaines déclarations de ministres du Reich nous ont donné clairement le sens patriotique. Rappelons que, dans la séance du Reichstag du 7 juin 1923, M. Becker, ministre de l'Économie publique, a qualifié ceux qui font évader leurs capitaux de pionniers de la cause allemande et il ajoutait : « Nous avons besoin de ces provisions à l'étranger, pour notre prospérité future. Même si le fisc fait des pertes par suite de cette évasion, j'estime que le bénéfice qui en résulte pour l'économie nationale est plus grand encore. »

Pour donner à cette politique toute sa signification, il faut se rappeler que, s'il existe en Allemagne une loi Delbrück qui maintient leur nationalité aux Allemands établis en pays étrangers, même dans le cas de naturalisation, cette loi s'applique, *a fortiori*, au moins dans son esprit, lorsqu'il s'agit des capitaux émigrés en masse sur les marchés extérieurs, pour des raisons d'ordre politique autant que financier. Tous ces fonds continuent à travailler au service de leur pays; ils se transforment, ils fructifient, s'emploient en achats ou s'immobilisent en stocks, mais ils restent des capitaux allemands prêts à revenir dans le pays, pour remplir les grands rôles, lorsque, ayant épuisé tous ses moyens en vue d'alléger le fardeau des réparations, l'Allemagne jouera une autre partie, celle de la lutte sur le terrain économique.

Telles sont les grandes lignes de ce plan d'évasion, poursuivi avec méthode, exécuté avec rigueur, en face des Alliés impuissants à en arrêter les redoutables effets. C'est une pièce en deux actes, dont le second est sur le point d'être joué. Au lieu de son ancienne monnaie, aujourd'hui sans valeur, et dont elle a empoisonné le monde, l'Allemagne détient actuellement un imposant stock de devises étrangères; or, c'est là le puissant instrument dont elle est apte à se servir pour son relèvement, dès que le plan des Experts, qui est son suprême moyen de salut, entrera en voie d'exécution.

I. — L'ENQUÊTE SUR LES AVOIRS ALLEMANDS A L'ÉTRANGER

Lorsqu'on parle aujourd'hui du plan des Experts, il est surtout question des travaux du premier Comité qui, sous la présidence du général Dawes, a réglé les modalités de la restauration de l'Allemagne et du paiement des réparations. Cependant, l'œuvre du second Comité, présidé par M. Mac Kenna, ne doit pas être perdue de vue, attendu qu'elle constitue un élément essentiel du problème à résoudre et des solutions à mettre en application. On n'a vu, jusqu'à présent, dans ce travail très consciencieux, que son côté analytique et ses indications statistiques, mais il a aussi une valeur constructive que nous aurons à dégager; car l'heure est proche où des conclusions pratiques peuvent être tirées de cette enquête sur les avoirs allemands à l'étranger. Ce double caractère répond d'ailleurs à l'objet du second Comité qui a été constitué « pour rechercher les moyens d'évaluer et de faire rentrer en Allemagne les capitaux évadés. »

Tout d'abord, il importe de rappeler comment ce rapport, qui condense les résultats de recherches très délicates, à travers toutes les formes d'évasion, a été conçu, et quels sont ses enseignements. Les Experts ont renoncé à procéder par investigations directes dans les pays où le capital allemand a trouvé son emploi. Cette méthode objective, qui seule eût pu donner des indications précises, a été écartée, en raison des difficultés d'exécution dans la recherche de capitaux privés, ceux-ci pouvant être dissimulés, par divers procédés, sous des faux noms, et, de plus, couverts, en ce qui concerne les dépôts dans les banques, par le secret professionnel.

Ici, nous devons remarquer que cette évasion dans les pays alliés n'a pu se produire qu'à la faveur de la renonciation faite par eux de l'article 252 du Traité de Versailles, lequel les autorisait à saisir ces avoirs privés en cas de conflits ou de manquements dans le paiement des réparations. Seule la France, qui a toujours maintenu, à toutes fins utiles, son droit sur les avoirs en France aux mains des Allemands, a été ainsi protégée contre cette invasion des marks, dont tous les autres pays ont connu les effets désastreux.

En prenant comme point de départ ce qui restait, à l'armis-

tice, des avoirs d'avant 1914, et en tenant compte des modifications qu'ils ont subies pendant les quatre ans de guerre, le rapport des Experts a examiné successivement les différents moyens par lesquels les Allemands ont pu augmenter ou diminuer ces avoirs, pendant la période comprise entre l'armistice et la fin de 1923. C'est entre ces deux dates que s'est développée la politique d'évasion suivant laquelle, par un véritable tour de prestidigitation, les coffres-forts se sont vidés en Allemagne de leur papier déprécié, pour se remplir sur les marchés étrangers de monnaies appréciées.

Pratiquement, le transfert de fonds a pris la forme d'une opération de change, l'Allemand réalisant ses avoirs en marks déposés dans les banques, qui passaient alors au crédit d'un étranger dont les livres sterling, dollars et autres monnaies, étaient ainsi échangés contre ces marks, aujourd'hui sans valeur.

L'enquête faite sur ce point, d'après les livres des banques allemandes, a démontré que les avoirs étrangers, ainsi acquis par les Allemands, s'étaient élevés à une somme comprise entre 7 et 8 milliards de marks-or, dont la contre-partie en marks-papier a été perdue par plus d'un million d'étrangers. Là réside toute la beauté d'une opération qui a empoisonné le monde entier avec le mark et enrichi l'Allemagne d'un stock de valeurs et devises étrangères représentant la meilleure part de sa fortune mobilière, dûment reconstituée, par ce moyen, après les épreuves de la guerre.

Les autres facteurs principaux qui ont permis à l'Allemagne de se créer des actifs à l'étranger ou de les accroître ont été la vente de marchandises, de valeurs, de propriétés, de métaux précieux et de billets de banque libellés en marks, les revenus des avoirs à l'étranger, les dépenses des touristes en Allemagne, les avoirs dans les territoires cédés (Pologne, Dantzig, etc.), les devises dépensées par les armées alliées d'occupation, les remises effectuées par des Allemands résidant à l'étranger, les bénéfices des compagnies de navigation, le produit du transport en transit à travers l'Allemagne, par chemins de fer ou par canaux, de marchandises étrangères, les bénéfices des compagnies d'assurance, etc.

En sens contraire, des avoirs allemands à l'étranger ont été dépensés pour l'achat des marchandises importées, les paie-

ments en espèces aux Alliés, les intérêts payés sur les valeurs allemandes détenues par l'étranger, les dépenses des touristes allemands en dehors du pays, etc.

Après un examen serré de tous les éléments ayant servi à déterminer la somme totale ci-dessus, et toutes les compensations faites, le rapport des Experts conclut que la valeur des capitaux allemands à l'étranger, de nature très diverse, comprenant à la fois des avoirs plus ou moins liquides et des fonds engagés dans des sociétés ou entreprises étrangères, s'élevait, à la fin de 1923, à un chiffre compris entre 5,7 et 7,8 milliards de marks-or, le total probable étant évalué finalement au chiffre moyen de 6 milliards trois quarts de marks-or.

A ce montant il faut ajouter les monnaies étrangères détenues en Allemagne et formant un actif liquide, dont le caractère est tellement assimilable à celui d'un avoir à l'étranger qu'il n'est pas permis de les omettre dans une évaluation d'ensemble. On peut certainement dire que ces monnaies ont été, dans les derniers temps du mark-papier, le véritable instrument de paiement, le prix d'un grand nombre de produits étant d'ailleurs fixé en dollars ou en livres. Tenant compte de cet état de fait, le rapport des Experts a évalué cette circulation au minimum de 1 milliard 200 millions de marks-or.

De cet exposé il ressort que, d'après les estimations les plus positives et les plus modérées, le total des avoirs extérieurs allemands se présente ainsi qu'il suit :

Valeur des capitaux à la fin de 1923,	6 750 000 000	marks-or.
Monnaies étrangères détenues en Allemagne à la même date, environ. .	1 200 000 000	»
au total.	7 950 000 000	marks-or.

soit, en chiffres ronds, 8 milliards de marks-or.

Ces chiffres sont particulièrement impressionnants, surtout si on les compare aux paiements réellement faits par l'Allemagne au titre des réparations. On sait que le dernier compte de la Commission des réparations s'élève à un peu plus de 8 milliards de marks-or, en y comprenant les valeurs non liquides qui, par conséquent, n'ont nécessité aucun effort de transfert de fonds. Il en résulte que l'Allemagne n'a rien payé de ses propres ressources, comme réparations; elle a récupéré sur l'étranger tout ce qu'elle versait aux Alliés, en même temps qu'elle s'est partiellement couverte du déficit de sa balance commerciale.

C'est une partie bien jouée, qui lui permet de liquider son passé monétaire et budgétaire, en attendant de reprendre l'offensive avec une monnaie assainie et un budget en équilibre, grâce aux concours financiers de ses vainqueurs.

Nous ne saurions trop insister sur le fait que les estimations du Comité des Experts représentent seulement un minimum contrôlable, mais que la réalité doit dépasser de beaucoup ces appréciations. C'est ainsi que M. André Sayous, qui a étudié cette même question, évalue entre 7 et 8 milliards de marks-or les avoirs allemands à l'étranger, et entre 3 1/2 et 4 milliards de marks-or les billets de banque et valeurs étrangères circulant en Allemagne. Ces derniers chiffres n'ont certainement rien d'exagéré, si l'on observe les énormes dépenses des Allemands en déplacement à travers les pays d'Europe, pour leur plaisir ou leurs affaires, et qui payent sur leurs avoirs en livres sterling et en dollars ce qu'ils ne pourraient faire avec un mark-papier sans valeur ou un *rentenmark* non négociable à l'extérieur.

Comme simple exemple, il suffit de mentionner que, d'après l'*Office Suisse de Tourisme*, le nombre des voyageurs allemands qui se sont rendus en Suisse, pendant la saison d'hiver 1923-1924, a été de 56 533 contre 9 161 pour la saison précédente. Que dire de l'Italie où il y a eu, depuis le commencement de cette année, une véritable invasion germanique? Ces dépenses exagérées ont tellement impressionné l'opinion qu'elles motivèrent l'échec, devant le Congrès américain, d'une demande de secours de 10 millions de dollars, en faveur de la pauvre Allemagne. Un sénateur n'a pas manqué de faire observer que si les Allemands avaient d'aussi larges disponibilités pour leurs déplacements, ils devaient au moins ne pas tendre la main pour secourir la détresse de leurs nationaux.

Quant à l'importance des capitaux allemands à l'étranger, évalués dans le rapport des Experts entre 5,7 et 7,8 milliards de marks-or, nous serions certes plus portés à prendre le chiffre maximum, en considérant l'énorme mouvement des achats allemands sur les grands marchés mondiaux, payés avec les avoirs en monnaies étrangères.

Dans notre précédente étude, nous avons mentionné que, pour les achats de coton ou de cuivre aux États-Unis, l'Allemagne occupait la première place, après l'Angleterre. C'est la même constatation en Argentine ; d'après les statistiques reçues

de ce pays, pour les cinq premiers mois de l'année en cours, les achats de laines et de cuirs représentent de 40 à 60 pour 100 de l'exportation totale. Toutes ces opérations constituent un formidable mouvement de capitaux, qui s'effectue beaucoup moins avec des crédits que contre des avoirs liquides, constitués bien avant le 31 décembre 1923.

D'autre part, il y aurait lieu de tenir compte, surtout pour l'Amérique où se trouve la plus grande part de cette fortune émigrée, qu'outre les quantités réellement exportées, il y a les achats qui restent en stock pour le compte de maisons allemandes. Ces stocks existent en montants considérables, sous forme d'achats à terme ou de consignations, et se sont valorisés dans la mesure de la hausse du dollar ; ils forment une part importante des actifs de l'Allemagne aux États-Unis, en attendant d'être utilisés par l'industrie et le commerce dans sa concurrence sur les marchés extérieurs.

Cette contre-enquête, tendant à montrer, sur les places étrangères, la mise en mouvement des capitaux évadés, n'a pas été envisagée dans le rapport des Experts ; ceux-ci ont écarté tout ce qui était en dehors de leur investigation directe, en se référant plutôt aux sources allemandes. Ce procédé ne saurait être critiqué, car il évitait toute discussion sur les résultats, mais il ne pouvait donner que des chiffres minima, la fraude et la dissimulation ayant joué le plus grand rôle dans l'évasion des capitaux allemands.

Cependant, même en se maintenant dans les estimations de ce document officiel, qui représentent du moins une base certaine de discussion, on peut encore en tirer, dès à présent, des conclusions qui viennent confirmer tout ce que nous avons dit sur la réalité d'un plan d'évasion des capitaux allemands.

Après avoir indiqué les causes de cette évasion, dont la principale est la faillite volontaire de l'État allemand et la dépréciation de sa monnaie, le rapport en souligne, à juste titre, la grande pensée directrice. Il signale que « le phénomène ordinaire d'évasion s'est trouvé fortement accentué par l'attitude qu'a prise le peuple allemand à l'égard des paiements que son pays avait à faire à ses créanciers de guerre ; il a été marqué par des moyens et des procédés nouveaux et ingénieux mis en œuvre pour éluder une législation restrictive et pour dissimuler les véritables propriétaires des soldes étrangers. » Ainsi l'ordre

et la méthode qui ont présidé à cette évasion montrent bien que l'Allemagne n'a pas été livrée, au point de vue financier, à des forces aveugles de désorganisation ; elle n'a fait que subir les effets d'une politique qu'elle a longuement préméditée ; le second rapport des Experts, malgré ses appréciations très réservées, nous en apporte la confirmation.

II. — LA RENTRÉE DES CAPITAUX ALLEMANDS

Depuis que le plan exposé dans le premier rapport des Experts a été approuvé par les Puissances alliées, retouché par la Conférence de Londres et finalement accepté par l'Allemagne, la question des réparations, solidaire de la restauration allemande, est entrée dans une nouvelle phase, qui pourrait nous conduire à des résultats décisifs, s'il était possible de rétablir un élément essentiel de tout arrangement : la confiance. Les obligations de l'Allemagne ont été définies, en partant d'une base positive, et vont se trouver en quelque sorte commercialisées, suivant des engagements précis et des dates fixes, répondant à des possibilités de paiement, en fonction de la capacité du débiteur, dûment contrôlée par les créanciers.

Nous plaçant donc sur ce nouveau terrain que, suivant la déclaration même du général Dawes, l'occupation de la Ruhr avait déjà préparé, l'heure est venue d'envisager le problème, non plus seulement sous son aspect politique, mais aussi sous une forme pratique, en réunissant tous les éléments actifs de la situation allemande pour les faire servir à l'œuvre de la reconstruction, préface nécessaire du règlement des réparations.

Or, dans le plan des Experts, la première mesure d'exécution est celle qui consiste à réaliser un emprunt extérieur de 800 millions de marks-or, dont le produit servirait à deux fins : constituer la réserve-or de la nouvelle banque destinée à remplacer la *Rentenbank* pour l'émission de la monnaie-or, substituée au *rentenmark*, et assurer, en 1924-25, les paiements résultant du Traité pour les prestations en nature.

Dans la seconde période d'exécution du plan des Experts, il est, en outre, prévu des emprunts par obligations, d'un montant de 16 milliards de marks-or, dont 11 milliards par la compagnie des chemins de fer allemands à constituer, et 5 milliards d'obligations industrielles.

Considérant la première opération qui, seule, est en cause pour l'année 1924, la question est de savoir comment s'opérera l'émission, sous quelles conditions comme garanties et rendement, et quelles seront les places internationales appelées à en assurer le succès en monnaie-or, puisque telle est la base du nouveau système monétaire allemand.

Sur tous ces points, la France n'a pas à intervenir, tant que la discussion reste dans l'ordre purement financier, car il appartient aux pays où se fera l'émission de décider les conditions de leur concours, d'après la solvabilité de leur débiteur, pour une dette privilégiée. Ce sont, dans chacun de ces pays, les banquiers, en accord avec leurs Gouvernements, qui ont à juger comment les nouveaux titres devront être présentés et gagés pour déterminer le mouvement de capitaux que nécessitera la première émission, dont il faut, avant tout, assurer le succès. De ce premier résultat dépend, en effet, le sort des autres opérations beaucoup plus vastes, telles que les emprunts de chemins de fer et d'industries, qui ne peuvent s'exécuter sans le concours de tous les grands marchés internationaux.

Cependant, en ce qui concerne la réussite de cette vaste mobilisation de capitaux, il est possible de donner, dès à présent, des éclaircissements, même des apaisements, et c'est là qu'entre en scène le second Comité des Experts, avec un rapport dont nous avons indiqué la valeur constructive, en liaison avec les mesures prescrites dans le rapport du premier Comité.

Voici d'ailleurs sa conclusion, dont on ne saurait trop souligner l'importance, car elle contient tout un programme, celui de la réintégration des capitaux allemands, qui est la contrepartie de leur plan d'évasion :

« Nous estimons que le seul moyen d'empêcher les capitaux de sortir d'Allemagne et de les encourager à y rentrer, est de supprimer la cause qui a provoqué leur exode. Il faut que l'inflation soit arrêtée d'une façon définitive. Si les émissions de monnaie sont strictement maintenues dans les limites réelles des besoins du pays, déterminés sur la base d'une valeur stable, les Allemands possédant des capitaux à l'étranger se sentiront assurés de ne subir aucune perte en les rapatriant; les spéculateurs ne pourront plus espérer faire des bénéfices en vendant des marks. L'exemple de l'Autriche nous a déjà montré comment, lorsque la monnaie est à peu près stabilisée, les

exigences du commerce extérieur tendent à ramener les soldes existant à l'étranger. Les lois restrictives, qui se sont, en somme, montrées impuissantes à empêcher l'exportation des capitaux, deviennent superflues dès lors que disparaissent les raisons de les éluder. Les lois qui prétendraient rendre obligatoire le retour de ces capitaux ne pourraient d'ailleurs que produire l'effet inverse de celui qu'on en attendrait.

« La question de la méthode à suivre pour assurer à l'Allemagne une monnaie suffisamment stable est liée à la question générale de l'équilibre budgétaire, ainsi qu'à celle de l'institution d'une banque d'émission sur une base saine. Ces questions, qui sont hors des limites de notre enquête, ont été soumises par la Commission des réparations à un autre Comité, dont nous avons l'avantage de connaître les conclusions. S'il est donné suite aux recommandations de ce Comité, nous estimons qu'une grande partie des avoirs allemands se trouvant actuellement à l'étranger seront ramenés par le cours ordinaire du commerce. »

Si de ces considérations générales nous cherchons à tirer des conclusions pratiques, nous arrivons à cette conviction, que le moment est proche où les capitaux évadés vont reprendre le chemin de l'Allemagne pour rentrer dans l'économie nationale, sous la forme de marks-or, et cela, bien entendu, par étapes successives, avec de la persévérance et du temps, car il n'y a pas de miracles en matière économique. Le capitaliste allemand n'a jamais manqué d'initiative et d'esprit d'entreprise; il n'est pas habitué aux faibles rendements que lui donnent ses placements temporaires en Angleterre ou aux États-Unis. Or, aujourd'hui, sur quel tableau pourrait-il mieux jouer que sur celui de son propre pays, lorsque celui-ci, doté de finances assainies, d'une monnaie stable et sans autre dette extérieure que celle des réparations réduites à leur minimum, sera apte à reprendre son rang parmi les grands États producteurs? Pour cette nouvelle bataille sur le terrain de la concurrence économique, les munitions sont déjà constituées. Ce sont non seulement les stocks de capitaux, mais aussi les stocks en marchandises, révélés par les statistiques des pays étrangers, dans lesquelles nous voyons l'Allemagne occuper les premières places pour les achats de matières premières. C'est un formidable enjeu pour le vaincu que de reprendre son rang sur le

marché mondial, avec des forces neuves et des capitaux abondants, en face de concurrents moins armés.

La première étape à franchir dans cette voie du relèvement est l'émission de l'emprunt de 800 millions de marks-or, dont le produit doit être tout d'abord affecté à la formation du capital et des réserves de la nouvelle banque d'émission. En face d'un emprunt aussi bien garanti que celui dont les sûretés générales ont été discutées à la Conférence de Londres, le capital allemand à l'étranger ne saurait rester inactif. N'oublions pas que nous sommes en face d'une masse de 8 milliards de marks-or, suivant les estimations très modérées du rapport du second Comité des Experts, et que, sur cette masse, concentrée principalement aux États-Unis et en Angleterre, une bonne partie est liquide dans des comptes de banque, ou disponible à court terme. Il est donc parfaitement logique de supposer que les détenteurs de ce capital, qui sont pour une bonne part des commerçants ou des industriels, saisiront cette première occasion de transformer leurs devises anglaises ou américaines en marks-or, afin de les faire servir au développement de leurs affaires, dans une Allemagne en voie de réorganisation.

Leurs souscriptions viendront certainement se mêler à celles des souscripteurs anglais et américains et bénéficieront, par conséquent, de la protection que ceux-ci obtiendront de leur Gouvernement pour leur participation à cet emprunt.

Ce que nous avançons d'ailleurs ici n'est pas une simple hypothèse, car ce phénomène s'est déjà produit sous nos yeux, il y a quelques mois, lorsqu'il s'est agi de constituer une banque des pays rhénans pour substituer, dans cette région d'occupation, une monnaie-or aux marks dépréciés. Le capital prévu était de 100 millions de marks-or, et les négociations avec les banques allemandes ont révélé que celles-ci étaient prêtes à souscrire, à elles seules, la majorité et même l'intégralité du capital.

De l'observation des faits, nous pouvons également tirer cette autre conclusion que tous les pays où les capitaux allemands ont cherché un refuge, tels que la Suisse, la Hollande, l'Espagne, les Pays Scandinaves et l'Argentine, peuvent être appelés à fournir une contribution aux opérations financières allemandes. C'est un prêté pour un rendu, en ce sens que, là encore, le concours financier à l'Allemagne lui sera surtout

donné par ses propres capitaux réintégrés. Mais il est, en revanche, une nation qui reste tout à fait en dehors de ce programme, c'est la France. Outre les considérations qui s'opposent à consacrer nos ressources à la restauration d'un débiteur auquel nous devons la charge écrasante de notre budget des réparations, il y a aussi cette raison de fond que les avoirs allemands à l'étranger ne sont jamais entrés chez nous et qu'ainsi, n'ayant rien reçu sous cette forme, nous n'avons rien à prêter dans les émissions à venir.

Arrivés au terme de cette étude, nous concluons sous une impression favorable, en considérant les chances de succès du plan des Experts, dans la mesure où les prévisions du Comité Mac Kenna se vérifieront par l'application des mesures que recommande le Comité Dawes.

A la mise en exécution de ce plan, l'Europe et l'Amérique sont également intéressées, puisqu'il doit aboutir à la restauration de la paix dans le monde, apporter à la France, avec de longs délais, le paiement des réparations, et surtout sauver l'Allemagne d'une nouvelle faillite, celle de son *rentenmark*, qui ne se soutient que dans l'attente de la banque d'émission, créée sur les fonds du premier emprunt.

Mais, pour passer du rêve à la réalité, il faudrait, avant tout, restaurer la confiance, sans laquelle on ne peut rien construire de durable, et c'est à l'Allemagne qu'il appartient de la rétablir par un changement de sa politique de résistance passive à l'égard de ses créanciers. Dans une atmosphère assainie, il sera possible alors d'entrevoir la rentrée en masse des capitaux allemands répondant à l'appel du pays, et leur collaboration avec les capitaux alliés ou neutres pour mener à bonne fin les grandes opérations financières, qui sont la partie essentielle dans tout programme de réorganisation.

MAURICE LEWANDOWSKI.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

L'HOMME LE PLUS RICHE DU MONDE[1]

En 1885, il y avait à Dearborn, dans les environs de Détroit (Michigan), un jeune garçon de vingt-deux ans, à qui son père, colon de cette partie du Middle-West, avait donné, en cadeau de noces, quelques acres de bois à défricher. A la lisière de la forêt, il s'était construit de ses mains, pour sa femme et pour lui, un chalet de deux pièces, où il faisait le bûcheron. Mais il ne se sentait aucun goût pour ce genre d'existence. Le fils du colon de Dearborn était doué d'un étrange génie mécanique. A douze ans, il s'était fabriqué une montre ; à dix-sept, il avait son brevet de mécanicien. Tout en grignotant sa forêt, il songeait à la vie qui s'étendait devant lui; il songeait au labeur sans fin des paysans, à cette routine de fourmi qui consiste à répéter éternellement le même geste. Il avait vu son père semer, gratter la terre avec des instruments aussi vieux que le monde, charrier de l'eau pendant vingt ans sans avoir l'idée d'installer vingt mètres de tuyauterie. Il s'indignait de faire le métier d'une machine. A l'atelier, de-ci, de-là, il avait attrapé des bribes de connaissances, lu quelques livraisons de journaux scientifiques. Rentré à la ferme pour se marier et contenter le bonhomme, qui regardait de travers ces inventions nouvelles,

(1) *My Life and Work, by Henry Ford, written in collaboration with Samuel Crowther*, 1 vol. in-8, Londres, Heinemann, 1924.

son premier soin avait été de se construire un petit moteur à pétrole et de monter une scierie.

Mais il avait d'autres ambitions. Au bruit de son moteur, au gémissement de la scie, dans la clairière solitaire, la tête lui trottait et il se prenait à rêver. Souvent lui revenait une scène de son enfance. Il se revoyait avec son père sur la route du marché, un jour qu'il avait rencontré une locomobile; c'était la première fois qu'il voyait une voiture sans chevaux. Le monstre s'était arrêté pour les laisser passer. A l'instant, le gamin sautait de la carriole et se trouvait juché sur la plate-forme de la machine. Cette rencontre avait été la grande date de sa jeunesse. Depuis ce temps, il avait l'idée de faire rouler quelque chose. Il avait même construit une voiture à vapeur. Le moteur à pétrole lui ouvrait d'autres horizons. Il rêvait d'adapter ce vivant cœur d'acier à une carcasse de course, à quelque volante chaise qui se rirait des routes et des pistes. Il écoutait le rapide *teuf-teuf* de sa scierie : et il y sentait un esprit, un génie captif, impatient, qui se dépitait de ses chaînes.

Sa femme partageait ces rêves. Le jeune ménage revint en ville, où le mari trouva une place de 45 dollars dans une compagnie électrique. Mais il poursuivait son idée. Appuyée au mur de son cottage, il s'était construit une baraque où, toutes les nuits de samedis et les dimanches toute la journée, il s'évertuait à combiner la voiture qui roulerait toute seule. Ses patrons le décourageaient. Chacun hochait la tête et disait qu'il perdait son temps. Un soir, tourmenté de ces doutes, il va consulter Edison ; le maître l'approuve, et il reprend ses travaux de plus belle. Enfin, au bout de cinq ans, la petite chose roulante s'anima et Henry Ford sortait sa première voiture. C'était en 1893. Il n'avait pas un sou devant lui et il avait trente ans.

Ceci n'est pas un conte : je ne fais que mettre en quelques mots le récit que nous tenons du héros même de cette histoire, dans ses *Mémoires* parus il y a quelques mois, et qui ont eu déjà autant d'éditions qu'un roman. Parvenu aujourd'hui aux environs de la soixantaine, propriétaire de la marque mondiale qui a rendu son nom célèbre aux quatre coins de l'univers, l'auteur jette un coup d'œil d'ensemble sur sa carrière et embrasse son œuvre d'un regard satisfait; et pourtant on se demande si, de tous ses souvenirs, l'archi-milliardaire d'aujour-

d'hui, l'homme qui paie trois millions de dollars à l'État, — deux de plus que le roi de l'acier Carnegie et que Rockefeller, roi du pétrole, — en a de plus heureux que ceux que je viens de rapporter, quand, petit ouvrier à deux cents francs par mois, avec des outils de fortune et des pièces de quincaillerie, il ajustait, au prix d'une peine infinie, la machine qui a fait sa gloire.

Il n'est rien de tel que les biographies, et j'ai sauté sur celle-ci, qui me promettait un admirable document. On ne rencontre pas tous les jours l'homme le plus riche du monde. Du reste, je renonce à suivre l'histoire pas à pas. Ce qu'on a lu n'en forme que le prélude; ce n'est que l'histoire d'une vocation, pareille à beaucoup d'autres, et je doute que l'auteur eût jugé à propos de nous faire ces confidences, s'il n'avait eu autre chose de plus important à nous dire : sa doctrine, ses idées, sa philosophie des affaires.

Je me borne à résumer le reste. Les dix années qui suivent appartiennent encore à la période d'essais. Ce n'est qu'en 1903 que fut fondée la *Ford Society*. M. Ford avait quarante ans. Quatre ans plus tôt, s'était constituée la *Société automobile de Détroit*, celle qui devint ensuite la marque Cadillac. Mais l'ingénieur s'irritait de la timidité et de l'indécision qu'il rencontrait autour de lui. Ce n'était pas sa façon d'entendre les affaires. Il voulut avoir les mains libres et être le patron. La nouvelle société commença petitement au capital de 100000 dollars, dont il se réservait un quart. En 1919, après d'autres rachats qui portèrent successivement sa part aux trois cinquièmes, il faisait racheter par son fils les deux derniers cinquièmes pour la coquette somme de *75 millions* (un milliard et demi de francs).

Quelques chiffres, pour finir, montrent la progression de cette affaire extraordinaire. La première année, on occupait quelque trois cents ouvriers et on vendit 1500 voitures. On mit six ans pour arriver au chiffre de 10000. Alors le succès se déclenche; chaque année double le chiffre de l'année précédente : 18000 en 1909, 34000 en 1910, 78000 en 1911; on passait en 1912 à 168000. On était parvenu en mai 1907 à monter en six jours 311 voitures, ce qui en faisait 50 par jour. Au mois de juin, on fit une journée de 100 voitures : résultat que toute la maison considéra comme un prodige. Mais le *boss* déclara que ce n'était qu'une bagatelle, et qu'il

espérait le moment où il lancerait régulièrement 1 000 voitures par jour. On en est aujourd'hui à 4 000 : on triple en un jour la production de la première année. A partir de 1920, la production annuelle égale le chiffre invraisemblable de 1 250 000 voitures.

Le secret de ce succès est très simple. Longtemps on a eu ce préjugé que l'automobile était un luxe, une fantaisie de riches. M. Ford a eu le mérite de comprendre avant tout le monde que le nouveau véhicule allait être un besoin, un *dada*, une marotte; que ce léger moteur apporterait une révolution plus profonde que la vapeur; que c'était un incomparable outil de pénétration, infiniment plus souple, plus libre, plus élastique, plus amusant que le chemin de fer, et que l'humanité, dès qu'elle aurait compris le cadeau qu'on lui faisait, ne voudrait plus se passer de ce merveilleux jouet. On ne séduit les hommes que par l'imagination. M. Ford aurait pu, dès l'âge de vingt ans, faire une très jolie fortune dans l'horlogerie. Il devina que le monde se souciait moins de savoir l'heure, que de posséder un instrument qui l'arrachât à sa prison et qui, comme le tapis magique, lui permettrait de se jouer de l'espace et de secouer l'ennui de la vie.

Il conçut la voiture pour tous, la voiture populaire. Au début, il croyait encore indispensable de ménager les catégories diverses d'acheteurs; il avait différents modèles, pour la ville et pour le voyage, un choix de formes au goût du client. Il s'aperçut bientôt que cette variété n'était qu'un embarras. Il comprit qu'il fallait travailler pour la masse, car, après tout, c'est elle qui paie. Le jour où le patron décida de ne plus s'occuper que du nombre et de s'en tenir à un modèle unique, où il entra dans son bureau en déclarant : « A partir d'aujourd'hui, tout client pourra faire peindre sa voiture à volonté, à condition que ce soit en noir, » sa fortune était faite. On le crut fou : sage folie! Il venait de découvrir que, pour aller quelque part, on n'y va pas par quatre chemins. Cette fois, il était en pleine mer et venait de gagner le large.

C'est à dater de ce moment, — on était en 1909, — que l'affaire, qui était bonne, devient incomparable, et que les ventes atteignent les chiffres dont j'ai parlé plus haut. C'est alors que Ford fut le maître de sa politique industrielle. Il avait toujours eu l'idée d'opérer en grand. Désormais il concentre

ses forces sur la production ; tous les ressorts de l'industrie se bandent pour ce but unique : améliorer sans cesse les procédés de fabrication, et les rendre à la fois plus pratiques et plus rapides. Il faut donner brièvement une idée du système.

Je n'ai pas visité les fameux ateliers de Détroit, d'où sortent tous les jours quatre mille voitures; ce flot d'automobiles, s'écoulant chaque soir par la grande porte de l'usine, comme une armée de scarabées aux carapaces vernies, a été popularisé par la réclame. Les curieux sortent émerveillés de ce qu'on leur fait voir. Sous leurs yeux, en quelques minutes, se monte une voiture. Ou bien l'étranger, conduit d'atelier en atelier pour assister aux phases de la construction, comme on suit sur l'écran les métamorphoses d'un insecte, est invité à sortir sur le *coucou* qu'il a vu éclore.

On s'en rapporte à M. Ford pour imaginer ces surprises : il s'entend à la mise en scène. Mais ces triomphes de l'industrie ne m'intéressent que sous bénéfice d'inventaire. J'ai besoin de contrôler, comme disait Montaigne. Je sais bien que c'est ce qui nous attend : le monde s'en va ... plus en plus du côté du mécanisme. Je tâche donc d'y voir clair, et d'y aller de bonne foi.

S'il existait un procédé pour réduire d'un dixième la durée d'une opération, ou pour en augmenter le rendement d'un dixième, il est clair, écrit M. Ford, que s'en passer, c'est se frapper d'une amende d'un dixième. Si une heure d'ouvrier vaut 50 cents, une économie d'un dixième égale 5 cents l'heure. Si un propriétaire de gratte-ciel pouvait accroître son revenu d'un dixième, il en donnerait bien la moitié pour en apprendre le secret. Car, pourquoi des gratte-ciel? C'est que nous savons aujourd'hui que certains matériaux, convenablement employés, économisent le terrain en multipliant le revenu. Un immeuble de trente étages occupe le même terrain qu'un immeuble de cinq. *Le revenu de vingt-cinq étages, voilà ce que l'amour de la vieille architecture coûte au monsieur à cinq étages...*

Si l'on ne se tenait à quatre, il y aurait de quoi vous inspirer, de dépit, un furieux attendrissement pour les formes les plus démodées de l'architecture « vieux jeu. » Mais il serait injuste d'abuser d'une image; tâchons de dépouiller notre sensibilité. En somme, M. Ford énonce là une idée de *business*, un principe très simple, une loi d'économie. C'est peut-être

son idée centrale, l'horreur du coulage, de l'excès, de l'énergie ou du temps perdu. « Partout où je peux, je retranche, j'allège, je simplifie. » C'est ce que l'on constate dans son ouvrage, cette voiture qu'il a voulue aussi solide que légère, toute en muscles et en squelette. Mais où a-t-on vu que la force soit une question de poids? Une biche est plus vite qu'un bœuf. Un homme corpulent n'est pas pour cela plus vigoureux; ôtez-lui de sa graisse, il n'en sera que plus alerte. On voit bien que M. Ford n'a pas reçu des 420; mais passons.

Appliquez ce principe à toute une industrie. Une Ford comprend environ cinq cents pièces, les unes d'un poids de plusieurs kilos, les autres à peine plus grandes que des rouages de montre. Il est clair que tout ce qu'on gagnera sur chacune, est une économie pour l'ensemble; ces prix sont calculés jusqu'au centième de centime : ce qui, multiplié des millions de fois, se chiffre au bout de l'année par milliers de dollars. Mais c'est dans l'ordre du temps que ce système fait des merveilles. On veille assez souvent au gaspillage matériel. Le temps est une étoffe dont on se montre plus prodigue, et ce n'est pas la moins précieuse; car c'est de la vie. Épargner le temps, abréger, faire plus vite, c'est le domaine où il reste le plus à gagner, et où M. Ford déploie le talent le plus ingénieux.

Il adapte à la construction le principe de la filière ou du « trottoir roulant, » emprunté aux abattoirs de Chicago, où la bête est happée à l'entrée par un croc, égorgée, ouverte, écorchée, dépecée, pour ressortir en boîtes plombées à l'autre bout de la maison. Ce n'est plus la division, mais la subdivision du travail. La série des opérations est répartie entre autant d'hommes qui se placent dans l'ordre où les choses doivent se suivre : chacun n'a qu'un seul geste à faire, comme s'il s'agissait d'un texte à composer par autant d'ouvriers qu'il y a de lettres dans une page. C'est l'objet lui-même qui se meut, et qui passe devant les hommes à une vitesse réglée; celui qui pose un écrou n'est pas le même qui le serre; une cheville attachée ici est enfoncée un peu plus loin. Les objets suivent le train, se construisent en marchant, et se trouvent achevés au bout, comme on les verrait se façonner sur un ruban de cinéma.

Ce système permet, il est vrai, un incroyable essor de la production. Tout se fait par enchantement. C'est la machine qui a de l'esprit, l'homme n'a qu'à s'en reposer sur elle. M. Ford est

très fier de ce perfectionnement. C'est un trait bien américain, cette idée qu'une chose artificielle est toujours supérieure à la chose imitée, qu'une dent d'or, par exemple, vaut mieux que la dent naturelle. M. Ford pense que l'on fera du bois, qui n'aura pas les défauts du bois que donnent les arbres; on fait déjà du cuir qui remplace avantageusement celui des animaux. On dirait qu'on a honte des choses telles qu'elles viennent au monde, comme si elles recélaient un reste de sauvagerie. La dignité consiste à supprimer le travail manuel. Ce mécanisme, s'il faut l'avouer, ne nous enchante pas; nous savons trop ce qu'il nous coûte. Mais il est évident qu'il n'en va pas de même en Amérique. Dans ces immenses espaces neufs, on construit sur la table rase. Hier vaut toujours mieux que la veille et demain qu'aujourd'hui. C'est en quoi le livre de M. Ford est bien de son pays. Je ne sais guère de document, depuis les *Mémoires* de Franklin, qui nous renseigne mieux sur le caractère national et sur cet ensemble d'idées qu'on appelle l' « américanisme. »

D'abord, dédain complet de la tradition, des règles, des titres, des diplômes. M. Ford est toujours disposé à croire que ce qu'il a fait jusqu'à présent n'est encore qu'un pis aller, qu'on s'y prendra mieux demain matin. Il a en horreur les brevetés, les gens d'école, les ânes savants qui prennent une tête farcie pour une tête pleine, les bureaux, l'administration, cette hiérarchie d'embusqués qui ne produit rien et qui dévore; l'organisation, il l'appelle un perchoir pompeux pour fonctionnaires. Mais il y a une espèce d'hommes qui est sa bête noire : c'est l'Expert. Et après l'épreuve que le monde en fait depuis quatre ans, on ne peut pas dire qu'il ait tort. Foin des gens qui vivent aujourd'hui sur leurs idées de l'année dernière! Plus d'archives! plus de statistiques! car rien de mieux que les statistiques, mais elles ne font point d'automobiles. Pas d'histoire! car l'histoire n'est bonne qu'à décourager. La sagesse, c'est le doute. Et à quoi sert le doute? « Vivent les fous, qui sautent à pieds joints là où n'osent se poser les anges! »

Et il faut convenir qu'il y a chez cet homme étonnant un mouvement d'esprit, une puissance d'imagination, qui entraînent. Comme il a raison de dire quelque part que nous nous faisons de l'artiste l'idée la plus bornée! Ce pouvoir d'animer

les foules, de créer des rapports, d'inventer des formules, de tracer des cadres à la vie, c'est aussi de l'art, et le plus utile, l'art des grands fondateurs et des conducteurs d'hommes. Cette faculté inventive, dont nos politiciens apparaissent si dépourvus, elle est chez M. Ford en perpétuelle activité. Auprès de ces cervelles poussives, la sienne fait l'effet d'une « cent chevaux. » Elle n'est jamais à court d'idées. « S'éveiller frais tous les matins et ouvrir l'œil toute la journée. » Il y a plaisir à écouter cet homme rafraîchissant.

Ce qu'il a de plus remarquable, c'est le détachement. Ce fabuleux nabab n'a rien d'un ploutocrate ou d'un vulgaire *faiseur d'argent.* On sent que l'argent ne lui est de rien, et que, s'il était ruiné demain, il ne s'en croirait pas plus pauvre : car sa richesse, ce sont ses idées. Pour l'argent, il s'en est passé la moitié de sa vie, et il lui en coûterait fort peu de recommencer. Nul n'est plus persuadé de la vanité de l'argent, et que la plus sûre façon de n'en pas gagner, c'est de s'en tourmenter et de courir après. Il a sur ces deux points une foule de maximes pittoresques : « Qu'est-ce que l'argent? Un véhicule, un moyen de transport... *L'argent n'est pas plus de la richesse, qu'on ne se couvre la tête avec un carton à chapeau.* Une société de millionnaires serait tenue exactement aux mêmes besognes qui se font dans toutes les sociétés : il y aurait le millionnaire cuisinier, le millionnaire balayeur, etc... » Charmant sujet de marivaudage! Quel thème pour une petite comédie de *Plutus*! Je n'insiste pas. Et je vous épargne les « crimes de la finance. » Mais il faudrait se crever les yeux pour ne pas voir que l'argent joue un rôle excessif dans le monde. Il est clair que la politique, les intérêts des peuples, se trouvent depuis trop longtemps entre les mains de la banque. On ne peut savoir trop de gré à M. Ford d'avoir lutté contre l'erreur qui fait de l'argent dans le monde moderne le signe unique de la puissance. Il s'est fait une loi d'écarter de son chemin les banquiers. Il y a un épisode célèbre. En 1919, lors de la grande crise des affaires, la Société Ford fut menacée d'une faillite de 78 millions de dollars. Elle n'en avait que vingt en caisse. Allait-elle emprunter? Wall-Street faisait des offres. Ford s'était juré de s'en passer. Il prétendait s'en tirer seul. L'Amérique suivait avec passion les péripéties de ce dramatique défi. Le *boss* tint bon : par une

série de mesures rapides, de compressions impitoyables, de coupes sombres dans son budget, par une recrudescence d'activité et d'énergie, il trouva en trois mois les 58 millions qui lui manquaient. L'histoire de cette manœuvre et de ce rétablissement eût transporté Balzac.

Ce serait un service immense d'avoir sauvé dans cette occasion l'indépendance du travail, montré que l'argent ne peut pas tout, qu'il y a des limites à l'empire de la finance. Mais l'auteur ne s'arrête pas en si beau chemin. Il en arrive peu à peu à réorganiser le monde. Comme il a combattu l'argent, il combat la misère; il va plus loin encore, et se flatte d'étouffer la guerre. Comment? Par le travail, l'économie bien entendue, l'aménagement intelligent des forces de la nature. N'est-ce pas un scandale que l'organisation actuelle du travail des prisons? N'est-ce pas une folie que de brûler du charbon sur les bords du Mississipi, qui peut fournir pour rien force, chaleur et lumière en quantités indéfinies ? Est-ce que, grâce aux machines, grâce à leur perfection et à leur docilité, M. Ford n'a pas réussi à utiliser jusqu'aux déchets de l'humanité, les infirmes, les éclopés, les manchots, les aveugles ? Il les relève ainsi et les console de leur misère; leur malheur cesse d'être une infériorité. Ce diable d'homme fait travailler tout le monde, jusqu'aux malades des hôpitaux : et le plus fort, c'est qu'il les guérit. L'appétit n'en va que mieux, et avec l'appétit, la confiance et la santé.

J'arrive à la dernière de ses conclusions, qui est en même temps la plus originale. Le fils du colon de Dearborn n'a pas oublié le champ paternel; au milieu de son immense fortune, il garde pieusement le petit bien de ses parents et la ferme modique où il a rêvé ses premiers rêves. C'est là qu'il a mis son seul luxe, les volières où il entretient un paradis d'oiseaux, comme d'autres songes multicolores, une vision brillante et ailée de créatures heureuses. Là il aime à revenir à son point de départ : secourir, alléger le labeur du paysan, en ôter le joug et les épines, en essuyer les sueurs. Ce grand industriel a toujours conservé le respect de la terre, l'amour de la sainte nourrice commune. Sa première ambition fut de soulager la peine d'Adam, en apprivoisant la machine. Si l'on savait s'y prendre, féconder le sein de la grande Mère, que refuserait-elle à ses fils? La vie ruissellerait de ses flancs comme un fleuve

d'huile et de lait. Grâce à la machine, aux tracteurs, la culture se métamorphose. On laboure six fois plus vite qu'avec l'antique charrue; battre le blé, lier les gerbes, n'est plus qu'un jeu d'enfants. C'était une science autrefois que de tracer un sillon; l'homme pesait sur le soc et suait au soleil en conduisant ses bœufs. Aujourd'hui, le premier venu monte sur le siège d'un tracteur, et le labourage n'est plus qu'une promenade à travers champs.

Ce n'est pas tout. Le cycle entier des opérations rurales n'exige plus, dans ces conditions, que quelques jours de travail. Si la nature a besoin de six mois pour mûrir ses moissons, l'homme la féconde en un moment : qu'il travaille dans l'intervalle, en attendant les fruits de la terre, comme l'époux retourne à l'ouvrage pendant la grossesse de la femme. Dès lors, qui empêche l'ouvrier d'usine d'être le même qui travaille aux champs? Pourquoi ne pas imaginer un service régulier, sorte de « vingt-huit jours » agricoles, ou plutôt un roulement, une alternance de l'atelier et de la campagne? Pourquoi le même homme ne connaîtrait-il pas les deux côtés de la vie, et n'aurait-il pas tour à tour, dans le cours de l'année, sa saison citadine et sa saison rustique? Combien un pareil rythme ne serait-il pas capable d'enrichir l'existence! Pourquoi maintenir le divorce des deux moitiés de l'humanité, où la moitié rurale croupit par stagnation, et la moitié urbaine se vicie dans l'oubli des vérités de la nature?

Ainsi va l'inventeur, développant son utopie. Que faudrait-il pourtant pour qu'elle se réalisât? Simplement, une idée plus humaine de la vie, une meilleure entente de la distribution et de l'usage des biens de la terre. Aujourd'hui, rien que pour assurer l'existence d'une fabrique d'automobiles, il a fallu constituer une sorte d'État : la Société Ford a ses mines, ses houillères, ses propres aciéries, ses forêts, sa flotte, ses chemins de fer. On est effrayé de l'énorme capital investi dans une seule affaire. Mais cette concentration monstrueuse n'aura qu'un temps. Nécessaire aujourd'hui, le moment viendra bientôt de décongestionner ces prodigieux amas de forces, d'en licencier les éléments et de les remettre en liberté. Il est absurdement coûteux de continuer à accumuler les industries dans les villes, de développer ces corps immenses qui ont mille bouches pour engloutir, et point de mains pour cultiver. Rien

de plus improductif que des rayons d'épicerie. On verra bientôt l'avantage d'un système rationnel de décentralisation ; la règle de produire chaque chose à l'endroit où elle coûte le moins multipliera à l'infini ces petits centres de culture, colonies semi-agricoles, semi-industrielles, partagées entre les travaux de l'atelier et ceux de la terre, vivant plus près de la nature, d'une existence harmonieuse, petites familles humaines qui pourront regarder de loin avec pitié cette étape de la civilisation que nous traversons aujourd'hui dans le surmenage et la fièvre de nos villes difformes et surpeuplées.

Tel est le rêve de M. Ford : il faut avouer qu'il séduit. On songe à ces petites républiques d'abeilles, aux phalanstères imaginés par le Père Enfantin, à ces abbayes de Cîteaux qui furent au moyen âge les plus nobles instruments de culture, prolongèrent dans le monde barbare les cadres de la villa antique et offrirent, dans le désordre de ces siècles, la règle et le modèle. Il arrive à ce marchand d'autos de se faire marchand de songes et de songer comme Platon. Je ne suis pas sûr qu'il ne rêve pas, quand il prévoit que son système supprimera la concurrence et les luttes armées, et qu'il assure d'ailleurs que les guerres sont « truquées, » qu'on en peut venir à bout comme de la rage ou de la petite vérole. Sa croisière pacifiste au plus fort du conflit mondial, fit sourire. Il crut ingénument que chacun saisirait comme une bénédiction le rameau d'olivier. Le navire la *Paix* qu'il lança un peu à l'étourdie au milieu de la tempête, ne fut qu'un « bateau. » Il est à craindre que l'humanité, à tort ou à raison, n'écoute pas de sitôt les conseils des économistes, qui lui montrent que la guerre est une mauvaise affaire. Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas des affaires. Le monde n'est pas une Ford. On peut douter qu'il se laisse réformer là-dessus, non plus que les femmes n'en croiront les vues d'un ingénieur sur les modes qui leur plaisent et la manière de s'habiller.

C'est une belle chose que le progrès. Dieu me garde de décourager la foi ! Et cependant ! « Il y a, nous dit M. Ford, plus de matériel, plus d'ustensiles de toute sorte dans la cour d'un cottage moderne, que dans l'empire d'un roi nègre. Un écolier américain se sert de plus d'outils que n'en possède toute une tribu d'Esquimaux. » D'accord, mais Périclès, saint Louis, Laurent de Médicis étaient logés à la même enseigne,

et il serait imprudent de nous croire pour cela beaucoup plus avancés qu'ils n'étaient. La civilisation n'est pas toute une affaire d'outillage. Si l'on compare les résultats, le Parthénon et Notre-Dame sont tout de même quelque chose de plus qu'un *sky-scraper*.

Je n'ai pas peur de la machine. J'imagine une humanité qui se servira d'elle comme nous nous servons d'une montre ; une vie à ce point industrialisée, que l'homme aura presque perdu l'usage de ses membres. Renan tenait la marche pour un reste de barbarie. On peut regarder cela comme un état supérieur. Je crains que nous n'y perdions beaucoup. Les vieilles sociétés avaient produit des arts exquis. La joie du travail s'exprimait en chefs-d'œuvre. Un élément humain, une beauté spirituelle s'ajoutait à l'ouvrage fabriqué par les mains. L'artiste y laissait quelque chose de son âme, l'empreinte de sa vie. La machine aura supprimé ce frisson. Elle a tué le métier, l'artisan. Une charmante élite populaire a été remplacée par une foule de manœuvres. Le temps, la patience, la lenteur, le caprice, les petits travaux de la ferme, les outils de charrue qu'on faisait en chantant, la société des bêtes, l'amitié des villages, faisaient partie du rythme de la vie. Il y avait une classe majestueuse de paysans, immémoriale comme les siècles, éternelle comme les *Géorgiques* et le poème d'Hésiode. Quel outillage compensera la perte de capital humain que représentaient ces nobles races d'hommes?

On aura une humanité sans type, sans aptitudes spéciales, sans traditions fixées, semblable à la cohue d'immigrants que les cales des transatlantiques versent aux ports de l'Amérique. L'Amérique est bien obligée de se contenter de ce personnel. Elle s'en tire en lui donnant des machines intelligentes. C'est un expédient ; est-ce un progrès? Le pis est que la machine fait payer ses services; son odieuse facilité dépeuple les campagnes; elle multiplie ce prolétariat qui ne sait plus vivre de ses mains, et de qui on n'exige pas plus d'esprit qu'il n'en faut pour casser des cailloux. La transformation industrielle du monde produit enfin ce désespoir, cet effroyable chagrin de la vie, cette mortelle misère qui se traduisent par les révoltes du communisme. L'automate se lasse de n'être qu'automate. Caliban s'imagine qu'il n'a qu'un geste à faire pour s'emparer de la machine et du gouvernement.

Il s'agit de savoir si la révolution se fera par en haut ou par en bas, si elle sacrifiera les ressources accumulées par le génie humain, ou les adaptera aux conditions nouvelles. Quel choix fera le monde? « En vérité, s'écrie M. Ford dans un mouvement lyrique, *c'est une chose sacrée qu'une grande industrie*, qui fait vivre des centaines et des milliers de familles. Des berceaux qui se remplissent d'enfants, des écoles bruissantes, de jeunes foyers qui se fondent... Ce spectacle magnifique vous convainc que la conduite d'une si grande chose est une mission quasi divine. » Il est vrai : mais l'humanité par moments fait bon marché de ce bien-être. Il lui arrive parfois de préférer une chimère.

En lisant ces réflexions, je songeais aux vieux manieurs d'hommes qui avaient su créer les croisades, les pèlerinages, lancer la chrétienté vers les sanctuaires et les tombeaux, mobiliser les rêves, pousser les masses en voyage dans l'attente du miracle. Je revenais de Santiago : j'avais encore dans les yeux la merveille des âges de foi, cette prodigieuse cristallisation de songes, chef-d'œuvre des meneurs qui orientèrent les foules de Vézelay, du Puy, de Sainte-Foy de Conques, vers les reliques de l'apôtre et le Portique de la Gloire. L'homme qui a mis l'automobile à la disposition de nos inquiétudes, donné ce véhicule à nos désirs, cette diversion à notre ennui, est un peu de la même famille. Le monde lui a montré qu'il n'est pas un ingrat quand on le sert de la bonne manière. Mais quel écart de valeur entre les deux systèmes ! La grande affaire n'est pas de mettre en mouvement les hommes, c'est de leur montrer le but. Ceux qui mènent le monde sont ceux qui lui font voir un dieu ou une étoile.

Louis Gillet.

REVUE LITTÉRAIRE

LES POÈTES « FANTAISISTES »
M. TRISTAN DERÈME ET SES AMIS (1)

Ce n'est pas, comme on dit, une « école, » mais un groupe de jeunes poètes qu'a réunis leur amitié. Ils sont de province et demeuraient, plus bas que la Loire, Jean-Marc Bernard à Saint-Rambert, d'Albon; Jean Pellerin à Pontcharra-sur-Bréda; M. Léon Vérane, lui, à Toulon. M. Tristan Derème, qui est né à Marmande, connut au lycée d'Agen, quand il faisait sa philosophie, un répétiteur qui était M. Francis Carco. Et celui-ci rencontra Jean Pellerin à Grenoble, où ils furent tous deux soldats avant la guerre. Deux sont morts : Jean-Marc Bernard, à la guerre, entre Souchez et le Cabaret rouge; Jean Pellerin, des suites de la guerre. Aux survivants s'est joint l'auteur très jeune du *Poème de la rose et du baiser*, M. Philippe Chabaneix.

Leur amitié a beaucoup de grâce. Elle paraît dans leurs ouvrages. Ils aiment à orner du nom les uns des autres leurs poèmes.

> Vous, Carco, Pellerin, Vérane, et vous, Jean-Marc
> Bernard, vous qui fumez la pipe et bandez l'arc
> Et percez sous les bois les tigres et les strophes...

C'est une invocation de M. Tristan Derème à ses amis, au début d'un poème tout plein d'heureuse extravagance. Leur aîné depuis que

(1) *L'Enlèvement sans clair de lune, ou les propos et les amours de messire Théodore Decalandre*, par Tristan Derème (Émile-Paul); du même auteur, chez le même éditeur, *la Verdure dorée*, poèmes. — *Le Bouquet invisible*, par Jean Pellerin (édition de la Nouvelle Revue française). — *La Bohème et mon cœur, suivi de Chansons aigres-douces et de Petits Airs*, par M. Francis Carco (même éditeur). — *Le Promenoir des amis*, par M. Léon Vérane (Garnier). — *Le Poème de la rose et du baiser*, par M. Philippe Chabaneix (Le Divan).

Jean-Marc Bernard et Jean Pellerin sont morts, mais leur aîné qui n'a point quarante ans, M. Léon Vérane, vient de publier *le Promenoir des amis*. L'on y trouve une odelette charmante « pour Francis Carco, vigneron à Cormeilles-en-Vexin » :

Va, cultive, ô mon Carco,
L'abricot,
Le chasselas et la pêche ;
Jardinier dans ton jardin,
Sans dédain,
Prends l'arrosoir et la bêche...

On y trouve une ode bien rythmée, pour M. Tristan Derème :

Verrons-nous, Tristan, à notre heure ultime,
Le groupe des dieux,
Pour nous accueillir, debout sur la cime ?...

Et l'on y trouve de jolies strophes, pour l'enfant Chabaneix, dont Apollon dispute à Vénus les vingt ans.

Ces amitiés, si le hasard les a formées, le hasard ne fait jamais tout : c'est une même entente de la vie, un goût pareil de la poésie, un pareil désir de littérature, qui les anime.

Le nom de « fantaisistes » qu'ils ont pris ne les définit pas. Tant mieux ! ils préludaient ; l'heure n'était pas venue, de se définir encore. Aussi leur ai-je épargné ce titre d'une école, si dangereux : l'on pose des principes, que l'on a promptement improvisés ; puis c'est le diable de les suivre, ces principes, une fois qu'on a bientôt vu leur importunité, ou leur néant. Mais on peut, sans inconvénient, se réclamer, en poésie, de ce qu'on appelle fantaisie et qui n'est rien, ou qui est tout, qui n'est que la poésie même. Ils le disaient ou le donnaient à entendre. Ils voulaient marquer leur désinvolture. Leur fantaisie était leur liberté, leur impertinence ; elle était aussi leur gaieté. Elle ne les engageait à rien ; elle les dégageait.

Avant la guerre, à leurs débuts, la poésie alors régnante, ou bien mourante, ne les satisfaisait pas. C'était la fin du symbolisme ou son déclin ; c'était, après le symbolisme, le gâchis. Le symbolisme avait eu de grands poètes, en petit nombre ; après avoir produit de belles œuvres, il aboutissait au galimatias. Voici comme en parle M. Tristan Derème, dans cet *Enlèvement sans clair de lune*, où il prend le nom de M. Théodore Decalandre pour conter des historiettes et badiner autour de la vérité probable : « C'était le temps où de braves gens, ayant capturé les mots qui frémissent aux pages du diction-

naire... » S'ils n'avaient capturé que ceux-là ; mais ils en inventaient à leur guise : et leur guise ne valait rien !... « les jetaient en un chapeau et, les yeux clos, les retiraient un par un, les transcrivaient ainsi à la queue leu leu, allant à la ligne de temps en temps, quand ils y songeaient. Ils portaient ensuite leur manuscrit à l'imprimeur... » Les fantaisistes ont premièrement résolu de n'être pas les continuateurs de ces braves gens et, par-dessus ces braves gens, de retourner à une poésie antérieure, de plusieurs siècles antérieure, s'il le fallait.

Je les louerai d'avoir eu, dans le moment qu'ils s'émancipaient, la volonté pourtant de se rattacher à une poésie française dont ils ne fussent pas les inventeurs. Ces jeunes gens de l'avant-guerre, — et qui ont fait leurs preuves à la guerre, — une sagesse étonnante et que leurs devanciers ne leur avaient pas du tout préparée, une sagesse à peu près miraculeuse a été leur force et leur élégance. Le vif entrain qui est de leur âge ne les rend pas étourdis ou orgueilleux; ils ne croient pas être les premiers à écrire et, s'ils rompent avec de récents écrivains qu'ils accusent des pires méfaits, ils désirent de continuer une littérature ancienne et durable.

Il leur sembla que la littérature avait dévié, dans notre pays: depuis le symbolisme? non; avant cela. Et le romantisme ne leur agréait pas. S'ils eurent tort de dénigrer le romantisme, on a toujours tort sur quelques points, quand on a raison sur le principal. Boileau n'est-il pas l'injustice en personne, contre les poètes du temps de Louis XIII? Or, il fondait l'âge classique. Pareillement, les néo-classiques de notre siècle commençant n'ont pas été justes pour Hugo, Lamartine et Musset, qu'ils ne voyaient pas qui étaient à leur façon des classiques ; mais ils allaient chercher la source de leur poésie plus loin, auprès de Villon, du sieur de Sygognes, de Saint-Amant : c'est auprès de La Fontaine qu'ils l'ont trouvée.

D'ailleurs, je ne dis pas qu'ils dérivent tout uniment de La Fontaine, ou des poètes du temps de Louis XIII, ni de Villon. Ils seraient contents de suivre cette lignée. Mais ils ont des précurseurs plus récents. L'intelligent Jules Laforgue est l'un de leurs maîtres, qu'ils ne renient pas. Sur la grand place de Tarbes, qui n'est pas grande, M. Tristan Derème écrit : « Un petit cartable sous le bras, écolier, déjà pensif, quand il revenait du lycée, c'est sur cette place, où s'endorment trois fiacres vides, que s'attardait Jules Laforgue... » Au lycée de Tarbes, Laforgue eut un maître d'études qui devint célèbre, Théophile Delcassé. La sœur de Laforgue a montré à M. Tristan

Derème des lettres de son frère : une lettre de Paris, où il a revu son ancien maître qui, d'une estrade politique, parlait à une foule ; et une lettre d'un pays lointain « où l'une des lignes de sa prose prend l'inflexion de ses vers les meilleurs : *peu publié, en somme, et pour cause d'exil.* » Cette façon d'écrire et de donner à sa tristesse un air de raillerie, c'est l'ironie de Jules Laforgue. M. Tristan Derème et les poètes fantaisistes l'ont goûtée.

Ils gardent aussi une fidèle gratitude à Paul-Jean Toulet, de qui Jean-Marc Bernard, ayant cité deux strophes parfaites, disait : « N'eût-il écrit que ces huit vers, une belle gloire lui serait promise. » Et il ajoutait : « Le parfum de ces vers sera-t-il sensible encore dans quelques années ? Il faudra trop de commentaire pour faire savourer cette goutte d'essence. Mais aujourd'hui, quel délice ! » Mais aujourd'hui, Jean-Marc Bernard et Toulet sont morts...

M. Tristan Derème se souvient de s'être promené à Toulouse avec le poète des *Contre-rimes* : « Capricieux voyageur et musant entre le Bazacle et Saint-Sernin, il découvrait, aux arrière-boutiques, des estampes, des porcelaines et des gobelets de cristal, et songeait à se diriger vers Etcheberria qu'il ne devait plus jamais quitter... » Il fallait que les noms de Laforgue et de Toulet fussent cités, avec autant d'amitié que de louanges, par des poètes de chez nous qui ont placé leur ouvrage sous le signe de la fantaisie.

Ce qui les fâche contre le romantisme, ces fantaisistes, on le devine : c'est l'exubérance des romantiques, une exubérance qui leur paraît déraisonnable. Eux, qui préfèrent l'ironie !... Les romantiques appellent toute la nature à la rescousse de leurs sentiments ; et, leurs moindres aventures de cœur, il les traitent comme des catastrophes. Ils ont des cris, — enfer et damnation ! — qui dépassent de beaucoup leur émoi. Ils ont une éloquence admirable, mais déchaînée, qui ne cesse pas tout aussitôt qu'il serait bon de penser à autre chose. Ils se font, dans l'univers, une place qui n'est pas la leur et qui serait assez bien la place de Dieu. Laforgue se moquait d'eux, quand il écrivait :

J'espérais
Qu'à ma mort tout frémirait, du cèdre à l'hysope,
Qu'un soir, du moins, mon cri me jaillissant des moelles,
On verrait, mon Dieu, des signaux dans les étoiles !...

Et M. Tristan Derème :

Et maintenant tu peux t'asseoir

Au milieu des lambeaux des voiles;
Ce n'est pas encore ce soir
Que l'on décroche les étoiles!...

Je crois que le romantisme paraît, à nos fantaisistes, entaché d'absurdité. Absurdité ou fantaisie? Ah! ce n'est pas la même chose. Et l'un des jeux préférés de leur fantaisie consiste à remettre au point ce qu'une poésie moins raisonnable, ou notre fougue naturelle, mais plus encore notre fougue littéraire, pousserait plus avant que le bon sens ne l'exige. L'ironie de ces poètes et, parfois, leur feinte gaieté, c'est une sorte de pudeur, une délicatesse de l'esprit, sa justesse. Leur fantaisie même? Une sorte de raison. Et vous voyez comme nous sommes, avec eux, plus près de La Fontaine que de nul poète romantique. Et symboliste? plus encore! Se rapprocher de La Fontaine, songez-y, n'est-ce pas rentrer à la maison?

Je voudrais citer, de chacun de ces poètes, au moins quelques vers et qui donnent l'idée de son talent.

Jean Pellerin, son œuvre n'était point achevée, quand il est mort; et il refusait de la publier. Jean-Marc Bernard l'appelait « funambule plein de sagesse. » Évidemment, ce n'est pas là tout Jean Pellerin, toute sa tristesse, qui par moments éclate de rire, ou bien sourit seulement, et puis tourne à une rêverie nonchalante ou attentive...

Un paon vient, superbe, iriser
Une flaque de lune;
La lune donne à l'ombre brune
Un lumineux baiser.

Saint-Amant n'aurait-il pas choisi, dans *le Bouquet inutile*, ces quatre vers? Et, si vous préférez celui-ci,

Pauvreté, chaste sœur de l'homme...

c'est qu'il a, dans sa musique, une étrange douceur de silence et, dans sa pensée, une autre douceur, celle de l'âme.

En 1908, M. Tristan Derème et ses amis, gens de vingt ans, publiaient une petite revue, *l'Oliphant*, qui n'eut que deux numéros. Il y a deux pages en prose de Jean Pellerin, très jolies : « Viendrez-vous ce soir à la fontaine de Courbie? En vous attendant, je dépouillerai un roseau; mais ce ne sera pas pour chanter. Je ne sais comment l'on taille une flûte et les dryades se cachent. Je ne compte plus sur ces filles toutes nues, qui ne sont au bois que lorsque je n'y vais pas... » C'est dommage que Jean Pellerin soit mort.

Mes lecteurs connaissent Jean-Marc Bernard ; je leur ai dit, voici quelques mois, ce que la guerre nous avait coûté en lui.

M. Francis Carco ne délaisse-t-il pas la poésie pour le théâtre et le roman? Je le crois plus romancier que poète. Il a pourtant quelque poésie à lui : on la retrouve jusque dans ses romans. Elle n'est pas fort gentille, aimable et bien élevée. Est-elle fantaisiste? Un peu ; mais baudelairienne aussi, quoique débraillée souvent. Elle ressemble à une personne dont Toulouse-Lautrec aurait fait le portrait...

Tu railles, mais le cœur s'ennuie.
Mets du rouge et ris de toi-même...

D'ailleurs, elle a de l'accent, le sien, ricane plutôt qu'elle ne rit, cache sa douleur d'une manière qu'elle la montre en ayant l'air de la rentrer; ses coquetteries ont quelque chose de funèbre et de joli. Elle danse : et vous diriez qu'elle suit les ébats d'une danse des morts. Il y a, dans *la Bohème et mon cœur* et dans les *Petits Airs*, plus d'un poème bien venu, pour chanter ou pleurer

L'heure amère des poètes
Qui se sentent tristement
Portés sur l'aile inquiète
Du désordre et du tourment.

Ce qui gâte parfois les poèmes de M. Carco, c'est une forme un peu aventureuse, forme du vers, et de la phrase dans le vers. Sa poésie, qu'on aurait tort de méconnaître, est mieux à l'aise dans la prose.

Tout uniment poète, M. Léon Vérane : un sage, et qui sait donner un tour bien aimable à une sagesse bien heureuse... Il aurait pu, comme Jason, s'embarquer sur la mer dangereuse et quêter la toison d'or. Il aurait pu, comme d'autres, aller chercher la gloire à Paris.

J'aurais pu... Mais dans mon village
J'ai préféré vivre ignoré,
Me réservant la part du sage :
Les flots verts, les sillons dorés.

Les livres de quelques poètes,
Une pipe, un flacon poudreux
M'ont suffi pour changer en fêtes
D'humbles jours sous de calmes cieux,

Et pour voir, sans deuil ni tristesse,
Décroître au détour du chemin

Le fantôme de ma jeunesse
Avec des roses dans la main.

Composer des vers pour le seul plaisir d'entendre la musique, et fût-elle petite, que lui fait son cœur, c'est le conseil que donne M. Léon Vérane et il en donne aussi l'exemple.

De M. Philippe Chabaneix, il n'y a qu'un recueil encore, ce *Poème de la rose et du baiser*, poème aussi bref qu'un sourire, et furtif ou discret, poème d'une frivolité charmante et un peu triste, écrit sous la menace du temps qui ne laisse à aucune chose, ni à nos sentiments, aucune espérance de durée... L'auteur — et c'est, comme il le dit, son travail et son jeu — n'accorde à l'expression de sa pensée qu'un très petit nombre de vers : il craint de s'attarder et que ses derniers mots ne surviennent après le court passage de son émoi.

Phylis, qu'un train rapide emporte loin d'ici
Vers des jardins en deuil et de tristes musées,
Olympe à mon désir cruelle et, vous aussi,
Clorinde souriant sur mes amours brisées,

Vous oublierai-je aux bras d'une fille des champs
Plus belle que vous trois et surtout moins hautaine,
Ou votre souvenir troublera-t-il mes chants
Comme un souffle de brise agite une fontaine?

Il n'est de refuge que dans le souvenir; et le passé a plus de réalité, même fragile, que le présent...

Souvenirs, souvenirs, vous êtes des fontaines
Que le temps ne peut épuiser !

Les fontaines sont le symbole de cette durée illusoire, d'une eau qui paraît incessante, et ce n'est plus la même qui, d'un instant à l'autre, donne à la fontaine le mensonge de sa continuité.

Mais venons à M. Tristan Derème, excellent poète fantaisiste.

Sa fantaisie est liberté, nous le verrons, caprice, impertinence et dérision. De quoi ne se moque-t-il pas? Et de lui, principalement! Il ne se moque pas, écrivain, de la grammaire et, poète, de la métrique. A l'époque de ses débuts, la métrique était à néant. Les symbolistes avaient inventé le vers libre. Et le vers libre est encore un vers : lisez les *Derniers Vers* de Laforgue ou les *Odelettes* de M. de Régnier; mais le vers libre n'est un vers que si l'auteur est un poète. Il arriva que maints gribouilleurs se contentèrent de ne suivre aucune règle et, à leurs lignes plus ou moins longues, ils

crurent ou feignirent de croire qu'il leur fallait donner le nom de vers. Cette liberté-là, M. Tristan Derème la refuse. Il fait dire à M. Théodore Decalandre qu'il approuve : « Il n'est pas de poésie sans une règle ; et l'expression, vers libre, est synonyme de l'expression rond carré. » Il veut que le poète travaille et que son poème soit un ouvrage. Son recueil à lui, de *la Verdure dorée*, il en dira volontiers : « Ce livre est toute ma jeunesse ; » il n'en dira point qu'il l'a fait sans presque y songer. Que les poètes « chantent sans plus de peine ni de malice que les noisetiers, quand le vent souffle, ou les troènes, » il sait que non. Et, Ovide, tout ce qu'il tentait d'écrire était un vers? Ce vieil Ovide nous en conte! Le travail du poète, le voici, comme l'indique, dans la préface de *la Verdure dorée*, M. Derème : « L'art est tout choix et industrie dans l'assemblage de ses éléments, habileté dans l'emploi des lumières diverses dont le poète se plaît à éclairer son domaine ; de la sorte, loin qu'il se laisse noyer aux sentiments, il les évalue, les domine, les juge et les canalise... » Le dernier mot convient à merveille et M. Tristan Derème canalise, en effet, sa pensée. Il installe et monte une machine, trace des canaux et, par des conduites ingénieuses, mène l'eau jusqu'aux divers endroits où il a résolu qu'elle jaillirait, soit en gerbes hautes, ou en filets ténus, en fontaines ou moindres sources, jeux adroitement ménagés... « Le choix des mots, des rythmes, la rime, l'assonance, — aucune richesse ne doit être négligée, — serviront le poète en son dessein. Il saura, par l'éclat exagéré d'une rime, par la rouerie d'une épithète ou le jeu trop sensible des allitérations, donner volontairement à sourire des sentiments graves qu'au même instant il chante et sans cesser d'être sincère. » Nous voyons ici comment se joignent la métrique et la poésie, comment M. Tristan Derème a destiné sa métrique au service de sa poésie.

L'assonance, — exemple d'une rime : *lèvres* et *fièvres* ; d'une assonance : *lèvres* et *Thèbes*, — l'assonance est condamnable, si le poète ne l'emploie qu'à défaut d'une rime et si l'on sent qu'il s'est épargné, par nonchalance, le soin de chercher la véritable rime. Négligence : et le poète négligent mérite le blâme. Est-ce une raison pour n'accepter jamais l'assonance? Elle peut être jolie ; le poète, qui l'a voulue, en peut tirer de jolis effets. Si le poète l'a choisie, et si l'on sent qu'il avait sa raison de la préférer, l'assonance n'est plus une liberté, ou licence, que Théodore de Banville eût signalée comme une faute : elle est un stratagème de surcroît.

M. Tristan Derème utilise encore un stratagème qu'il appelle la contre-assonance : « les consonnes, dit-il, se maintiennent dans la mutation des voyelles. » La rime veut pareilles, dans les deux mots, et les consonnes et les voyelles; l'assonance ne veut que mêmes voyelles : la contre-assonance, mêmes consonnes. Exemples : *décor* et *cœur*; *amer* et *endormir*; *certains* et *printemps*. Vous n'aimez pas cela? « C'est, vous répond M. Tristan Derème, exécutée sur la vieille et solide rime, une variation qui donne à l'ouïr une impression ambiguë de liberté, de surprise et de malaise. Cette forme peut donc être rangée dans l'arsenal des moyens qui servent à exprimer le secret d'un poète, si ce poète, semblable d'ailleurs à la plupart des hommes, se trouve en perpétuel désaccord avec ce qui l'entoure, comme avec lui-même. » En d'autres termes, la contre-assonance ne serait pas d'un bon usage dans l'ode ou le chant national, dans les poèmes destinés à l'expression d'une fureur unanime.

Remarquons, chez M. Tristan Derème, sa double volonté d'une métrique, et bien rigoureuse, non moins que celle de Théodore de Banville : les libertés qu'elle a l'air de prendre, elle les transforme en contraintes nouvelles; secondement d'une métrique la mieux combinée selon ses desseins de poète. Sa métrique n'est pas un formalisme sec; et la contre-assonance même, fine malice, nous avons lu qu'il la destine à marquer le désaccord du poète avec son entourage ou avec lui. Toute sa métrique, bien fûtée, contient déjà ses projets d'ironie, autant dire sa poésie, dont il esquisse comme suit les intentions ou l'âme : « Le poète vient à chanter des passions qui sont les siennes, certes, mais que sa raison, souvent, ne peut contempler sans qu'elle sourie, avec indulgence ou avec dureté... Pourquoi les laisserait-il au silence, puisqu'elles sont véritables, qu'elles emportent le cœur de tous les hommes et qu'elles composent, en quelque manière, l'étoffe de notre vie? Mais, dans ses poèmes, la tristesse et l'affliction les plus douloureuses n'apparaîtront qu'ornées des claires guirlandes de l'ironie, qui est, on l'a dit, une pudeur et qui est aussi une rébellion et une revanche. » Voilà, très nettement marquée, la position de M. Tristan Derème et des poètes fantaisistes à l'égard de la poésie antérieure.

Ils appartiennent, par leur âge et leurs tendances morales et mentales, à une génération, celle que je disais, et qui, avant la guerre, a soudainement montré un goût très vif de la règle et de la raison. Ce goût les menait à cette amitié qu'ils ont eue pour la littérature classique et à ce dédain, mais injuste, qu'ils ont affiché pour le

romantisme. Injuste dédain! Seulement, on avait alors pris le parti d'accorder aux classiques toute raison et d'attribuer aux écrivains romantiques toute l'absurdité. Ces rudes résumés, leurs inconvénients ne les rendent pas moins attrayants : une jeunesse qui a de l'entrain les adopte et ne les revisera que plus tard. Mais voyez l'embarras de nos jeunes gens! Ils ont beau mépriser le romantisme et le vilipender, ils n'en sauraient supprimer l'influence, qu'ils ont subie. Or, la poésie romantique est toute de passion, n'est-ce pas? ou d'absurdité : c'est la même chose. Alors, faudra-t-il que, pour l'amour de la raison, nos jeunes poètes, et partisans de la raison classique, renoncent à une poésie où s'évertue la passion? Il le faudrait, en bonne logique : bref, il ne le faut pas. Et les poètes fantaisistes ont trouvé ce biais, d'admettre la passion, dans leurs poèmes, comme font les romantiques et ne font pas les classiques, mais en la corrigeant par le moyen de l'ironie. Ce n'est pas bête!

Ainsi, M. Tristan Derème s'adresse à l'Amour; il l'invoque, il l'avertit de ne s'attendre pas qu'on lui dédie une harangue ridicule où seraient avec fureur insultés les dieux et le destin, où seraient appelés à témoin de la misère du poète, et d'un supplice qu'endure le poète à cause d'une bien-aimée qui est partie, les monts, les gouffres de la terre et la mer immense...

Et j'achève ma phrase,
Amour : car il serait plaisant que l'univers
S'animât pour orner ma tristesse et mes vers.
Déjà j'en ai trop dit ; et déjà tu t'amuses
A voir que ma douleur s'efface chez les Muses
Qui passent en riant leur mouchoir sur mes yeux.
Tu ris de voir les mots des pleurs victorieux
Et que mon désespoir aux rythmes s'atténue.
C'est vrai...

L'Amour va-t-il se rire du poète? Le poète voudrait se rire de lui-même. Il ne le fait pas. Il dit à l'Amour :

Tais-toi. Je suis triste comme une larme.
Ne souris pas de mes alarmes et désarme
Ton arc robuste encor depuis quatre mille ans
Qu'il darde aux madrigaux des mots étincelants.
Et, tandis que la nuit dans mon cœur va descendre,
Laisse-moi remuer ma douleur et la cendre.

Est-ce qu'il n'y a, dans ce poème, nulle douleur? Elle y est nom-

mée ; ne la sent-on pas? Elle y est dissimulée ; elle fait semblant de s'y être consolée. Sa jolie tenue, son air de n'avoir pas perdu la maîtrise que la raison veut qu'elle garde sur soi, sur ses dehors, enfin sa volonté d'être vêtue, d'être parée quand elle risque de paraître aux yeux des indifférents, ses précautions ne la rendent pas invisible. Son aveu presque involontaire, et chaste, est plus touchant qu'une jérémiade.

Un jour qu'elle serait moins farouche assez volontiers, et crierait, le poète l'admoneste avec une sévérité plaisante :

Non, ne pousse pas de cris;
Car cela ne sert pas à grand chose.
Vois voler sur le ciel gris,
Lentement, ce pigeon vert et rose...

Les poèmes de M. Tristan Derème ont d'abord paru, depuis une quinzaine d'années, en minces plaquettes dont voici les titres : *le Parfum des roses fanées, les Ironies sentimentales, Érène, ou l'été fleuri, le Poème de la pipe et de l'escargot, le Poème des chimères étranglées*, celui-ci, le plus récent, qui emprunte son titre à ces lignes de Taine : « De vingt à trente ans, l'homme, avec beaucoup de peine, étrangle son idéal; puis il vit et croit vivre tranquille; mais c'est la tranquillité d'une fille-mère qui a assassiné son premier enfant. » Tous ces poèmes sont recueillis dans le volume intitulé *la Verdure dorée*. Il y a là deux qualités charmantes, l'abondance et la variété : une abondance, mais contenue et, pour ainsi dire, une richesse réduite au petit espace d'un trésor; une variété qui est toute en délicates nuances, bien distinctes, posées les unes près des autres, de manière à former, par leur assemblage, ce qu'on pourrait appeler la couleur d'une âme.

Et cette âme, la plus sensible, prompte à la tristesse, puis à la gaieté : son changement l'amuse. Ardente, fougueuse, et qui serait vio'ente, si elle ne s'était promis de garder toujours la mesure et de n'être dupe de soi qu'un peu de temps, puis d'éluder la déraison par l'intelligente ironie. Elle se plaît à une rêverie où la réalité collabore; elle joue avec la réalité : elle y choisit ce qui lui semble une allusion toute faite soit à des sentiments ou à des idées. Ses principaux thèmes sont la vie et la mort, l'amour, la nature et la gloire. Elle ne craint ni la méditation la plus haute, ni le plus humble badinage; et, quand elle a pris son vol d'une manière qui bientôt lui

paraît imprudente, elle aime à redescendre, mais sans déchoir, vers ce badinage au ras du sol, où elle ne salit pas ses ailes.

Avec aisance, avec une heureuse facilité, elle trouve de gracieux vers et qui lui sont des récompenses :

Les beaux jours ont passé comme des tourterelles...
Regarde, la glycine a jauni sur la porte...
Glisser sur les carreaux la lune de cristal...

des vers malins, où l'ironie est incluse déjà :

Elle apparaît, riant sous sa petite ombrelle...
La lune, comme un œuf, dansant sur le jet d'eau...

des vers, où la pensée est méchante :

Si je me penche sur tes yeux, c'est pour m'y voir!

Ensuite, cette âme savante et bien avisée compose et distribue, autour du vers qu'elle a trouvé sans le chercher, les autres vers qui font la strophe et le poème. Si elle fut près de pleurer, c'est là qu'elle se console à se montrer bonne ouvrière, et dissimule son travail comme ses pleurs : mais elle sait qu'elle travaille.

Et, dans les moments d'une gaieté qui n'est parfois qu'une tristesse refusée, les rimes qu'elle invente suffisent à la divertir :

Allez, et que l'amour vous serve de cornac,
Doux éléphants de mes pensées.
O poète, tu n'as qu'
A suivre allégrement leurs croupes balancées,
Cependant que l'espoir te tresse un blanc hamac!

La contre-assonance offre d'autres plaisirs :

Ni le soir calme, ni ces palmes immobiles,
Ni les astres montant comme de lentes bulles,
Rien ne me distraira de la source où se mire
Son blanc visage au vert de la fraîche ramure...

Les sentiments et les idées, les mots à leur ressemblance, la nature pleine d'images, et la rêverie pleine d'incertitude, voilà le grand domaine de fantaisie, où les poètes ont leurs jeux anodins.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Tandis qu'à Londres les chefs des Gouvernements alliés débattaient en face des Allemands les grands intérêts politiques qui se cachent derrière le problème des réparations, j'ai voulu, parcourant le bassin industriel de la Ruhr et la Rhénanie, écoutant et regardant, prendre une juste notion de l'importance des gages que la France a déjà commencé d'abandonner. Saisissant contraste : ici, l'activité ordonnée, disciplinée, tendue vers son objet, réalisant des prodiges et imposant le respect du génie franco-belge aux amis comme aux ennemis; là-bas, l'incompétence, et, sous couleur d'idéalisme, les illusions dangereuses, aboutissant à des renoncements sans contre-partie et détruisant d'un mot l'œuvre commune du temps et des hommes.

La certitude qui ne tarde guère à s'établir dans l'esprit, quand on visite les régions occupées, c'est que les Allemands, avec une grande maîtrise, ont organisé une gigantesque escroquerie : escroquerie matérielle, escroquerie morale. L'activité économique est partout intense; nulle trace de cette gêne, dont la presse et la diplomatie font si grand état, qui résulterait, pour le travail allemand, de la présence de l'armée occupante et des organes franco-belges de surveillance et d'exploitation des gages. L'argent abonde; la stabilité du *rentenmark* a rendu aux transactions toute leur activité; partout sont engagées des dépenses considérables d'aménagement et de mise en valeur; presque toutes les routes sont en réfection et on y pose ce pavage en granit, soigné et serré, que réclament vainement en France négociants et touristes et qui seul peut supporter les lourds camions. Dans le magnifique port fluvial de Ruhrort l'outillage, déjà si perfectionné, s'enrichit d'une nouvelle écluse. Près de Bochum, le *Konzern* Stinnes vient d'achever en six mois un nouvel ensemble d'usines et de cités ouvrières qui est prêt à fonctionner. Nulle part l'argent n'est ménagé, sauf quand il s'agit de payer les réparations. Une for-

midable expansion économique se prépare à laquelle ne font défaut ni les capitaux, ni la main-d'œuvre. S'il manquait peut-être des fonds de roulement liquides, l'emprunt de 800 millions de marks-or, qui est le premier stade de la réalisation du plan Dawes, va les fournir à l'industrie allemande. Le plan Dawes, vieux déjà de six mois, est en retard sur les faits; l'économie allemande s'est rétablie toute seule et a restauré les finances de l'État. Le budget se présente en excédent d'une dizaine de millions de marks-or, bien que le Reich supporte en fait la plus forte part des charges que les contrats avec la M. I. C. U. M. font peser sur les industriels et propriétaires de mines de la Ruhr; malgré ces charges, sensiblement égales à celles que la première annuité du rapport Dawes leur imposerait (40 à 50 millions de marks-or par mois), l'État trouve moyen d'amortir sa dette intérieure et inscrit en dépenses cet amortissement qui, pour juillet dernier, équivaut à 300 millions de francs-papier sur une dette dont le total n'atteint pas un milliard de marks-or. Les impôts sont, dans l'ensemble, moins lourds que ceux du contribuable français; le Gouvernement se propose de les alléger. Il possède en banque un avoir de 350 millions de marks-or (1 300 millions de francs-papier environ). Les traitements de tous les fonctionnaires, surtout des plus gros, ont été augmentés; les pensions de guerre ont été presque doublées. Voilà le spectacle édifiant que nous offre ce Reich auquel les Alliés vont avancer 800 millions de marks-or, sans tenir d'autre certitude de l'exécution du rapport Dawes que la signature du Gouvernement allemand.

Escroquerie morale aussi : la presse, les orateurs parlementaires et, dans tous les pays anglo-saxons, scandinaves, italiens, espagnols, etc., la propagande allemande (M. Nitti, par exemple, dans son nouveau livre) apitoient l'opinion publique sur les souffrances des pays opprimés par l'envahisseur; on a été jusqu'à comparer la pacifique occupation franco-belge de la Ruhr à l'occupation allemande en Belgique et dans le nord de la France pendant la guerre. La vérité est que les relations de la population avec les troupes franco-belges sont mieux que correctes, grâce à la réserve et au tact naturel des soldats et à la discipline que les chefs savent maintenir. Même durant la période aiguë de la résistance passive, il a fallu que l'action incessante du Gouvernement et des fonctionnaires s'employât à galvaniser l'indignation et à provoquer la protestation. Si les populations étaient molestées et animées de sentiments hostiles, verrait-on, à Dusseldorf par exemple, chaque jour à six

heures, devant le *Stahlhof* où siège l'État-major et la M. I. C. U. M., la foule, hommes, femmes, enfants, entourer la fanfare des chasseurs qui précède la garde montante? Ni misère, ni oppression, ni haine : voilà la vérité. Les Français sont plus honnis dans le reste de l'Allemagne que dans les régions occupées : grâces en soient rendues à nos braves petits soldats et à leurs chefs.

Il faut encore, au moment où le Gouvernement les abandonne, établir une fois de plus que nos gages étaient et sont productifs. On ne dira jamais assez l'admirable et heureux effort d'organisation pratique accompli, d'une part, par les missions diverses dépendant de l'armée du Rhin, depuis les chefs jusqu'aux plus humbles cheminots, mineurs, forestiers, d'autre part, en Rhénanie, par la Haute-Commission et les services qui en dépendent. Sur les résultats, on nous permettra quelques chiffres. Les recettes *nettes* des opérations centralisées par le Comité des gages ont été, du 11 janvier 1923 au 30 juin 1924, de 1 549 millions de francs français, dont 671 pour les recettes de la M.I.C.U.M., 497 pour les douanes, 205 pour les licences en Rhénanie, 89 pour les forêts, 25 divers : total 1 549 millions, auxquels il faut ajouter les livraisons en nature, charbon, coke et sous-produits, soit, tous frais déduits, 665 millions pour 1923 et 749 pour la moitié de 1924 : soit 1 414 millions. La régie des chemins de fer a été, pour 1923, en déficit de 62 millions, mais elle a réalisé en 1924 un bénéfice de 260 : reste, bénéfice net, 198 millions. Si l'on ajoute encore les saisies de fonds opérées par les armées franco-belges : 206 millions, et 150 millions à recouvrer sur divers impôts, on arrive au total général de 3 518 millions de recettes nettes, sur lesquelles il ne reste à déduire que les dépenses militaires d'occupation. Si l'exploitation directe des gages avait été la faillite que l'on dit parfois, pense-t-on que les Allemands et les Anglais seraient si acharnés à nous en réclamer la cessation? Voilà, sans parler de sa valeur morale, de la position dominante et dirigeante que nous assuraient l'occupation et l'exploitation des gages dans la Ruhr et en Rhénanie, quelle était la valeur matérielle du gage que M. Herriot emportait en Angleterre et qu'il y a laissé. Ne serait-il pas vrai, que, comme le dit, avec un affreux calembour, un journal belge : « Nous avons lâché la proie pour Londres? »

La Conférence de Londres s'est terminée le 17 août. Le protocole final a été paraphé, en attendant les signatures qui seront données après que les Gouvernements y auront été autorisés par leurs Parlements respectifs. Essayons d'en établir, pour les trois princi-

paux participants, un bilan approximatif. Il arrive souvent, en pareille occurrence, qu'après de telles passes d'armes diplomatiques, chacun se croie lésé et s'en revienne mécontent. Est-ce le cas? Que voulaient la France, l'Angleterre, l'Allemagne, et qu'ont-elles obtenu?

M. Herriot, à la Chambre, a confessé, non sans ingénuité, ses insuccès. L'état de ses sacrifices est facile à établir; il l'a été, avec une sévère exactitude, notamment par M. Louis Marin, et, avec une joie triomphante, par la presse allemande. La France et la Belgique renoncent aux organisations économiques qui avaient eu pour but de transformer la Rhénanie et la Ruhr en « provinces de réparations ; » elles renoncent à la régie des chemins de fer et au maintien, sur le réseau rhénan, d'un certain nombre d'employés ou d'ingénieurs franco-belges dont la présence apparaissait naguère à M. Herriot comme un élément nécessaire de sécurité. Au Sénat, répondant à M. Poincaré, le Président du Conseil avait adopté l'opinion des précédents gouvernements : les délais, pour l'évacuation de la première zone (Cologne), conformément au traité de Versailles, n'ont pas commencé de courir, l'Allemagne n'ayant pas exécuté le traité; maintenant, M. Herriot constate que l'Angleterre a l'intention d'abandonner bientôt la zone de Cologne, à la seule condition que l'Allemagne aura permis la reprise du contrôle du désarmement; il admet implicitement cette thèse : attendons-nous d'ici peu à voir les Anglais évacuer la zone de Cologne et nous demander de leur en céder une autre, celle évidemment où ils croiront pouvoir le plus aisément contrôler et gêner la politique qu'ils nous attribuent sur le Rhin. La France et la Belgique procéderont avant le 1er janvier 1926 à l'évacuation militaire de la Ruhr, ainsi que des points occupés en 1921, d'accord avec l'Angleterre, à titre de sanction : Dusseldorf, Duisbourg, Ruhrort et son merveilleux port sur le Rhin, dont le tonnage dépasse Hambourg ou Londres. La France accepte la réduction des pouvoirs de la Commission des réparations; elle y perd la majorité; les versements éventuels de l'Allemagne dépendront du Comité des transferts, comme je l'ai indiqué dans la précédente chronique. Enfin, M. Herriot se flatte d'avoir sauvegardé le droit de la France à des sanctions isolées; mais, en pratique, il est évident qu'après la liquidation de l'entreprise de la Ruhr, toute tentative d'action isolée serait impossible ou dangereuse.

En politique, si important que soit un avantage, il peut devenir opportun de s'en désister pour obtenir un succès plus considérable : et même, ne serait-ce pas là l'essentiel de l'art diplomatique? Les

gages que la mauvaise foi de l'Allemagne et la mauvaise volonté de l'Angleterre avaient acculé, bien à contre-cœur, la France et la Belgique à saisir, c'est la résistance passive de l'Allemagne soutenue par l'Angleterre qui nous avait entraînés à en organiser l'exploitation. L'occupation et l'exploitation n'avaient pas en elles-mêmes leur raison d'être; du jour où elles obligeaient l'Allemagne, avec l'acquiescement de l'Angleterre, à accepter et exécuter un plan satisfaisant de réparations en numéraire et en nature, on pouvait admettre que leur rôle était fini, qu'elles avaient rempli leur office : la fin de l'exploitation des gages pouvait logiquement être la conséquence de l'exécution effectivement commencée du plan Dawes par l'Allemagne.

En était-il de même de l'occupation militaire ? On a rappelé, à Londres et à la Chambre, les déclarations de M. Poincaré : les forces militaires n'étaient destinées qu'à servir d'escorte à une mission d'ingénieurs. Mais on oublie que ces déclarations datent du jour même de l'entrée des troupes dans la Ruhr, avant que la résistance passive se fût produite et eût changé le caractère de l'occupation. La bataille de la Ruhr n'a pas été sans larmes, et puisque les Allemands l'ont voulue, il est juste qu'ils en subissent les conséquences. Toutefois, avec la fin de l'exploitation et de la saisie des gages, il est évident que l'occupation militaire devenait plus difficile, moins justifiée. Une bataille très âpre s'est livrée autour de l'évacuation. Il avait été entendu à Paris que la question ne serait pas posée devant la Conférence; mais elle fit l'objet d'une conférence entre les chefs des Gouvernements français, belge et allemand, et il semble que ce soit M. Theunis qui ait, le premier, proposé que l'évacuation se fît prochainement. En obtenant un délai d'un an, M. Herriot a pensé obtenir un succès moral, ou du moins sauver la face. Aux critiques justifiées qui lui ont été adressées à la Chambre, il a répondu : « L'occupation ne constituait pas un gage que je pouvais monnayer; l'Angleterre n'aurait jamais admis cette occupation comme un moyen de négociations. » Étrange manière de comprendre une négociation ! Nous avions occupé la Ruhr pour nous faire payer : si sans doute il n'était pas désirable d'y rester jusqu'à paiement complet, c'est-à-dire durant trente-deux ans, il était du moins nécessaire d'obtenir la certitude qu'en cas de nouveau manquement, l'Angleterre serait sans réserves à nos côtés pour recourir à des sanctions communes. Un tel engagement, de la part de l'Angleterre, aurait été l'équivalent d'une certitude que le plan Dawes

sera exécuté et que nous serons payés; il aurait eu, en outre, l'avantage de faire de l'entente cordiale une réalité efficace, et non pas un vague « pacte de collaboration morale. »

A en croire M. Herriot et ses amis, le rétablissement de l'entente avec l'Angleterre serait le premier fruit de la Conférence, le prix de nos renoncements. Mais qu'est-ce qu'une entente qui ne se traduit par aucun engagement d'aucune sorte? L'Angleterre refuse, comme toujours, de se lier. Mais alors il est juste que, nous aussi, nous gardions notre liberté d'initiative et les moyens efficaces d'agir. Or, de ces moyens, il n'y en a que deux : l'accord écrit avec l'Angleterre ou les sanctions militaires. L'abandon du second aurait dû être le prix de l'obtention du premier. C'est, à notre avis, l'une des pires faiblesses de l'œuvre française à Londres. Ce point capital aurait dû être réglé avant la Conférence : sans engagement formel de l'Angleterre, pas d'évacuation économique, pas d'évacuation militaire, pas même de conférence. Nous étions dans la Ruhr, *beati possidentes*; nous y serions restés tant que ceux qui souhaitaient de nous en voir partir, Anglais ou Allemands, ne nous auraient pas apporté des garanties équivalentes. Des Allemands nous pouvions obtenir la conclusion d'un accord commercial avec les conditions qui nous sont nécessaires. Il n'est pas, en diplomatie, de pire faute que de se faire demandeur quand on est défendeur : cette faute, M. Herriot l'a commise. Sa position était excellente : il pouvait profiter des avantages que lui léguait son prédécesseur, tout en gardant ceux qu'il pouvait trouver dans sa propre politique; il était qualifié pour offrir à M. MacDonald l'évacuation, même immédiate, de la Ruhr, pourvu qu'il obtînt les garanties nécessaires pour l'exécution du plan Dawes, les dettes interalliées et la sécurité. Ni sa bonne volonté, ni sa sincérité, ni les appels pathétiques qu'il lance au Parlement ne le sauveront du reproche d'avoir, imprudemment et sans contre-partie, renoncé à des avantages laborieusement conquis. Mais ne fallait-il pas, avant tout, jeter par-dessus bord la politique de M. Poincaré et du bloc national?

Énumérant les avantages qu'il estime avoir rapportés de Londres, le Président du Conseil trouve d'abord la fin de l'isolement de la France et puis la paix. Pure logomachie! Nous n'étions pas isolés, puisque nous sommes liés par des traités d'alliance avec la Belgique, la Petite Entente, la Pologne, qui représentent 70 à 80 millions d'âmes, et qu'il est étrange que l'on oublie. Sommes-nous maintenant moins isolés pour avoir cédé à l'Angleterre tout ce qu'elle souhaitait?

Où est l'alliance qui nous lie à elle et elle à nous? Pourquoi ne pas reconnaître, ce qui crève les yeux, que l'Angleterre, depuis l'armistice, n'a jamais cessé de soutenir l'Allemagne et que, de tous les partis anglais, le parti travailliste est celui qui, pendant et après la guerre, s'est montré le plus constamment fidèle à une politique d'entente avec l'Allemagne pour briser ce qu'une tradition sénile du Foreign Office s'imagine être le péril français sur le Rhin. M. Ramsay MacDonald est sans doute personnellement loyal et a fait des efforts sincères pour arriver à une entente; mais il n'est pas libre; sa vie ministérielle est précaire, car une coalition des deux autres partis peut à chaque instant l'obliger à donner sa démission : il n'a obtenu quelques mois de survie et certaines concessions en politique intérieure qu'à la condition de continuer la politique extérieure de ses prédécesseurs et de satisfaire les rancunes du libéralisme radical. Il n'a fait, à l'entente avec la France, aucune concession ni de principes, ni d'intérêts, ni de personnes : les chefs d'orchestre de la politique de défiance envers la France, notamment l'ambassadeur à Berlin, sont toujours à leur poste et leurs avis toujours écoutés.

L'Angleterre serait volontiers l'amie d'une France faible et ruinée, désarmée et pauvre. En sommes-nous là qu'il nous faille renoncer à être forts pour avoir des amis? Et seraient-ce vraiment là des « amis? » Tout le problème est là. Il existe malheureusement en France, dans le parti de M. Herriot et dans celui de M. Blum, des hommes qui parlent et qui agissent comme s'ils voulaient faire oublier notre victoire et faire la France si humble que personne ne songerait plus à l'envier ou à la jalouser. Avec eux, la France a toujours tort et l'exagération de leurs propos, de leurs écrits, est pour beaucoup dans les préventions si tenaces qu'en Europe et ailleurs on nourrit à l'égard de la politique française. Ces hommes se flattent de l'avoir emporté aux élections; ils s'apprêtent à conduire au Panthéon les « cendres » de Jaurès comme un symbole de leur triomphe; leurs principes sont incompatibles avec une grande politique nationale, et ils s'accommoderaient volontiers d'un vasselage à l'égard de l'Angleterre, pourvu qu'ils y trouvent le moyen de supprimer l'armée qui les gêne et la politique extérieure qui les dérange dans leurs médiocres ambitions. Que ne se souviennent-ils des mois qui ont précédé août 1924? Si peut-être M. Herriot ne partage pas leurs illusions et n'accepte pas toutes leurs utopies, n'est-il pas obligé, par sa situation parlementaire, d'en tenir compte et d'agir comme s'il n'était au pouvoir que pour exécuter leurs volontés?

A entendre M. Herriot et ses amis, nous aurions rapporté de Londres la paix. Il paraît, — M. Raynaldi, ministre du Commerce, l'a dit en style électoral aux Aveyronnais, — que la politique de la Ruhr nous conduisait à une nouvelle guerre. Laisser croire qu'en France il existe un parti, ou seulement quelques hommes, qui voudraient acheminer leur pays et l'Europe à une nouvelle guerre, c'est la plus basse et la plus méprisable manœuvre que puissent inspirer l'esprit de parti et l'intérêt électoral. La paix est l'aspiration universelle de tous les Français. Seulement, il y a des hommes, chez nous et ailleurs, qui croient qu'une France forte et armée est la meilleure des garanties de paix, ce qui n'exclut ni les alliances, ni la Société des nations, ni les institutions d'arbitrage. Et il y en a d'autres qui s'imaginent qu'il suffit de déclarer la paix pour être certain de l'obtenir, et qu'à force d'abdications on obtiendra la paix comme on obtient la pitié à force de misère. Des deux manières de vouloir la paix, quelle est la plus sûre? L'expérience des siècles est là pour répondre. Fasse Dieu qu'aucune sanction ne vienne, comme en 1914, prouver qui a vu juste!

Des clauses d'arbitrage, que M. Herriot se félicite d'avoir introduites dans l'exécution du plan Dawes et dont nous ne méconnaissons pas la valeur, nous avons déjà parlé il y a quinze jours. Il reste le rapport Dawes lui-même, que nous devons à M. Poincaré et à l'occupation de la Ruhr, et les milliards problématiques qu'il doit nous apporter pendant trente-deux ans. Sur les modalités d'exécution décidées à Londres, l'avenir prononcera. Pour le moment, il faut bien voir qu'à propos du rapport des experts, c'est un débat politique qui, à Londres, s'est tranché contre la France.

La politique anglaise, au contraire, obtient toutes satisfactions. Sans avoir posé elle-même la question de l'évacuation militaire de la Ruhr, elle l'obtient. M. MacDonald, oubliant la parole donnée, a écrit, le jour où prenait fin la Conférence, une lettre à M. Herriot où il exprime son regret que l'évacuation ne soit pas immédiate et son espoir que le délai sera abrégé. L'envoi de cette lettre insolente est l'un des incidents les plus caractéristiques de la Conférence : c'est sous la pression de son parti, et notamment de la fraction représentée par le fielleux M. Philip Snowden, que le Premier l'a écrite; rien ne montre mieux les difficultés de sa position et le peu de liberté qu'il a de se mouvoir. Il avait été entendu à Paris que la question de l'évacuation militaire ne serait pas posée et qu'au contraire les problèmes des dettes et de la sécurité seraient liés à celui des réparations : c'est

exactement le contraire qui a été fait. Les organes du vieux libéralisme radical et germanophile, le *Manchester Guardian*, la *Westminster Gazette*, fulminent contre M. Herriot, traître à ses principes; ils rendent par avance responsable de la non-exécution du plan Dawes le délai d'un an obtenu par M. Herriot pour évacuer la Ruhr. Les interviews de M. Snowden sont un monument pour l'histoire. On ne peut qu'admirer la ténacité haineuse de ces gens-là et l'arrogance de leur impérialisme. Le plan Dawes ne les intéresse plus depuis qu'il leur a servi de machine de guerre contre M. Poincaré et sa politique. Ils craignent maintenant un relèvement économique trop rapide de l'Allemagne et ils viennent de rétablir le droit de 26 pour 100 sur les exportations allemandes en Angleterre. Ils ont rejeté le traité de garantie approuvé par la France et défendu à Genève par lord Robert Cecil. Ce qui inquiète M. Snowden, c'est que la France ne s'arrange avec l'Allemagne pour un accord commercial dont les clauses ouvriraient aux textiles d'Alsace et de Lorraine le marché allemand. Avec l'Anglais on ne traite jamais d'égal à égal. Voici M. MacDonald qui émet la prétention, invoquant des engagements de M. Herriot, de contrôler les négociations économiques de la France avec l'Allemagne. Il garde les dettes interalliées comme un moyen de pression politique. Il a étalé à Spithead la puissance navale britannique et il s'apprête à profiter de l'inexpérience de M. Herriot pour l'entraîner à une nouvelle conférence de Washington où, sous couleur de désarmement général, on annihilerait la seule force qui inquiète encore la suprématie anglaise : l'armée française.

Pour l'Allemagne aussi, la Conférence de Londres est un grand succès. L'évacuation de la Ruhr était, pour elle, une question de prestige; ce qu'elle veut, c'est recouvrer, par le monde, le crédit moral que la guerre et la défaite lui ont fait perdre; ce qui lui importe, c'est moins le contenu des accords que le fait de les avoir négociés « sur le pied d'égalité; » ce n'est pas encore la revanche, mais c'est déjà la défaite qui s'efface et s'estompe dans la nuit des mauvais souvenirs; il ne reste plus qu'à reviser le jugement de culpabilité inscrit dans la conscience des hommes et dans le traité de Versailles; la propagande allemande, aidée par les socialistes et communistes de tous les pays, s'y emploie activement. L'accord de la politique du Reich avec celle de l'Angleterre s'est manifesté à tous les yeux; le nationalisme allemand en reçoit un encouragement direct. Ce n'est pas, comme le dit M. Blum, l'occupation de la Ruhr qui a fait rebondir le nationalisme allemand; il a toujours été bien vivant, mais il a repris un essor dan-

gereux, — M. de Gerlach l'affirmait il y a quelques semaines à Paris, — du jour où les juristes de la couronne ont déclaré illégale l'occupation de la Ruhr. Il s'agit, pour les Allemands, d'effacer tout ce qui a été fait depuis le 11 novembre 1918. « Londres, dit la *Gazette de Francfort*, c'est la première Conférence de la paix. » « Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les hommes d'État allemands et alliés se sont assis à une table avec des droits égaux, » dit la *Germania*, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de victoire. « Ce qui a été obtenu à Londres, dit encore la *Gazette de Francfort*, peut n'être pas entièrement satisfaisant sur tel ou tel point, mais c'est encore infiniment plus que ce que l'on pouvait espérer il y a six mois ou même quelques semaines. » Cela ne juge-t-il pas la manœuvre de M. Herriot? « La signature allemande qui est au-dessous des documents de Londres, ajoute le même journal, a été donnée volontairement. » Il faudra le rappeler à l'Allemagne; elle n'a plus de prétexte, même mauvais, pour se dérober. Mais les cinq dernières années ne nous donnent guère de motifs de croire à sa bonne foi. Le mécanisme des transferts sera, il faut le craindre, un obstacle à tout paiement important de réparations : raison de plus pour en prendre à notre aise avec les dettes interalliées; nous ne saurions rien payer, s'il devait en résulter une dépréciation de notre monnaie, et nous n'avons rien à payer que ce qui pourrait être remboursé par l'Allemagne.

Après la victoire, la chute de l'Empire et la juste paix, le moment était venu de tenter avec l'Allemagne un rapprochement loyal qui mît fin pour toujours à une sanglante et désastreuse rivalité. Mais une telle politique ne pouvait être pratiquée avec succès qu'aux moments où l'Allemagne a été au plus bas, jusqu'à désespérer de son avenir : aujourd'hui elle ne nous conduirait qu'à de nouvelles abdications, car ce peuple est ainsi fait qu'il interprète à faiblesse tout ce qui est concession. Les partis de droite ne se tiennent pas pour satisfaits des accords de Londres et le Gouvernement compte bien se servir de leur opposition pour arracher à M. Herriot de nouvelles abdications. Les accords seront votés, malgré les protestations nationalistes ; si d'aventure ils ne l'étaient pas, le Reichstag serait dissous : le Gouvernement est trop avisé pour risquer de remettre en question les succès de Londres. L'Allemagne alors s'acheminera sans entraves vers le prodigieux essor économique qu'elle prépare et qui menacera d'abord l'Angleterre; elle négociera avec nous en octobre, dans des conditions très favorables

pour elle, des accords commerciaux; et elle restera, pour l'Europe de demain, un danger, ne fût-ce que par le surcroît d'une population qui ne trouvera même pas l'exutoire colonial que l'insatiable appétit britannique lui a fermé.

Tel nous apparaît le triste bilan de Londres : l'Angleterre emporte le succès politique, l'Allemagne le succès moral, M. Blum le succès parlementaire; que reste-t-il pour M. Herriot? Prudemment il nous demande d'attendre; la Conférence de Londres n'est qu'un commencement, nous allons voir se développer une politique nouvelle; il a forgé le premier anneau d'une chaîne, les autres viendront. Il faut craindre, hélas! que cette chaîne ne nous entrave et n'attache notre esquif au vaisseau de haut bord de la politique britannique. Nous appréhendons les prochains anneaux. N'allons-nous pas encore, à Genève, en septembre, abandonner quelque chose de notre indépendance et de notre victoire? « Il ne faut pas être internationalistes tout seuls, » disait M. Loucheur. L'internationalisme, l'humanitarisme ont toujours été, pour la politique anglaise, un instrument de règne, l'outil d'une politique implacablement nationale. La politique française doit être idéaliste comme elle l'a été pendant la guerre; mais les idées sont des forces qu'il ne faut manier qu'à bon escient. Il n'y a pas, à proprement parler, pour une nation, de politique nouvelle, puisque la politique est conditionnée par des nécessités vitales, par des intérêts permanents; la politique n'est ni une dialectique, ni une idéologie, mais un dynamisme fondé sur l'équilibre des forces politiques, morales, économiques, militaires. Et c'est seulement sur un tel équilibre qu'il est possible d'asseoir une paix durable. Il pouvait y avoir place, dans la politique française, pour quelques éléments nouveaux, parmi ceux que souhaite représenter M. Herriot, mais était-il nécessaire, pour leur faire jour, de commencer par tant de ruines et d'abdications? La Conférence de Londres est, pour notre politique nationale, un recul, une défaillance; depuis bien longtemps la France n'avait pas subi un tel échec. La politique nouvelle nous apportera-t-elle plus tard des satisfactions?

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

ope
tion
able

orte
ccès
nous
com-
elle;
t. Il
ache
que.
core,
ndé-
ona-
ıma-
nent
poli-
nt la
qu'à
n, de
des
st ni
sur
ires.
une
aise,
epré-
ır, de
ce de
éfail-
chec.
isfac-